

DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE
7 à 11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 77 77
www.clf.fr

Les filiales et participations

- **DEXIA CLF BANQUE**
7-11, quai André-Citroën
BP 546 - 75725 Paris cedex 15
Tél. : 01 44 37 45 00
- **DEXIA CLF FINANCE**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 75 28
- **DEXIA FLOBAIL**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 73 89
- **CLF LOCABAIL**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 75 13
- **DEXIA CLF LEASE SERVICE**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 81 89
- **DEXIA SOFAXIS**
Route de Créton
18110 Vasselay
Tél. : 02 48 48 10 10
www.sofaxis.com
- **ASSURÉCO**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 77 49
- **FLORAL**
7-11 quai André Citroën
75015 Paris
Tél. : 01 45 77 33 93
- **MARIANNE VILLAGE**
5 avenue Kleber
75116 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 67 40 10
www.marianne-village.com
- **DEXIA EDITIONS LOCALES DE FRANCE**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 79 13
- **DEXIA MUNICIPAL AGENCY**
7-11, quai André Citroën
BP 1002 - 75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 77 77
- **DEXIA CLF SUCCURSALE DE DUBLIN**
West Black Building
IRL - Dublin
Tél. : 353 1 670 27 00
- **DEXIA PROJECT & PUBLIC FINANCE INTERNATIONAL BANK**
76, rue de la Victoire
75009 Paris
Tél. : 01 43 92 79 79
www.dexint-dexia.com
- **DEXIA ASSET MANAGEMENT FRANCE**
Washington Plaza
40, rue de Washington
75408 Paris cedex 08
Tél. : 01 53 93 40 00
www.dexia-am.com
- **DEXIA BANQUE PRIVÉE FRANCE**
39, rue d'Anjou
75008 Paris
Tél. : 01 40 06 60 00
- **CRÉDIT DU NORD**
59, boulevard Haussmann
75008 Paris
Tél. : 01 40 22 40 22
www.cdn.fr
- **ZEBANK**
44, rue Louis Blanc
75010 Paris
Tél. : 01 44 89 29 00
www.zebank.com

e-mail de vos correspondants de DEXIA CLF :
prenom.nom@clf-dexia.com

DEXIA

Crédit Local de France

Ce rapport d'activité a été imprimé sur papier recyclé sans chlore.

DEXIA Crédit Local de France Rapport annuel 1999

Rapport annuel 1999

DEXIA

Crédit Local de France

Sommaire

Profil	1
Message des Présidents	2
Conseil de surveillance	4
Directoire, Comité exécutif	5
Organisation	6
Chiffres clés	10

Rapport d'activité

Stratégie et développement 12

La stratégie France et internationale	13
La conjoncture des finances locales en France et en Europe	17
Des relations étroites avec les acteurs du développement local	19
L'entreprise DEXIA Crédit Local de France	23

L'activité en France 26

L'activité commerciale globale	27
Les prêts aux collectivités locales	32
Le financement des autres acteurs locaux	35
Les financements structurés	38
La gestion d'actifs	40
L'assurance et la gestion des ressources humaines	42

L'activité dans le monde 44

L'activité commerciale globale	45
Filiales et implantations	47

L'année financière 54

Le marché obligataire dans la zone euro	55
Les obligations foncières	55
Le refinancement	57
La gestion monétaire	57
La gestion obligataire	57

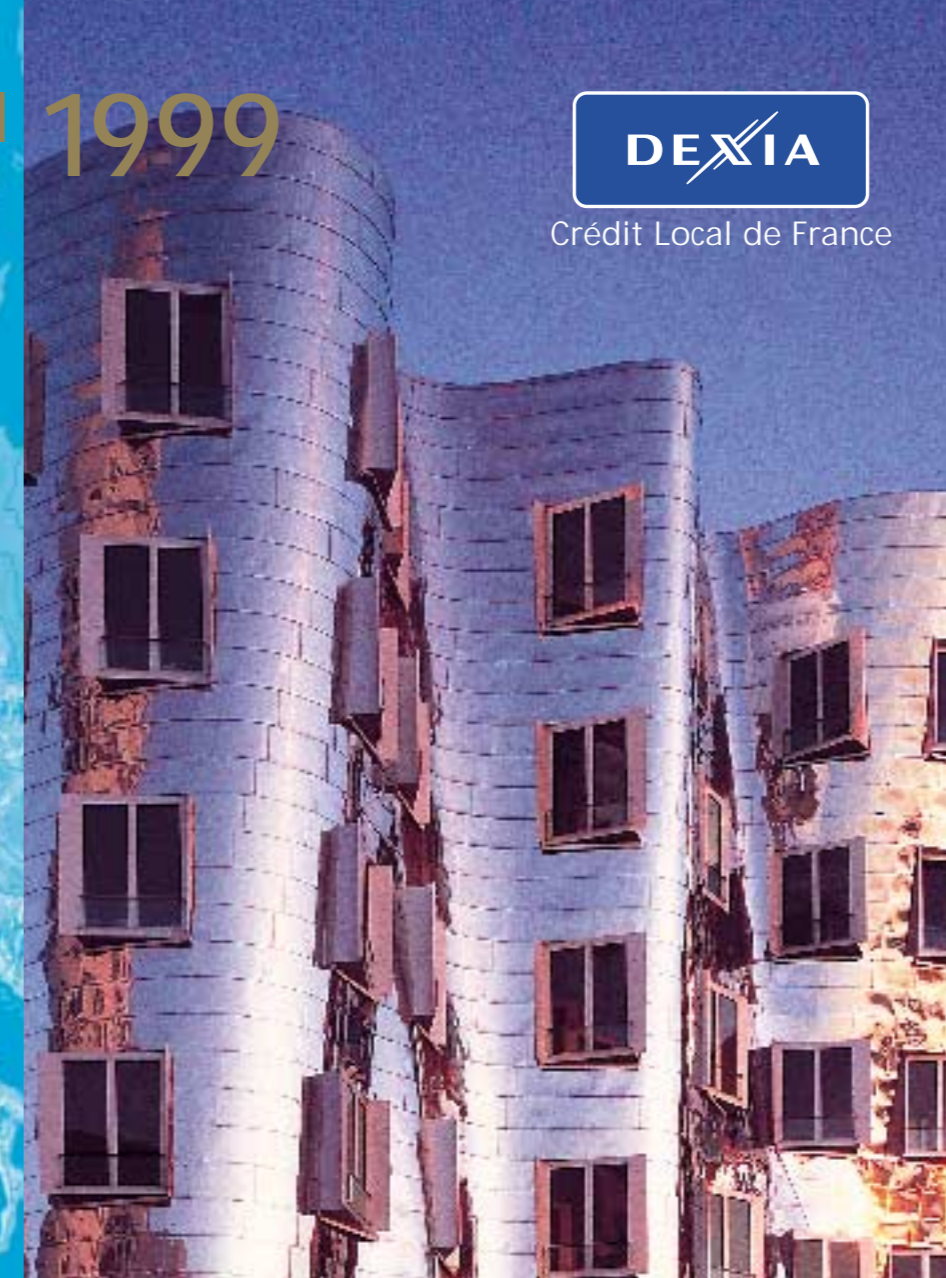
Perspectives 2000 58

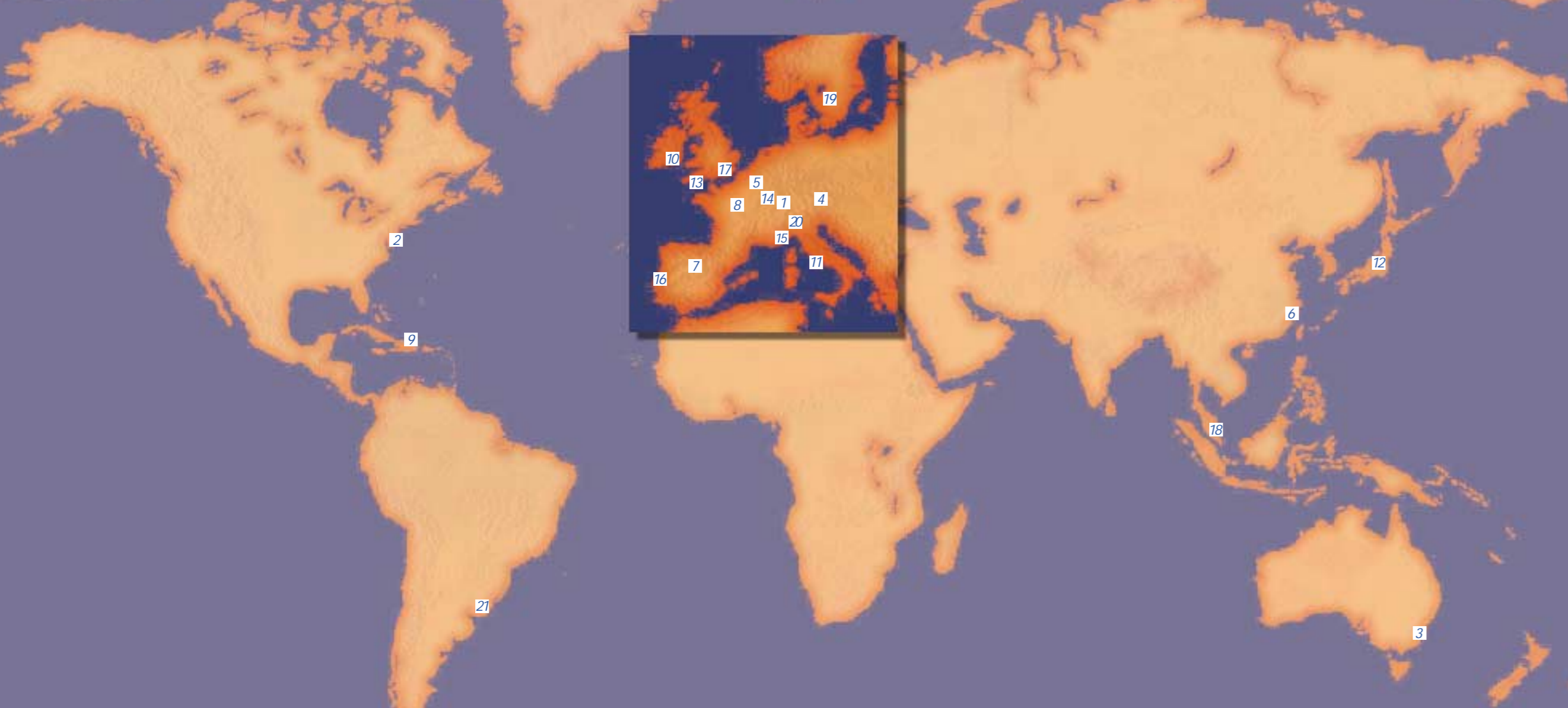
Développement durable 60

La qualité du cadre de vie	61
Sensibiliser et accompagner les décideurs locaux	62
L'ingénierie financière au service de l'environnement	62
Des exigences de qualité	66

DEXIA

Crédit Local de France





Dexia dans le monde

- Allemagne, Berlin, Düsseldorf et Francfort
Dexia Hypothekenbank Berlin
Groupe Rekord
- Amérique du Nord, New York
Dexia CLF New York Agency
Crédit Communal Branch
New York
- Australie, Sydney
AusBIL Partners
- Autriche, Vienne
Kommunalkredit Austria
- Belgique, Bruxelles et provinces
Crédit Communal de Belgique
Dexia Asset Management
Belgium
Mega Life
Dexia Assurances
- Chine, Hong Kong
Bureau de représentation
de la BIL
- Espagne, Madrid, Barcelone
Banco de Crédito Local
Bureau de représentation
de la BIL
Fortior Holding
- France, Paris et régions
Dexia Crédit Local de France
Dexia Asset Management France
Dexia Banque Privée France
Dexia CLF Banque
Dexia Municipal Agency
Dexia Project & Public Finance
International Bank
Dexia Sofaxis
- Iles Caimans
BIL Fund Service (Cayman)
- Irlande, Dublin
BIL, Dublin Branch
BIL Fund Services (Dublin)
CLF Dublin Agency
- Italie, Rome, Milan
Credito
Dexia BIL SIM
BIL Milano Branch
- Japon, Tokyo
Bureau de représentation
de la BIL
- Jersey, Saint Hélier
BILIAM
BIL Jersey
Green Trust Company
- Luxembourg, Luxembourg
et communes
Banque Internationale à
Luxembourg
Dexia Asset Management
Luxembourg
Cregem International Bank
Mega Life Lux
- Monaco, Monaco
Société Monégasque de
Banque Privée
- Portugal, Lisbonne
Délégation commerciale
- Royaume-Uni, Londres
Dexia Municipal Bank
BIL, London Branch
- Singapour, Singapour
BIL Asia et BIL Singapore
Branch
Dexia Asset Management Asia
Bureau de représentation de
Dexia Project & Public Finance
International Bank
- Suède, Stockholm
Dexia Kommunbank AB
- Suisse, Zurich
Dexia Asset Management Suisse
Dexia Banque Privée (Suisse)
- Uruguay, Montevideo
Bureau de représentation
de la BIL

L'émergence d'une banque européenne

Une banque novatrice dans une Europe en mutation. Créé en 1996 dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'euro, Dexia unifie en cette année 2000 sa structure pour former le premier groupe bancaire d'identité pleinement européenne. Précurseur de la nouvelle Europe bancaire, le groupe poursuit l'accroissement de sa rentabilité, dans des conditions de sécurité exemplaires que reflète sa notation AA+ / AA- / Aa1, parmi les plus élevées des banques cotées dans le monde. Présent dans douze pays européens, coté à Bruxelles, Paris et Luxembourg, Dexia est référencé dans deux indices boursiers majeurs (BEL20 et CAC 40).

Une organisation et une vocation européennes

Dirigé par un comité exécutif biculturel, Dexia est administré par un conseil, au sein duquel cinq nationalités sont représentées. Sa stratégie vise à tirer toutes les conséquences bénéfiques de la création de la monnaie unique, en exerçant un leadership à l'échelle européenne dans des métiers où sa notoriété est déjà établie, et dont chacun connaît le fort potentiel de développement. Des métiers porteurs et prometteurs. Avec une part de marché de plus de 15 % en Europe, Dexia est le leader du **financement de**

L'équipement collectif et des services financiers au secteur public.

Il est présent et reconnu, par le biais de filiales ou de participations, dans la quasi-totalité des pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux États-Unis.

À travers son réseau d'un millier d'agences en Belgique et au Luxembourg, Dexia dispose d'une forte position concurrentielle à l'échelle d'une des principales régions économiques européennes, dans les métiers **de banque commerciale de proximité**. Son réseau offre à une clientèle de particuliers et de petites et moyennes entreprises, des services bancaires de proximité, grâce à un dispositif commercial unique en Europe – composé d'agents indépendants – qui lui confère un avantage compétitif majeur. Grâce au rôle prééminent qu'il joue sur la place financière luxembourgeoise, Dexia figure parmi les grands acteurs en Europe dans les activités de **banque privée, de gestion d'actifs et d'administration de fonds d'investissement**. Il est en particulier le leader européen de la gestion administrative de fonds d'investissement, dont le nombre et le volume d'actifs gérés connaissent une croissance exceptionnelle.



Directions régionales

TERRITOIRE GRAND OUEST

► Direction territoriale

6, place des Colombes
35065 Rennes cedex
Tél. : 02 99 67 82 50

■ Direction régionale

Basse-Normandie
15, rue Saint-Manvieu
BP 70 - 14007 Caen cedex
Tél. : 02 31 15 56 00

■ Direction régionale

Rennes
6, place des Colombes
35065 Rennes cedex
Tél. : 02 99 67 82 82

■ Direction régionale

Quimper
Centre d'affaires Le Brittany
10, rue François Muret de Pagnac
29337 Quimper cedex
Tél. : 02 98 10 03 40

■ Direction régionale

Nantes
Atlantica II
26, boulevard Vincent Gache
BP 20331 - 44203 Nantes cedex 2
Tél. : 02 40 48 98 80

■ Direction régionale

Angers
25-29, rue Lenepveu
BP 2306 - 49023 Angers cedex 02
Tél. : 02 41 20 58 58

■ Direction régionale

Centre
31, avenue de Paris
45056 Orléans cedex 01
Tél. : 02 38 65 42 42

■ Direction régionale

Champagne-Ardenne
27, rue Pasteur
51035 Châlons-en-Champagne
cedex
Tél. : 03 26 69 35 99

■ Direction régionale

Lorraine
4, rue des Carmes
BP 656 - 54063 Nancy cedex
Tél. : 03 83 17 45 90

TERRITOIRE SUD-OUEST

► Direction territoriale

54, boulevard de l'Embouchure
BP 2027 - 13201 Marseille cedex 01
Tél. : 05 62 72 39 59

■ Direction régionale

Midi-Pyrénées
54, boulevard de l'Embouchure
31201 Toulouse cedex
Tél. : 05 62 72 33 72

■ Direction régionale

Aquitaine
12, boulevard Antoine Gautier
BP 576 - 33006 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 99 92 92

■ Direction régionale

Béarn, Pays basque, Bigorre
77, avenue des Lilas - Bâtiment C
64000 Pau
Tél. : 05 59 30 89 50

■ Direction régionale

Limousin
3, avenue du Midi
87036 Limoges cedex
Tél. : 05 55 33 99 88

TERRITOIRE NORD ET EST

► Direction territoriale

19, avenue Le Corbusier
59046 Lille cedex
Tél. : 03 20 63 15 65

■ Direction régionale

Haute-Normandie
12, avenue Aristide Briand
76108 Rouen cedex
Tél. : 02 32 08 14 19

■ Direction régionale

Pas-de-Calais
19, avenue Le Corbusier
59040 Lille cedex
Tél. : 03 20 63 15 58

■ Direction régionale

Picardie
22D, rue du Général Leclerc
80000 Amiens
Tél. : 03 22 71 36 66

■ Direction régionale

Alsace
5, place du Corbeau
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 52 45 24

■ Direction régionale

Bourgogne
16 bis, boulevard de Brasses
BP 51232 - 21012 Dijon cedex
Tél. : 03 80 44 10 00

■ Direction régionale

Franche-Comté
2, place Payot
25044 Besançon cedex
Tél. : 03 81 47 82 81

TERRITOIRE MÉDITERRANÉE

► Direction territoriale

Thyrapolis
34, rue Sainte-Barbe
BP 2027 - 13201 Marseille cedex 01
Tél. : 04 91 14 09 08

■ Direction régionale

Provence-Alpes
Thyrapolis
34, rue Sainte Barbe
BP 2027 - 13201 Marseille cedex 01
Tél. : 04 91 14 09 08

■ Agence d'Avignon

4, rue de la République
84000 Avignon
Tél. : 04 90 27 59 00

■ Direction régionale

Languedoc-Roussillon
17-19, avenue Georges Pompidou
69486 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 13 28 50

■ Agence Rhône-Ain

17-19, avenue Georges Pompidou
69486 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 13 28 50

■ Agence des Deux-Savoies

17 bis, rue de la Paix
74000 Annecy
Tél. : 04 50 51 84 05

■ Direction régionale

Rhône - Alpes sud
17-19, avenue Georges Pompidou
69486 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 13 28 28

■ Agence Drôme-Ardèche

19, avenue Victor Hugo
26000 Valence
Tél. : 04 75 81 22 22

■ Agence de l'Isère

15, rue de Belgrade
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 86 61 90

■ Agence de la Loire

35, rue Ponchardier
42031 Saint-Etienne cedex 02
Tél. : 04 77 49 30 00

■ Direction régionale

Bourgogne
16 bis, boulevard de Brasses
BP 51232 - 21012 Dijon cedex
Tél. : 03 80 44 10 00

■ Direction régionale

Franche-Comté
2, place Payot
25044 Besançon cedex
Tél. : 03 81 47 82 81

TERRITOIRE ÎLE-DE-FRANCE

► Direction territoriale

1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 10

■ Direction régionale

Paris et Ile-de-France ouest
1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 29

■ Direction régionale

Île-de-France est
1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 51

■ Direction régionale

Île-de-France sud
1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 55

■ Direction régionale

Languedoc-Roussillon
329, rue Léon Blum
34965 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 15 80 00

■ Direction régionale

Côte d'Azur
Porte de l'Arénas D
455, promenade des Anglais
06299 Nice cedex 3
Tél. : 04 92 29 41 61

■ Direction régionale

Corse
Jardin du Centre C2
Chemin du Loretto
BP 923 - 20700 Ajaccio cedex 9
Tél. : 04 95 23 77 78

TERRITOIRE ÎLE-DE-FRANCE

► Direction territoriale

1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 10

■ Direction régionale

Paris et Ile-de-France ouest
1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 29

■ Direction régionale

Île-de-France est
1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 51

■ Direction régionale

Île-de-France sud
1, rue Foucault
BP 334 16 - 75767 Paris cedex 16
Tél. : 01 40 69 29 55

OUTRE-MER

► Direction interrégionale

7-11, quai André Citroën - BP 1002
75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 79 33

■ Direction déléguée

Antilles
Boulevard du Général de Gaulle
BP 583 - 97244 Fort-de-France cedex
Tél. : 0596 60 71 10

■ Direction déléguée

Réunion
1, rue du Lycée
Champ Fleuri - BP 727
97474 Saint-Denis cedex
Tél. : 0262 41 05 39

■ Direction déléguée

Guyane-TOM
7-11, quai André Citroën - BP 1002
75901 Paris cedex 15
Tél. : 01 43 92 75 80

Filiales internationales

■ DEXIA CLF

NEW YORK AGENCY
445, Park Avenue
New York NY 10022
Tél. : 1 212 515 7000

■ BANCO DE CRÉDITO LOCAL

Plaza de Santa Barbara, 1
E-28004 Madrid
Tél. : 34 91 537 65 00

■ DEXIA HYPOTHEKENBANK BERLIN

Charlottenstrasse, 82
D-10969 Berlin
Tél. : 49 30 25 598 0
www.dexia.de

■ DEXIA MUNICIPAL BANK

55, Tufton Street
Westminster
UK- Londres SW1P 3QF
Tél. : 44 171 799 33 22
www.uk-dexia.com

■ CREDIOP

Via Venti Settembre, 30
I- 00187 Rome
Tél. : 39 06 47 71 29 00
www.crediop.it

■ DEXIA KOMMUNBANK

Norrlandsгатan, 12
Box 7180
S-103 88 Stockholm
Tél. : 46 8 407 57 00

■ Bureau de représentation au PORTUGAL

Estrela Office
Rua Domingos Sequeira 27 - 5G
P-1350 - Lisbonne
Tél. : 351 21 395 15 16

■ KOMMUNKREDIT AUSTRIA

Türkenstrasse 9
A-1092 Wien
Tél. : 43 1 316 31 0

■ Bureau de représentation à SINGAPOUR

9 Raffles Place
Singapore 048619
Tél. : 65 236 21 25

Conception et rédaction :

Direction
de la communication et
du mécénat de Dexia CLF

Création graphique
et réalisation : Printel
Tél. : 01.42.61.50.86

CRÉDIT PHOTOS :
Couverture : Archipresse, V. Besnault -
P. 2-5 : P. Couette - P. 11 : G. Engel -
P. 12 : Tony Stone - P. 13 : DR - P. 14 :
X. Pierre - P. 15 : Banchon/APPI,
B. Bardinet - P. 16 : Y. Becam - P. 17 :
Parlement européen - P. 18 : X. Pierre,
Bouygues - P. 19 : L. Fau, DR - P. 20 :
X. Pierre - P. 21 : X. Pierre - P. 22 :
F. Ghitta - P. 23 : DR, X. Pierre - P. 24 :
P. Rousseau - P. 25 : DR - P. 26 : Diaf -
P. 27 : DR - P. 28 : DR, X. Pierre, OT de
la ville de Saint-Etienne - P. 29 : DR,
P. Rousseau, DR - P. 30 : Desleqan/BDDO,
X. Pierre - P. 31 : Maire de Saint-Maur-
des-Fossés, J.P. Brousse - P. 32 :
D. Massarier/ville de Clermont-
Ferrand - P. 33 : DR, G. Le Cossec,
P. Agneau/CGR - P. 34 : Commune de
Saint-Pierre d'Oleron, G. Detaille, DR -
P. 35 : DR, Semural - P. 36 : Hospices
civils de Lyon, DR - P. 37 : Opac de la
Seine-Maritime, DR - P. 38 :
L. Cerino/PA L. G. Engel, Luunay
SERPINO/CP - P. 39 : DR - P. 40 :
JJ d'Angelo/SNCF-CAV E. Teissedre -
P. 41 : X. Pierre - P. 42 : M. Lafon -
P. 43 : DR - P. 44 : Image Bank - P. 45 :
Parlement européen - P. 46 : DR -
P. 47 : Office Belge du tourisme, DR -
P. 48 : OT Italien - P. 49 : DR - P. 50 :
J.-M. Petrina, ILG Grand/OT Espagnol -
P. 51 : OT de Hongrie, DR - P. 52 : DR -
P. 53 : C. Pratt, OT de Corée, DR -
P. 54 : DR - P. 55 : Deutsche Börse AG,
Mornais de Paris - P. 56 : Bourse de
Tokyo - P. 57 : B. Bardinet,
Ambassade USA - P. 59 : B. Bardinet -
P. 60 : The Stock Market - P. 61 :
P. Guillaud/APPI, X. Pierre - P. 62 : OT
de Saint-Jean-de-Luz, A. Clément -
P. 63 : P. Mousset, DR - P. 64 : DR,
Photomontages du Nord, CTS - P. 65 :
B. Bardinet, Smacopi, B. Bardinet -
P. 66 : DR - P. 67 : Pix



Crédit Local de France

Dexia Crédit Local de France est la filiale de Dexia spécialisée dans le financement des équipements collectifs et les services financiers aux collectivités locales, en France et dans le monde.

Banque européenne née en 1996, Dexia est le fruit de l'union entre le Crédit Local de France et le Crédit Communal de Belgique. Avec plus de 15 % du financement des collectivités locales dans l'Union européenne, Dexia est le **leader en Europe** sur ce métier.

Le partenaire financier

En France, Dexia CLF est le premier partenaire financier des collectivités locales avec **42,5 %** de part de marché, et finance les projets des autres acteurs locaux comme les organismes d'HLM, les hôpitaux, les sociétés d'économie mixte, les chambres de commerce et d'industrie et les associations. Son réseau de spécialistes, installé dans chaque région, met en œuvre son **expertise** pour accompagner les élus et les décideurs locaux dans leur gestion quotidienne. Dexia CLF, au travers de ses filiales, vise à leur proposer **tous les métiers financiers** au service du développement local. Au sein du conseil de surveillance de Dexia CLF siègent des élus locaux et des représentants du secteur économique local.

Un ancrage européen

Les équipes de Dexia CLF sont présentes dans la quasi-totalité des pays de l'**Union européenne** ainsi qu'aux États-Unis et en Asie Pacifique. Fortes d'un savoir-faire unique dans le financement du secteur local et les financements structurés des équipements collectifs, elles développent également leur champ d'intervention en Europe orientale, en Amérique du Sud et dans les pays du bassin méditerranéen.



Je reste plus que jamais attentif à l'importance de notre partenariat avec les acteurs locaux. À la tête des collectivités qu'ils administrent, ceux-ci constituent en effet des pivots essentiels de notre vie quotidienne.

L'année 1999 aura marqué un tournant majeur de la vie du groupe Dexia. Européen de cœur depuis sa création, Dexia – en fusionnant cette année ses deux holdings de tête Dexia France et Dexia Belgium – a voulu marquer l'unité d'un projet et la réalité d'une présence, désormais solidement ancrée à travers toute l'Europe et déjà active dans d'autres parties du monde. À l'heure où la mondialisation amène à rebattre les cartes de la donne économique, notre groupe a ainsi acquis le statut d'une société européenne plus lisible, forte d'une capitalisation boursière de 12 milliards d'euros et apte ainsi à accroître sa capacité d'intervention dans ses trois métiers principaux : le financement des équipements collectifs et les services financiers au secteur public, la banque commerciale et la gestion d'actifs.

La filiale française de Dexia, Dexia Crédit Local de France, a contribué en 1999 pour un montant supérieur à 23 milliards d'euros au financement d'infrastructures ou d'équipements de proximité en Europe, aux Etats-Unis et dans les pays émergents, ce qui consolide notre position de leader mondial du "public finance".

Pour mener à bien son action, Dexia Crédit Local de France a connu une évolution de son mode de direction et d'administration, qui est désormais assuré par un conseil de surveillance – où siègent quatre responsables élus de collectivités locales – et un directoire.



Pierre Richard

Président du conseil de surveillance de Dexia Crédit Local de France

En ma qualité d'administrateur délégué du holding Dexia chargé du pilotage d'ensemble du groupe, je reste plus que jamais attentif à l'importance de notre partenariat avec les acteurs locaux. À la tête des collectivités qu'ils administrent, ceux-ci constituent en effet des pivots essentiels de notre vie quotidienne et jouent le rôle indispensable de facilitateurs des transformations économiques et sociales de notre société, à l'heure d'internet et de la mondialisation. Je suis certain que, plus que jamais, Dexia Crédit Local de France saura rester leur financier de référence, capable d'anticiper l'évolution de leurs besoins et soucieux de leur apporter les prestations et les services financiers les mieux adaptés à leurs attentes.



Jacques Guerber
Président du directoire
de Dexia Crédit Local de France

Dexia Crédit Local de France a connu, en 1999, une croissance soutenue de son activité commerciale qui confirme sa position de leader européen sur le marché du financement du secteur public local, dans un environnement de forte concurrence.

Les résultats très satisfaisants qui en découlent s'inscrivent en bonne place dans la tendance générale des résultats globaux de Dexia. Au sein du groupe, Dexia Crédit Local de France, principal prêteur aux collectivités locales françaises, est désormais en charge du développement à l'international du financement des équipements collectifs et des services financiers au secteur public. Ce rôle éminent nous conduit à renforcer encore notre capacité de réponse à l'attente des responsables élus ou administratifs des collectivités locales, en termes de produits ou de services financiers, dans un nombre grandissant de pays. En France, dans un contexte de croissance de l'investissement des collectivités locales, notre société a connu une activité très dynamique puisque la production de crédits à long terme s'est accrue de 10 % pour s'inscrire, avec 7,1 milliards d'euros, à un niveau jamais atteint précédemment. Et malgré une réduction globale du niveau de l'endettement des collectivités locales, notre encours a progressé de 2,3 % en 1999.

À l'international, l'année 1999 a été marquée par un développement rapide des activités de financement, tant pour le secteur public que pour les financements structurés. Dans ce domaine, Dexia Crédit Local de France intervient principalement dans les secteurs des infrastructures, de l'environnement et de l'eau, de l'énergie et des télécommunications.

Leader sur son marché, Dexia Crédit Local de France inscrit donc bien son développement dans la continuité du projet fondateur de Dexia : offrir aux collectivités locales un partenariat financier à la mesure de leurs attentes... et de leur dynamisme ! C'est à cette mission que tous les collaborateurs de Dexia Crédit Local de France sont attachés.

Dexia Crédit Local de France inscrit son développement dans la continuité du projet fondateur de Dexia : offrir aux collectivités locales un partenariat financier à la mesure de leurs attentes... et de leur dynamisme !

Conseil de surveillance

Président :

Pierre Richard

Administrateur délégué et président du comité exécutif de Dexia



Pierre Richard

Vice-président :

Rembert von Lowis

Membre du comité exécutif de Dexia

Membres du conseil de surveillance :

**La Fédération nationale des travaux publics, représentée par
Daniel Tardy, Président**

**La Fédération française du bâtiment représentée par
Alain Sionneau, Président**

Jean-Pierre Brunel

**Président du directoire de la Compagnie nationale d'aménagement
de la région du Bas Rhône et du Languedoc**

Jean-François Copé

Maire de Meaux

Claudy Lebreton

Président du conseil général des Côtes-d'Armor

Loïc Le Masne de Chermont

**Vice-président du conseil général de Loire-Atlantique
Président de la Fédération nationale des Sem**

Jvon Robert

Maire de Rouen

Paul Vanzeveren

Membre du comité exécutif de Dexia

Directoire

- *Jacques Guerber,*
Président
- *Roland Hecht*
- *Philippe Valletoux*



Roland Hecht, Jacques Guerber, Philippe Valletoux

Comité exécutif

- *Jacques Guerber*
- *Roland Hecht*
- *Philippe Valletoux*
- *André Delasnerie,*
Directeur général adjoint
- *Jacques Bellut,*
Directeur du département des marchés
- *Jean-François Dupuis,*
**Directeur du département
du développement commercial et du réseau**
- *Jean-Paul Gauzès,*
Directeur juridique et fiscal
- *Bernard-Franck Guidoni-Tarissi,*
Directeur des ressources humaines
- *Michel Lepetit,*
Directeur général de Dexia CLF Banque
- *Pierre Rahmani,*
Directeur des grands clients et président de Dexia CLF Finance

Les filiales et participations en France

FILIALES

■ Dexia CLF Banque

Le service bancaire du secteur public local

Président :

Jacques Guerber

Directeur général :

Michel Lepetit

■ Dexia CLF Finance

L'ingénierie financière

Président :

Pierre Rahmani

Directeur général :

Jean-Luc Petitpont

■ Dexia Flobail

Le financement par crédit-bail des investissements locaux

Président :

Michel Lepetit

Directeur général :

Jean-Denis Nguyen Trong

■ CLF Locabail

Le financement en crédit-bail et en location des biens d'équipements publics

Président :

Michel Lepetit

Directeur général :

Jacques Mallet

■ Dexia CLF Lease services

La location longue durée des flottes automobiles publiques

Président :

Jean-François Dupuis

Directeur général :

Dominique Baumier

■ Dexia Sofaxis

L'assurance et le conseil en gestion du risque employeur des collectivités locales (Sofcap) et des hôpitaux (Sofcah)

Président du conseil de surveillance :

Jacques Guerber

Président du directoire :

Jean-Pierre Guillon

Directeur général :

Jean-Luc Guitard

■ Assuréco

La garantie de loyer des bâtiments industriels

Président :

Patrick Sommier

Secrétaire général :

Jean-Christophe Ailloud

■ Floral

L'émetteur obligataire sur le marché domestique

Président :

Philippe Valletoux

■ Marianne Village

La plate-forme internet de services pour les collectivités locales

Président :

Jean-François Dupuis

■ Dexia Editions Locales de France

La maison d'édition consacrée au patrimoine et à la gestion locale

Directeur-gérant :

Bernard Deljarrie

■ Dexia Municipal Agency

La société de crédit foncier de Dexia Crédit Local de France

Président du conseil de surveillance :

Jacques Guerber

Président du directoire :

Jacques Bellut

■ Succursale de Dublin

La gestion de portefeuilles obligataires

Directeur : Pierre Rouy

PARTICIPATIONS

■ Dexia Asset Management France

La gestion d'OPCVM

Président du conseil de surveillance :

Bernard Herman

Président du directoire :

Eric Bonneville

■ Dexia Banque Privée France

Le private banking

Président :

Hervé Huas

Directeur général :

Philippe Haquenne

Crédit du Nord

Fédération de banques régionales, second réseau du groupe Société Générale

Président : Bruno Flichy

Zebank

La banque virtuelle sur internet pour les particuliers

Président-directeur général :

Olivier de Montety

Mars 2000

Roland Hecht*

Les filiales et succursales à l'étranger

FILIALES

Dexia Project & Public Finance International Bank

Président du directoire : Roland Hecht
Membres du directoire : Gérard Bayol, André Paul

Dexia Hypothekenbank Berlin

ALLEMAGNE

Membres du directoire : Ernst W. Dorschel, Reinhold Hartmann, Arnold Sedlmayr

Crediop

ITALIE

Administrateur délégué : Mauro Ciechinè
Administrateur, directeur général adjoint : Rémy Cyssau

Dexia Kommunbank

SUÈDE

Directeurs généraux : Francis Teynier, Tomas Tullberg

Dexia Municipal Bank

GRANDE-BRETAGNE

Directeur général : Michel Bonnet

Bureau de représentation au Portugal

PORTUGAL

Représentant : Luc Seguin

Bureau de représentation à Singapour

SINGAPOUR

Représentant général : Alexandre Josset

SUCCURSALE

Dexia CLF New York Agency

ÉTATS-UNIS

Directeur général : James Miller

PARTICIPATIONS

Banco de Crédito Local

ESPAGNE

Administrateur délégué : Luis Esecuriaza Ibanez

Directeur général : José Luis Castillo

Kommunalkredit Austria

AUTRICHE

Membres du directoire : Reinhard Platzer, Gerhard Gansl

Direction juridique et fiscale
Jean-Paul Gauzès*

Direction de l'audit interne
François Durolet

Département de l'exploitation

André Delasnerie*
Directeur général adjoint

Direction de la production bancaire
Henri Bonaque

Direction de la comptabilité
Gilles Gallerne

Direction du système d'information
Jérôme Cabouat

Service logistique
Pierre Defflandre

Direction de la planification et du contrôle de gestion
Jean-Marc Brusson

Direction des engagements
Patrick Sommier

Directoire

Jacques Guerber*

Président

Philippe Valletoux*

Siège

Direction des ressources humaines
Bernard-Franck Guidoni-Tarissi*

Directeur général de Dexia CLF Banque
Michel Lepetit*

Département des marchés

Jacques Bellut*

Direction de la trésorerie et de la gestion du risque
Gilles Laurent

Direction des ressources long terme
Jean-Luc Petitpont

Direction du back-office
Patrick Merlier

Service du système d'information des marchés
Nathalie Brechenmacher

Direction des grands clients

Pierre Rahmani*

Président de Dexia CLF Finance

Département du développement commercial et du réseau

Jean-François Dupuis*

Direction du réseau et des collectivités territoriales
Christophe Point

Direction de la gestion de l'encours
Jean Le Naour

Direction de l'urbanisme et du logement
Monique Pélicier

Direction du crédit-bail et des nouvelles clientèles
Jacqueline Cappe

Service du système d'information et des études commerciales
Christine Lensel-Martinat

Direction de la communication et du mécénat
Bernard Deljarrie

Direction des études
Dominique Hoorens

Documentation
Olivia Beyne

* Membre du comité exécutif

Le réseau commercial

Grand Ouest

- Direction territoriale
François Péchon
- Direction régionale Basse-Normandie
Jean-Paul Meunier
- Direction régionale Rennes
Alain Rivoal
- Direction régionale Quimper
Michel Rouault
- Direction régionale Nantes
Jean-François Garcia
- Direction régionale Angers
André Le Clec'h
- Direction régionale Centre
Michel Morvan
- Direction régionale Poitou-Charentes
Jean-Louis Duret

Sud-Ouest

- Direction territoriale
Guy Laÿte
- Direction régionale Midi-Pyrénées
Guy Laÿte
- Direction régionale Aquitaine
Denys Segond
- Direction régionale Béarn, Pays basque, Bigorre
Alain Soula
- Direction régionale Limousin
Xavier-Marie Garcette

Nord et Est

- Direction territoriale
Jean-Marie Audric
- Direction régionale Haute-Normandie
Dominique Barbier
- Direction régionale Nord - Pas-de-Calais
François Decock
- Direction régionale Picardie
Philippe Pelet
- Direction régionale Alsace
Yves Metz
- Direction régionale Champagne-Ardenne
Patrick Anne
- Direction régionale Lorraine
Henry Fournial

Centre Est

- Direction territoriale
Christophe Jacquemain
- Direction régionale Auvergne
Marc Jeannin
- Direction régionale Rhône-Alpes nord
François Gravelle
- Direction régionale Rhône-Alpes sud
Jacques Terrasse
- Direction régionale Bourgogne
Christophe Tirel
- Direction régionale Franche-Comté
Raymond Freyri

Méditerranée

- Direction territoriale
Thaddée Allizon
- Direction régionale Languedoc-Roussillon
Thaddée Allizon
- Direction régionale Provence-Alpes
Gérard Le Pape
- Direction régionale Côte d'Azur
Jacques Coulomb
- Direction régionale Corse
Gisèle Costa

Ile-de-France

- Direction territoriale
Jean-Jacques Fischer
- Direction régionale Paris et Ile-de-France ouest
Pierre Vérot
- Direction régionale Ile-de-France est
Claude Gautier
- Direction régionale Ile-de-France sud
Béatrice Bernaud-Pau

Outre-Mer

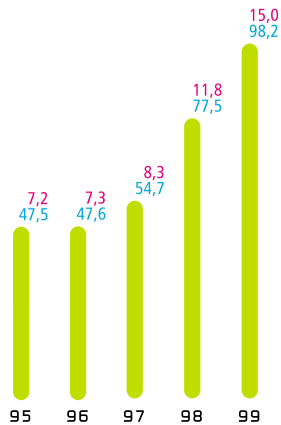
- Direction interrégionale
Philippe Valletoux
- Direction déléguée Antilles
Jacques Morvan
- Direction déléguée Réunion
Sylvie Calin
- Direction déléguée Guyane-TOM
Maryse Déchiron



Chiffres-clés

Financement des équipements collectifs*

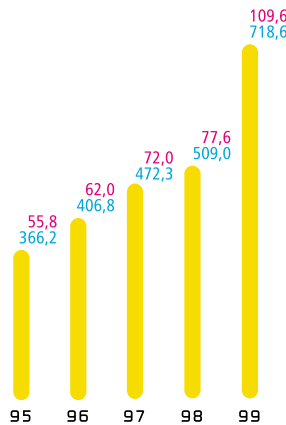
[engagements nouveaux en France et à l'international, hors Dexia Hypothekenbank Berlin]



En milliards d'euros
En milliards de francs

Encours de crédit à moyen et long terme*

[en France et à l'international - Espagne : 40 %, Autriche : 26,7 % en 1999
Italie : 100 % en 1999 et 40 % en 1997 et 1998]

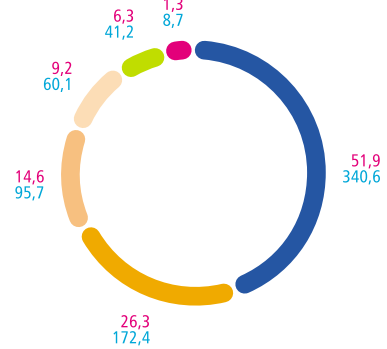


En milliards d'euros
En milliards de francs

Encours de crédit à moyen et long terme par pays*

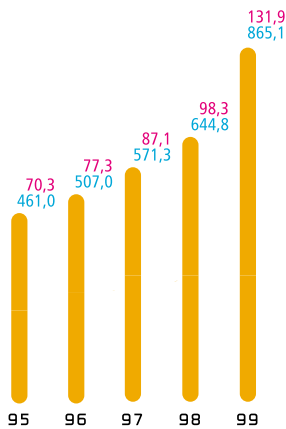
[en France et à l'international - Espagne : 40 %, Autriche : 26,7 % en 1999]

En milliards d'euros
En milliards de francs



- France
- Allemagne
- Italie
- Autres pays européens
- Amériques
- Asie et divers

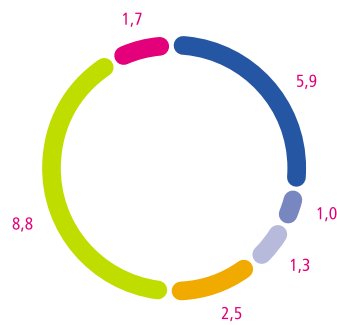
Total de bilan



En milliards d'euros
En milliards de francs

La collecte des ressources

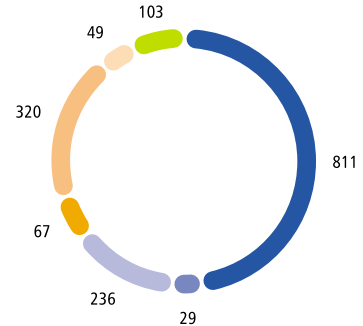
En milliards d'euros



- Dexia CLF :
- Emissions institutionnels
 - Emissions retail dirigées par la BIL
 - Prêts organismes européens
 - Dexia MA : Obligations foncières
 - Dexia Hypothekenbank : Pfandbriefe
 - Crediop

Les collaborateurs du groupe Dexia Crédit Local de France

1 615 salariés dont :

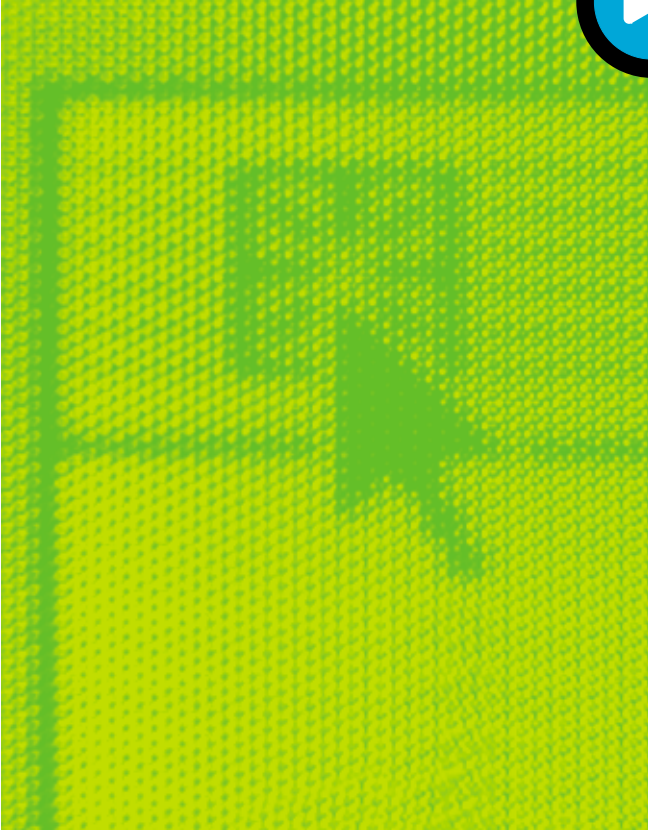


- Dexia CLF
- Dexia CLF Banque
- Sofaxis
- Dexia Project & Public Finance
- Filiales européennes
- Filiales hors Europe
- CLF SI

(*) : données commerciales.



Rapport d'activité





Dexia Crédit Local de France est le pôle spécialisé dans le financement des équipements collectifs et dans les services financiers

Stratégie et

au secteur public local de la banque européenne Dexia. Fer de lance de ce premier métier au sein du groupe, Dexia CLF a réaffirmé en 1999 sa vocation et son ambition en affichant des orientations prioritaires : étayer sa présence en Europe et aux États-Unis et élargir son offre de services, tout en maintenant sa position de premier partenaire financier du secteur local français. Illustrant ces choix stratégiques et cette volonté d'aller de l'avant, Dexia Crédit Local de France et l'ensemble de ses filiales ont adopté la signature et **l'identité visuelle** de Dexia en 1999, à l'instar des autres entités du groupe.



Fin 1996, le Crédit Local de France et le Crédit Communal de Belgique se sont alliés pour créer la première banque européenne spécialisée dans les services financiers au secteur public local, Dexia. Fin 1999, Dexia Crédit Local de France adopte l'identité visuelle du groupe, qui a unifié ses structures et conforté son positionnement de leader européen auprès du secteur local.



Grâce à sa participation de 60 % dans le capital du Crediop, Dexia CLF est leader du financement des collectivités locales en Italie. Siège du Crediop à Rome.

développement

La stratégie France et international

Étendre son réseau d'implantations en Europe et dans le monde et proposer de nouveaux services à ses clients : en 1999, ces objectifs de Dexia CLF se sont accompagnés d'un positionnement stratégique en faveur du développement durable et des nouvelles technologies de l'information.

► Une présence européenne renforcée

Grâce à son expérience acquise en France depuis presque quinze ans, Dexia détient aujourd'hui plus de **15 % du marché européen** du financement des collectivités territoriales. Le secteur des financements structurés y prend une part active et continue d'élargir son champ d'intervention. Par l'intermédiaire de sa filiale Dexia Project & Public Finance, Dexia CLF a renforcé sa présence en Europe en 1999. Les équipes, installées en Grande-Bretagne, en Italie, en Suède, en Allemagne, en Espagne, en Autriche ou au Portugal, interviennent pour financer les investissements des collectivités locales, mais aussi pour organiser les montages financiers nécessaires aux grands

Aujourd'hui, Dexia CLF est présent dans pratiquement tous les pays de l'Union européenne.

projets d'infrastructures dans des secteurs clés de l'économie, comme les transports publics, l'environnement, les télécommunications ou l'énergie.

En Italie, la banque est devenue en 1999 l'actionnaire majoritaire du Crediop, le banquier des collectivités locales italiennes, en portant sa participation de 40 % à 60 %. Cette prise de contrôle a permis au Crediop de dynamiser son développement. Pour renforcer cette présence commerciale, Dexia CLF a conclu au début de l'année 2000 un accord de partenariat avec les quatre principales banques populaires italiennes, chacune se portant acquéreur de 10 % du capital du Crediop. Grâce à ce nouvel accord, le Crediop disposera, à travers les 2000 agences de ses partenaires, d'un réseau commercial couvrant l'ensemble du territoire italien.

En prenant 40 % du capital de Banco de Crédito Local, premier banquier des collectivités locales espagnoles, Dexia CLF joignait en 1998 son expertise à la puissance du groupe Argentaria, par l'intermédiaire de sa filiale internationale.



Le Crédit du Nord et Dexia CLF ont renforcé leur partenariat en décembre 1999.

Fusionné avec Dexia Banco Local et dirigé conjointement par Dexia et Argentaria, le nouveau Banco de Crédito Local a connu en 1999 son premier exercice complet. Il a su utiliser les synergies existantes pour compléter son éventail de services, confirmant ainsi sa position de premier spécialiste du secteur local espagnol.

L'objectif de Dexia CLF est d'asseoir sa présence aux **États-Unis** et en Europe de l'Ouest, et de la développer dans les pays d'Europe centrale et orientale. C'est dans cet esprit qu'il a engagé des négociations en 1999 avec la Prva Komunálna Banka, numéro un du financement des collectivités locales slovaques.

Au Proche-Orient, Dexia CLF est également candidat à la privatisation de la banque spécialisée israélienne Otzar Hashilton Hamekomi (OSM).

► Un service bancaire complet, des métiers complémentaires

Dexia CLF et le Crédit du Nord, deuxième réseau du groupe Société Générale, ont renforcé leur partenariat en décembre 1999. Il repose sur la complémentarité des deux groupes bancaires, exploitant le savoir-faire de Dexia CLF en matière de financement du secteur public local et celui du Crédit du Nord dans le traitement des flux bancaires et des moyens de paiement. L'accord vise à fournir un service bancaire complet aux

organismes du secteur public local ainsi qu'à leurs personnels, via le réseau d'agences du Crédit du Nord. Cette coopération renforcée entre les deux établissements s'est concrétisée par une prise de participation de Dexia de 20 % dans le capital du Crédit du Nord. Elle s'inscrit dans la droite ligne de la collaboration engagée depuis 1995 avec Dexia CLF Banque, détenue à 20 % par le Crédit du Nord, qui assure pour son compte de nombreuses prestations de services.

Au-delà des financements classiques, les collectivités locales attendent de leur principal partenaire financier une réponse à leurs préoccupations quotidiennes. C'est pourquoi Dexia CLF a développé en 1999 une offre de métiers complémentaires. En prenant la majorité dans le groupe Sofaxis, Dexia CLF s'est associé au spécialiste incontournable du courtage et du conseil en assurance statutaire du secteur public local. Dexia Sofcap et Dexia Sofcah assurent les risques statutaires du personnel des collectivités locales et des hôpitaux et offrent des prestations en gestion des ressources humaines. D'autre part, Dexia CLF Lease Services propose au secteur local depuis septembre 1999 une offre complète de location longue durée et de gestion de flotte automobile, en s'appuyant sur la plate-forme technique d'Arval, premier

Grâce à l'acquisition, au début de l'année 2000 de l'assureur spécialisé américain Financial Security Assurance (FSA), le groupe Dexia, déjà leader en Europe, devient le numéro un du marché des financements au secteur local aux États-Unis.



Dexia Sofcah assure les risques statutaires du personnel hospitalier.



Dexia CLF a un rôle à jouer pour promouvoir le développement durable et inciter les élus locaux à conduire des politiques respectueuses de l'environnement.

loueur français multimarque. Enfin, en collaboration avec UFB Locabail, Dexia CLF a créé en juin 1999 CLF Locabail, la première société spécialisée dans le crédit-bail et la location financière au secteur local.

► Un nouvel instrument de refinancement

Comme l'y autorisait la loi du 25 juin 1999, Dexia CLF a créé sa propre société de crédit foncier, **Dexia Municipal Agency**, se dotant ainsi d'un nouvel instrument de refinancement. Les sociétés de crédit foncier émettent des « obligations foncières » comparables aux *Pfandbriefe* allemands, mode essentiel de refinancement des crédits hypothécaires et des prêts aux collectivités locales outre-Rhin. Dexia CLF connaît d'ailleurs bien ce marché, par le biais de sa filiale Dexia Hypothekenbank Berlin. En octobre 1999, Dexia Municipal Agency a lancé ses deux premières obligations foncières.

Filiale à 100 % de Dexia CLF. Dexia Municipal Agency, société de crédit foncier, a été créée en octobre 1999.

Dexia CLF a été partenaire national de la journée « En ville sans ma voiture » et présent aux côtés de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) au salon Pollutec.



► Un positionnement stratégique

Dexia CLF inscrit son action dans un double positionnement stratégique pour les années futures : son engagement en faveur du développement durable et son dynamisme dans le secteur des nouvelles technologies de la communication et de la « net économie ».

Le développement durable

Signataire en 1998 de la Déclaration des Nations unies des Institutions financières sur l'environnement, Dexia CLF s'est également doté d'une « Charte de l'environnement ». En 1999, dans le cadre du protocole signé avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, des actions ont été menées pour encourager les investissements des collectivités locales contribuant à la préservation de l'environnement. Des **partenariats** ont été développés. Un guide du développement durable a été édité.

Dexia CLF conseille les collectivités locales sur les réglementations et les normes, réalise des études d'impact, fournit une aide au diagnostic. Toute une gamme de financements et de montages adaptés leur est proposée. En outre, Dexia CLF travaille en collaboration avec les agences de l'eau et l'Ademe afin de mettre en place des montages et des financements spécifiques.



Dexia CLF était partenaire de Multimédiaville, qui avait pour thème « Le net, nouvelle économie locale ».

Internet : l'enjeu du 21^e siècle

La révolution de l'Internet constitue un défi considérable pour les entreprises, et tout particulièrement celles du secteur bancaire. Dexia CLF s'y prépare activement : diverses initiatives engagées au cours de l'année 1999 illustrent son entrée dans le monde de la « net économie ».

Pour aider ses clients à s'approprier l'outil Internet, Dexia CLF a développé en 1999 des offres spécifiques : CD Rom « Internet et vie locale »,



Dexia CLF a diffusé auprès des collectivités locales le CD Rom Internet et vie locale, réalisé en partenariat avec l'AMF et France Télécom.

connexions gratuites, aide à la création d'Intranet. Dexia CLF a également été l'un des partenaires des journées Multimédiaville, organisées à Lyon. Créé en 1999, Marianne Village est le portail de services sur Internet dédié aux collectivités locales. Le web des acteurs locaux met en ligne des contenus éditoriaux et des services innovants qui ont été enrichis dans le courant de l'année avec de nouvelles rubriques. Marianne Village a lancé en 1999 le second axe de son activité : la vente de sites web « clés en main » à fonctionnalités Intranet/Extranet, dotés de contenus aux couleurs de la collectivité.

Le site de Dexia CLF propose des informations et des études thématiques ou financières. Un nombre croissant de collectivités locales utilise ces services financiers et accède à l'ensemble des sites du monde local.



Marianne Village

Filiale créée en mars 1999 par Dexia CLF en partenariat avec le groupe Moniteur et Business Village.

Le site portail des acteurs locaux sur Internet.
www.marianne-village.com

Au début de l'année 1999 Dexia CLF lançait sur son site Internet un bouquet de services destiné au secteur public local. Aujourd'hui,

« CLF en ligne »

met à la disposition des décideurs locaux une gamme de services bancaires et financiers interactifs : gestion de ligne de trésorerie, outils de gestion de la dette, suivi des marchés financiers, base de taux interactive... Ainsi Alto, le premier service bancaire de gestion réactive de dette sur Internet, permet de surveiller en temps réel les différents index composant la dette, et facilite les arbitrages.

Un partenariat a été engagé avec le Centre français du commerce extérieur et l'Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement (ISTED), pour créer une banque de données sur les collectivités locales dans le monde.

Enfin Dexia CLF s'est associé au premier projet français de banque sur Internet : au début de l'année 2000, il a pris 20 % des parts de Zebank, portail financier grand public conçu au sein de la holding Internet du groupe Bernard Arnault, Europ@web.



La reprise économique en Europe a conforté les ressources publiques, notamment celles des collectivités locales.

Chaque année, Dexia CLF édite deux notes de conjoncture nationales, déclinées en région.

La conjoncture des finances locales en France et en Europe

Dans l'Union européenne l'année 1999 s'est caractérisée par le recul des déficits publics. Dans ce contexte, les collectivités locales européennes ont vu se renforcer leurs pouvoirs, leurs dépenses et leurs moyens. En France, profitant d'un contexte économique porteur, les collectivités locales ont encore conforté leur **situation financière** et poursuivi leur effort d'investissement.

► Les collectivités locales bénéficient de la reprise économique en Europe

La croissance de la zone euro a rebondi au second semestre 1999, stimulée par le redémarrage des exportations et de l'activité industrielle. La reprise économique en Europe s'est traduite par un recul du chômage, une progression des revenus des ménages, de la consommation et des résultats des entreprises. Cet ensemble de facteurs a contribué à conforter les ressources publiques, notamment celles des collectivités locales. Malgré la remontée des taux d'intérêt dans la deuxième partie de l'année, les conditions monétaires sont restées excellentes, allégeant la charge des dettes publiques.

Ce contexte favorable a facilité le recul des **déficits publics** des pays européens. Les collectivités locales ont contribué à cette réduction des déficits publics. En Allemagne par exemple le solde budgétaire des municipalités s'améliore

régulièrement depuis 1995. La Belgique, l'Espagne ou l'Italie ont adopté des pactes de discipline budgétaire pour associer les collectivités locales à l'effort de réduction des déficits.

Extension des pouvoirs locaux

L'extension des pouvoirs des régions en Espagne et en Italie est une illustration d'un mouvement général de développement des prérogatives des collectivités locales en Europe. En Italie, de nouvelles compétences ont été affectées aux régions en matière d'aménagement du territoire, de transport public, d'environnement et d'infrastructure. En Espagne, les transferts de responsabilités de l'État aux communautés autonomes se sont poursuivis.

Des dépenses en hausse

Les dépenses globales des collectivités locales se sont accrues dans la majorité des pays, sous l'effet d'une hausse des dépenses de personnel comme en France et en Allemagne, ou de la poursuite des dépenses d'investissement, comme en Belgique. Dans plusieurs pays de l'Union européenne, les dépenses d'investissement ont connu une accélération, due notamment aux besoins en matière d'environnement. Le contexte électoral a également contribué dans certains pays à la reprise des investissements locaux. À l'exception de quelques pays comme la Grèce, le Portugal ou le Royaume-Uni, les collectivités locales de l'Union européenne sont des investisseurs publics majeurs.

Certains pays de l'Union européenne ont dégagé des excédents en 1999 : Luxembourg, Finlande, Suède, Royaume-Uni, Danemark, Irlande.



Daniel Tardy, président de la FNTIP (à droite) et Jacques Guerber. Avec l'opération « Perspectives 2000 », le partenariat engagé en 1999 a été renouvelé.

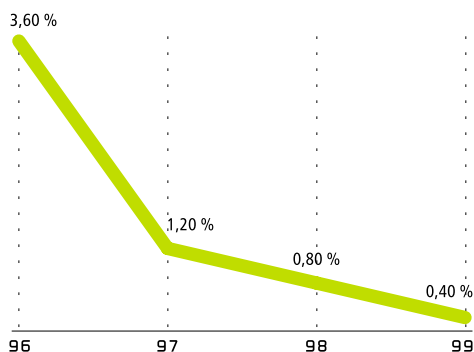
► Bonne santé des finances locales en France

À l'image des autres pays européens, la santé financière des collectivités locales françaises est demeurée excellente : l'excédent de financement dégagé depuis 1996 leur a permis de se désendetter et d'augmenter leur trésorerie. Deux grandes tendances ont marqué les finances locales en 1999, la modération fiscale et la croissance de l'investissement.

Une pression fiscale stabilisée

Du fait de la situation économique favorable, la bonne tenue des bases fiscales a permis de limiter la progression des taux des quatre taxes locales, inférieure à 0,5 % en 1999. Les deux tiers des départements et des villes de plus de 100 000 habitants, ainsi que dix-huit régions sur vingt-deux, ont stabilisé ou réduit leurs taux. Les collectivités locales ont en outre bénéficié de tendances économiques favorables. L'augmentation des ventes de véhicules neufs et des transactions immobilières ont assuré une fiscalité indirecte dynamique.

Évolution des taux des 4 taxes locales



Le maintien du bas niveau d'inflation a contenu la hausse de certaines dépenses. Entre 1993 et 1999, les frais financiers ont décliné de 3,4 milliards d'euros (plus de 20 milliards de francs), une baisse résultant notamment du niveau historiquement bas des taux en milieu d'année 1999, et de la politique de gestion active de la dette menée par les collectivités locales.

Une croissance de l'investissement qui se poursuit

Le rythme de progression de l'investissement des collectivités locales s'est un peu infléchi en 1999, avec une croissance de 4 % (elle était de 7 % en 1998). Cette évolution modérée des dépenses d'investissement des collectivités locales, malgré l'accroissement de leurs marges de manœuvre financières, est en partie due à des contraintes externes. L'année 2000 devrait connaître une **reprise de l'investissement** de l'ordre de 7 %, soutenue par l'achèvement des programmes du mandat municipal et par les dépenses liées aux intempéries de fin 1999.



Les secteurs du bâtiment et des travaux publics ont dû faire face à une demande importante en 1999. Certains investissements ont dû être reportés sur l'année suivante.



A l'initiative de l'AMF et de Dexia CLF, le buste de la Marianne de l'an 2000 a été dévoilé lors du 82^e Congrès de l'Association des maires de France.

Des relations étroites avec les acteurs du développement local

Partenaire financier de référence du secteur public local, Dexia CLF tisse des relations de confiance avec les acteurs du développement local. En 1999 il a entretenu et intensifié ces liens privilégiés.

► Les partenariats

Avec les associations d'élus, Dexia CLF multiplie les initiatives pour informer les élus locaux et les aider dans leur gestion quotidienne. Ils réalisent ensemble des études, publient des guides pratiques ou organisent des réunions de formation et d'information.

L'Association des maires de France et Dexia CLF ont développé conjointement en 1999 de nombreuses actions en direction des élus locaux, comme *Maire-info*, le quotidien des maires sur Internet, ou *les Rubans de la communication financière*.

En 1999, Dexia CLF a participé aux 5^{es} assises de l'Association des petites villes de France et a continué d'accompagner la Fédération nationale des maires ruraux. Une étude menée avec la Fédération des maires des villes moyennes a permis d'estimer l'impact financier de la mise aux normes des équipements locaux.



Avec la FFB, Dexia CLF a édité en 1999 le Guide du patrimoine, outil d'aide à l'évaluation des besoins de rénovation, d'entretien et de construction dans le secteur du bâtiment.

Un partenariat a été engagé en 1999 avec l'Association nationale des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints des conseils régionaux et des conseils généraux. Dexia CLF s'est associé au Congrès des secrétaires généraux ainsi qu'à celui de l'Association des départements de France. Il a également développé ses partenariats avec l'Association des districts et communautés de France, le Groupement des autorités responsables de transport, l'Association nationale des élus de la montagne et l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques.

Dexia CLF mène des actions d'expertise avec la Fédération nationale des travaux publics et la **Fédération française du bâtiment** afin de capitaliser les savoir-faire dans le domaine du financement long terme des bâtiments et travaux publics.

Pour sa 6^e édition, lancée en novembre 1999, le concours **« les Rubans du patrimoine »**

organisé par l'Association des maires de France, la Fédération française du bâtiment et Dexia CLF, a accueilli de nouveaux partenaires : la Fondation du patrimoine, la chaîne *Régions* et le *Figaro Magazine*. Un programme d'informations sur le développement durable a également été initié dans le cadre du protocole signé avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

A Bretteville sur Odon (Calvados), la Grange à Dimes, construite au XIV^e siècle, est devenue un site à vocation culturelle et touristique. Sa restauration a été récompensée par un prix national des Rubans du patrimoine.





Pierre Richard et Jean-Pierre Sueur, président de l'Association des maires des grandes villes de France, ont lancé le programme « Prêts Grandes Villes ».

► Les services aux gestionnaires locaux

Dexia CLF et l'ensemble de ses filiales ont multiplié en 1999 les initiatives, en France ainsi que dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, pour mettre à la disposition des décideurs locaux leur expertise en matière de finances et de gestion locales.

Une expertise au service des clients

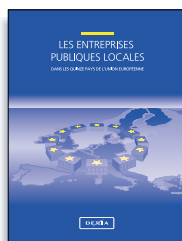
Les experts de Dexia CLF ont organisé dans chaque région des réunions d'information ou de formation sur les solutions de financement les mieux adaptées, la gestion de la dette ou de la trésorerie, ou le montage financier des investissements. Outre des analyses financières rétrospectives, ils ont réalisé des études prospectives – étude d'un projet spécifique, analyse de la dette, étude fiscale comparative – et conseillé sur la gestion et l'optimisation de l'encours.

Dexia CLF développe une offre de formation externe, qui s'est amplifiée en 1999 avec la création du programme « Les collectivités locales et l'emprunt ». Animé par les équipes de Dexia CLF, ce module fait désormais partie du cursus de formation de l'École nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT). Un partenariat identique avec l'Institut national des études territoriales (INET) de Strasbourg, qui forme les administrateurs territoriaux, a été entrepris courant 1999.

Pour aider les élus dans la préparation de leurs budgets, les experts de Dexia CLF ont réalisé pour la deuxième année consécutive le dossier « débat d'orientation budgétaire ».



En 1999, en collaboration avec la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte, une analyse comparative des différents types d'entreprises publiques locales dans les pays de l'Union européenne a été publiée.



Études et publications

En 1999, de nombreux **outils d'information**

et d'aide à la décision ont été proposés aux décideurs locaux. Deux notes de conjoncture, éditées au niveau national et déclinées en région, ont évalué les grandes tendances des finances locales. *Gestion locale*, revue trimestrielle, a continué à développer sa collection de suppléments thématiques. Les experts de Dexia CLF ont également édité le « Bilan financier des départements » et le « Bilan financier des régions ». La *Lettre financière* a diffusé à l'attention des directeurs financiers des collectivités locales des informations régulières sur les marchés financiers.

Pour conforter ou élargir le champ de connaissance des marchés locaux, Dexia CLF a réalisé des

analyses monographiques

sur l'organisation du secteur local de pays étrangers. Des partenariats, basés sur des programmes d'échanges techniques et de formation, sont engagés avec des institutions financières de pays émergents spécialisées dans le financement du développement local. Ainsi un protocole de partenariat avec le Fonds d'équipement communal du Maroc a été signé en 1999.



Comme chaque année, les Rencontres financières des décideurs locaux ont réuni un millier de responsables locaux, qui ont pu faire le point sur l'actualité et les perspectives d'évolution de la gestion et des finances locales.



Lieux publics, nouvelle collection de livres d'art, a été créée en coédition avec l'Imprimerie nationale.

Séminaires et colloques

De nombreux événements destinés au secteur local ont été organisés en 1999. Les Rencontres financières des décideurs locaux ont fêté leur dixième édition. Les Rencontres financières des décideurs hospitaliers ont rassemblé les directeurs et les directeurs financiers des plus grands centres hospitaliers.

Organisés en partenariat avec l'Association des maires de France et le *Courrier des Maires*, les *Rubans de la communication financière*, dont c'était la cinquième édition, ont récompensé une dizaine de collectivités locales pour la qualité de leur communication financière.

Dexia CLF a organisé, en partenariat avec des institutions publiques ou privées, plusieurs manifestations dans différents pays d'Europe. À l'occasion de séminaires internationaux, ont été diffusées des synthèses comparatives des systèmes financiers locaux dans les pays d'Europe occidentale ou orientale. En 1999, un séminaire sur la gestion urbaine comparée entre l'Amérique latine et l'Europe s'est tenu à Paris, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Audiovisuel

Pour valoriser les initiatives des collectivités locales en faveur du développement économique et faire connaître les événements et les savoir-faire des régions, Dexia CLF co-produit avec LCI l'émission hebdomadaire **Le Journal des régions**.

Partenaire et actionnaire de la chaîne Régions, diffusée sur le satellite TPS et le câble, Dexia CLF contribue à y développer les émissions qui rendent compte du dynamisme des régions françaises.



Le Journal des régions présente les initiatives régionales innovantes et fait intervenir les personnalités locales.

► Les éditions

Dexia Editions Locales de France

Filiale à 100 % créée en 1995.
La maison d'édition consacrée au patrimoine et à la gestion locale.

En 1999, la filiale Dexia Editions Locales de France a enrichi son catalogue de plusieurs **ouvrages techniques** d'aide à la gestion des collectivités locales : *L'intercommunalité*, *La dotation globale de fonctionnement*, *Les conventions de délégation de services public*, *Les collectivités locales et les télécommunications*, *L'euro et les collectivités locales*, *Les chambres régionales des comptes*, *La police municipale*. La collection

Le Mémento-guide des ressources des collectivités locales est le seul guide exhaustif et actualisé sur les ressources financières des collectivités locales.





Au programme du Festival d'Avignon, des œuvres dramatiques du Chili et d'Argentine, des spectacles de danse et de théâtre du Nordeste du Brésil ou de la création contemporaine avec « Tango, vals y tango ».

« Conservatoire du littoral », coéditée par Actes Sud et Dexia Editions Locales de France, en partenariat avec le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, s'est enrichie en 1999 de sept nouveaux titres.

► Les actions de mécénat

Fidèle à sa vocation au service du secteur local, Dexia CLF inscrit ses actions de mécénat dans deux domaines complémentaires : l'amélioration du cadre de vie, avec la Fondation Dexia Crédit Local de France, et la diffusion culturelle, avec le soutien fidèle au Festival d'Avignon, lieu phare de la création théâtrale internationale.

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la **Fondation** Dexia Crédit Local de France dote, sur l'ensemble du territoire, des projets d'amélioration de la qualité du cadre de vie des personnes hospitalisées. Elle s'appuie sur un comité de salariés volontaires qui participent à la sélection des projets aux côtés d'experts hospitaliers. En 1999 pour la deuxième année



Depuis 1983, Dexia CLF soutient le festival d'Avignon dont il est le mécène général.

consécutive, la Fondation a lancé un appel à projets sur le thème : « l'hôpital s'ouvre sur la vie locale ». Parmi les trois grands prix décernés, celui de la maison de retraite de Sommevoire (Haute-Marne), pour son projet d'ateliers multimédias réunissant personnes âgées résidentes et écoliers du village.

Pour la seizième année consécutive, Dexia Crédit Local de France a été le mécène général du **Festival d'Avignon** consacré en 1999 à l'Amérique du Sud. La cour d'honneur du Palais des Papes accueillait « Henry V », de Shakespeare, sous les traits de Philippe Torretton, mais aussi « Personne n'épouse les méduses », dernière chorégraphie d'Angelin Preljocaj.

Dans le cadre du Festival, Dexia CLF a organisé une rencontre réunissant élus, chefs d'entreprise et dirigeants de la presse et des médias, pour une réflexion sur le thème : « Les collectivités locales et la société de l'information ».

La Fondation Dexia CLF a financé en 1999 « Témoign'âges », recueil de souvenirs des résidents de la Maison de retraite de Figeac (Lot), illustré par les élèves de l'école voisine.





A l'Hôpital Marin de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) la Fondation Dexia CLF a financé des monopousseurs pour que les polyhandicapés puissent découvrir la ville à vélo, en compagnie des soignants.



Le stage d'accueil, destiné aux nouveaux arrivants, a réuni en octobre 1999 une centaine de participants de différents horizons.

L'entreprise Dexia Crédit Local de France

Son expertise et son dynamisme reposant sur le savoir-faire de son personnel, Dexia CLF a attaché en 1999 une attention particulière à la formation des équipes et au suivi des évolutions du secteur local et des techniques financières. Les nouveaux métiers ont nécessité l'acquisition de compétences complémentaires au travers de programmes de formation pointus. L'application de l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail a permis de jeter les bases des réflexions sur les 35 heures. L'actionnariat salarié s'est développé. Parallèlement, l'entreprise a mis en œuvre la refonte d'outils informatiques vitaux pour son activité.

En 1999, l'entreprise a mis l'accent sur les actions de formation et les échanges de compétences au sein du groupe Dexia.

La formation d'experts

Les évolutions stratégiques de Dexia CLF ont nécessité en 1999 une démarche de formation appropriée pour accompagner les nouveaux développements du groupe et accroître les compétences de ses salariés. Plusieurs sessions de formation ont rassemblé des collaborateurs de différentes entités du groupe autour d'une thématique, d'un produit ou d'une présentation transversale.

De nouveaux programmes de formation ont été mis en place, destinés à approfondir les connaissances et perfectionner le **savoir-faire** des équipes, notamment dans les domaines de la location longue durée de véhicules, de l'assurance ou du crédit-bail mobilier, mais aussi de la gestion d'actifs, des techniques bancaires et financières, ou encore du droit et des finances publiques.

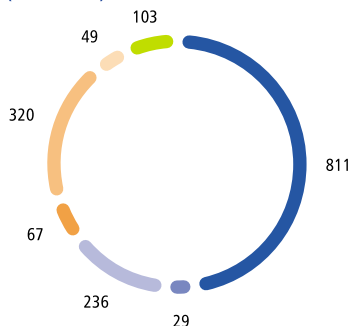
Au cours de l'année 1999, 868 collaborateurs ont suivi au moins un stage de formation, soit près de 84 % de l'effectif.

Le recrutement et la gestion des carrières

Dexia CLF a poursuivi en 1999 sa politique de recrutement en France : 124 nouveaux salariés en contrat à durée indéterminée ont rejoint l'entreprise, principalement dans les filières commerciales et les activités de gestion financière. Afin de

Répartition des 1 615 collaborateurs du groupe Dexia CLF

(au 31-12-99)



- Dexia CLF
- Dexia CLF Banque
- Sofaxis
- Dexint
- Filiales européennes
- Filiales hors Europe
- CLF-SI



Toute une équipe a été mobilisée pour travailler au projet de refonte du système d'information de gestion des prêts.

pourvoir des postes commerciaux, deux « assessment centers » ont été organisés, dont l'un en commun avec Dexia Sofaxis. Le principe de ce mode de recrutement repose sur la mise en situation des candidats. Par ailleurs, la mobilité interne a été encouragée, 96 collaborateurs ayant évolué vers de nouvelles responsabilités, contre 72 en 1998. Enfin, 75 stagiaires étudiants ont fait leurs armes au sein de Dexia CLF, qui comptait également 81 jeunes en contrats d'alternance à la fin de l'année 1999, c'est-à-dire 8,9 % de l'effectif en contrat à durée indéterminée.

Les relations sociales

L'accord-cadre sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, mis en place en 1998, a connu sa première année de pleine application. Une centaine de régimes horaires différents ont été définis par des « contrats de service », afin de permettre une **gestion du temps** souple et adaptée au rythme de l'activité de chaque équipe.

Deux accords collectifs triennaux (1999-2001) sur l'intéressement et la participation ont été signés avec les instances sociales de l'entreprise.



Dans leur majorité, les salariés ont utilisé le système du badge pour quantifier leur temps de travail, ce qui leur permet de prendre des journées de récupération.

Ces accords ont pour objectif de poursuivre la politique active d'épargne salariale entreprise par Dexia CLF depuis sa création. C'est pour favoriser l'actionnariat salarié qu'une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés a été lancée en 1999. 735 salariés de Dexia CLF, Dexia CLF Banque et Dexia Project & Public Finance ont participé à cette augmentation de capital, pour un montant global de 1 433 737 euros de nominal, donnant lieu à l'émission de près de 95 000 actions supplémentaires.

► La communication dans l'entreprise

En 1999, la communication interne a accompagné les évolutions liées à l'organisation de l'entreprise et à son changement d'identité visuelle. Elle a fourni aux salariés, en temps réel, toutes les informations nécessaires à la compréhension de la nouvelle dimension du groupe Dexia, notamment en ce qui concerne l'unification des structures du groupe ou les étapes de l'offre publique d'échange de Dexia sur Dexia France. Elle a mis l'accent sur l'optimisation de la circulation de l'information auprès des salariés à travers un



Le 27 avril 1999, Christian Pierret, secrétaire d'État à l'Industrie (à gauche) a remis à Jean-Pierre Guillon, président du directoire de Dexia Sofaxis, le 1^{er} Prix français de la Qualité 1999, dans la catégorie PME-PMI.

support écrit devenu mensuel, **Le Magazine**

diffusé à l'ensemble des équipes de Dexia CLF et de ses filiales, et un support Intranet qui présente les actualités en ligne ou les grands rendez-vous à venir de l'entreprise.

Pour relayer l'information, la communication interne s'appuie également sur son réseau de correspondants installés dans chaque service ou direction régionale et dans les filiales, en France ou à l'étranger.

► Une démarche qualité

Différentes filiales de Dexia CLF ont intégré une démarche « qualité ». En avril 1999, Dexia Sofcap-Sofcah a reçu le premier prix français de la qualité 1999 dans la catégorie PME-PMI et sa certification ISO 9001 a été reconduite pour trois ans. Dexia CLF Banque a obtenu fin 1999 la certification ISO 9002 pour la qualité de sa gestion de trésorerie au secteur public local. Dexia CLF Lease Services s'appuie sur un partenariat avec Arval, certifié ISO 9002.

► Les développements informatiques

Dexia CLF a entrepris ou a poursuivi, au cours de l'année 1999, d'importants projets de révision de ses systèmes informatiques.

Le Magazine, principal support d'information interne des salariés, a adopté une périodicité mensuelle en 1999.



La première phase du projet de refonte du système d'information des marchés de Dexia CLF a été lancée en 1999, avec pour objectif d'améliorer le traitement et la circulation d'informations entre ses différents opérateurs *front, middle et back-office*. Synergie, le nouveau système intégré, sera totalement opérationnel à partir de 2001. Cette base de données financières unique permettra d'accéder en temps réel à l'information et de gagner en productivité, en fiabilité et en sécurité. Dexia CLF a entrepris en 1999 la rénovation de son système de gestion des prêts, l'une des pièces maîtresses du système d'information de l'établissement. Le nouveau progiciel, baptisé SIP, permettra d'améliorer le service apporté à la clientèle, d'accroître la réactivité de Dexia CLF, notamment dans les domaines de la création de produits innovants, et de permettre des gains de productivité. Le déploiement de SIP s'étalera sur les années 2000 et 2001.

Dexia CLF et l'ensemble de ses filiales ont passé le cap de **l'an 2000** sans incident. Pour assurer à ses clients le maintien et la pérennité de ses prestations après le passage à l'an 2000, Dexia CLF a mis en place, dès 1998, un processus exhaustif de certification de l'ensemble des systèmes d'information et des moyens logistiques.

Dexia CLF a informé ses clients des dispositions prises pour passer l'an 2000.



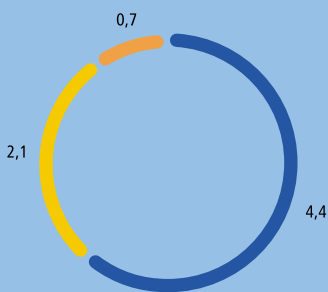


Dexia Crédit Local de France a vu son activité nouvelle en France progresser de 10 % en 1999. Les versements de prêts nouveaux atteignent 7,1 milliards d'euros (46,8 milliards

L'activité

de francs) contre 6,5 milliards d'euros (42,4 milliards de francs) en 1998. Il s'agit de la plus forte production enregistrée par Dexia CLF depuis sa création. Son encours auprès du secteur local français s'élève à 51,9 milliards d'euros (340,6 milliards de francs) à la fin de l'année 1999. Depuis 12 ans, Dexia CLF est le premier partenaire financier des collectivités locales et réalise près du tiers de son activité auprès des hôpitaux, des associations et des autres acteurs locaux.

Répartition des prêts versés en 1999 en France
(en milliards d'euros)



- Collectivités locales
- Autres acteurs locaux
- Financements structurés



Un prêt de Dexia CLF a contribué au projet de la communauté du pays de Lorient (Morbihan), qui a acheté et restauré un bateau de pêche, la Thalassa, pour en faire un musée.



Dexia CLF a financé la nouvelle mairie de Guilhaud-Granges (Ardèche) à hauteur de 26 millions de francs (4 millions d'euros), au moyen d'une convention Présame de 30 ans.

en France

L'activité commerciale globale

En 1999, Dexia CLF a connu une activité commerciale exceptionnelle et enregistré sa plus forte production depuis sa création, en 1987. L'activité nouvelle de Dexia CLF en France a atteint 7,1 milliards d'euros (46,8 milliards de francs), répartis en trois secteurs :

■ 4,4 milliards d'euros (28,6 milliards de francs) aux collectivités locales (communes et structures intercommunales, départements et régions). Ce montant représente 61 % de la production globale.

■ 2,1 milliards d'euros (13,8 milliards de francs) aux autres acteurs locaux (hôpitaux, organismes d'HLM, associations, chambres consulaires, sociétés d'économie mixte), soit 29 % de la production.

■ 0,7 milliard d'euros (4,5 milliards de francs) pour le secteur des entreprises concessionnaires et des financements structurés, soit 10 % de la production.

La commune de Blotzheim (Haut-Rhin) a saisi l'opportunité d'emprunter sur une durée longue au moment où les taux longs étaient au plus bas : elle a emprunté 6 millions de francs (0,9 million d'euros) sur une durée de 40 ans, au taux de 5,64 %.

À la fin de l'année 1999, le montant total d'engagements à court terme de Dexia CLF et de sa filiale Dexia CLF Banque auprès du secteur local et des établissements publics de santé atteint 3,8 milliards d'euros (24,7 milliards de francs), en progression de 18 % par rapport à 1998.

La politique très active de Dexia CLF en matière de collecte et de gestion d'épargne a porté ses fruits : en 1999 le volume de dépôts et de titres placés auprès de la clientèle institutionnelle locale par Dexia CLF Banque totalise 1,2 milliard d'euros (8,1 milliards de francs), soit une croissance de 66 % du volume d'encours gérés.

► Les gammes de produits financiers

Pour permettre à ses clients de réaliser leurs projets d'investissement dans les meilleures conditions financières, Dexia CLF enrichit et complète régulièrement sa gamme de financements. Durant les trois premiers trimestres de 1999, l'accent a été mis sur les **prêts à très long terme** (jusqu'à 40 ans) avec taux fixe garanti, afin de faire bénéficier les acteurs locaux du niveau extrêmement bas des taux longs constaté sur les marchés financiers. En fin d'année, l'écart entre taux courts et taux longs s'étant accentué, les prêts



Une convention de financement et de services renouvelable a été signée avec la ville d'Albert (Somme) à l'occasion du projet de rénovation de sa basilique.

indexés permettant de bénéficier des taux les plus bas de la courbe ont à nouveau séduit les collectivités locales. La large gamme des produits multi-index, offrant des possibilités d'arbitrage, leur a permis de s'adapter à cette nouvelle conjoncture.

En parallèle à l'offre de financement, Dexia CLF a développé les conventions de services, concrétisant des partenariats souvent anciens et fidèles et définissant les services mis à disposition de la collectivité (analyses prospective ou rétrospective, informations sur les marchés financiers ou les finances locales, études fiscales comparatives...)

Sur son site Internet, Dexia CLF a créé **Alto**, premier service bancaire en ligne de gestion réactive de la dette.



Alto met sous surveillance les principaux index, permettant au client de profiter des opportunités des marchés et d'optimiser le coût de sa dette en la sécurisant au bon moment.

Les enveloppes financières spécifiques

En signant, au mois de juillet 1999, un protocole de partenariat avec l'Association des maires des grandes villes de France, Dexia CLF a élaboré le programme « **Prêts Grandes Villes** ». Ce dernier a pour vocation le financement à très long

terme des opérations d'envergure, telles que la recomposition urbaine, la requalification des entrées de villes ou le développement d'une nouvelle mobilité. Une enveloppe de prêts de un milliard de francs (152,4 millions d'euros) y a été affectée. La durée exceptionnelle des financements proposés est un élément déterminant qui permet à la ville d'envisager le lancement d'investissements jusque-là différés. Un nombre important d'opérations a été conclu en 1999 avec les grandes villes, ce qui leur a permis d'enregistrer, sur une très longue durée, l'embellie constatée sur les taux d'intérêt.

S'insérant dans le « plan d'action gouvernemental pour l'avenir des lycées », Dexia CLF a mis en place un dispositif permettant de prêter aux régions un milliard de francs (152,4 millions d'euros) par an pendant quatre ans. Le prêt Lycée 99, produit à taux fixe ou Prêt Moyen Terme Renouvelable (PMTR), a offert aux régions la possibilité d'effectuer un remboursement anticipé sans indemnité, à concurrence de la subvention versée par l'État.

Pour la ville de Saint-Etienne, Dexia CLF a mis en place un « Prêt Grandes Villes » à taux fixe sur 40 ans, d'un montant de 70 millions de francs (10,7 millions d'euros).





C'est un prêt Bâtir 99 de 680 000 francs (103 665 euros) qui a financé les travaux d'aménagement du centre-bourg de la commune de Sarran (Corrèze), destiné à accueillir le futur musée du Septennat.



Dexia CLF a versé aux communes du Croisic, Mesquer (Loire-Atlantique) et Notre-Dame-de-Monts (Vendée), touchées par la marée noire, un montant de 100 000 francs (15 245 euros) à taux zéro sur une durée de six mois, pour leur permettre d'attendre aides et subventions diverses.

Dans le cadre des partenariats Bâtir 99 et Perspectives 99 engagés avec la Fédération française du bâtiment et la Fédération nationale des

travaux publics

Dexia CLF a mis à disposition des collectivités locales deux enveloppes de prêts à taux fixe attractifs de longue durée. Fin 1999, 7 milliards de francs (1,1 milliard d'euros) de prêts nouveaux ont été octroyés dans le cadre de ces enveloppes. Une quarantaine de partenariats régionaux, bipartites et tripartites, ont été déclinés avec les fédérations locales, associant parfois, comme en Picardie, les unions des maires des départements concernés.

Pour aider les communes à faire face aux dégâts causés par les intempéries et la marée noire, qui ont sinistré une grande partie de la métropole à la fin de l'année 1999, Dexia CLF a mis en place des enveloppes spécifiques pour un montant global de 300 millions de francs (45,7 millions d'euros) à des conditions financières privilégiées, afin de couvrir les besoins de première urgence.

La rénovation de la Bastide de Chateauloin à Néoules (Var) a été financée par un prêt de 1 million de francs (152 449 euros) sur trente ans dans le cadre de l'enveloppe Perspectives 99.



Dexia CLF a financé la résorption de friche industrielle de Saint-Raphaël (Var) avec un PresamElec de 1 million de francs (152 449 euros) bonifié par EDF et un Préface de 6 millions de francs (914 694 euros) sur 20 ans. Les deux structures réhabilitées accueilleront des entreprises high-tech.



Les prêts liés à l'environnement

Différents prêts de la gamme de Dexia CLF facilitent le financement de projets structurants et environnementaux, en combinant des options diverses : durée des financements jusqu'à 40 ans, arbitrage entre plusieurs index en fonction de l'évolution des taux, phase de mobilisation des fonds jusqu'à trois ans, possibilité d'adapter les caractéristiques du prêt (périodicité, mode d'amortissement, différé ...). Avec EDF et GDF, différents services de financement ont été élaborés depuis quelques années, comme Élecville pour réaliser les équipements électriques, Écogaz pour mener à bien des projets au gaz naturel, ou Synergie Travaux qui bonifie les prêts favorisant la coordination des travaux sur la voirie. PresamElec finance la réalisation de projets contribuant au **développement économique local**.

Il se caractérise par la possibilité de bonification du taux par EDF.

Prêts et lignes de trésorerie en euros

Depuis 1999, Dexia CLF est en mesure de proposer à ses clients tous types de prêts en euros. Toutefois ces prêts sont restés limités en 1999, l'ensemble du secteur public local conservant sa comptabilité en francs jusqu'au 31 décembre 2001.



Pour la location et la gestion de parc automobile public, Dexia CLF Lease Services s'appuie sur la plate-forme technique d'Arval et sur le réseau de Dexia CLF en région.

Crédit-bail mobilier, location financière

Dexia CLF peut conserver la propriété de biens nécessaires à la mise en œuvre de projets. Ses filiales spécialisées proposent des formules de crédit-bail et de location financière : Dexia Flobail, qui finance principalement des bâtiments, voire des équipements structurants, et CLF Locabail, pour le crédit-bail d' **équipements mobiliers**.



Pour bénéficier des évolutions technologiques, il est plus intéressant aujourd'hui de louer les équipements.

CLF Locabail

Filiale conjointe de Dexia CLF et de UFB Locabail.
Le financement en crédit-bail et la location financière des équipements mobiliers des organismes publics.
Lancement commercial en septembre 1999.

Pour bon nombre de gestionnaires publics, la disponibilité d'un bien compte davantage que sa propriété. Forts de ce constat, Dexia CLF et UFB Locabail ont créé une filiale conjointe, CLF Locabail, dédiée à la fourniture de solutions de financement en crédit-bail ou en location des équipements des organismes publics ou parapublics. La filiale s'appuie sur le réseau commercial de ses deux partenaires. Opérationnelle en

septembre 1999, elle a répondu en quelques mois aux attentes d'une centaine de clients. Ses interventions ont concerné principalement des équipements à obsolescence technologique forte, notamment pour des établissements d'enseignement qui doivent s'adapter aux nouvelles technologies de l'information.

► Location et gestion de flotte automobile publique

Dexia CLF Lease Services, fruit du partenariat avec Arval, le leader français de la location et de la gestion de parc multimarque, offre un service complet de gestion des flottes automobiles publiques.

Dexia CLF Lease Services

Filiale commune de Dexia CLF et d'Arval.
La location longue durée et la gestion de parc automobile public.
Création : 1999.
S'appuie sur la plate-forme technique d'Arval et sur le réseau de Dexia CLF installé en région.
Premières commercialisations en septembre 1999.



Dexia CLF a couvert les deux tiers des besoins d'emprunt pour la rénovation du cinéma Le Lido, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).



En 1999, Dexia CLF a réaménagé la dette existante de la ville de Perpignan à hauteur de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) et apporté un financement de 35 millions de francs (5,3 millions d'euros) pour contribuer au plan triennal d'investissement de la ville. Le groupe scolaire Pont Neuf.

Très répandue dans le privé et déjà très populaire auprès des collectivités locales italiennes, la location longue durée de parc automobile se développe rapidement dans le secteur public local français. Dexia CLF s'est associé en 1999 avec Arval pour fournir cette prestation à ses clients. Dexia CLF Lease Services propose aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers une offre spécifique de location et de gestion de leur flotte automobile, pour les véhicules fonctionnant aux carburants traditionnels comme pour ceux intégrant les contraintes liées à la loi sur l'air (GPL, électrique).

Pour développer parallèlement une offre spécifique en véhicule propre, Dexia CLF Lease Services s'est engagé aux côtés d'EDF dans E.Lease, société destinée à la promotion de véhicules électriques légers.

► Les ouvertures de crédit

Dexia CLF a confirmé sa place de leader sur le marché de la gestion de trésorerie des acteurs publics locaux avec un total d'engagements hors bilan de 3,8 milliards d'euros (24,7 milliards de francs) au 31 décembre 1999. Sa part de marché est de l'ordre de 40 %, notamment grâce à sa

filiale Dexia CLF Banque, qui a renforcé son offre de produits et services visant à permettre à ses clients d'optimiser leur gestion de trésorerie. C'est dans ce but qu'a été créé fin 1998 sur Internet le premier service en ligne dédié à la gestion de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics de santé. Sa capacité d'innovation permanente et la qualité de ses services ont valu à **Dexia CLF Banque** d'obtenir en 1999 la certification ISO 9002 pour la gestion des ouvertures de crédit de trésorerie au secteur public local.

► La gestion d'encours

L'année 1999 a été marquée par un accroissement des opérations de renégociation de dette. En effet, le volume global des réaménagements de dette a atteint 5,6 milliards d'euros (37 milliards de francs) ce qui représente près de 13% de l'encours de Dexia CLF, contre 2,7 milliards d'euros en 1998 (17,7 milliards de francs). Dès 1998, ses directions territoriales se sont dotées de cellules d'actuariat et d'ingénierie financière, afin d'apporter un service de proximité aux collectivités locales et de les aider dans leur politique

En 1999, la certification ISO 9002 est venue récompenser la qualité de gestion des ouvertures de crédit au secteur public local.



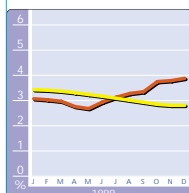


Dexia CLF a apporté un prêt de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros) pour la construction de Polydôme, le nouveau centre de congrès de Clermont-Ferrand.

active de gestion de dette. Objectif : répondre aux demandes de renégociation de dette, mais également proposer des solutions de réaménagement donnant aux collectivités locales des marges de manœuvre supplémentaires ou permettant une meilleure diversification de leur dette. De nombreuses collectivités locales ont réalisé en 1999 d'excellentes opérations de réaménagement, soit en consolidant à taux fixe des prêts à taux variable, soit en allongeant une partie de leur dette à taux fixe. Ainsi ont-elles profité, notamment au premier semestre, du niveau historiquement bas des taux d'intérêt à long terme et de l'aplatissement de la **courbe des taux**, pour sécuriser et diminuer leurs charges financières des années futures. Dexia CLF a refinancé sur 40 ans la dette à taux fixe de la ville de La Flèche (Sarthe), et sur 25 ans celle de la commune de Montreuil-Juigné (Maine-et-Loire).

Sur un marché très concurrentiel, Dexia CLF est depuis 12 ans le premier partenaire des collectivités locales.

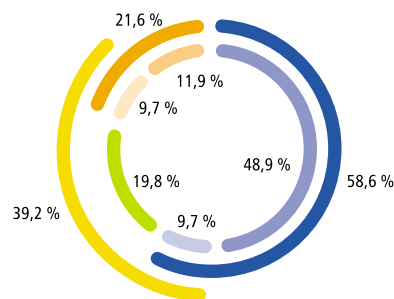
Au premier semestre 1999 l'Euribor 1 an passait sous la barre des 3 %, atteignant 2,69 % fin mai.



Les prêts aux collectivités locales

Le montant des prêts nouveaux accordés aux communes, groupements, départements et régions atteint 4,2 milliards d'euros (27,8 milliards de francs) en 1999, en hausse de 9 % par rapport à 1998. Cette production porte la part de marché de Dexia CLF auprès des collectivités locales à **42,5 %**.

La répartition des 4,2 milliards d'euros (27,8 milliards de francs) de prêts nouveaux aux collectivités locales



- Communes :
 - dont communes - 100 000 h
 - dont communes + 100 000 h
- Régions et départements
- Structures intercommunales :
 - dont structures - 100 000 h
 - dont structures + 100 000 h
- Collectivités locales de + 100 000 h



Dexia CLF est intervenu à hauteur de 5,5 millions de francs (838 470 euros) pour financer le projet d'équipement éducatif de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), le centre Arcade.



Dexia CLF Finance a permis la mise en place d'un prêt de 30 millions de francs (4,6 millions d'euros) à la Baule-Escoublac (Loire-Atlantique), commune de 15 000 habitants qui en accueille 100 000 en été.

► Les collectivités de plus de 100 000 habitants

L'activité auprès des villes et groupements de plus de 100 000 habitants, des départements et des régions a progressé de 18 % par rapport à l'année précédente : elle est passée de 1,4 milliard d'euros en 1998 (9,3 milliards de francs) à 1,7 milliard d'euros (11 milliards de francs) en 1999.



Le département du Rhône a contracté un financement nouveau de 550 millions de francs (83,8 millions d'euros), indexé sur l'inflation. Consentir sur une très longue durée, il permet au département de diversifier la structure de sa dette tout en l'adossant au mieux à ses recettes.

Dexia CLF Finance

Filiale à 100 % de Dexia CLF.
Dexia CLF Finance a pour mission de permettre aux collectivités locales, françaises et étrangères, de développer des stratégies de financement performantes et innovantes pour une gestion optimale de leur dette.
Créée en 1994, Dexia CLF Finance a développé, en 1999, son offre vers les villes moyennes : l'activité réalisée sur ce segment a progressé de 70 %.

Dexia CLF Finance a intensifié sa politique de développement de financements innovants en direction des collectivités grandes et moyennes : son activité atteint 2,9 milliards d'euros (19 milliards de francs) en 1999, ce qui en fait une année record

avec une progression de l'ordre de 40 % par rapport à 1998. Sur les villes moyennes, en particulier, la part réalisée est passée en un an de 335 millions d'euros (2,2 milliards de francs) à 579 millions d'euros (3,8 milliards de francs).

Une part importante de l'activité (65 %) a porté sur des opérations de gestion d'encours : grâce à une veille financière constante, Dexia CLF Finance répond aux attentes croissantes des collectivités qui recherchent une gestion dynamique de leur dette. Dexia CLF Finance a continué de proposer des **financements personnalisés** et des montages sur-mesure afin de permettre aux collectivités de tirer le meilleur parti des opportunités des marchés financiers. La plupart des grandes collectivités françaises, comme par exemple la ville de Paris, la Communauté urbaine de Lyon ou la région Nord - Pas-de-Calais, ont fait appel à Dexia CLF Finance en 1999 pour financer leurs investissements ou accroître la performance de leur dette.



Un prêt de 2 millions de francs (304 898 euros) a permis à Saint-Pierre d'Oléron (Charente-Maritime) de réaménager le port de pêche de la Cotinière et de réaliser un marché au poisson.

L'année 1999 a vu naître **Dexia Capital Markets**, label commercial exploitant les synergies de Dexia, qui permet au groupe de développer son positionnement sur les marchés de capitaux pour accompagner au mieux les collectivités locales désireuses de faire appel aux marchés financiers. En décembre 1999, Dexia Capital Markets a été chef de file des financements obligataires lancés simultanément par les villes jumelées de Lyon et Montréal. Cette opération originale était une première sur les marchés financiers.

Dexia Capital Markets a dirigé l'euro-émission de 40 millions d'euros lancée par la ville de Marseille, et co-dirigé l'émission de 100 millions d'euros de la région Ile-de-France.



de mobiliser progressivement les fonds nécessaires à la réalisation de leurs projets. C'est le cas de Meudon (Hauts-de-Seine), qui a signé une convention de financement prévoyant un engagement financier long terme de 110 millions de francs (16,8 millions d'euros), mobilisable jusqu'au 31 décembre 2000, assortie d'une convention de services. Parmi les projets de son programme d'investissements, sont prévus la construction d'un nouveau centre culturel et la rénovation de la place du marché. De nombreuses communes, comme Valbonne - Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), Thaumiers (Cher) ou Champigny (Val-de-Marne), ont fait appel à des financements de Dexia CLF pour aménager ou rénover leur centre-ville.

► Les communes de moins de 100 000 habitants

Le montant de prêts versés aux communes de moins de 100 000 habitants par Dexia CLF s'élevé en 1999 à 2 milliards d'euros (13,1 milliards de francs), contre 1,9 milliard d'euros (12,6 milliards de francs) en 1998. Au-delà des versements, les engagements effectués au cours de l'année dans le cadre de conventions pluriannuelles de financement se sont développés. **Les prêts sont adaptés** aux caractéristiques de chaque commune, quelle que soit sa taille. Un grand nombre de clients, en particulier des villes moyennes, ont conclu avec Dexia CLF des protocoles pluriannuels leur permettant

La petite commune de Sorges (Dordogne) a emprunté à Dexia CLF 1,5 million de francs (228 674 euros) pour rénover et agrandir son VVF (Village Vacances Famille), datant de 1978. La commune assume une annuité calée sur le loyer qu'elle perçoit du VVF.



► Les structures intercommunales

La montée en puissance de l'investissement des structures intercommunales a été sensible en 1999, notamment en raison du développement de l'intercommunalité urbaine voulu par la loi du 12 juillet 1999. Les structures intercommunales ont emprunté à Dexia CLF 913 millions d'euros (6 milliards de francs) contre 769 millions d'euros (5,1 milliards de francs) en 1998, soit



Dexia CLF est intervenu auprès du Syndicat mixte pour la valorisation touristique du Pic du Midi de Bigorre, en mettant en place un financement de 65 millions de francs (9,9 millions d'euros) sur 30 ans, pour la rénovation de l'observatoire.



Avec un prêt de 12 millions de francs (1,8 million d'euros) sur 25 ans, Dexia CLF a participé au financement de la communauté de communes du Jura Dolois, qui a mis en service une pépinière d'entreprises.

18 % d'augmentation. Ces financements ont été essentiellement destinés à la réalisation d'équipements structurants dans les domaines des transports collectifs, de l'eau et de l'assainissement ainsi que du traitement des déchets.

Fortement intercommunalisée, la région Nord - Pas-de-Calais compte 90 EPCI à fiscalité propre – communautés urbaines, districts, communauté de villes, communautés de communes – représentant 80 % des communes et 82 % de la population. Depuis 1993, les EPCI à fiscalité propre du Nord - Pas-de-Calais ont davantage financé leurs dépenses d'investissement en recourant à l'emprunt que ne l'ont fait les grandes villes. Dans cette région, Dexia CLF est notamment intervenu en 1999 auprès du Syndicat mixte d'incinération de l'arrondissement d'Avesnes (SMIAA) ou encore du Syndicat intercommunal des transports urbains de la région de Valenciennes (SITURV), pour des projets d'**équipements structurants**.

Une démarche spécifique est développée pour les clientèles autres que les collectivités locales.



Pour le SITURV, Dexia CLF a réalisé une expertise financière relative à son projet de construction de tramway dans l'agglomération de Valenciennes.



Le financement des autres acteurs locaux

En 1999, Dexia CLF a maintenu une activité très soutenue auprès des autres acteurs locaux (hôpitaux, organismes d'HLM, sociétés d'économie mixte, associations, chambres consulaires), et a développé son expertise en fonction des spécificités de **chaque clientèle**. Fin 1999, l'encours sur ces marchés représente 7,3 milliards d'euros (48,1 milliards de francs), soit 15 % de l'encours total auprès du secteur public local. Dexia CLF enregistre un record d'activité auprès du secteur hospitalier public, dont il est le premier partenaire financier, et confirme son implantation au sein du monde HLM.

► Secteur hospitalier public

Dexia CLF est le leader du financement du secteur hospitalier public avec 35 % de part de marché. Avec 645 millions d'euros (4,2 milliards de francs) de versements, l'activité de Dexia CLF connaît une hausse exceptionnelle de 83 % par rapport à 1998, alors même que le contexte concurrentiel s'est avéré très vif. En effet, la parution des Schémas régionaux d'orientation sanitaire (SROS) dits « de 2^e génération » a engendré un accroissement du marché en incitant les établissements publics de santé à achever



Dexia CLF a couvert 50 % des besoins de financement des Hospices civils de Lyon (photo), et prêté 60 millions de francs (9,1 millions d'euros) au CH d'Antibes (Alpes-Maritimes) pour la construction de sa maternité. À Chaumont (Ardennes), Dexia CLF a financé à 95 % – soit plus de 60 millions de francs – la restructuration du centre hospitalier.

les projets prévus aux SROS précédents. *A contrario* les perspectives de croissance du marché en 2000 sont plus restreintes, les hôpitaux disposant de cinq ans pour mettre en œuvre les recommandations des SROS.

Dexia CLF propose au secteur hospitalier des produits et services adaptés à ses particularités. Ainsi, les financements peuvent être mobilisés de façon fractionnée jusqu'à 36 mois et l'amortissement financier peut s'étendre jusqu'à trente ans. De même, les financements à phase revolving assurent une grande souplesse de gestion. Un prêt « Cristal » de 30 millions de francs (4,6 millions d'euros) a servi à financer la première tranche de la reconstruction du CH de Guéret (Creuse).

Dexia CLF Finance propose des montages financiers structurés permettant au client de bénéficier de conditions financières très compétitives. En 1999, les contrats conclus sur ce type de montage auprès du secteur hospitalier ont augmenté de 60 %, atteignant 74,5 millions d'euros (489 millions de francs). Les hôpitaux apprécient également les **conventions de services**, au travers desquelles Dexia CLF s'engage dans le suivi de la dette de ses clients et leur permet de



Pour construire son nouvel hôpital, le CHU de Nîmes (Gard) a contracté un emprunt de 150 millions de francs (22,9 millions d'euros), soit 75 % des besoins de l'année 1999, auprès de Dexia CLF. Ce contrat reflète les relations de confiance nouées avec l'établissement dès le début du programme de restructuration, en 1996.

bénéficier d'analyses financières prospectives et rétrospectives personnalisées, ainsi que de conseils et d'informations périodiques. La 2^e édition des *Rencontres financières des décideurs hospitaliers*, le rendez-vous annuel des directeurs et directeurs financiers des établissements publics de santé organisé en partenariat avec la revue *Gestions hospitalières*, a réuni près de 350 participants autour du thème du patrimoine hospitalier.

► Secteur du logement et de l'urbanisme

En 1999, les organismes d'HLM ont continué à élargir leurs ressources financières en complément du Livret A et l'activité de prêts à long terme réalisée par Dexia CLF en direction des bailleurs sociaux a encore progressé. L'encours de Dexia CLF sur le marché du logement atteint près de 3,5 milliards d'euros (près de 23 milliards de francs) au 31 décembre 1999, contre 2,5 milliards d'euros (16,6 milliards de francs) fin 1998. Aujourd'hui, deux organismes sur trois sont clients de Dexia CLF, qu'ils soient offices publics, Opac ou SA d'HLM.



L'Euribor Sécurité, montage sur taux variable à annuités et durée garanties, a été conçu avec l'Opac de la Seine-Maritime à Rouen, qui l'a choisi dans le cadre du refinancement de sa dette. Ce montage a été retenu par d'autres maîtres d'ouvrage.



A l'occasion du 33^e Congrès des Sem à Lille, Loïc Le Masne de Chermont, président de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte, et Jacques Guerber ont signé un nouvel accord de partenariat.

Dans un contexte de baisse des taux, les organismes de logement social ont poursuivi en 1999 leur politique de gestion active de la dette.

Dexia CLF s'est attaché à concevoir des montages financiers leur permettant d'améliorer durablement l'autofinancement annuel, tout en profitant des opportunités offertes sur les marchés financiers.

La gestion de leur patrimoine et la croissance externe font également partie des préoccupations des bailleurs sociaux, qui les ont conduits à rechercher des montages financiers adaptés et souples d'utilisation et de mobilisation. L'Opac de l'Eure à Evreux a opté pour une ligne de financement adossée au profil des opérations acquises auprès de la SA d'HLM de Haute-Normandie. Le financement conçu avec l'Opac a été structuré pour lisser les résultats d'exploitation des groupes immobiliers et permettre ainsi d'amortir normalement l'opération d'acquisition, sans alourdir les loyers des occupants. La SA d'HLM Logirep en Ile-de-France souhaitait se positionner sur des opportunités foncières ou d'acquisition de patrimoine. Dexia CLF a imaginé avec la SA un financement global non adossé à une opération précise, mais laissé à sa libre utilisation. Logirep dispose aujourd'hui de deux lignes de ce type.

Dexia CLF a soutenu les projets de la Sem du département de l'Indre, en finançant à long terme des bâtiments destinés à des PME-PMI, dont un restaurant inter-entreprises.



► Les sociétés d'économie mixte

Les versements de prêts aux sociétés d'économie mixte ont atteint 78,1 millions d'euros (512 millions de francs) en 1999, progressant de 40 % par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 1999, le total des encours s'élevait à 473 millions d'euros (3,1 milliards de francs). La majorité des financements nouveaux de 1999 ont été mis en place auprès de **Sem d'aménagement**, dans le cadre d'opérations initiées pour le compte de collectivités locales. Près de 15,3 millions d'euros (près de 100 millions de francs) ont concerné des Sem de gestion de service public, dans le cadre de délégations confiées par des collectivités locales (parkings, distribution de gaz et d'électricité ...).

Dexia CLF a mis en place un crédit moyen terme revolving pour la Semarmont, à qui la ville de Montrouge (Hauts-de-Seine) a concédé la réalisation d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) s'insérant dans le développement d'un nouveau quartier. Grâce à ce montage, la Sem bénéficie d'un droit de tirage permanent, qui lui permet de procéder aux acquisitions foncières et à la réalisation des travaux d'aménagement. Elle peut aussi réaliser des remboursements temporaires, dès lors que les ventes de charges foncières le permettent.



L'association gestionnaire de l'hôpital Saint Joseph-Saint Luc à Lyon (photo), ou la Croix-Rouge française à Paris, ont satisfait leurs besoins d'emprunt 1999 auprès de Dexia CLF.

► Associations

Dexia CLF a confirmé son attachement au financement des associations et son soutien au développement de ce secteur en plein essor, qui intervient souvent aux côtés des collectivités locales. Les prêts versés en 1999 totalisent 61,1 millions d'euros (401 millions de francs), contre 52,1 millions d'euros (342 millions de francs) en 1998. Dans un contexte très concurrentiel, de nombreuses associations gestionnaires d'établissements ont choisi Dexia CLF pour financer leurs projets de création, d'extension ou de mise aux normes de sécurité, en particulier dans le monde médico-social et l'enseignement privé.

► Chambres consulaires

Dexia CLF a connu en 1999 une activité exceptionnellement dynamique sur le secteur des chambres consulaires et des ports autonomes : 103,8 millions d'euros (681 millions de francs), soit une très forte progression par rapport à 1998. Dexia CLF a financé les **projets** d'investissement des CCI et des chambres des métiers, que ce soit dans les domaines de la formation, de l'apprentissage ou des concessions portuaires et aéroportuaires, grâce à des produits adaptés et notamment à l'intervention de Dexia CLF Finance.



Dexia CLF est chef de file de l'un des pools bancaires qui ont prêté à la Compagnie des Transports Strasbourgeois pour le financement de sa deuxième ligne de tramway. Avec un peu plus de 109 millions de francs (16,6 millions d'euros), Dexia CLF a remporté la part la plus importante parmi les huit banques retenues.

Dexia CLF a financé l'investissement exceptionnel de la CCI de Paris, soit 48,8 millions d'euros (320 millions de francs) pour l'extension du Parc des Expositions de Paris Nord-Villepinte.



Les financements structurés

Avec un total de versements de 681 millions d'euros (4,5 milliards de francs), l'activité de Dexia CLF en matière de financements structurés connaît une hausse de 30 % par rapport à l'année précédente (523 millions d'euros ou 3,4 milliards de francs). Elle se caractérise par un nombre restreint d'opérations (une soixantaine) et des contreparties de première qualité. Transports, environnement et énergie sont les secteurs d'infrastructures prédominants en 1999. Par ailleurs, l'activité du pôle de financements d'actifs a été très soutenue, avec une croissance de 33 %.

► Financement d'infrastructures

Dexia CLF a conseillé, arrangé ou financé la plupart des projets de **transports publics** réalisés en France au cours des dix dernières années. En 1999, sa production s'est élevée dans ce secteur à 197 millions d'euros (1 292 millions de francs). Parmi les divers projets menés à bien, deux opérations majeures : le financement par Dexia Flobail de onze rames de TER en région Nord - Pas-de-Calais et un crédit au groupe SNCF pour une opération de croissance externe.

Dexia CLF a acquis depuis plusieurs années une expérience solide dans le financement d'infrastructures du secteur de l'environnement, en



Implanté au cœur d'un parc paysager à Saint-Quentin-en-Yvelines, le futur siège de Nortel Matra Cellular sera achevé en 2001.

Dexia CLF est intervenu, en tant que co-monteur, dans le financement du Centre de valorisation des déchets de Carrières-sous-Poissy (Yvelines) pour 140 millions de francs (21,3 millions d'euros).



particulier en tant que monteur dans les équipements de **traitement des déchets**.

La banque a financé à hauteur d'environ 110 millions d'euros (720 millions de francs) des projets de centres de traitement des déchets. Dexia CLF a été monteur dans le financement de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rouen pour un montant de 34 millions d'euros (222 millions de francs) et de celle de Ouarville (Eure-et-Loir) pour 24 millions d'euros (158 millions de francs). En outre, Dexia CLF a été amené à délivrer des garanties financières au profit d'exploitants privés de décharges, pour leur permettre de satisfaire aux exigences réglementaires.

Dans le domaine de l'énergie, la mise en œuvre de projets de cogénération s'est poursuivie en 1999. Dans le cadre du contrat dit « 97 01 », les cogénérateurs peuvent bénéficier pendant douze ans d'un tarif privilégié de vente d'électricité à EDF, sous réserve de respecter un certain nombre d'obligations techniques. Les financements correspondants concernent principalement les équipements de cogénération pour les réseaux de chauffage urbain et les équipements destinés aux industriels nécessitant un montage financier complexe. Dexia CLF a développé son savoir-faire dans ces deux secteurs et a remporté quatre mandats d'arrangeur, dont le financement d'une installation de 80 MWe (Megawatt électrique) pour le compte du groupe Pechiney.

► Financement d'actifs

Plusieurs opérations de leasing fiscal, notamment dans l'aéronautique et le secteur maritime, ont permis à Dexia CLF d'enregistrer une hausse de 33 % des financements d'actifs. Ses équipes ont notamment organisé le montage, en partenariat avec d'autres établissements bancaires, de financements d'avions pour deux compagnies nord-américaines, pour un montant total d'actifs de 200 millions d'euros (1,3 milliard de francs).

► Autres financements

93 millions d'euros (608 millions de francs) de prêts ont été versés pour le refinancement d'établissements financiers, dont 23 millions d'euros (150 millions de francs) au Crédit Municipal de Nantes.

Pour financer la construction en région parisienne du siège social de Nortel Matra Cellular, filiale de téléphonie mobile du groupe canadien Nortel Networks, un GIE a été constitué, réunissant banques et sociétés de crédit-bail, dont Dexia CLF. Le financement de ce projet immobilier fait l'objet d'un montage spécifique et novateur appelé « Synthetic lease », qui satisfait les contraintes de déconsolidation aux normes comptables américaines.

Dexia CLF a élargi son champ d'intervention en 1999, en mettant en place des lignes de caution et des crédits court terme pour ses clients du secteur BTP, notamment en relation avec sa filiale Dexia CLF Banque.



La région Nord - Pas-de-Calais a choisi Dexia Flobail pour financer onze rames de TER en crédit-bail pour un montant de 380 millions de francs (57,9 millions d'euros). Dexia Flobail, propriétaire des rames, les loue à la région, qui les met à disposition de la SNCF.

Dexia CLF a participé en qualité de *Senior Lead Manager* à une ouverture de crédit syndiquée d'un montant total de 49,5 millions d'euros (325 millions de francs) pour le groupe américain Prologis. Dexia CLF avait déjà co-arrangé en 1998, l'opération d'acquisition de la société Garonor par Prologis.

► Le crédit-bail

Dexia Flobail, Sofergie de Dexia CLF, intervient pour financer les projets liés à l'environnement et aux économies d'énergie ou les investissements générateurs de recettes soumises à TVA. L'encours géré par Dexia Flobail à la fin de l'exercice 1999 a considérablement progressé, puisqu'il atteint 351 millions d'euros (2,3 milliards de francs) contre 244 millions d'euros (1,6 milliard de francs) l'année précédente. Le prêt **Batilocal**, destiné au financement de bâtiments loués par les collectivités locales à des entreprises ou à des administrations, a reçu un vif succès en 1999. Les nombreux projets en cours montrent l'intérêt des collectivités pour ce type de montage.



Un contrat *Batilocal* de 16 millions de francs (2,4 millions d'euros) a financé la construction du foyer pour handicapés de l'association *Le Clos du Nid*, à Saint-Germain-du-Teil (Lozère).

La gestion d'actifs

Dexia CLF a poursuivi en 1999 sa politique volontariste de développement de la collecte et de la gestion d'épargne auprès de sa clientèle institutionnelle locale : CCI, organismes d'HLM, collecteurs 1 % logement, universités, associations, sociétés concessionnaires de service public, organismes de formation, institutions de prévoyance, mutuelles, crédits municipaux ... A la fin de l'exercice le volume d'encours géré par Dexia CLF Banque sur cette clientèle totalise 1,2 milliard d'euros (8,1 milliards de francs) contre 730 millions d'euros (4,8 milliards de francs) en 1998. Cette importante progression (66 %) a été rendue possible grâce aux synergies mises en œuvre, Dexia CLF Banque s'appuyant sur l'expertise de Dexia Asset Management France, la société française de gestion d'actifs du groupe Dexia. Le nombre de clients a également augmenté, puisqu'à la fin de l'année 1999 ils étaient plus de 350 à faire confiance à Dexia CLF Banque.

► Dexia CLF Banque

Pour la clientèle institutionnelle locale, qui recherche la sécurité d'un établissement de référence et apprécie sa capacité d'innovation financière, Dexia CLF Banque dispose d'une gamme diversifiée de produits. Elle comprend des produits de marché (monétaire, obligataire, montage struc-

Dexia Flobail

Filiale à 100 % de Dexia CLF.
Le financement en crédit-bail des équipements pour les collectivités et délégataires de services publics.
Créée en 1987.
À la fin de l'année 1999, Dexia Flobail gérait une vingtaine d'opérations « *Batilocal* », financement de bâtiments industriels par l'intermédiaire de collectivités locales.



La salle des marchés de Dexia CLF Banque est dédiée à la gestion pour compte de tiers.

Dexia CLF Banque

Filiale de Dexia CLF (80 %) et du Crédit du Nord (20 %).
Le service bancaire du secteur public local.
Création : 1995.
En 1999, Dexia CLF Banque a mis en place un nouvel état de synthèse destiné à la clientèle institutionnelle, qui disposera, dès l'an 2000, d'un site Internet dédié.

turé, gestion pour compte de tiers, nantissement actif/passif, produits garantis), ainsi qu'une gamme de produits spécifiques gérés par Dexia Asset Management (OPCVM, monétaires, obligataires, gestions de convertibles, gestions en actions France et international).

En 1999, l'offre OPCVM a été regroupée sous un label unique, Dexia, et déclinée en fonction de la nature de l'investisseur final et du type de gestion recherché. Destiné à la clientèle institutionnelle de Dexia CLF, **Dexia Localys** désigne l'ensemble des produits en titres de l'État français, dits de première catégorie et conçus en particulier pour les institutions publiques.

Dexia CLF Banque a lancé en 1999 les FCP « Dexia Localys Euribor 120 » et « Dexia Localys E3+ » avec Dexia Banque Privée France. Un autre FCP, dédié aux universités, a été créé avec Dexia Asset Management France.

► Dexia Asset Management

La mise en place en 1998 de Dexia Asset Management, pôle de gestion d'actifs de Dexia, a concrétisé la mise en commun des activités et des synergies commerciales du groupe. Au 31 décembre 1999, Dexia gérait un total d'actifs de 40,8 milliards d'euros (267,6 milliards de francs), soit 39 % de plus que l'année précédente, progression due à ses performances et à l'afflux de capitaux et de clients nouveaux. La part d'encours géré par Dexia Asset Management France dans ce montant s'élève à 5,9 milliards d'euros (38,7 milliards de francs), majoritairement pour le compte d'une clientèle institutionnelle. En 1999, Dexia Asset Management France a lancé une nouvelle technique de gestion basée sur les arbitrages sur marchés actions dans le cadre d'OPA-OPE, plus spécialement destinée à une clientèle institutionnelle européenne.

Dexia Asset Management France

Filiale de Dexia CLF (30 %) et de la Banque Internationale à Luxembourg (70 %), Dexiam France est la société française du pôle de gestion d'actifs du groupe Dexia.
Acquisition en 1998.



Dexia Sofaxis est implanté sur deux sites en France, Bourges et Orléans.

L'assurance et la gestion des ressources humaines

Pour apporter à ses clients une gamme de services financiers englobant tous les aspects de la gestion locale, Dexia CLF a développé en 1999 des prestations complémentaires. Avec la prise de participation majoritaire dans le groupe Sofaxis, Dexia CLF élargit aux assurances spécialisées sa palette de services et intègre une expertise reconnue en matière d'aide à la gestion des ressources humaines du secteur local.

► Dexia Sofcap - Dexia Sofcah

Partenaire des collectivités locales et des hôpitaux publics, Dexia Sofaxis développe depuis plus de vingt ans son expertise autour d'un métier : l'assurance des droits statutaires des personnels des collectivités locales (Dexia Sofcap) et des agents hospitaliers (Dexia Sofcah). Son expérience du terrain et sa position de leader lui permettent de bien connaître les problèmes des collectivités locales et des hôpitaux et de leur proposer des outils adaptés en matière de gestion des ressources humaines. Autour du contrat d'assurance, Dexia Sofaxis a créé des pôles d'expertise performants : l'analyse statistique, la prévention hygiène et sécurité, le **conseil médical**, l'assistance juridique, le recours, la motivation et l'organisation. L'évolution du Code des marchés publics, l'adaptation de son réseau commercial au nouveau



Le service Contrôle médical de Dexia Sofcah conseille les établissements hospitaliers pour les aider à réduire leur taux d'absentéisme.

Dexia Sofaxis

Filiale de Dexia CLF (55 %).

Le courtage auprès des collectivités locales et des hôpitaux pour l'assurance statutaire de leurs personnels et l'aide à la gestion des ressources humaines.

Effectif : 236 salariés.

En 1999, le 1^{er} prix français de la qualité est venu couronner la démarche « qualité totale » mise en œuvre par Dexia Sofaxis depuis l'obtention de la certification ISO 9001 en 1996.

www.sofaxis.com

contexte et la démarche qualité ont largement marqué l'activité du groupe Dexia Sofaxis au cours de l'année 1999.

Les marchés publics

La parution de la circulaire du 30 juillet 1999, qui a eu pour objet de clarifier la passation des marchés publics en précisant en particulier le rôle des intermédiaires, a nécessité une adaptation des pratiques commerciales. Ce texte a induit, entre autres, une réorientation de l'activité. N'étant plus en droit de conseiller les collectivités, dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, le service s'est spécialisé dans le traitement de dossiers de consultation. Un millier de dossiers a été instruit, sans qu'aucun rejet pour vice de forme n'ait été constaté. Les services de Dexia Sofaxis ont fait la démonstration de leur capacité à réagir suite à l'apparition d'un nouveau cadre réglementaire.



Après la tempête de la fin de l'année 1999, Dexia Sofcap a attiré l'attention de ses clients sur les risques encourus par les personnels municipaux lors des travaux de tronçonnage et a rappelé les règles de prévention.



Le Centre hospitalier de Bourges fait partie des nouveaux clients de Dexia Sofcap.

La relation clients

Le gain de nouveaux clients, dont les Services départementaux d'incendie et de secours du Nord et du Rhône, le Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, le Centre hospitalier de Bourges et le Centre hospitalier universitaire de Limoges, récompense cet effort d'adaptation. La relation clients et prospects s'est également enrichie avec la mise en œuvre d'un système de relance téléphonique. Celui-ci, imposant un contact téléphonique systématique après tout envoi de dossier, permet à la fois un réel suivi de l'historique du dossier et une gestion des prises de rendez-vous de renégociation des plus efficaces. En outre, cette nouvelle approche de la **relation commerciale** auprès des prospects alimente efficacement la veille concurrentielle.

1999 aura été d'autre part l'année du développement des partenariats commerciaux avec le réseau commercial en région de Dexia CLF, et avec ceux d'Azur et GPA. Afin d'optimiser ces synergies naissantes, Dexia Sofaxis a organisé sur son site et au sein des directions régionales de Dexia CLF des sessions de formation sur les thèmes de la gestion des ressources humaines et du statut de la fonction publique territoriale et hospitalière.



La démarche qualité

En 1999, comme au cours des années précédentes, Dexia Sofaxis a inscrit l'ensemble de son action dans le cadre d'une démarche « qualité totale ». Certifiées ISO 9001, ses différentes entités ont accentué leur investissement en la matière, ce qui a eu pour effet de permettre le renouvellement de cette certification, après audit du Bureau Veritas Quality International, et d'obtenir, en avril, le **1^{er} Prix français de la Qualité**. Ce sont là, pour les clients de Dexia Sofaxis, deux nouvelles preuves de l'excellence de l'activité du groupe dans les domaines de la gestion des contrats, de l'organisation des consultations et de la lutte contre l'absentéisme. Les clients de Dexia Sofaxis lui ont d'ailleurs attribué, dans le cadre d'une étude de satisfaction sur la qualité de gestion fournie, une note totale de 17,6 sur 20.

Par ailleurs, Dexia Sofaxis a opté en 1999 pour une diversification de ses activités en créant une filiale dédiée à la prévoyance des entreprises privées, GRH Prévoyance.

Le service commercial de Dexia Sofaxis a effectué plus de 2 700 visites à des collectivités territoriales et hospitalières durant l'année.



En 1999, l'activité internationale de Dexia CLF a été menée par sa filiale Dexia Project & Public Finance International Bank. Son réseau couvre

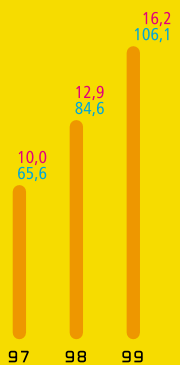


L'activité dans

la quasi-totalité des pays de l'Union européenne et s'étend aussi en Amérique du Nord et en Asie Pacifique. En 1999, la prise de contrôle du Crediop en Italie et la fusion effective de sa filiale espagnole avec Banco de Crédito Local ont représenté des étapes essentielles dans le développement européen de Dexia CLF. Aux États-Unis, Dexia a annoncé l'acquisition de l'assureur spécialisé Financial Security Assurance (FSA) en mars 2000.

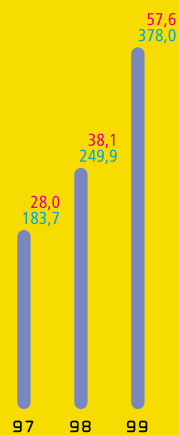
La production globale à l'international a progressé de 24 % en 1999 avec un total d'engagements de 16,2 milliards d'euros (106,1 milliards de francs). L'encours s'établit au 31 décembre 1999 à 57,6 milliards d'euros (378 milliards de francs), en hausse de 50 % par rapport à l'année précédente, et représente 53 % de l'encours total de Dexia CLF.

Engagements nouveaux à l'international



En milliards d'euros
En milliards de francs

Encours à l'international



En milliards d'euros
En milliards de francs



Avec 15 % de part de marché dans les pays de l'Union européenne, Dexia CLF est le leader du financement du secteur public local.

le monde

L'activité commerciale globale

Leader en Europe du financement des collectivités locales et des services financiers au secteur local, la banque compte parmi ses clients les plus grandes collectivités ainsi que d'autres acteurs locaux, notamment dans les domaines de la santé et du logement social. Elle exerce aussi son savoir-faire dans les financements structurés des équipements collectifs et intervient principalement dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'environnement et des télécommunications. L'activité globale de l'ensemble des

implantations internationales de Dexia CLF

est mesurée par les chiffres consolidés pour toutes les filiales détenues à 50 % ou plus, et au prorata de la participation pour les autres (Espagne : 40 % et Autriche 26,7 %). Cette activité a connu une forte hausse, passant de 12,9 milliards d'euros (84,6 milliards de francs) en 1998 à 16,2 milliards d'euros (106,1 milliards de francs) en 1999. L'encours atteint 57,6 milliards d'euros (378 milliards de francs), contre 38,1 (249,9) à la fin de 1998. Ces performances résultent des orientations stratégiques mises en place en 1999 : consolider les positions commerciales en Europe et aux Etats-Unis et offrir des prestations à plus grande valeur ajoutée.

Dexia a engagé des discussions notamment en Slovaquie. En Israël, la banque a pris une participation de 9,9 % dans le capital de Otzar Hashilton Hamekomi (OSM).

► Le secteur public local

Le montant total des nouveaux engagements auprès du secteur local enregistre une hausse de 24 %, passant de 11,9 milliards d'euros (78,1 milliards de francs) en 1998 à 14,8 milliards d'euros (97,3 milliards de francs) en 1999. L'encours atteint 54,4 milliards d'euros (357 milliards de francs), contre 36,1 milliards d'euros (236,8 milliards de francs) à la fin de l'année 1998. Chacune des implantations a répondu à l'objectif de consolidation de sa position commerciale. En Italie, par exemple, le Crediop a bâti son propre réseau lui permettant d'être présent de façon autonome sur l'ensemble du territoire. En Espagne, Banco de Crédito Local a confirmé sa position de leader du financement des collectivités locales : les nouvelles lignes de crédit long terme ont progressé de 60 % par rapport à 1998.

► Les financements structurés

L'activité atteint 1,3 milliard d'euros (8,8 milliards de francs) en 1999, contre 0,9 milliard d'euros (6,1 milliards de francs) l'année précédente. Elle représente aujourd'hui 8,5 % de la production nouvelle globale. La banque a étendu sa gamme de services financiers en 1999 grâce à des opérations de financement d'actifs, crédit export ou investissements en fonds propres.



Au Maroc, la banque a accompagné EDF International pour participer au financement de la ferme éolienne de Tétouan.

En obtenant onze mandats de **conseil** financier, la banque a développé de façon significative son rôle de conseil. Des participations ont été prises dans plusieurs fonds d'investissement.

L'énergie et les télécommunications

Le secteur de l'énergie représente 43 % de l'encours total des financements structurés. Les nouveaux engagements s'élèvent à 567 millions d'euros (3,7 milliards de francs), contre 270 millions d'euros (1,8 milliard de francs) en 1998. En 1999, la banque est intervenue dans d'importantes opérations d'acquisition. Elle a notamment joué le rôle de co-arrangeur *underwriter* dans le financement de l'acquisition des actifs du producteur d'électricité britannique Powergen par l'américain Edison Mission Energy. La banque intervient également dans des projets d'énergie renouvelable.

Le secteur des télécommunications représente 30 % de l'encours et près de 490 millions d'euros (3,2 milliards de francs) d'engagements nouveaux en 1999. Pour l'opérateur polonais Centertel, la banque est intervenue comme co-arrangeur d'un prêt de 255 millions d'euros (PLN 1,1 milliard), destiné à financer un réseau numérique. Le

L'un des mandats de conseil les plus importants concerne l'acquisition de l'américain Airtouch par le britannique Vodafone. La banque était invitée en tant que senior co-arrangeur pour un montant de 348 millions d'euros (US \$ 350 millions).

gouvernement italien a fait appel au Crediop pour le conseiller sur l'attribution du quatrième réseau de téléphonie mobile. Aux États-Unis, la banque est surtout intervenue auprès d'opérateurs du câble, mais a également exploré de nouvelles niches d'activité. Ainsi a-t-elle accordé des financements à Pinnacle, un nouveau type d'opérateur « Tower » spécialisé dans la location de pylônes servant aux communications radio.

Les transports et l'environnement

En Europe, la banque a pris part à de nombreux projets en 1999 en tant que conseiller financier. Avec le Crédit Communal en Belgique, elle a obtenu un mandat de conseiller financier par le consortium Suez Lyonnaise des Eaux - Tractebel, afin de répondre à l'appel d'offres lancé par la région Bruxelles Capitale pour la construction d'une station d'**épuration des eaux**. Elle a conseillé la République et Canton de Genève sur le projet de tramway franco-suisse, qui reliera Annemasse à Meyrin en 2007.

Le traitement de l'eau représente un enjeu majeur pour les collectivités locales dans les années à venir.





La banque a conseillé le consortium Suez Lyonnaise des Eaux - Tractebel pour répondre à l'appel d'offres lancé par la région Bruxelles Capitale pour la construction d'une station d'épuration des eaux.



Depuis plusieurs années, Dexia Municipal Bank a développé sa présence sur le marché anglais du logement social, dont elle est aujourd'hui l'un des premiers intervenants. Siège de Dexia Municipal Bank.

Filiales et implantations

► Royaume-Uni

Dexia Municipal Bank

Date d'acquisition : 1992 - filiale à 100 %.
Siège social : Londres - Effectif : 25 personnes.
1999 : première opération de « LSVT » (large scale voluntary transfer), transfert de logements des collectivités locales vers le secteur privé.

Avec un montant total de 721,8 millions d'euros (GBP 448,7 millions) en 1999, Dexia Municipal Bank connaît une croissance de son activité d'environ 21 %.

Intervenant majeur sur le marché anglais du logement social, la filiale joue un rôle actif auprès des *Housing associations*, principal vecteur de développement du logement social.

Elle finance également les *Local Housing Companies*, sociétés dédiées à la rénovation de

logements sociaux. Sur ce marché, son activité nouvelle s'élève à 268 millions d'euros en 1999 (GBP 166,6 millions). La banque a notamment renforcé sa position dans les opérations liées au financement de transferts de logements des collectivités locales vers le secteur privé (LSVT). En 1999, elle a lancé la première opération de *rent securisation*, prêt pour la construction de nouveaux logements sociaux, gagé sur la renta-

Spécialiste reconnu du secteur hospitalier, la banque a notamment finalisé deux importants projets d'hôpitaux, *Barnet* et *Hereford*.

bilité des revenus locatifs d'une partie du patrimoine existant. Ce financement, de 11 millions de livres, a été octroyé à *Shaftesbury Housing Association*.

En matière de financements structurés Dexia Municipal Bank a enregistré en 1999 une hausse substantielle de son activité, qu'il s'agisse d'opérations réalisées dans le cadre du *Private Finance Initiative (PFI)* ou du financement de projets dans le secteur concurrentiel. Le montant total des nouvelles opérations s'élève à 452,5 millions d'euros (GBP 281,3 millions), contre 300 (GBP 186,5 millions) en 1998. La banque a obtenu plusieurs nouveaux mandats d'arrangeur dans les secteurs de l'éducation et de l'environnement. Par ailleurs, elle a remporté d'importants mandats d'*underwriter* dans des crédits syndiqués.

► Pays scandinaves

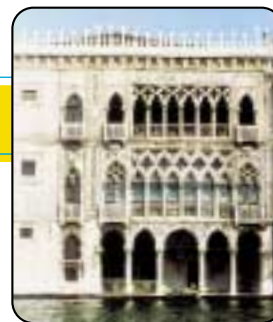
Dexia Kommunbank

Date de création : septembre 1996 - filiale à 100 %.
Siège social : Stockholm - Effectif : 16 personnes.
En 1999, premières opérations de financement de groupes privés dans le domaine de l'énergie.

Dexia Kommunbank est la seule banque suédoise entièrement spécialisée dans le financement des collectivités locales. Après trois années d'existence,



Dexia Municipal Bank a financé le transfert des logements sociaux du district de *West Lindsay*, pour un montant de 32,5 millions de livres (52,3 millions d'euros).



Le Crediop a financé à hauteur de 200 millions d'euros (ITL 387,3 milliards) les travaux considérables prévus par le programme de sauvegarde de Venise et de sa lagune.

la filiale suédoise atteint son équilibre financier. A fin 1999, son volume d'encours atteint 1,6 milliard d'euros (SEK 13,6 milliards) et le total des nouveaux financements s'élève à 629 millions d'euros (SEK 5,4 milliards). Parmi les clients les plus importants de la banque figure la municipalité de Växjö, le grand centre universitaire du sud du pays. Dexia Kommunbank a vu son activité progresser auprès des filiales municipales de services publics : la banque est devenue le deuxième prêteur de la compagnie des eaux Sydsvatten.

En Finlande, Dexia Kommunbank a également accordé des crédits aux municipalités de Turku, la quatrième ville du pays, et de Jyväskylä. Pour assurer son refinancement, Dexia Kommunbank a lancé, fin 1999, un programme MTN de 353 millions d'euros (SEK 3 milliards) sur le marché domestique.

► Italie

Crediop

Filiale à 60 % depuis 1999 - Date d'acquisition : 1997.
Siège social : Rome - Effectif : 228 personnes.
En 1999, le Crediop a installé son réseau commercial à Turin, Padoue, Bologne, Bari et Naples, qui viennent s'ajouter à Milan et Rome.

En juin 1999, Dexia Project & Public Finance International Bank a pris le contrôle du Crediop en

Grâce aux 2 000 agences des quatre banques populaires entrées au capital du Crediop, celui-ci disposera d'un maillage commercial incomparable.

Basée à Stockholm, la filiale est chargée de développer son activité dans les pays scandinaves.



A l'occasion de son 80^e anniversaire et de l'ouverture de ses nouveaux bureaux, le Crediop a lancé une importante campagne de communication.

acquérant une part supplémentaire de 20 % de son capital, dont elle détenait déjà 40 % depuis 1997, avec une option sur les 40 % restants. La banque a levé cette option au début de l'année 2000 en concluant un accord de **partenariat** avec les quatre principales banques populaires italiennes, chacune d'entre elles prenant 10 % du capital. Le Crediop est le principal partenaire financier des collectivités locales italiennes et développe des activités de financement, de conseil et de gestion de participations pour les secteurs publics et privés. Il est également le premier intervenant sur le marché des émissions obligataires des collectivités.

Le marché des collectivités locales

En 1999, l'activité du Crediop a totalisé 1,7 milliard d'euros (ITL 3344 milliards) confirmant sa position de **premier acteur privé** sur le marché des collectivités territoriales.

Le Crediop est intervenu pour restructurer et optimiser l'encours de dette des régions Ombrie, Basilicate, Pouilles ainsi que de la ville de Naples. La banque a mené une mission de conseil auprès de la région des Marches pour l'obtention d'un rating ; l'agence Moody's lui a attribué la notation Aa3.



Les travaux de reconstruction dans les sites touchés par les tremblements de terre ont accru les besoins d'emprunt des régions italiennes.



En Allemagne, Dexia Hypothekbank est l'une des banques privées les plus actives en matière de financement du secteur public. Siège de Dexia Hypothekbank Berlin.

Sur le marché des obligations émises par les collectivités locales, l'année 1999 s'est caractérisée par une forte progression de l'activité : le Crediop a organisé 56 émissions obligataires, pour un montant d'environ 465 millions d'euros (ITL 900,4 milliards). Avec Dexia Capital Markets, le Crediop a participé à l'organisation du programme d'émission d'emprunts 1999-2001 de la région Ombrie, pour 2,6 milliards d'euros (ITL 5 034 milliards). Il s'agit de la plus importante opération de financement jamais réalisée par une collectivité locale italienne.

Financement d'infrastructures, conseil et gestion de participations

Les principales opérations de financement dans le secteur privé ont concerné les sociétés TAV, dédiée à la construction du réseau ferroviaire à grande vitesse, Infostrada, le deuxième opérateur de téléphonie fixe en Italie, ou encore Tecnost, dans le cadre de l'OPA lancée sur Telecom Italia. Le Crediop a obtenu plusieurs succès prestigieux en matière de **conseil financier**. Il fournit également des prestations de conseil sur des projets de privatisation ou de fusion-acquisition de sociétés. Enfin, l'activité de gestion de participations a été très dynamique en 1999 et s'est concrétisée par la vente de certaines participations, qui a permis de dégager une plus-value de 4,9 milliards d'euros (ITL 9488 milliards).

La banque a obtenu un mandat auprès du gouvernement italien pour l'attribution de la 4^e licence de téléphonie mobile, après avoir joué un rôle analogue en 1998 pour le choix du 3^e opérateur.

En 1999, Dexia Hypothekbank a placé six émissions Jumbo Pfandbriefe (émission supérieure à 1 milliard de Deutsche Mark, soit 1,95 milliard d'euros) pour un montant total de 5,1 milliards d'euros (DEM 10 milliards).

▶ Allemagne

Dexia Hypothekbank Berlin

Filiale à 50,5 % - Date d'acquisition : 1995.
Siège social : Berlin - Effectif : 51 personnes.
1999 : émission de six Jumbo Pfandbriefe pour un montant total de 5,1 milliards d'euros.

En 1999, le volume d'activité de Dexia Hypothekbank a progressé de façon très positive, portant la nouvelle production à 8,4 milliards d'euros (DEM 16,4 milliards).

Les financements aux collectivités locales s'effectuent grâce à des *Schuldscheindarlehen*, instruments de dettes cessibles et non négociables, refinancés généralement à l'aide de *Pfandbriefe* (obligations gagées par des actifs publics) émis sur les marchés obligataires. L'encours de *Pfandbriefe* émis par la banque a représenté un volume de 21,4 milliards d'euros (DEM 41,9 milliards), soit 80 % du refinancement total de la banque, contre 11 milliards d'euros en 1998 (DEM 21,5 milliards). Cette forte progression de la capacité de **refinancement** est liée en partie au bon rating AAA (Standard & Poor's) dont la banque bénéficie depuis 1998 pour l'ensemble de ses émissions.



Banco de Crédito Local a financé la ville d'Oviedo pour 33 millions d'euros (ESP 5,5 milliards).

► Espagne

Banco de Crédito Local

Participation de 40 % depuis 1998.
Date de création de Dexia Banco Local : 1992.
Siège social : Madrid - Effectif : 187 personnes
1999 a été le premier exercice complet du nouvel ensemble résultant de la fusion entre Dexia Banco Local et Banco de Crédito Local.

Depuis 1992, Dexia CLF est présent sur le marché espagnol par le biais de sa filiale Dexia Banco Local, qui lui a permis de conquérir en quelques années une place de choix en Espagne. En 1998, la prise de participation de 40 % dans le capital de Banco de Crédito Local, filiale du groupe Argentaria et leader du financement du secteur public local en Espagne, a conduit le groupe Dexia à fusionner sa filiale avec son nouveau partenaire. En 1999, le nouvel ensemble a su confirmer sa position de premier spécialiste espagnol du financement du secteur local en intensifiant sa dynamique commerciale et en élargissant sa gamme de produits et de services financiers.

Premier banquier du secteur local

Banco de Crédito Local a pris une part importante des flux nouveaux d'endettement des administrations territoriales. En 1999, le total des financements nouveaux à long terme accordés aux **collectivités locales espagnoles** a progressé de 60 % pour s'élever à 1,1 milliard d'euros

Le portefeuille obligataire de Banco de Crédito Local atteint 2,3 milliards d'euros (ESP 376 milliards) à fin 1999.



Banco de Crédito Local a remporté l'appel d'offres lancé par la mairie de Madrid pour 54 millions d'euros (ESP 9 milliards), devenant ainsi le premier bailleur de fonds de la capitale espagnole.

(ESP 183 milliards). Le volume total d'encours atteint 12,2 milliards d'euros (ESP 2 036,6 milliards). Environ le tiers des opérations à long terme est adossé à des produits structurés, permettant à la filiale de faire bénéficier ses clients des meilleures conditions financières. En matière de financements structurés le total des engagements nouveaux s'élève à près de 200 millions d'euros (ESP 33,3 milliards). Banco de Crédito Local est intervenue notamment auprès de concessionnaires d'autoroutes. Sur le marché des **financements désintermédiés**, Banco de Crédito Local a mené une politique efficace, consistant à racheter sur le marché secondaire les titres émis par ses clients naturels, notamment une émission de 60 millions d'euros (ESP 10 milliards) réalisée par la région de Murcie.

De nouveaux services

Banco de Crédito Local propose à sa clientèle une gamme complète de solutions de placements, à vue ou à terme, des excédents de trésorerie. Au 31 décembre 1999, le montant confié à la filiale s'élève à 1,1 milliard d'euros (ESP 188 milliards). L'activité de collecte d'impôts s'est concrétisée en décembre grâce à deux premiers contrats. La banque électronique a pris son essor en 1999 avec un volume de transactions effectuées de 450 millions d'euros (ESP 74,9 milliards).



En Europe centrale et orientale, Kommunalkredit a obtenu des mandats de conseiller dans le domaine de l'environnement en République Tchèque, en Slovaquie, en Hongrie et en Pologne. Budapest.



Un contrat de prêt de 25 millions d'euros a été signé avec la ville de Lisbonne (PTE 5 012 millions) pour la réalisation d'équipements scolaires et sportifs ainsi que d'un nouveau programme de voirie.

► Autriche, Europe centrale et orientale

Kommunalkredit Austria

Participation : 26,7 % - Date d'acquisition : 1992.
Siège social : Vienne - Effectif : 96 personnes.
A la fin de 1999, Österreichische Kommunalkredit est devenu Kommunalkredit Austria.

Kommunalkredit Austria est le seul établissement autrichien spécialisé dans le financement des collectivités locales. En 1999, la banque a développé son activité internationale, notamment en direction des pays d'Europe centrale et orientale.

Le volume des prêts nouveaux accordés aux collectivités locales en 1999 totalise 393 millions d'euros (ATS 5,4 milliards). Kommunalkredit Austria est l'interlocuteur privilégié des collectivités désirant obtenir des subventions dans le domaine de l'eau, le ministère de l'Environnement lui ayant confié il y a plusieurs années un mandat de gestion du Fonds de l'environnement et de gestion des eaux. La banque est également mandatée par l'État autrichien pour gérer des fonds destinés à financer des programmes d'investissement dans les domaines de l'environnement et de l'économie d'énergie. En Europe centrale et orientale, Kommunalkredit a développé des activités similaires. Les prêts destinés à des projets préservant l'**environnement** ont été refinancés à hauteur de 639 millions d'euros (ATS 8,8 milliards) sur les marchés de capitaux.

Les prêts destinés aux projets préservant l'environnement ont fait l'objet de deux emprunts publics obligataires de 200 millions d'euros chacun (ATS 2,8 milliards).

► Portugal

Bureau de représentation à Lisbonne

Ouvert en 1996 - Lisbonne
En 1999, une première opération de crédit-corporate a été accordée à la société Sonae Industria pour 10 millions d'euros.
A fin 1999, les encours au Portugal représentent 135 millions d'euros.

Le bureau de représentation de Lisbonne développe son activité dans les domaines du financement des collectivités locales et celui du financement de projets. Par son entremise, une partie de l'appel d'offres lancé par la ville de Lisbonne a été remporté en 1999. Dans le secteur des financements de projets, la banque est intervenue en tant que co-arrangeur dans le financement long terme d'Optimus, le troisième opérateur de téléphonie mobile portugais, pour un montant de 20 millions d'euros (PTE 4 010 millions). En 1999, elle a signé sa première opération de crédit-corporate en accordant un prêt de 10 millions d'euros (PTE 2 005 millions) au groupe Sonae, principal actionnaire de la société Optimus. La mission de conseiller financier, entamée en avril 1998 auprès du consortium



L'équipe de New York a participé à une opération innovante de titrisation pour le financement d'un pool de moteurs d'avions pour la compagnie Continental Airlines.

franco-portugais mené par Eiffage pour les projets de construction d'autoroutes (SCUT) s'est poursuivie en 1999. La banque a obtenu un sixième mandat de conseil et le consortium a été sélectionné pour participer à la phase finale de l'appel d'offres de deux projets, SCUT 2 et 5.

► Amériques

Dexia CLF New York Agency

Succursale créée en 1990

Siège social : New York - Effectif : 47 personnes

Création en 1999 d'une activité de financements d'actifs

La succursale new-yorkaise a fait preuve d'un fort dynamisme en 1999 dans ses différents domaines d'intervention : le financement des collectivités locales, les financements structurés et le financement d'actifs. Ses nouveaux engagements ont progressé de 94 % pour atteindre 3,1 milliards d'euros (USD 3,1 milliards). L'encours s'élève à 6,3 milliards d'euros (USD 6,3 milliards) à la fin de l'année 1999, soit 48 % de plus que l'année précédente.

Dexia CLF New York Agency a maintenu une présence active en Amérique du Sud, en effectuant des **missions de conseil** de haut niveau. Elle a également conseillé la société privée concessionnaire de l'eau pour la ville de Mexico.

Grâce à l'acquisition, début 2000, de l'assureur spécialisé américain Financial Security Assurance (FSA), Dexia CLF sera le leader du marché des financements du secteur local aux États-Unis.

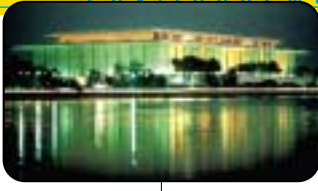
Le financement des collectivités locales américaines

En 1999, les nouveaux engagements auprès des collectivités locales **nord-américaines** ont presque doublé par rapport à l'année précédente pour atteindre 2,6 milliards d'euros (USD 2,6 milliards), positionnant la succursale parmi les cinq premières banques les plus actives sur ce secteur. Le total des encours représente 5,2 milliards d'euros (USD 5,2 milliards), en progression de 52 % par rapport à 1998. La succursale a apporté des garanties de liquidité au Comté de Clark dans le Nevada, ou à l'aéroport international Mc Carran. Elle a accordé des financements à la ville de Los Angeles, ou encore au département du Comté de Suffolk, New York. Dexia CLF New York Agency est également intervenu avec succès dans des contrats de financement d'aides aux collectivités locales mis en place par les états de Californie, du Kentucky et du Massachusetts.

Les financements de projets

Pour répondre à une forte demande sur le marché nord-américain de l'énergie et des télécommunications, Dexia CLF New York Agency a renforcé ses moyens en 1999. Son activité a enregistré une progression de 63 %, pour s'établir à 517 millions d'euros (USD 519 millions). Dans le secteur de

La succursale est intervenue au titre de conseiller auprès de la Banque Interaméricaine de Développement et de la Banque mondiale dans le cadre du financement, pour un milliard de dollars, des réformes du secteur public local mexicain.



La succursale américaine a accordé des garanties de liquidité au centre d'art John F. Kennedy Center, situé à Washington DC.



La ville de Séoul bénéficie d'une des premières opérations engagées par le bureau de représentation Asie Pacifique.

L'**énergie**, la succursale a obtenu des mandats d'agent dans plusieurs opérations d'envergure en Amérique du Nord. La succursale a poursuivi son approche prudente en Amérique latine en participant à des appels d'offres pour des mandats de conseiller dans le cadre d'importantes transactions au Mexique.

La banque a été co-agent, pour un montant de 3 milliards de dollars, dans le financement d'acquisition des actifs de production d'énergie de Commonwealth Edison par Edison Mission Energy.

Le financement d'actifs

L'équipe de financement d'actifs mise en place en 1999 a conclu en tant que co-arrangeur une opération de « synthetic lease » financée par une émission de billets de trésorerie, pour la fourniture de turbines à la société Illinois Power Corporation, l'un des premiers producteurs d'électricité du middle west américain.

la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée ou les Philippines. Les premières opérations engagées ont concerné la ville de Séoul et le financement de sociétés publiques de production d'électricité en Inde, en Corée et en Thaïlande. De nombreux contacts ont été établis avec de grands groupes européens dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, des télécommunications et des transports, ainsi qu'avec des banques arrangeuses.

► Asie Pacifique

Bureau de représentation Asie Pacifique

Créé en 1999 - Singapour.
Le bureau de représentation a lancé ses premières opérations en 1999.

Le potentiel du marché Asie Pacifique a conduit à l'ouverture en avril 1999 d'un bureau de représentation à **Singapour**. Le bureau a réalisé des études sur différents marchés comme l'Australie,

La plate-forme régionale à Singapour a pour mission de prospecter les marchés locaux, aussi bien dans le domaine du financement des collectivités publiques que dans celui du financement de projets.



► Israël

En décembre 1999, Dexia a pris une participation de 9,9 % dans le capital de Otzar Hashilton Hamekomi (OSM), banque spécialisée dans le financement des collectivités locales.

► Afrique du Sud

Créée en 1997, INCA (Infrastructure Finance Corporation) est une banque sud-africaine dédiée au financement des investissements de collectivités locales. Dexia détient une participation depuis 1998, qui s'élève, fin 1999, à 4 %. En 1999, INCA a développé sa part de marché qui atteint maintenant 30 %.

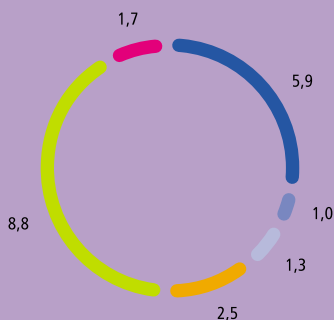


Le développement des synergies du groupe Dexia en matière de refinancement de son premier métier – le financement des équipements collectifs et les services financiers aux collectivités locales – a caractérisé l'année 1999.

L'année

La naissance de Dexia Municipal Agency illustre l'entrée de Dexia dans le nouveau marché des obligations foncières. Les agences de notation ont été étroitement associées au processus de démarrage de Dexia MA. L'activité de refinancement de Dexia Hypothekbank Berlin et du Crediop en Italie, constitue une part importante du refinancement du premier métier de Dexia.

La collecte des ressources (en milliards d'euros)



Dexia CLF :

- Emissions institutionnelles
- Emissions retail dirigées par la BIL
- Prêts organismes européens
- Dexia MA : Obligations foncières
- Dexia Hypothekbank : Pfandbriefe
- Crediop



L'euro a permis un élargissement du marché des Pfandbriefe, auquel les banques allemandes s'étaient préparées en organisant des émissions jumbos au marché secondaire liquide. La Bourse de Francfort.

financière

Le marché obligataire dans la zone euro

Le rapprochement des différents marchés obligataires domestiques et la disparition des distinctions entre marchés domestiques et internationaux ont profondément modifié le fonctionnement du marché obligataire au sein de la zone **euro**.

Désormais comparable au marché obligataire américain, il dépasse en 1999 la somme des obligations émises l'année précédente sur les marchés domestiques et les euros-marchés. Cette expansion s'explique par l'accélération de la désintermédiation et une plus grande facilité d'accès à un marché plus liquide. Ce marché a rapidement établi une échelle d'écart de taux (*spread*) au-dessus des obligations de l'État fédéral allemand ou des bons du Trésor français, plus large que par le passé et plus proche des normes du marché obligataire américain. Ces écarts traduisent l'importance accordée aux crédits et donc à la notation, mais également à la liquidité et donc à l'animation sur les marchés secondaires.

Pour Dexia CLF, malgré sa notation excellente (AA+ chez Standard & Poor's et Fitch Ibc, Aa1 chez Moody's) et sa présence régulière sur les marchés, l'évolution du marché obligataire dans la zone

euro allait entraîner un accroissement de l'écart de la rémunération de ses obligations par rapport à celles du Trésor français.

La gestion actif/passif de Dexia CLF le conduit à *swaper* contre Euribor la quasi-totalité de ses émissions. Cette même évolution du marché obligataire allait entraîner un accroissement de la marge au-dessus de l'Euribor. Même si le recours à des émissions structurées ou à des émissions plus courtes permettait de limiter l'impact, il devenait important pour Dexia CLF de pouvoir disposer d'un véhicule AAA et d'accéder à une classe d'obligations sécurisées, comparables aux *Pfandbriefe*.

Les obligations foncières

Les *Pfandbriefe* jouent un rôle essentiel dans le refinancement des prêts aux collectivités locales allemandes et des prêts hypothécaires. Le marché des *Pfandbriefe*, dont l'encours atteint 1 000 milliards d'euros, dépasse en volume celui de la dette fédérale allemande.

La loi du 25 juin 1999 a créé des sociétés de crédit foncier (SCF) qui émettent des « obligations foncières » dans des conditions de sécurité au moins équivalentes à celles des *Pfandbriefe*. Ces conditions sont de trois ordres :

- l'objet exclusif de la SCF et la qualité de ses actifs, qui sont des prêts hypothécaires ou des prêts à des personnes publiques ;

La bascule à l'euro, le 1^{er} janvier 1999, fut une réussite technique remarquable. Dexia CLF, au-delà des adaptations nécessaires à ses opérations financières, a décidé de basculer sa comptabilité à l'euro dès le premier jour et a converti ses principales souches obligataires.





Dexia Municipal Agency a mené une action d'information auprès des investisseurs institutionnels de la zone euro, de Londres et de Tokyo. La Bourse de Tokyo.

- le privilège légal confié aux obligations foncières, qui affecte la totalité de l'actif de la SCF à leur service en respectant l'échéancier contractuel quoi qu'il arrive, et par priorité à tout autre créancier (notamment l'État) ;
 - la nature et le degré des contrôles prévus par la réglementation, assurés par un contrôleur spécifique qui reporte à la Commission bancaire.
- Par ailleurs, les obligations foncières bénéficient d'un ratio de solvabilité européen de 10 % et d'une répartition des risques OPCVM de 25 %.

► Dexia Municipal Agency

Dès le vote de la loi, Dexia CLF a créé une filiale, Dexia Municipal Agency, société de crédit foncier spécialisée exclusivement dans le financement des prêts aux personnes publiques. Filiale à 100 % de Dexia CLF, Dexia MA lui a confié l'ensemble de sa gestion, comprenant notamment la relation commerciale et le rôle d'agent financier pour les prêts des entités françaises figurant au bilan de Dexia MA, la collecte des ressources et la gestion administrative. Parallèlement, les principaux acteurs du marché obligataire se rapprochaient pour organiser ses premières émissions.

Dexia Municipal Agency

Société de crédit foncier filiale à 100 % créée en juillet et agréée par le CECEI le 1^{er} octobre 1999. En octobre 1999, Dexia MA lançait ses deux premières obligations foncières jumbo.

Le programme d'émissions de Dexia MA prévoit un volume de 12 milliards d'euros en 2000, dont 8 sous forme de jumbo et 4 sous forme d'émissions structurées ou en devises étrangères, ou destinées à des marchés retail.

Une **action d'information** a été menée auprès des investisseurs institutionnels de la zone euro, de Londres et de Tokyo.

Une charte de teneur de marché a été signée entre deux sociétés de crédit foncier nouvellement créées (Compagnie de Financement Foncier et Dexia Municipal Agency) et les différentes banques candidates à la direction d'émissions d'obligations foncières. Cette charte, qui organise les conditions de la liquidité des obligations foncières, réplique une convention signée entre les banques hypothécaires allemandes et les banques qui dirigent les émissions de *Pfandbriefe*. La principale différence tient à ce que le groupe de banques appelé à diriger les obligations foncières est davantage paneuropéen.

Le 13 octobre, Dexia MA a lancé ses deux premières obligations foncières **Jumbo** (de 1,25 milliard d'euros chacune à 5 et 10 ans).

Premières obligations foncières Jumbo de Dexia MA : la comparaison avec les meilleurs Pfandbriefe est tout à fait favorable.





Le Crediop à Rome (photo) et Dexia Hypothekenbank à Berlin sont des acteurs des marchés interbancaires italiens et allemands, et en particulier des marchés des Repurchase Agreements.



A New York, Dexia CLF a lancé en septembre un programme de Commercial Paper de 5 milliards de dollars, au travers de sa filiale du Delaware Dexia CLF Finance Company.

Le refinancement

Si Dexia MA a vocation à refinancer les prêts aux collectivités locales de l'ensemble du groupe Dexia, l'alimentation de son bilan a été réalisée en 1999 uniquement par cessions de la part de Dexia CLF, à hauteur de 6,1 milliards d'euros. À partir de l'année 2000, l'acquisition de prêts se fera à la fois par cessions et de façon directe. Le montant total prévu est de 9,5 milliards d'euros. Les actifs cédés par Dexia CLF sont d'un montant inférieur à l'amortissement de sa dette obligataire en 1999 et 2000. Les prêts cédés doivent donc être refinancés, et Dexia MA permet d'obtenir les conditions les plus favorables.

Les **fonds levés** par Dexia CLF et Dexia Municipal Agency ont atteint 10,7 milliards d'euros en 1999, pour un coût moyen légèrement inférieur à Euribor après swap. La durée de vie moyenne est de 6,1 années.

Dexia Hypothekenbank a émis pour 8,8 milliards d'euros, pour une durée de vie moyenne de 4,75 ans. Une part importante a été réalisée sous la forme d'émissions structurées, permettant d'atteindre un coût de refinancement inférieur à Euribor. Le **Crediop** a emprunté pour 1,7 milliard d'euros.



Dexia Crédit Local de France émet largement à destination des porteurs particuliers.

Les spécificités qu'a pu garder le marché obligataire domestique italien, et le rôle des emprunts structurés, font ressortir un coût des fonds très avantageux, au-dessous d'Euribor, pour une durée de vie moyenne de près de dix ans.

La gestion monétaire

Dexia CLF et ses filiales en Europe s'imposent des règles prudentielles rigoureuses en matière de liquidité. La durée de vie moyenne de ses prêts et de son portefeuille obligataire d'investissement doit être égale à la durée de vie moyenne de son refinancement. L'appel aux marchés monétaires est donc limité à la seule couverture de ses besoins à court terme.

Dans la zone euro, les marchés monétaires domestiques sont encore loin d'être unifiés. À Paris, où s'est développé le marché de Titres de créances négociables le plus important de la zone, Dexia CLF est un acteur majeur au travers de son programme de certificats de dépôt de 7 milliards d'euros (transformation de son ancien programme de BIFS de 40 milliards de francs, intervenue en janvier 1999).

La gestion obligataire

Dans un but de réserve de liquidité, Dexia CLF s'est constitué un portefeuille obligataire qui atteignait 10 milliards d'euros le 31 décembre 1999. Celui-ci est géré sans risque de taux et dispose d'une notation moyenne A. Il est constitué à 41 % de titres d'investissement, et de titres de placement pour le reste. 8 milliards d'euros étaient gérés au départ de Paris, et 2 milliards au départ de la succursale de Dublin.

 Perspectives 2000

2000 sera l'année des synergies dans la conduite du développement du groupe Dexia dans le métier du financement des équipements collectifs et des services financiers au secteur local.

■ En France, dans un contexte préélectoral de stabilité fiscale et d'accélération de l'investissement local, Dexia CLF devrait conforter sa position de leader. Son offre de produits et services financiers s'étendra grâce aux synergies tirées du groupe et aux partenariats engagés en 1999, notamment avec le Crédit du Nord.

■ En Europe, en s'appuyant sur les pays où le groupe est particulièrement bien implanté, notamment en France, en Belgique et en Italie, Dexia CLF devrait poursuivre son développement en renforçant sa position dans les autres pays de l'Union européenne, et en s'ouvrant aux pays de l'est européen.

■ L'ambition de Dexia CLF étant de porter au niveau mondial son leadership européen, il devrait aussi étendre ses activités de rehaussement de crédit auprès des collectivités américaines émettrices d'obligations municipales, et s'engager progressivement sur le marché asiatique.

Dexia CLF inscrit ses objectifs dans la continuité de ses positionnements stratégiques.

■ Pour devenir un acteur de la nouvelle économie de l'Internet, Dexia CLF privilégiera l'offre en ligne de services financiers innovants pour ses clients du secteur local, et favorisera l'appropriation par les collectivités locales des nouvelles technologies de l'information.

■ Afin de favoriser un développement durable des territoires, Dexia CLF poursuivra son engagement aux côtés des collectivités locales en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement et du long terme dans les équipements collectifs.

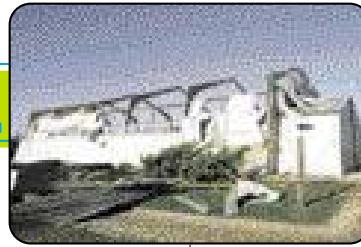


Premier partenaire financier du secteur local en France et en Europe, Dexia Crédit Local de France se veut aussi le banquier du développement durable.



D é v e l o p p e m e n t

Signataire en avril 1998 de la déclaration des Nations unies des institutions financières sur l'environnement et le développement durable, Dexia CLF s'est également doté en interne d'une charte « Environnement et développement durable » en dix points. Dexia CLF mène cet engagement aux côtés des collectivités locales, acteurs majeurs de l'amélioration du cadre de vie, pour les aider à mieux prendre en compte l'environnement dans leurs projets d'équipements collectifs.



Dexia CLF a proposé aux communes victimes de la tempête et de la marée noire des prêts spécifiques leur permettant d'effectuer les investissements sans attendre les indemnités à percevoir.

durable

► La qualité du cadre de vie

Le développement durable ne se réduit pas à la protection de l'environnement, même si celle-ci en est une composante essentielle. Il a également pour objectif de prendre en compte la cohésion sociale et le progrès économique. Il correspond à un mode de croissance traduisant une conception responsable du cadre de vie dans sa globalité et garantissant un développement équitable. En effet, les citoyens se soucient de plus en plus de l'environnement et de la qualité du cadre de vie. Ces aspirations représentent un enjeu politique majeur pour les décideurs locaux, acteurs de premier plan dans la préservation et l'amélioration du cadre de vie et pour lesquels **le respect des normes** équivaut à un effort financier considérable.

De plus, le développement durable est un facteur de développement local : la gestion de l'environnement recèle en effet un gisement potentiel



Le 9 septembre 1999, signature du protocole de partenariat entre Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, et Pierre Richard.

« L'environnement est créateur d'activités et d'emplois. La préservation du bien-être des populations et la logique du développement économique d'un territoire ne sont pas antinomiques ».

Une étude réalisée avec la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) évalue le coût des mises aux normes pour l'ensemble des communes à 21,3 milliards d'euros (140 milliards de francs), au cours des cinq prochaines années



d'emplois et peut s'avérer rentable dans le cadre d'une meilleure économie des consommations et des déchets. Dexia CLF a mis en place en 1999 des actions spécifiques et développé son expertise pour accompagner les collectivités locales dans cette direction.

En septembre 1999, Dexia CLF a renouvelé son partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, en signant un **protocole d'accord** visant à encourager les investissements des collectivités locales contribuant à la protection de l'environnement et à l'aménagement durable des territoires. Cet accord prévoit des propositions concrètes en termes de dispositions financières ou d'actions communes ainsi qu'une collaboration renforcée avec les agences de l'eau et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Dans l'entreprise, l'effort de mobilisation interne engagé depuis quelques années a porté ses fruits : l'environnement fait aujourd'hui partie des priorités d'un nombre croissant de salariés. Grâce à



Dexia CLF a prêté 73 millions de francs (11,1 millions d'euros), sous la forme d'une convention Aquatic de 35 ans, au Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure, qui a signé un contrat d'agglomération avec l'agence de l'eau Adour-Garonne.

leur collaboration, 101 tonnes de papier ont été collectées en 1999 via les différents circuits de récupération et de recyclage mis en place au siège de Dexia CLF.

► Sensibiliser et accompagner les décideurs locaux

Dexia CLF a mis à disposition des acteurs locaux différents supports d'information (magazine *Gestion locale*, **guides thématiques** « Eau et assainissement », « Patrimoine », « Développement durable », site Internet www.clf.fr). Des réunions d'information sont également organisées en région à l'attention d'élus et de fonctionnaires territoriaux. Une veille réglementaire est assurée sur les enjeux européens de l'environnement, de la politique de la ville et de l'aménagement du territoire.

Dexia CLF a été le partenaire du colloque annuel du Cercle français de l'eau, qui a réuni le 8 juillet 1999 au Sénat l'ensemble des acteurs de la politique de l'eau sur le thème « La contractualisation, moyen d'approfondissement et de mise en œuvre de la politique de l'eau ». Dexia CLF y a



Le guide du développement durable, réalisé en partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, est un outil didactique et pratique.

« En ville sans ma voiture », le 22 septembre 1999. Dexia CLF s'est associé à cette initiative qui a réuni une centaine de villes.



présenté les incidences juridiques ou financières de la contractualisation. Avec l'Ademe, Dexia CLF a pris part au salon Pollutec, qui s'est tenu à Paris en septembre 1999. Dexia CLF s'est associé au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, en tant que partenaire national, pour la journée **« En ville sans ma voiture »** le 22 septembre 1999.

► L'ingénierie financière au service de l'environnement

Le développement durable ne conduit pas à limiter les investissements, mais vise à éviter les surcoûts et à garantir une bonne gestion de la ressource publique. Pour aider les collectivités locales à dimensionner leurs investissements Dexia CLF mobilise sa capacité d'expertise :

- aide au suivi rétrospectif et prospectif des grands équilibres budgétaires et financiers ;
- études sur les besoins et la mise aux normes des investissements ;
- aide au diagnostic et réalisation d'études complémentaires sur l'impact des investissements.



Aquatic, logiciel de simulation financière, est proposé aux collectivités locales depuis 1999. Il permet d'établir une prospective budgétaire et financière, et de simuler l'impact des différents scénarios sur l'évolution du prix de l'eau.



Doullens (Somme) a signé deux contrats « Perspectives 99 », d'une durée d'amortissement de 30 ans, pour la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement.

Différents prêts de Dexia CLF facilitent le financement de projets dans une logique de « sur-mesure », nécessaire aux investissements liés à l'environnement : choix de la durée de financement jusqu'à 40 ans, possibilité d'arbitrer entre plusieurs index financiers, existence d'une phase de mobilisation des fonds jusqu'à trois ans, possibilité d'adapter les caractéristiques du prêt...

Des financements de longue durée

Les projets structurants, contribuant à la préservation de l'environnement, nécessitent des financements et un amortissement sur **le long terme**.

Dexia CLF propose aux collectivités locales des prêts de très longue durée – jusqu'à quarante ans – permettant de mieux faire correspondre amortissement technique et amortissement financier, et de dégager des marges de manœuvre financières.

Des produits et des services financiers spécifiques

Dans le cadre des protocoles d'accord signés avec la Fédération française du bâtiment et la Fédération nationale des travaux publics, 7 milliards

A Ambrières-les-Vallées (Mayenne), Dexia CLF a mis en place un prêt amortissable sur 40 ans pour les réseaux d'assainissement du Syndicat d'adduction d'eau potable des Vallées.

Élecville et Écogaz, produits financiers conçus avec EDF et GDF, facilitent le financement d'équipements électriques et au gaz naturel.



de francs (1,1 milliard d'euros) de prêts ont été octroyés aux collectivités locales en 1999. Deux enveloppes de prêts à taux fixe de longue durée avaient été mises à la disposition des collectivités locales, pour contribuer notamment à faciliter les travaux de mise aux normes environnementales et d'économie d'énergie.

En partenariat avec EDF et GDF, Dexia CLF propose aux collectivités locales et aux autres acteurs locaux une solution globale simple et attractive de financement à taux fixe, afin d'encourager les équipements performants fonctionnant à **l'électricité ou au gaz naturel**.

En application de la loi sur l'air, les collectivités locales doivent remplacer 20 % de leur parc automobile par des véhicules propres ; les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont tenues à établir un plan de déplacement urbain. Avec Dexia CLF Lease Services, les collectivités locales ou les établissements hospitaliers peuvent renouveler leur flotte avec des véhicules propres



Dexia CLF a attribué 160 millions de francs (24,4 millions d'euros) de prêts de longue durée au Sertrid, maître d'ouvrage de la construction du nouveau centre de recyclage et de valorisation énergétique du Territoire de Belfort.

fonctionnant à l'électricité, au GPL ou au gaz naturel, en optant pour une solution de location longue durée et en externalisant ainsi la gestion de leur flotte automobile. Aux côtés d'EDF, Dexia CLF Lease Services est actionnaire d'E.Lease, qui a pour but de promouvoir le véhicule électrique et de développer un marché de l'occasion nécessaire à l'élaboration d'une offre compétitive par rapport aux carburants traditionnels. Pour compléter son dispositif en faveur du véhicule non polluant, Dexia CLF propose, avec ses filiales Dexia Flobail et CLF Locabail, des financements adaptés aux bus électriques, aux autobus et aux bennes à ordures ménagères roulant au GNV (gaz naturel véhicule) et au biogaz. Dexia CLF a été retenu pour financer les investissements urbains de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) et le renouvellement de sa flotte de bus, notamment par des véhicules fonctionnant au **gaz naturel**.

A la suite des intempéries et de la marée noire de la fin de l'année 1999, qui ont touché de nombreuses communes, Dexia CLF a mis en place



Dexia CLF a mis en place un financement de 220 millions de francs (33,5 millions d'euros) auprès du Syndicat mixte d'incinération de l'arrondissement d'Avesnes (Nord) pour la mise aux normes de l'usine d'incinération de Maubeuge.

Pour la Compagnie des transports strasbourgeois, un financement de 56 millions de francs (8,5 millions d'euros) a été conçu par Dexia CLF avec l'appui de sa filiale d'ingénierie financière Dexia CLF Finance.



plusieurs enveloppes spécifiques pour un montant global de 300 millions de francs (45,7 millions d'euros). Ces prêts d'urgence, consentis à des conditions financières exceptionnelles, prévoient un versement sous 48 heures. En mars 2000, l'État a lancé le dispositif « Prêt bonifié de 12 milliards de francs au taux de 1,50 % pour les forêts ». Sur cette enveloppe, 2 milliards de francs concernent les collectivités locales propriétaires de forêts. Dexia CLF est habilité à distribuer les prêts bonifiés forestiers, sur la base d'un taux uniforme de 1,50 %.

Les grands projets d'infrastructure

Qu'il s'agisse d'eau et d'assainissement, d'énergie, de **traitement des déchets** ou de transports publics, de nombreux grands projets d'infrastructure liés à l'environnement sont réalisés avec l'intervention de Dexia CLF, en France et dans le monde. Ils nécessitent un examen minutieux des modalités et des conséquences financières, juridiques et fiscales de leur mode d'exploitation. L'application des nouvelles réglementations



En Espagne, Banco de Crédito Local a mené à bien six financements, essentiellement d'éoliennes, pour un montant de 20 millions d'euros (ESP 3,3 milliards).



Pour son budget assainissement, Abbeville (Somme) a choisi le montage proposé par Dexia CLF, d'un montant global de 25 millions de francs (3,8 millions d'euros). La baie de Somme.

européennes a multiplié les besoins en matière d'environnement. Dexia CLF développe son activité dans ce domaine, notamment en Europe, mettant à profit sa bonne connaissance des collectivités publiques, souvent à l'origine des décisions d'investissement.

La loi impose aux exploitants de carrière et d'installations de stockage des déchets de constituer des **garanties financières** destinées à assurer la surveillance du site, les interventions éventuelles en cas d'accident et la remise en état après fermeture. Dexia CLF réserve aux collectivités locales exploitant de tels sites un dispositif de garantie financière.

En partenariat avec le Crédit Communal de Belgique, la filiale internationale de Dexia CLF a été mandatée comme conseiller financier par le consortium Suez Lyonnaise des Eaux - Tractebel, afin de répondre à l'appel d'offres lancé par la région Bruxelles Capitale pour la construction d'une station d'épuration des eaux.

En Autriche, une grande partie des prêts nouveaux accordés aux collectivités locales par la banque Kommunalkredit Austria, dont Dexia CLF est

Dans le Maine-et-Loire, la Communauté de communes Ouest Anjou, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères Loir et Sarthe ou encore le Syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères du Sud-Saumurois ont contracté des garanties financières auprès de Dexia CLF.

actionnaire, a financé en 1999 des équipements liés à la sauvegarde de l'environnement. Kommunalkredit Austria est un interlocuteur de choix dans ce domaine : en effet, le gouvernement lui a confié un mandat de gestion du Fonds de l'environnement et de gestion des eaux, ainsi qu'un mandat de gestion des fonds destinés à financer des programmes d'investissements environnementaux et d'économie d'énergie.

Pour contribuer aux financements de projets d'environnement en Europe centrale et orientale, Dexia CLF a conçu avec la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), par le biais de sa filiale internationale, un **fonds d'investissement** innovant destiné

à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Dexia FondElec Energy Efficiency & Emission Reduction Fund vise à réunir un montant de 150 millions d'euros (983,9 millions de francs), qui servira à financer des projets liés à tous les secteurs d'économie d'énergie dans des pays qui en sont gros consommateurs.

Le fonds d'investissement Dexia FondElec Energy Efficiency & Emission Reduction Fund est destiné à atténuer le réchauffement de la planète.





La Clusaz (Haute-Savoie), a équipé son domaine skiable dans un souci de respect du site. Dexia CLF, chef de file du pool bancaire, a participé au financement des équipements à hauteur de 12 millions de francs (1,8 million d'euros).

► Des exigences de qualité

L'enjeu « qualité » commence à s'imposer dans les entreprises, autant parce qu'elles se veulent entreprises-citoyennes que pour satisfaire des clients de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement et à la qualité des produits et services fournis. Le mouvement de certification se développe dans le secteur bancaire, et Dexia CLF a engagé une réflexion dans ce sens depuis quelques années. Certaines de ses filiales ont intégré ou poursuivi en 1999 une démarche « qualité ». En avril, Dexia Sofaxis a reçu le 1^{er} Prix français de la Qualité dans la catégorie PME-PMI, venant récompenser la démarche « qualité totale » mise en œuvre depuis 1996. Par ailleurs, sa certification ISO 9001 a été reconduite pour trois ans. Dexia CLF Banque a obtenu fin 1999 la certification ISO 9002 pour la qualité de sa gestion des ouvertures de crédit de trésorerie au secteur public local, devenant ainsi la première banque certifiée dans ce domaine. Dexia CLF Lease Services s'appuie sur un partenariat avec Arval, certifié ISO 9002.

D'une façon générale, les critères de qualité sont pris en compte par les agences de notation, comme Arèse. L'agence Arèse est un bureau d'études indépendant créé pour offrir aux gestionnaires d'OPCVM une analyse et une base de données sociales et environnementales sur les sociétés du CAC 40 et du SBF 120. Selon Arèse, « Dexia figure parmi les entreprises les **mieux notées** du secteur banque et assurance ». Pour établir une notation, le bureau d'études a défini cinq critères : les relations de l'entreprise avec ses collaborateurs, son environnement naturel, ses **clients** et ses fournisseurs, ses actionnaires, et la société civile (c'est-à-dire son implantation locale). Cette notation « éthique », témoin d'un fort engagement en faveur du développement durable, permet à Dexia CLF de disposer d'une avance stratégique pour les années à venir.

Arèse a attribué à Dexia CLF une notation sociale et environnementale. En novembre 1999, Dexia CLF a été classé 10^e ex-aequo sur les 115 sociétés notées du SBF 120 et 1^{er} ex-aequo parmi les 15 entreprises de la catégorie des services financiers.

Les collectivités locales sont des acteurs majeurs du développement durable.





Rapport financier

Sommaire

3 Rapport de gestion

24 Comptes consolidés (en euros)

- 24 Bilan consolidé
- 25 Engagements hors-bilan consolidé
- 26 Compte de résultats consolidé
- 29 Annexe aux comptes consolidés
- 89 Rapport des commissaires au comptes sur les comptes consolidés

90 Comptes sociaux (en euros)

- 90 Bilan social
- 91 Engagements hors-bilan social
- 92 Compte de résultats social
- 94 Extraits de l'annexe aux comptes sociaux
- 114 Rapport général des commissaires aux comptes

115 Assemblée générale ordinaire

- 115 Rapport du directoire
- 116 Rapport du conseil de surveillance
- 117 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- 119 Projet de résolutions

121 Informations complémentaires

- 121 Renseignements concernant la dette obligataire
- 129 Informations juridiques et administratives
- 133 Composition du conseil de surveillance et du directoire de Dexia Crédit Local de France

138 Lexique



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

I) L'activité commerciale du groupe Dexia Crédit Local de France

La production du groupe Dexia Crédit Local de France s'est élevée en 1999 à 23,31 milliards d'euros contre 19,34 milliards d'euros en 1998 soit une augmentation de 21 %.

1.1 L'ACTIVITÉ COMMERCIALE EN FRANCE

Dexia Crédit Local de France a connu en 1999 une hausse de 10 % de son activité en France. Les versements de prêts nouveaux atteignent 7,14 milliards d'euros (46,83 milliards de francs) contre 6,47 milliards d'euros (42,43 milliards de francs), en 1998. Son encours s'élève à 51,92 milliards d'euros (340,6 milliards de francs) en augmentation de 2,3 %.

Le secteur public local français

En 1999, deux grandes tendances ont marqué les finances locales françaises : la stabilisation confirmée de la pression fiscale (l'évolution des quatre taxes directes locales a été inférieure à 0,5 %) et la reprise de l'investissement qui a connu une progression de 3,9 %. Maîtrise de la fiscalité et reprise simultanée de l'investissement local ont été rendues possibles grâce aux marges de manœuvre dégagées notamment par la gestion active de la dette des collectivités.

Les nouveaux prêts accordés au secteur public local s'élèvent à 6,46 milliards d'euros (42,36 milliards de francs) qui se répartissent entre :

- les collectivités locales : 4,35 milliards d'euros (28,54 milliards de francs)
- et les autres acteurs publics locaux (hôpitaux, organismes de logement social, associations, chambres consulaires, sociétés d'économie mixte) : 2,11 milliards d'euros (13,8 milliards de francs)

Les financements structurés en France

L'activité de Dexia CLF en matière de financements structurés s'est élevée à 681 millions d'euros (4,47 milliards de francs) contre 520 millions d'euros (3,4 milliards de francs) en 1998.

L'activité de financement à court terme

A la fin de 1999, le montant total des engagements à court terme de Dexia CLF et de sa filiale Dexia CLF Banque atteint 3,75 milliards d'euros (24,6 milliards de francs) en progression de 20 % par rapport à 1998.

Les nouveaux métiers

En 1999, Dexia CLF a développé une offre complémentaire de services financiers au profit de sa clientèle par la prise de participation majoritaire dans le groupe Sofaxis particulièrement performant dans le courtage des assurances statutaires des personnels territoriaux et hospitaliers publics et les services de gestion qui s'y rattachent.

Dexia CLF a créé, en partenariat avec Arval, Dexia CLF Lease Services qui offre un service complet de gestion des flottes automobiles publiques.

Enfin, Dexia CLF a élargi son offre de services en ligne.



Les filiales françaises de Dexia Crédit Local de France

Dexia Municipal Agency (filiale du groupe à 99,9%)

Créée en application de la Loi du 25 juin 1999 la société de crédit foncier Dexia Municipal Agency, filiale à 100 % de Dexia Crédit Local de France a débuté son activité au 1^{er} octobre 1999. Elle a pour objet l'émission d'obligations bénéficiant d'un privilège légal sur les prêts aux collectivités locales.

À la fin 1999, le montant des émissions représentait 2,5 milliards d'euros (16,40 milliards de francs).

Au 31 décembre 1999, les actifs sont constitués par des créances françaises sur des collectivités territoriales, des établissements publics, ou des prêts à des sociétés de droit privé, généralement consacrés au secteur du logement social, et garantis à 100 % par des collectivités locales. Le total de ces prêts clientèles est de 6,12 milliards d'euros (40,14 milliards de francs).

Le programme annuel d'émission sera par la suite de l'ordre de 10 à 12 milliards d'euros.

Le résultat de Dexia MA est de 3,82 millions d'euros (25 millions de francs) au 31 décembre 1999.

CLF Finance (filiale du groupe à 99,9%)

Au cours de l'exercice 1999, CLF Finance a poursuivi et intensifié sa politique de financement des Grands Clients, des villes moyennes et des « autres acteurs locaux français ». Son activité s'est élevée à plus de 3 milliards d'euros (19 milliards de francs). C'est la meilleure année depuis la création de la société.

Le résultat net au 31 décembre 1999 est de 2,79 millions d'euros (18,30 millions de francs).

En 1999, la plupart des grandes collectivités françaises ont fait appel à CLF Finance.

Dexia CLF Banque (filiale du groupe à 80%)

La filiale bancaire de Dexia CLF a connu une activité soutenue pendant l'année 1999, notamment en matière de crédits de trésorerie au secteur public local, marché sur lequel elle a maintenu sa part de marché de 40 % environ. Dexia CLF Banque continue d'investir dans la qualité de service à sa clientèle, et a obtenu fin 1999 la certification ISO 9002 pour cette activité.

Le résultat net au 31 décembre 1999 s'élève à 4,68 millions d'euros (30,70 millions de francs).

La banque poursuit en parallèle son activité de collecte d'épargne auprès des clientèles institutionnelles françaises, avec plus de 1,22 milliard d'euros (8 milliards de francs) collectés au 31 décembre 1999, pour une large part sous forme d'OPCVM (monétaires, obligataires...).

Floral (filiale du groupe à 99,9%)

Floral a procédé pendant l'année 1999 au remboursement de plusieurs emprunts pour un montant de 1,74 milliard d'euros (11,41 milliards de francs) correspondant à l'amortissement des prêts adossés.

Le résultat net de l'exercice 1999 s'élève à 4,7 millions d'euros (30,8 millions de francs), soit une augmentation de 100 % par rapport à l'année précédente qui s'explique principalement par la renégociation des commissions de services financiers liées au remboursement des emprunts contractés par Floral depuis 1990.

Assuréco (filiale du groupe à 99,9%)

Assuréco est un fonds de garantie mutuel pour le financement d'opérations d'usines de relais au profit des collectivités locales et de leurs groupements. La quasi-totalité des prêts garantis sont des prêts Dexia CLF. En 1999, le nombre d'opérations garanties est de 57 pour un montant d'engagement de 6,4 millions d'euros (42 millions de francs).

Flobail (filiale du groupe à 99,9%)

Flobail a enregistré en 1999 un fort développement. Les versements de l'exercice ont atteint 118,9 millions d'euros (780 millions de francs). La plus importante des opérations a porté sur le financement de rames de Trains Express Régionaux au profit d'une région. Les infrastructures de traitement des déchets, exploités en concession, restent un champ majeur d'intervention.

Le montage « Batilocal » par lequel des collectivités peuvent financer en crédit-bail des immeubles d'activités qu'elles sous-louent, a constitué le solde de la production à travers une vingtaine d'opérations.

Le montant des versements est le plus important depuis la création de Flobail. Il lui permet d'afficher un total de bilan de 0,4 milliard d'euros (2,7 milliards de francs) qui la positionne parmi les principales Sofergie.

Le résultat net au 31 décembre 1999 est de 0,96 million d'euros soit 6,3 millions de francs.

Ifax (filiale du groupe à 55%)

Dexia CLF a pris une participation majoritaire dans la société Ifax, tête du groupe Sofaxis, spécialisé dans le courtage auprès des collectivités locales et des établissements hospitaliers publics notamment en matière d'assurance statutaire de leurs personnels.

Le résultat net d'Ifax est de 3,3 millions d'euros soit 21,6 millions de francs (clôture de l'exercice au 31 octobre 1999).

Dexia CLF Immo (filiale du groupe à 99,9%)

La baisse des encours de promotion immobilière de CLF Immo, filiale spécialisée dans le financement de projets immobiliers, s'est poursuivie en 1999, mais à un niveau moindre compte tenu des baisses significatives enregistrées les exercices précédents. Ces encours avant provisions s'établissent à 38 millions d'euros (251 millions de francs) au 31 décembre 1999 contre 48 millions d'euros (314,8 millions de francs) en 1998.

Le ratio de provisionnement des encours des opérations anciennes de promotion immobilière est de 82%.

Les encours portant sur les opérations patrimoniales sont relativement stables à 48,6 millions d'euros (318,9 millions de francs). Les financements d'investisseurs se situent au même niveau.

L'activité de 1999 a permis à la filiale de contribuer à hauteur de 2,4 millions d'euros (15,7 millions de francs) au résultat net consolidé du groupe.



1.2 L'ACTIVITÉ COMMERCIALE À L'INTERNATIONAL

L'activité internationale de Dexia CLF est principalement conduite par sa filiale Dexia Project & Public Finance International Bank. L'année 1999 a été marquée par la prise de contrôle du Crediop en Italie.

S'agissant de la production globale à l'international, elle s'inscrit en progression de 24 % en 1999 avec un total d'engagements de 16,2 milliards d'euros (106,26 milliards de francs). L'encours s'établit au 31 décembre 1999 à 57,6 milliards d'euros (377,83 milliards de francs), en hausse de 50 % par rapport au 31 décembre 1998.

Le secteur public international

L'activité commerciale de l'ensemble des filiales et succursales regroupées dans Dexia Project and Public Finance International Bank représente une activité de nouveaux financements pour 14,8 milliards d'euros (97,1 milliards de francs) en 1999, contre 11,96 milliards d'euros (78,45 milliards de francs) en 1998, l'encours atteignant 54,22 milliards d'euros (355,66 milliards de francs).

Les financements structurés à l'international

L'activité de financements structurés à l'international a connu un fort développement atteignant 1 348 millions d'euros en 1999 (8,84 milliards de francs) contre 934 l'année précédente. Elle représente 8,5 % de la production nouvelle de Dexia Project & Public Finance International Bank. La banque a élargi sa gamme de services financiers en 1999 grâce à des opérations de financement d'actifs, corporate, crédit export ou investissements en fonds propres. Elle intervient dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, des infrastructures ou de l'environnement. Elle a également pris des participations dans plusieurs fonds d'investissement.

L'activité par pays

Allemagne (Dexia Hypothekbank Berlin détenue à 50,5 % par le groupe)

Le volume d'activité de Dexia Hypothekbank Berlin a progressé de façon très positive en 1999, portant la production nouvelle à 8,36 milliards d'euros (54,84 milliards de francs).

L'encours de *Pfandbriefe* s'élève à 21,4 milliards d'euros (140,37 millions de francs), soit 80 % du refinancement de la banque contre 11 milliards d'euros (72,15 milliards de francs) en 1998. Cette forte progression de la capacité de refinancement s'explique en partie par le rating AAA attribué en 1998 par Standard & Poors.

Autriche (Kommunalkredit Austria, détenue à 26,7 % par le groupe)

A la fin de l'année 1999, Osterreichische Kommunalkredit a changé de nom pour devenir Kommunalkredit Austria. La banque a développé son activité internationale, notamment grâce à l'accord de coopération conclu l'année précédente avec Dexia Project and Public Finance International Bank.

Les prêts nouveaux accordés aux collectivités locales en 1999 ont atteint 393 millions d'euros (2,58 milliards de francs).

Les prêts destinés à des projets préservant l'environnement ont été refinancés à hauteur de 639 millions d'euros (4,19 milliards de francs) sur les marchés de capitaux. Ils ont fait l'objet de deux emprunts publics obligataires de 200 millions d'euros (1,31 milliard de francs) chacun, spécialement dédiés aux projets environnementaux.

Espagne (Banco de Crédito Local détenue à 40 % par le groupe)

Avec un total d'encours d'environ 12,2 milliards d'euros (80,03 milliards de francs), Banco de Crédito Local a consolidé sa position de premier banquier du secteur local espagnol.

En matière de financements structurés, Banco de Crédito Local a mené à bien 6 opérations de financement de projets pour un montant total de 20 millions d'euros (131,19 millions de francs).

Depuis 1999, Banco de Crédito Local propose à sa clientèle une gamme complète de solutions de placement, à vue ou à terme, de ses excédents de trésorerie. Au 31 décembre 1999, le montant confié s'élève à 1,13 milliard d'euros (7,41 milliards de francs).

Grande-Bretagne (Dexia Municipal Bank, détenue à 100 % par le groupe)

Avec une production de 721,8 millions d'euros (4,73 milliards de francs) en 1999, Dexia Municipal Bank connaît une croissance de son activité de 21 %.

Depuis quelques années, la filiale a développé sa présence sur le marché anglais du logement social dont elle est aujourd'hui l'un des premiers intervenants. Sur ce marché, son activité s'élève à 268 millions d'euros (1,76 milliard de francs) en 1999.

En matière de financements structurés, le montant total des nouvelles opérations s'élève à 452,5 millions d'euros (2,97 milliards de francs) contre 300 en 1998.

Italie (Crediop détenu à 60 % par le groupe)

En juin 1999, Dexia Project & Public Finance International Bank a porté sa participation dans le capital du Crediop à 60 %, avec une option sur les 40 % non détenus par elle, à son profit ou à celui d'un autre partenaire. Cette option a été levée au début de l'année 2000 en concluant un accord de partenariat avec les quatre principales banques populaires italiennes.

Le Crediop a confirmé sa position de premier acteur privé avec une production de 1,83 milliard d'euros (12 milliards de francs) en 1999.

Portugal

Le bureau de représentation au Portugal a permis à Dexia Project & Public Finance International Bank de remporter une partie de l'appel d'offres lancé par la ville de Lisbonne et de signer un prêt de 25 millions d'euros (163,99 millions de francs) pour la réalisation d'équipements scolaires et sportifs ainsi que d'un nouveau programme de voirie.

Singapour

Dexia Project & Public Finance International Bank a ouvert en 1999 un bureau de représentation à Singapour afin de prospecter les marchés locaux dans le domaine du financement des collectivités publiques et dans celui des financements de projets.

De nombreux contacts ont été établis avec de grands groupes européens dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, des télécommunications et des transports, ainsi qu'avec des banques arrangeuses.



Suède (Dexia Kommunbank détenue à 100 % par le groupe)

La filiale suédoise de Dexia Project & Public Finance International Bank gère, pour sa troisième année d'existence, un encours de 1,57 milliard d'euros (10,30 milliards de francs).

En 1999, la banque est intervenue pour la première fois auprès de quelques-uns des grands groupes privés opérant dans le domaine de l'énergie.

En matière de refinancement, Dexia Kommunbank a lancé, fin 1999, un programme MTN de 353 millions d'euros (2,31 milliards de francs) sur le marché domestique.

Amériques

La production de la succursale de Dexia Crédit Local de France a progressé de 94 % pour atteindre 3,1 milliards d'euros (20,33 milliards de francs). Son niveau d'encours s'élève à 6,28 milliards d'euros (41,2 milliards de francs) à la fin de l'année 1999 soit 48 % de plus que l'année dernière.

1.3 LA COLLECTE DES RESSOURCES

Le total des ressources collectées par le groupe Dexia Crédit Local de France (y compris Dexia MA qui va devenir la principale entité levant les fonds pour le groupe) atteint 10,47 milliards d'euros.

S'agissant de Dexia Crédit Local de France, le montant total des emprunts à moyen et long terme a atteint 7,97 milliards d'euros (52,27 milliards de francs) en 1999 contre 8,1 milliards d'euros (52,4 milliards de francs) en 1998.

Le programme des emprunts obligataires a été réalisé en 46 émissions.

Les devises les plus sollicitées ont été : l'euro pour un montant de 3,8 milliards d'euros et l'USD à hauteur de 2,5.

Les émissions ont une durée moyenne de 5 ans.

Les emprunts réalisés pour l'année 1999 auprès de la BEI atteignent un montant total de 981,1 millions d'euros (6,4 milliards de francs).

S'agissant de Dexia Municipal Agency, deux émissions d'obligations foncières ont été lancées, chacune de 1,250 milliard d'euros, l'une à 10 ans, l'autre à 5 ans.

2) L'organisation de Dexia Crédit Local de France

2.1 LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Sur décision de l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000, la société a adopté le mode d'organisation avec directoire et conseil de surveillance. Le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local de France a adopté une charte des membres du conseil de surveillance.

2.2 LA GESTION DU RISQUE ET LE CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques

- S'agissant de Dexia Crédit Local de France, les encours en risque de crédit se répartissent de la manière suivante : collectivités locales à hauteur de 81 %, hôpitaux publics 7 %, organismes de logement social 7 %, entreprises, associations et chambres consulaires pour le solde, soit 5 %.

Tous les engagements font l'objet d'une revue trimestrielle, conformément au règlement n°97-02 de la commission bancaire française. L'appréciation de la qualité des engagements conduit à une revue des emprunteurs ayant un ou plusieurs contrats en impayés mais également tout emprunteur qui, du fait d'un événement interne ou externe, verrait sa qualité de signature se dégrader significativement. Les quatre revues trimestrielles effectuées en 1999 ont permis de noter une qualité maintenue des engagements de Dexia Crédit Local de France.

Il convient de noter que le niveau des impayés, en constante diminution depuis 7 ans, est extrêmement faible, puisqu'il représente 0,03 % de l'encours total du portefeuille de crédits.

- Pour Dexia Project & Public Finance International Bank, la mesure des risques est appréhendée au niveau consolidé. Les décisions d'engagement en faveur de certaines catégories limitées de contrepartie ayant fait l'objet d'un scoring validé par le Comité de crédit de Dexia Project & Public Finance International Bank, sont déléguées aux implantations à l'étranger. Tous les dossiers du Siège et les dossiers hors délégation des implantations à l'étranger passent en Comité de crédit du Siège. Il est procédé à une revue annuelle de tous les dossiers en cours.

Le Comité de crédit de Dexia Project & Public Finance International Bank est l'instance de décision pour tout engagement de la Banque et de ses implantations à l'étranger : une décision du Comité est nécessaire pour tout engagement ou modification des conditions d'un engagement de Dexia Project & Public Finance International Bank ou de l'une de ses filiales ou succursales.

Les provisions font l'objet d'une revue trimestrielle.

Dexia Project & Public Finance International Bank inscrit son action dans ce domaine dans le cadre des recommandations établies au niveau du groupe après discussion entre la cellule Risk Management du groupe et les diverses entités opérationnelles en vue d'une approche harmonisée, en particulier pour les provisions pays.

- Pour les marchés

Le comité de trésorerie et des risques et le comité des limites de risque interbancaire.

Le comité de trésorerie et des risques est composé des membres du comité exécutif et du directeur de la trésorerie.



Ses missions sont : l'analyse et la mesure des risques de taux et de change sur l'ensemble des opérations de Dexia CLF, l'analyse du risque et la mesure des performances des opérations de trésorerie, la définition des limites de risques déléguées au trésorier de Dexia CLF et les décisions de gestion des risques de taux et de change dans le cadre des limites fixées au niveau du groupe Dexia.

Dexia CLF n'est pas exposé au risque de change.

S'agissant de l'exposition au risque de taux, il est rappelé qu'elle résulte principalement :

- > du placement des fonds propres et du fonds de roulement en actifs financiers ; ces fonds sont principalement placés en participations et en actifs à taux fixe ;
- > de la gestion des opérations indexées TME/TMO pour lesquelles existent des programmes d'immunisation spécifiques ;
- > des décalages de date et de période d'index sur les encours à taux variables, gérés dans le cadre d'une autorisation de prise de risque limitée, accordée par le comité de trésorerie ; cette gestion génère des positions de taux d'intérêt à court terme ;
- > de la gestion du portefeuille de prêts à taux fixe pour lesquels une différence de profil d'amortissements entre l'actif et le passif subsiste, sachant que les durations des actifs et passifs à taux fixe sont voisines.

Conformément à son profil de risque faible, Dexia CLF n'est engagé ni comme souscripteur, ni comme prêteur, ni comme contrepartie sur produits dérivés, sur aucun *hedge fund*.

Le comité des limites et du risque interbancaire établit les limites accordées aux banques contreparties de Dexia CLF. Il suit la mise en place de garanties collatérales réciproques destinées à limiter les risques de contrepartie sur les contrats de produits dérivés.

- Les risques de gestion actif/passif

Le comité ALM veille à la mise en œuvre au sein de Dexia CLF de la politique de gestion actif/passif définie dans le comité ALM groupe.

Le principal risque de ce type est un risque de variation de taux d'intérêt en Europe résultant de la différence entre les profils d'amortissement des actifs et passifs à taux fixe.

Ce comité procède à un suivi mensuel de son évolution et à un contrôle du respect de la limite fixée pour le groupe. Cette limite est basée sur la sensibilité à une variation donnée des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette du périmètre ALM.

Dans le cadre de sa gestion actif/passif, le groupe utilise différents types d'instruments financiers, dont essentiellement des produits dérivés sur taux d'intérêt.

Le PNB associé à cette gestion qui est identifiée en tant que centre de profit dans la comptabilité analytique, permet de minimiser l'impact de la volatilité des taux d'intérêt sur les revenus totaux du groupe.

Par ailleurs, Dexia CLF a mis en place des procédures d'encadrement des risques pour l'ensemble de ses activités. A ce titre, il répond aux exigences du règlement n°97-02 sur le contrôle interne du Comité de la Réglementation Bancaire. Conformément aux préconisations de ce règlement, des comités territoriaux d'appréciation de la qualité des engagements se sont réunis quatre fois par an et la revue des engagements donne lieu à une synthèse nationale chaque trimestre.

Les procédures de suivi des risques sont les mêmes pour Dexia Project & Public Finance International Bank.

L'audit et le contrôle interne

L'audit et le contrôle interne au sein du groupe Dexia Crédit Local de France s'exerce dans le respect des règles de contrôle interne et de surveillance des risques du groupe Dexia.

Ces règles communes ont été approuvées par les autorités de contrôle bancaire françaises, belges et luxembourgeoises et adoptées par le comité d'audit et les conseils de chaque entité.

La direction de l'audit, dont l'indépendance est assurée par son rattachement au président du directoire et les rapports annuels au comité d'audit du groupe Dexia, intervient sur l'ensemble du groupe Dexia CLF (maison mère et filiales) à travers un programme annuel d'audit qui vise à couvrir l'ensemble des risques de la Banque et à apporter une valeur ajoutée pour améliorer le fonctionnement de l'organisation.

Les missions réalisées en 1999 ont permis de couvrir le réseau domestique et les directions commerciales, les activités de marchés, les fonctions supports, dont les systèmes informatiques, et les filiales.

Des missions permanentes complètent ce dispositif comme le passage à l'an 2000 ou les contrôles en matière de déontologie et la surveillance des dispositions prises en matière d'opérations de blanchiment de capitaux.

Enfin l'audit interne a assuré un suivi systématique des principales recommandations émises dans ses précédents rapports.

L'ensemble de ses travaux font l'objet de communications au comité de contrôle interne, qui regroupe le comité exécutif et le directeur de l'audit interne, et d'un rapport annuel adressé au comité d'audit et aux autorités bancaires.

Ce même dispositif s'applique à Dexia Project & Public Finance International Bank et à ses filiales.

Le risque informatique

La gestion du risque informatique est prise en charge par la direction de l'audit interne, responsable de la définition de la politique de sécurité informatique et du contrôle de sa mise en œuvre, et la direction du système d'information, responsable de la mise en œuvre.

La préparation du passage à l'an 2000 a fait l'objet depuis 1998 d'un projet important, suivi directement par le comité exécutif. Ce projet a conduit à la certification an 2000 du système d'information de Dexia CLF. De fait, le passage à l'an 2000 s'est effectivement déroulé sans aucune perturbation.

3) Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local de France

3.1 L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈRE

Au 31 décembre 1999, le périmètre de consolidation comporte 30 entités regroupées dans deux pôles :

- un pôle domestique dans lequel figurent les sociétés agissant en France, ainsi que la participation détenue dans la BIL ;
- un pôle international avec à sa tête, Dexia Project & Public Finance International Bank, qui détient les filiales implantées à l'étranger intervenant en matière de *Public Finance*.



Par rapport à l'exercice 1998, les principales variations de périmètre ou de méthode de consolidation sont reprises dans le tableau suivant :

MÉTHODE DE CONSOLIDATION	Pourcentage de détention	
	31 décembre 1998	31 décembre 1999
En intégration globale :		
- Dexia Municipal Agency	-	100 %
- CLF Locabail	-	60 %
- Dexia CLF Lease Services	-	49 %
- Ifax (groupe Sofaxis)	-	55 %
- Crediop	40 % (mise en équivalence)	60 %
- FCP Fondexia	-	99,5 %
- CLF Finance Cie	100 %*	100 %
Par mise en équivalence :		
- BIL	6,6 %	25,8 %
- Dexia Banque Privée France	-	30 %
- Banco de Crédito Local	35,8 %	40 %
- Dexia Banco local	100 %	-
- Dexia Asset Management France**	30 %	24 % + 6%**

* CLF Finance Cie : importance négligeable en 1998

** Dexia Asset Management France est détenue en direct à 24 % et à 6 % à travers Dexia Banque Privée France

Parmi les sociétés entrées dans le périmètre en cours d'année, les sociétés suivantes ne contribuent aux résultats du groupe que pour une fraction d'année :

- Dexia Banque Privée France : un semestre
- groupe Sofaxis : un semestre
- Dexia Municipal Agency (DMA) : un trimestre

3.2 LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Les éléments essentiels concourant au résultat figurent au tableau ci-après.

(en millions d'euros)	1997	1998	1999	Variations en % 1999/1998
Revenus nets d'intérêts	620	683	1 002	46,7 %
Autres revenus	(3)	(7)	(62)	
PNB	617	676	940	39,1 %
Charges d'exploitation	(167)	(192)	(264)	37,5 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	450	484	676	39,7 %
Corrections de valeurs et provisions	(22)	(60)	(21)	
Charges d'impôts sur les sociétés	(177)	(171)	(273)	59,6 %
Résultat des entreprises mises en équivalence	16	51	57	
RÉSULTAT NET	267	304	439	44,4 %
Part des intérêts minoritaires	6	21	65	
Part du groupe	261	283	374	32,2 %

A. Le Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire consolidé de l'exercice 1999 s'élève à 940 millions d'euros contre 676 millions d'euros en 1998, soit une augmentation de 39,1 %.

La répartition géographique du produit net bancaire est la suivante :

	1998		1999		Évolution	
	En millions d'euros	Quote-part	En millions d'euros	Quote-part		
France	564	83,4 %	650	69,2 %	+ 86	+ 15,2 %
International	112	16,6 %	290	30,8 %	+ 178	+ 158,9 %
TOTAL	676	100 %	940	100 %	+ 264	+ 39,1 %

Au sein du pôle France, la société Dexia CLF contribue pour 597 millions d'euros contre 537 millions d'euros en 1998, soit une progression de 11 %.

La progression du pôle international est essentiellement due à la première intégration globale du Crediop.

Le produit net bancaire s'analyse en deux rubriques : les revenus d'intérêts nets et les autres revenus.

(en millions d'euros)	1998	1999	Variation
Revenus nets d'intérêts	683	1 002	+ 46,7 %
Autres revenus	(7)	(62)	
PNB	676	940	+ 39,1 %

A.1. Évolution des revenus d'intérêts nets

Le produit net bancaire du groupe est essentiellement constitué de marge d'intérêt. Celle-ci progresse de 319 millions d'euros pour atteindre 1 002 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 46,7 %. Hors intégration du Crediop (210 millions d'euros), la progression aurait été de 109 millions d'euros soit + 16 %.

La société Dexia CLF, qui représente 63 % de l'ensemble, voit sa contribution passer de 602 à 635 millions d'euros (+5,5 %). Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- une stabilité des marges sur les encours de crédits, combinée à une progression modérée de ces encours ;
- la contribution positive en forte augmentation d'opérations de transformation ;
- une légère détérioration des conditions d'émission sur les ressources collectées.

Au niveau du pôle international, la contribution de la filiale allemande Dexia Hypothekenbank de 54,1 millions d'euros est en progression de 25,4 millions d'euros. Elle s'explique essentiellement par la forte augmentation du portefeuille de placement et d'investissement qui est financé par des émissions de *Pfandbriefe*.



A.2. Évolution des autres revenus

Le poste « autres revenus » présente une contribution négative de 62 millions d'euros dont le détail figure dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	1998	1999	Variation
Revenus de titres à revenus variables	7,9	10,3	2,4
Commissions nettes perçues	(0,3)	6,9	7,2
Résultat provenant d'opérations financières	(15,6)	(80,9)	(65,3)
<i>opérations sur titres</i>	37,9	9,6	(28,3)
<i>opérations sur instruments financiers</i>	(50,7)	(93,5)	(42,8)
<i>opérations de change</i>	(2,8)	3,0	5,8
Autres produits nets d'exploitation	1,4	1,3	(0,1)
AUTRES REVENUS	(6,6)	(62,4)	(55,8)

- **les revenus de titres à revenus variables** (dividendes) progressent de 30,4 % ;
- **les commissions nettes** progressent de 7,2 millions d'euros en raison de l'entrée de Ifax (groupe Sofaxis) dans le périmètre de consolidation (+6,6 millions d'euros) ;
- **les résultats provenant d'opérations financières** contribuent négativement au résultat d'ensemble pour un montant de -80,9 millions d'euros ; cette rubrique regroupe les opérations suivantes :
 - > les opérations sur titres représentent le résultat des cessions de titres (plus-values nettes de 28,8 millions d'euros) diminuées des provisions constituées sur le portefeuille à la clôture de l'exercice (19,2 millions d'euros). Ces provisions ont essentiellement été constituées par la filiale allemande. Celle-ci gérant globalement son risque de taux, les gains latents sur la macro-couverture ne peuvent être constatés symétriquement à la provision constituée sur les titres ;
 - > les opérations sur instruments financiers correspondent essentiellement aux opérations de gestion actif-passif (ALM) visant à réduire l'exposition du groupe au risque de taux ; la contribution négative, bien qu'en forte progression, n'est néanmoins pas significative ; en effet, ces instruments couvrent des opérations dont les résultats (en sens inverse) sont classés en revenus nets d'intérêts ;
 - > enfin, le résultat de change de 3 millions d'euros correspond essentiellement à un gain de change net de 5 millions d'euros réalisé sur le remboursement de l'avance consentie à la succursale de New York de Dexia CLF.

B. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 37,5 % pour atteindre un montant de 264 millions d'euros contre 192 millions d'euros en 1998.

Malgré cette forte progression, le coefficient d'exploitation s'améliore, passant de 28,4 % à 28,1 %. Cette évolution est due à l'effet positif de l'intégration du Crediop dont le coefficient est plus faible que celui du groupe.

	1998	1999
Frais de personnel	95,3	125,1
Autres frais généraux administratifs	80,8	116,7
Corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	15,8	22,1
TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	191,9	263,9
PNB	675,8	939,6
Coefficient d'exploitation	28,4 %	28,1 %

• *Évolution des frais de personnel*

Les frais de personnel progressent de 31,1 % (+ 29,8 millions d'euros) et s'élèvent à 125,1 millions d'euros. Cette hausse résulte essentiellement de l'effet périmètre entraîné par l'intégration du Crediop et de Sofaxis (+ 24,1 millions d'euros). La progression n'aurait été que de 5,9 % hors ces deux sociétés.

• *Évolution des autres frais généraux administratifs*

Les frais administratifs s'élèvent à 116,7 millions d'euros contre 80,8 millions d'euros en 1998, soit + 44,44 %. Cette progression de 35,9 millions d'euros se partage entre :

- le pôle international : +13,5 millions d'euros
- le pôle France : +22,4 millions d'euros

L'évolution à l'international correspond essentiellement à Crediop : + 13,2 millions d'euros.

Dans les filiales françaises, l'entrée de Sofaxis apporte une charge nouvelle de 3 millions d'euros. Pour le reste, l'essentiel de la progression est concentrée dans la société Dexia CLF, où l'on constate notamment les éléments non récurrents suivants :

- > accroissement des charges d'impôts de 3 millions d'euros liées à la taxe professionnelle
- > frais liés à l'OPE sur la BIL pour 5,5 millions d'euros
- > frais occasionnés par la création de la succursale de Dexia CLF de Dublin

• *Évolution des corrections de valeurs sur les actifs corporels et incorporels*

La progression de 6,3 millions d'euros résulte principalement de l'entrée du Crediop et de Sofaxis dans le périmètre de consolidation.

C. Les corrections de valeurs et provisions

Cette rubrique comprend les postes suivants :

	1998	1999	Variation
Corrections de valeurs et provisions pour créances et opérations de hors bilan	(58,2)	(17,4)	40,8
Corrections de valeurs sur Immobilisations financières	(0,4)	6,3	6,7
Amortissements des écarts d'acquisition	(0,7)	(9,9)	(9,2)
TOTAL	(59,3)	(21,0)	38,3

Le poids des corrections de valeur et des provisions a diminué de 38,3 millions d'euros pour s'établir à -21 millions d'euros.



• Corrections de valeurs et provisions pour créances et opérations de hors-bilan

L'allègement provient principalement du pôle international dont la charge de provision baisse de 41,7 millions d'euros, dont 36,6 millions d'euros provenant de Dexia Hypothekenbank.

En 1998, Dexia Hypothekenbank avait couvert les encours correspondant à son activité hypothécaire (arrêtée depuis fin 1997). Cet effort de provisionnement s'est révélé suffisant au 31 décembre 1999.

La qualité du portefeuille de créances sur la clientèle et la politique de couverture des créances incertaines et irrécouvrables se retrouvent dans les ratios ci-dessous :

	31.12.1998	31.12.1999 (hors Crediop)	31.12.1999
Taux de créances incertaines et irrécouvrables ⁽¹⁾	0,38 %	0,34 %	0,29 %
Coverage ratio ⁽²⁾	43,37 %	43,92 %	42,63 %
Loan loss ratio ⁽³⁾	0,16 %	0,15 %	0,12 %

(1) créances douteuses / créances clientèle

(2) corrections de valeurs / créances incertaines et irrécouvrables

(3) corrections de valeurs / créances clientèle

• Corrections de valeurs sur immobilisations financières

La progression correspond essentiellement à une plus-value de cession de 5,9 millions d'euros réalisée chez Dexia Project & Public Finance International Bank.

• Amortissements des écarts d'acquisition des sociétés intégrées

Ils s'élèvent à 9,9 millions d'euros dont 7,7 millions d'euros sur Crediop et 1,8 million d'euros sur Sofaxis.

D. Impôt

Ce poste s'élève à 273 millions d'euros contre 171 millions d'euros en 1998. Cette progression de 102 millions d'euros s'analyse à hauteur de 66 millions d'euros par l'intégration du Crediop.

Les impôts différés de source française afférents aux périodes 2000 et au-delà sont provisionnés au taux futur de l'impôt qui passera de 36,66 % à 37,76 % sur ces périodes. Le complément de charge qui en résulte est de 9 millions d'euros.

E. Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part nette des sociétés mises en équivalence s'établit à 57 millions d'euros contre 51 millions d'euros en 1998. Cette progression de 6 millions d'euros résulte notamment des contributions des sociétés suivantes :

- Crediop (- 42 millions d'euros) : changement de méthode de consolidation au profit de l'intégration globale ;
- BIL (+ 40 millions d'euros) : accroissement de la participation du groupe par le biais d'une offre publique d'échange de Dexia France et Dexia ;
- Banco de Crédito Local (+ 7 millions d'euros) : acquisition fin 1998.

F. Résultat net

Le résultat net s'établit à 439 millions d'euros contre 304 millions d'euros en 1998, soit une hausse de 44,4 %. La part du groupe s'établit à 374 millions d'euros et progresse de 32,2 %.

Les intérêts minoritaires passent de 21 millions d'euros à 65 millions d'euros, les nouveaux intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux 40 % du Crediop non détenus par le groupe (45 millions d'euros).

Compte tenu de ce résultat, l'évolution des ratios financiers est la suivante :

	1997	1998	1999
Return on equity (ROE)	10,71 %	10,92 %	13,26 %
Return on assets (ROA)	0,32 %	0,30 %	0,32 %

3.3 LE BILAN ET LES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1999

Le mode de présentation des dettes représentées par un titre figurant au passif du bilan a été aligné en 1999 sur les règles du groupe Dexia. Les dettes figurent désormais pour la valeur de mise à disposition, c'est-à-dire pour le montant net encaissé. Les bilans de 1997 et de 1998 ont été modifiés pour les rendre homogènes avec le bilan de 1999.

Le total du bilan consolidé a atteint 131,9 milliards d'euros au 31 décembre 1999 contre 98,3 milliards fin 1998, soit une progression de 34 %. Le pôle international représente maintenant 40,6 % de l'ensemble.

A. Opérations interbancaires

Au 31 décembre 1999, le groupe est emprunteur net sur le marché interbancaire pour un montant de 11 milliards d'euros contre 3,3 milliards au 31 décembre 1998.

L'évolution provient principalement de Dexia Crédit Local de France et de la première intégration du Crediop.

B. Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 1999, l'encours global des créances sur la clientèle progresse de 24,8 % pour s'établir à 80,2 milliards d'euros. Cette évolution est essentiellement imputable à l'international (Crediop).

C. Portefeuille de titres

Le total des placements en effets publics, en obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'en actions et autres titres à revenu variable, a progressé de 68,3 % par rapport à décembre 1998, passant de 16,4 milliards d'euros à 27,7 milliards d'euros. Cette augmentation de 11,3 milliards d'euros provient essentiellement du pôle international qui a contribué pour une quote-part de 7,1 milliards (essentiellement la filiale allemande).



D. Fonds propres et ratios

Les fonds propres du groupe Dexia CLF, y compris la part des tiers, le fonds pour risques bancaires généraux et les résultats de chaque exercice représentent 3,7 milliards d'euros fin 1999 contre 3,2 milliards fin 1998, soit une croissance de 16,2%. Cette évolution s'explique principalement, en plus du résultat de la période, par :

- un effet périmètre lié à l'intégration du Crediop ;
- l'augmentation de capital réalisée en rémunération de l'apport par les deux holdings Dexia des titres BIL qu'elles ont reçus dans le cadre de l'OPE. L'écart d'acquisition dégagé à cette occasion a été imputé sur la prime d'émission qui s'élevait à 341 millions d'euros.

Les fonds propres ont été diminués de l'acompte sur dividende de 150 millions d'euros réglé en décembre 1999.

Au plan prudentiel, les fonds propres consolidés de Dexia CLF, calculés conformément au règlement n°95-02 du Comité de la réglementation bancaire, ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	1996	1997	1998	1999
Fonds propres totaux	3 182,3	3 273,4	3 118,8	3 464,7*
<i>Dont fonds propres de base</i>	<i>2 428,4</i>	<i>2 523,3</i>	<i>2 638,0</i>	<i>2 853,8*</i>

*Les fonds propres sont déterminés par référence à une détention à 84 % du Crediop.

Le niveau de fonds propres, rapporté à l'exigence réglementaire globale de fonds propres (qui s'établit à 2 164 millions d'euros) conduit à un ratio de 160 % au 31 décembre 1999 contre 172 % à fin 1998. La diminution du ratio d'adéquation des fonds propres résulte de la conjugaison des facteurs suivants :

- la progression de 14,6 % des risques pondérés, provenant essentiellement de l'intégration du Crediop ;
- les investissements complémentaires ou nouveaux du groupe dans les sociétés consolidées par mise en équivalence ;
- le niveau accru des participations dans des établissements de crédit entraînant un dépassement du seuil des 10 % des fonds prudentiels qui diminue le niveau des fonds propres complémentaires.

Les ratios de solvabilité reculent essentiellement à cause de l'impact de la prise en compte à 84 % du Crediop, les 24 % destinés à être cédés étant considérés par la Commission bancaire comme portés par le groupe.

Le Ratio Tier One passe de 11,64 % à 10,98 % et le Total Capital Ratio de 13,33 % à 12,63 %.

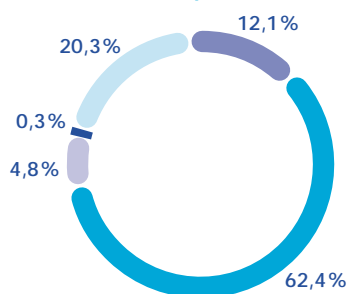
S'agissant du contrôle des grands risques, le groupe déclare les ratios de contrôle des grands risques chaque trimestre. Les deux limites fixées par la réglementation française sont respectées en permanence.

Dexia CLF respecte également les ratios établis sur base non consolidée, ratios de liquidité de manière permanente et coefficients de fonds propres et de ressources permanentes (63 % au 31 décembre 1999).

E. Répartition des engagements de Dexia CLF

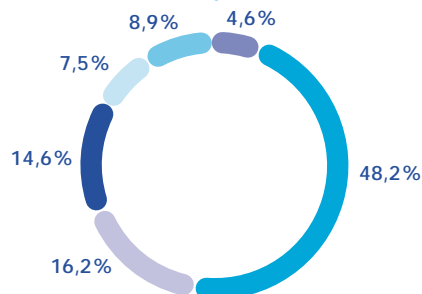
Les engagements du groupe CLF comprenant les prêts, les titres et les équivalents risques de crédit du hors-bilan font l'objet d'une double répartition visualisée dans les schémas ci-dessous :

La répartition par type de contrepartie se caractérise par la prépondérance du secteur public (75 %)



- États
- Secteurs publics locaux
- Grandes entreprises/ financements de projets
- Particuliers/Indépendants/PME
- Établissements financiers

La répartition géographique montre une concentration des risques sur les pays de l'Union Européenne (87 %)



- France
- Allemagne
- Italie
- Autres pays de la CEE
- Amérique du Nord
- Autres

4) Les comptes annuels

4.1 LE COMPTE DE RÉSULTATS

[en millions d'euros]	1997	1998	1999	Variations en % 1999/1998
PNB	551	550	609	10,7 %
Charges d'exploitation	(146)	(150)	(171)	14,0 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	405	400	438	9,5 %
Solde en perte/bénéfice des corrections de valeurs	(29)	(22)	(28)	
Dotations et reprises nettes au FRBG	0	0	0	
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT	376	378	410	8,5 %
Charges d'impôts sur les sociétés	(146)	(150)	(166)	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	230	228	244	7 %

Le résultat net de Dexia CLF au titre de 1999 s'élève à 244 millions contre 228 millions d'euros en 1998 en progression de 7 %. La mise en activité sur le dernier trimestre de la filiale Dexia Municipal Agency a provoqué un transfert de résultat de 3,8 millions d'euros à son profit.



4.2 LE BILAN DE DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

Le total de bilan au 31 décembre 1999 s'élève à 85,7 milliards d'euros contre 76,5 milliards d'euros en 1998, soit une progression de 12 %.

A. Actif

• Encours de crédits à la clientèle

L'encours de crédit à la clientèle, hors établissements de crédit, atteint 45,6 milliards d'euros contre 50,5 milliards d'euros en 1998. Cette diminution s'explique par le transfert à sa nouvelle filiale Dexia Municipal Agency de 6,3 milliards d'encours de crédits.

• Titres de transaction, de placement et d'investissement

Le portefeuille de titres atteint 13,6 milliards d'euros contre 9,2 milliards d'euros en 1998. Ce portefeuille est pour l'essentiel constitué d'obligations françaises et étrangères, de titres de créance négociables et d'effets publics, et pour le solde, de parts de fonds communs de placement.

• Titres de participation, parts dans les entreprises liées et activités de portefeuille

Les titres de participation s'établissent à 2 milliards d'euros contre 0,9 milliard d'euros en 1998.

Prises de participations intervenues en 1999

Nom, forme et capital de la société

Représentant plus de 5 % du capital de :	Banque Internationale à Luxembourg, SA au capital de 117 842 970 euros Crédit du Nord, SA au capital de 740 491 248 euros
Représentant plus de 20 % du capital de :	Dexia Banque Privée France, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 76 481 556 francs Dexia Asset Management France, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 20 463 000 francs
Représentant plus de 50 % du capital de :	Marianne Village, SAS au capital de 5 millions de francs

B. Passif

• Banques et établissements financiers

L'endettement de Dexia CLF auprès des établissements de crédit (21 milliards d'euros au 31 décembre 1999) est principalement à moyen et long terme. Avec un montant de 5,6 milliards d'euros, la Banque Européenne d'Investissement constitue le principal partenaire extérieur de Dexia CLF.

• Dettes représentées par un titre

L'importance des dettes représentées par un titre dans le total du passif est un élément caractéristique du bilan de Dexia CLF. Par alignement sur les règles de présentation adoptées dans les comptes consolidés, les dettes figurent désormais au bilan pour la valeur de mise à disposition (montant encaissé). Au 31 décembre 1999, à 54,8 milliards d'euros, elles sont du même ordre de grandeur qu'à fin 1998, après des variations opposées des deux principales composantes : une diminution de 8,1 milliards d'euros des obligations émises et des titres de créances négociables français (BMTN et BIFS), compensée par la hausse de 8,4 milliards des émissions de titres de créances négociables étrangers (Euro MTN et Euro Commercial Papers).

5) Le capital de Dexia Crédit Local de France

	1995 * en francs	1996 en francs	1997 en francs	1998 en francs	1999** en euros
Capital	1 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000	1 160 764 000
Nombre d'actions	10 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	76 141 084
Nominal	100	100	100	100	/

* Le capital indiqué ci-dessus pour 1995 est celui de Local Finance, société qui en 1996, à l'occasion du rapprochement avec le Crédit Communal de Belgique, a reçu à titre d'apport la quasi-totalité des actifs et des passifs du Crédit Local de France d'origine.

** Le capital a été converti en euros sur décision de l'assemblée générale mixte du 11 mai 1999 et augmenté en rémunération de l'apport des titres de la Banque Internationale à Luxembourg (assemblée générale du 29 juin 1999).

• Détention du capital

Le capital de Dexia CLF est détenu à parité par chacune des deux sociétés holding, Dexia France et Dexia.

Le capital étant divisé en 76 141 084 actions, ces actions sont numérotées de 1 à 76 141 084. Les actions n° 1 à 35 000 000 et de 70 000 001 à 73 070 542 sont appelées actions de catégorie « A », détenues par Dexia France ; les actions n° 35 000 001 à 76 141 084 de catégorie « B » sont détenues par Dexia.

Au 9 mars 2000, chacun des membres du conseil de surveillance détenait 1 action nominative de la société.

6) Affectation du résultat

Le directoire propose à l'assemblée des actionnaires d'affecter le résultat de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT	EUROS
Bénéfice de l'exercice	243 901 079,60
Auquel s'ajoute le report à nouveau	3 380 265,17
Formant un bénéfice distribuable de	247 281 344,77
Affectation à la réserve légale	9 362 087,93
Distribution d'une somme de	180 073 663,66
Au titre du dividende	
Servi aux actions A	178 931 547,40
Servi aux actions B	1 142 116,26
Affectation à la réserve générale facultative d'une somme de	57 000 000,00
Report à nouveau du surplus soit	845 593,18



Compte tenu du dispositif adopté dans le cadre de la convention d'actionnaires, relatif à une attribution différenciée des dividendes selon la catégorie d'actions détenues et sous réserve de réciprocité pour les dividendes distribués par le Crédit Communal de Belgique.

À chaque action de catégorie A, correspond un dividende de 4,70 euros, avoir fiscal en sus ; à chaque action de catégorie B, correspond un dividende de 0,03 euro, avoir fiscal en sus.

La distribution du dividende sera effectuée dans le respect des dispositions de l'article 39 des statuts de la société. Le dividende sera mis en paiement le 4 mai 2000.

Le dividende par action enregistre donc une progression de 19,3 %.

Il est rappelé que, sur décision du conseil d'administration en date du 1^{er} décembre 1999, un acompte sur dividende a été mis en paiement le 16 décembre 1999. Il s'élève à 148 875 000 euros pour l'ensemble des actions de catégorie A et à 1 125 000 euros pour l'ensemble des actions de catégorie B.

Au titre de l'exercice 1998 a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de 100 francs chacune, un dividende de 25,85 francs soit 3,94 euros, avoir fiscal en sus ; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de 100 francs chacune, correspond un dividende de 0,21 franc soit 0,03 euro, avoir fiscal en sus.

Au titre de l'exercice 1997 a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de 100 francs chacune, un dividende de 20,37 francs, avoir fiscal en sus ; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de 100 francs chacune, un dividende de 0,17 franc, avoir fiscal en sus.

Au titre de l'exercice 1996, a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un nominal de 100 francs, un dividende de 16,93 francs, avoir fiscal en sus, et à chaque action de catégorie B, d'un nominal de 100 francs, un dividende de 0,17 franc, avoir fiscal en sus.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'avait été versé au titre de l'exercice 1995.

Pour permettre d'apprécier la proposition de distribution pour l'exercice 1999, le tableau ci-dessous présente l'évolution des dividendes versés depuis 1995 par Dexia Crédit Local de France au titre de son activité, avant l'opération d'apport.

	1995 en francs	1996 en francs	1997 en francs	1998 en euros	1999* en euros
Dividende	13,90	16,93	20,37	3,94	4,70
Avoir fiscal	6,95	8,46	10,18	1,97	2,35
TOTAL	20,85	25,39	30,55	5,91	7,05

* Dividende proposé pour les actions de catégorie A.

7) Restructuration du groupe Dexia

Dexia Belgium et Dexia France, les deux sociétés du groupe Dexia, ont décidé de réaliser une restructuration comprenant deux volets indissociables : un regroupement capitalistique des deux sociétés cotées du groupe sous une société de tête unique et une réorganisation opérationnelle visant à clarifier le mode et la structure de direction du groupe.

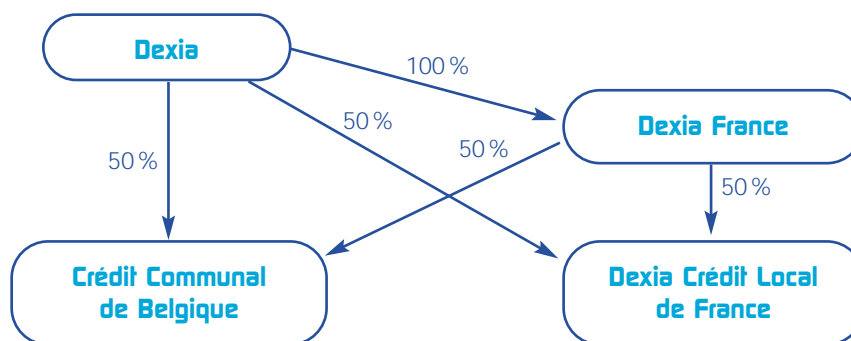
Pour cela, Dexia Belgium (devenue Dexia) a déposé le 20 septembre 1999 une offre publique d'échange portant sur les actions de Dexia France à l'issue de laquelle elle détenait 94,01 % du capital de cette dernière. Une offre publique d'échange simplifiée a été déposée le 2 décembre 1999 ; cette deuxième offre a conduit à une détention par Dexia de 98,45 % du capital et des droits de vote de Dexia France.

Dans ces conditions et comme elle s'en était réservé la possibilité, Dexia a décidé de procéder à une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire portant sur la totalité des actions Dexia France non encore détenue par elle.

Le titre Dexia France a été retiré de la cote officielle le 23 mars 2000.

Au terme de la restructuration du groupe initiée par les OPE puis l'OPR-RO, il est envisagé que Dexia CLF soit directement détenu à 100 % par Dexia après décroisement des participations et fusion de Dexia France et de Dexia CLF.

Schéma actuel simplifié au 23 mars 2000



8) Perspectives de la société

En 2000, la reprise de l'investissement local en France devrait se traduire par une demande croissante d'emprunts accentuée par le fait qu'il s'agit de la dernière année complète avant les élections municipales de 2001.

Dexia Crédit Local de France dans un contexte fortement concurrentiel aura pour objectif de conforter sa part de marché en apportant des réponses ciblées au besoin d'investissement du secteur local. Il développera sa gamme de prêts en euros.

Dexia CLF renforcera son offre de services dans le domaine de l'assurance par le développement et la diversification du groupe Dexia Sofaxis, la gestion des flottes automobiles publiques, le financement en location des équipements des collectivités locales, la gestion d'actifs institutionnels.

La promotion du développement durable demeurera un engagement fort qui se traduira par des actions d'information et des partenariats favorisant les investissements du secteur local liés à la protection de l'environnement.

Au niveau international, Dexia Project & Public Finance International Bank poursuivra son développement aussi bien au titre du secteur public local qu'en matière de financement structuré et continuera sa politique d'implantation dans de nouveaux pays.



BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

ACTIF		Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
I	Caisse, avoir auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	2.0	18	98	215
II	Effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale	2.1	34	214	367
III	Créances sur les établissements de crédit		10 147	12 146	15 573
	<i>A. À vue</i>		207	473	1 483
	<i>B. Autres créances</i>	2.2	9 940	11 673	14 090
IV	Créances sur la clientèle	2.3	59 975	64 273	80 222
V	Obligations et autres titres à revenu fixe	2.4	13 044	16 378	27 530
	<i>A. Des émetteurs publics</i>		4 203	6 870	11 594
	<i>B. D'autres émetteurs</i>		8 841	9 508	15 936
VI	Actions et autres titres à revenu variable	2.5	92	97	201
VII	Immobilisations financières	2.6	390	662	937
	<i>A. Entreprises mises en équivalence</i>		207	447	451
	<i>B. Autres entreprises</i>		183	215	486
VIII	Actifs incorporels		81	424	560
	<i>A. Frais d'établissement et actifs incorporels</i>	2.9	15	19	23
	<i>B. Écart de consolidation</i>	2.8	66	405	537
IX	Actifs corporels	2.10	33	39	101
X	Capital souscrit appelé non versé		1	0	0
XI	Capital souscrit non appelé		0	0	0
XII	Actions propres		0	0	0
XIII	Autres actifs	2.12	36	130	397
XIV	Comptes de régularisation	2.11	3 238	3 838	5 777
TOTAL DE L'ACTIF			87 089	98 299	131 880

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

PASSIF		Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
I	Dettes envers les établissements de crédit		10 954	15 478	26 583
	A. À vue		705	1 589	2 022
	B. À terme ou à préavis	3.1	10 249	13 889	24 561
II	Dettes envers la clientèle	3.2	454	720	1 021
	A. Dépôts d'épargne		0	0	0
	B. Autres dettes		454	720	1 021
	1. À vue		37	80	199
	2. À terme ou à préavis		417	640	822
III	Dettes représentées par un titre	3.3	67 916	72 625	92 107
	A. Bons et obligations en circulation		53 858	54 030	63 536
	B. Autres		14 058	18 595	28 571
IV	Autres passifs	3.12	476	714	1 857
V	Comptes de régularisation	3.4	3 448	4 413	4 699
VI	Provisions pour risques et charges, impôts différés et latences fiscales		230	288	511
	A. Provisions pour risques et charges	3.5	82	120	212
	B. Impôts différés et latences fiscales	3.6	148	168	299
VII	Fonds pour risques bancaires généraux	3.7	478	478	478
VIII	Passifs subordonnés	3.8	892	852	1 222
IX	Capital souscrit	3.10	1 067	1 067	1 161
X	Primes d'émission et d'apport	3.10	422	422	424
XI	Réserves (et résultats reportés)	3.10	398	568	708
XII	Réserves de réévaluation		0	0	0
XIV	Écarts de consolidation		0	0	0
XV	Écarts de conversion	3.10	0	(12)	12
XVI	Intérêts de tiers	3.10	87	382	658
XVII	Résultat de l'exercice		267	304	439
	A. Part du groupe		261	283	374
	B. Part des tiers		6	21	65
XVIII	Acompte sur dividende		0	0	(150)
TOTAL DU PASSIF			87 089	98 299	131 880

ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

	Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999	
I	Passifs éventuels	4.1	3 074	3 579	5 353
II	Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	4.2	9 056	10 720	12 598
III	Valeurs et créances confiées au groupe	4.3	0	0	0
IV	À libérer sur actions et parts de sociétés		0	0	0
V	Engagements reçus		4 781	6 111	8 777
	A. Engagements de financement		1 328	1 706	2 162
	B. Engagements de garantie		3 453	4 405	6 615
VI	Opérations de change en devises		93 892	104 512	83 033
	A. Montants à recevoir		46 705	52 125	41 670
	B. Montants à verser	4.4	47 187	52 387	41 362
VII	Engagements sur instruments financiers à terme	4.4	114 735	152 417	289 363
VIII	Autres engagements donnés		3 213	4 937	6 083



COMpte DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

	Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
I	Intérêts et produits assimilés	4 982	5 952	7 400
	<i>A. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit</i>	837	1 482	1 793
	<i>B. Intérêts et produits assimilés sur les opérations avec la clientèle</i>	3 548	3 594	4 320
	<i>C. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe</i>	597	876	1 287
II	Intérêts et charges assimilées	(4 362)	(5 269)	(6 398)
	<i>A. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit</i>	(596)	(1 434)	(2 127)
	<i>B. Intérêts et charges assimilées sur les opérations avec la clientèle</i>	(20)	(40)	(73)
	<i>C. Intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe</i>	(3 746)	(3 795)	(4 198)
III	Revenus de titres à revenu variable	5	8	10
	<i>A. D'actions, parts de sociétés et autres titres à revenu variable</i>	2	5	6
	<i>B. De participations, actions et parts constituant des immobilisations financières</i>	5.1	3	4
IV	Commissions perçues	5.2	1	4
V	Commissions versées	5.2	(3)	(5)
VI	Résultat provenant d'opérations financières	5.3	(8)	(16)
VII	Autres produits d'exploitation		4	5
X*	Autres charges d'exploitation		(2)	(3)
	PRODUIT NET BANCAIRE	617	676	940
VIII*	Frais généraux administratifs		(154)	(176)
	<i>A. Frais de personnel</i>	5.4	(86)	(95)
	1. Salaires et traitements		(57)	(64)
	2. Charges sociales		(29)	(31)
	<i>B. Autres frais administratifs</i>		(68)	(81)
	1. Impôts et taxes		(10)	(11)
	2. Autres frais administratifs		(58)	(70)
	<i>C. Frais de réseau</i>		0	0
IX	Corrections de valeur sur les actifs incorporels et corporels		(13)	(16)
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	450	484	676

(*) Conformément à la numérotation reprise dans la directive européenne 86/635.

	Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
XI				
Corrections et reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit du hors bilan	5.5	(35)	(58)	(17)
XII				
Corrections et reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et parts dans des entreprises liées	5.6	13	(1)	6
XIII				
Dotations et reprises nettes au FRBG		0	0	0
XIV				
Corrections de valeur sur écarts de consolidation des entreprises intégrées		0	(1)	(10)
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES		428	424	655
XV	5.7	0	0	0
XVI	5.7	0	0	0
XVII	5.9	(177)	(171)	(273)
<i>A. Impôts des sociétés</i>		<i>(156)</i>	<i>(152)</i>	<i>(211)</i>
<i>B. Impôts différés et latences fiscales</i>		<i>(21)</i>	<i>(19)</i>	<i>(62)</i>
RÉSULTAT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES APRÈS IMPÔTS		251	253	382
XVIII				
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		21	58	77
<i>A. Bénéfices des sociétés mises en équivalence</i>		<i>21</i>	<i>58</i>	<i>78</i>
<i>B. Pertes des sociétés mises en équivalence</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>(1)</i>
XIX				
Corrections de valeur sur écarts de consolidation des entreprises mises en équivalence		(5)	(7)	(20)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		267	304	439
XX		6	21	65
XXI		261	283	374



Les comptes consolidés

Collectivités locales Villes

CHIFFRES CLÉS

(EN MILLIONS DE FRANCS)

	1997	1998	1999
Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	459 968	501 280	628 374
Portefeuille de titres (obligations et actions)	86 163	108 075	181 912
Dettes représentées par un titre	445 285	476 708	604 183
TOTAL DU BILAN	571 266	644 799	865 076
PRODUIT NET BANCAIRE	4 046	4 433	6 163
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 949	3 174	4 432
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 753	1 991	2 877
RÉSULTAT PART DU GROUPE	1 713	1 857	2 448

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I) Méthodes et périmètre de consolidation - règles de présentation et d'évaluation

1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Critères de consolidation et de mise en équivalence

Les règles applicables aux établissements de crédit en matière de périmètre de consolidation résultent du règlement n° 85-12 du 27 novembre 1985, du Comité de la Réglementation Bancaire, modifié par les règlements n°91-02 du 16 janvier 1991 et n°94-03 du 8 décembre 1994.

Le principe édicté par le CRB 85-12 implique que soient consolidées les sociétés du groupe qui sont contrôlées de façon exclusive ou conjointe par Dexia Crédit Local de France ou sur lesquelles Dexia Crédit Local de France exerce une influence notable (article 2).

Toutefois, peuvent ne pas être prises en compte les sociétés dont l'inclusion dans le périmètre de consolidation ne présente pas un caractère significatif (article 9) ; sont notamment considérées comme telles (par le CRB), les entreprises dont le total du bilan est inférieur au plus faible des trois montants suivants :

- 10 millions d'euros ;
- 1 % du total du bilan de la société mère (soit environ 857 millions d'euros en 1999) ;
- 1 % du total du bilan de son principal actionnaire ou associé appartenant au groupe.

Les entreprises à caractère financier, détenues à plus de 50 %, sont intégrées globalement. Les entreprises à caractère non financier et celles dont la détention est inférieure à 50 % sont mises en équivalence.

Périmètre de consolidation 1999 -

Modifications par rapport au périmètre 1998

Au cours du premier trimestre 1999, Dexia Project & Public Finance a apporté à Banco de Crédito Local (BCL) la totalité des actions composant le capital de sa filiale Dexia Banco Local (DBL), de manière à porter la participation totale de Dexia Project & Public Finance dans BCL à 40 %. Après cet apport, il a été procédé à la fusion de BCL et DBL.

Dans le cadre d'une OPE lancée en mai 1999 sur les titres de la BIL, le groupe Dexia CLF a augmenté sa participation dans ce groupe. Au 31 décembre 1999, la fraction du capital détenue est de 25,87 % contre 6,63 % au 31 décembre 1998.

Au cours du mois de juin 1999, le groupe Dexia CLF a procédé à une prise de participation complémentaire dans le groupe Crediop pour la porter à 60 % contre 40 % au 31 décembre 1998. Crediop est désormais consolidée par intégration globale.

La société Dexia Municipal Agency a démarré son activité le 1^{er} octobre 1999. Dans le courant octobre 1999, le groupe Dexia CLF a finalisé une prise de participation de 55 % dans la société IFAX, holding du groupe Sofaxis.



Les comptes consolidés

Collectivités locales Transpo

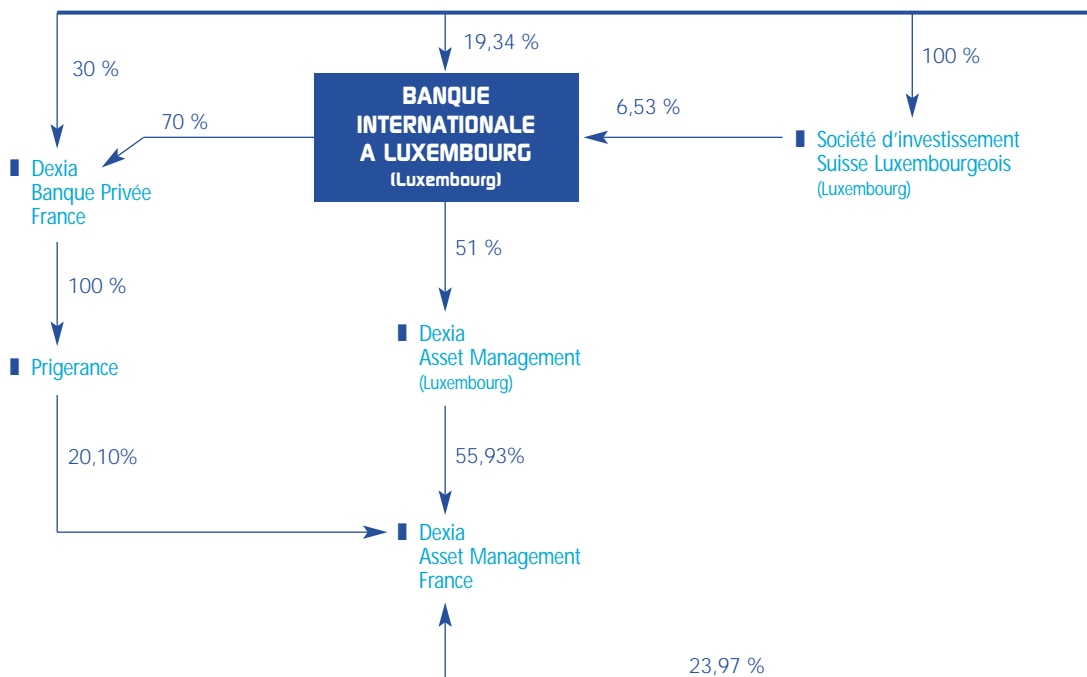
Citoyens

Collectivités locales

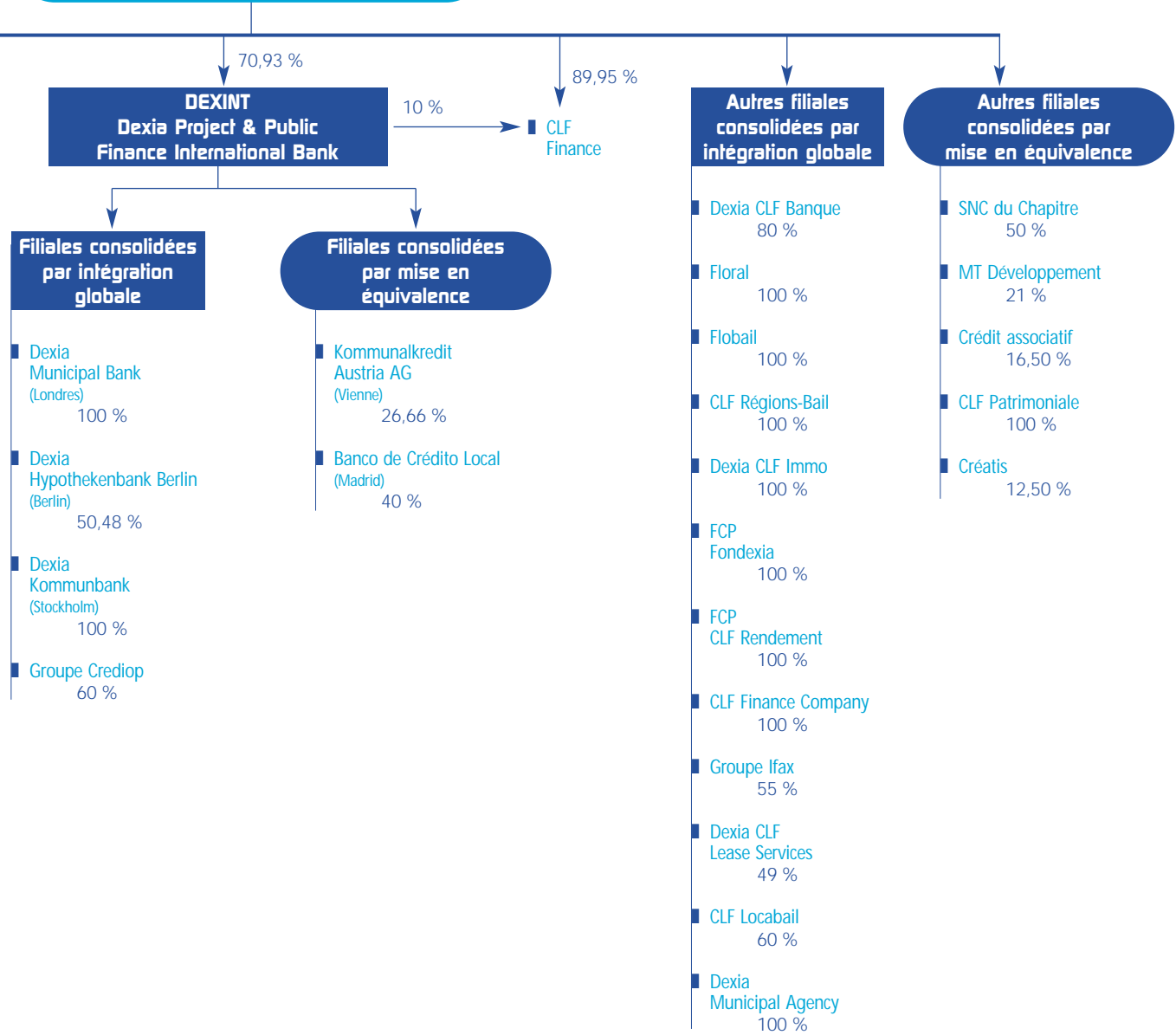
Solidarité

Villages

Périmètre de consolidation au 31 décembre 1999



DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE





Les comptes consolidés

Collectivités locales Solidarité

Citoyens

E U R O P E C O L L E C T I V I T É S L O C A L E S

Villes

L'ensemble des variations de périmètre concerne les filiales suivantes :

Entrées dans le champ des sociétés consolidées par intégration globale

- Crediop (passage de 40 % à 60 %)
- FCP Fondexia (100 %)
- CLF Finance Company (100 %)
- Dexia CLF Lease Services (49 %)
- CLF Locabail (60 %)
- Dexia Municipal Agency (100 %)
- Groupe Sofaxis (55 %)

Sorties du champ des sociétés consolidées par intégration globale

- Dexia Banco Local (fusion avec Banco de Crédito Local)

Entrées dans le champ des sociétés mises en équivalence

- Creatis (12,50 %)
- Dexia Banque Privée France (30 %)

Sorties du champ des sociétés mises en équivalence

- Crediop (consolidé par intégration globale)

Modifications du pourcentage de détention dans les sociétés consolidées par intégration globale

- CLF Finance (passage de 89,95 à 100 %)

Modifications du pourcentage de détention dans les sociétés mises en équivalence

- Banque Internationale à Luxembourg (passage de 6,63 à 25,87 %)
- Banco de Crédito Local (passage de 35,83 à 40 %)

Impact des variations de périmètre sur le compte de résultats consolidés

L'intégration de CREDIOP en 1999 entraîne les seules modifications significatives dans les soldes intermédiaires du compte de résultat. Afin de permettre une lecture comparative, le tableau suivant présente un résultat consolidé 1998 retraité avec l'intégration du Crediop.

Dexia CLF - Compte de résultats consolidés

(en millions d'euros)	Résultat publié 31.12.1998 A	Résultat retraité 31.12.1998 B	Résultat 31.12.1999 C	Variation C - B	Variation en % C / B
Revenus d'intérêts nets	683	885	1 002	117	13,22 %
Autres revenus	(7)	3	(62)	(65)	(1 885,50 %)
PRODUIT NET BANCAIRE	676	888	940	52	5,80 %
Charges d'exploitation	(192)	(229)	(264)	(35)	15,34 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	485	660	676	16	2,49 %
Corrections de valeurs & provisions	(60)	(50)	(21)	29	(58,00 %)
Résultats des entreprises mises en équivalence	51	9	57	48	548,54 %
Charges d'impôts	(171)	(247)	(273)	(26)	10,53 %
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	304	371	439	68	18,21 %
Part des intérêts minoritaires dans le résultat	21	88	65	(23)	(26,14 %)
PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT NET	283	283	374	91	31,98 %

1.2.A. LISTE DES FILIALES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue [en %]
Dexia CLF Banque	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	01	80
CLF Finance	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	100
Dexia CLF Immo	1, rue Foucault 75116 Paris France	10	100
CLF Régions Bail	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	05	100
Dexia Kommunbank	Box 7180 - Norrlandsgatan 12 10388 Stockholm Sweden	01	100
Dexia Hypothekenbank Berlin	Charlottenstrasse 82 D-10969 Berlin Deutschland	01	50,50
Dexia Municipal Bank	55, Tufton Street Westminster London SW 1P3QF Great Britain	01	100
Crediop	Via Venti Settembre 30 00187 Roma Italia	01	60
Dexia Project & Public Finance International Bank	76, rue de la Victoire 75009 Paris France	01	70,93
FCP CLF Rendement	46, avenue de la Grande-Armée 75017 Paris France	13	100
FCP Fondexia	40, rue Washington Washington Plaza - 75008 PARIS	13	100
Flobail	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	05	100
Floral	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	49	100
Société d'investissement Suisse Luxembourgeoise	69, route d'Esch L-2953 Luxembourg	10	100
C.FIN. S.p.a ⁽¹⁾	Via Venti Settembre 30 00187 Roma Italia	01	100
Crediop BV ⁽¹⁾	Rokin 55 - P.O. Box 990 1000 AZ Amsterdam Holland	01	100
Crediop Overseas Bank Limited ⁽¹⁾	P.O. Box 707 - West Bay Road Grand Cayman - British West Indies	01	100
CLF Finance Company	Orange Street 1209 City of Wilmington County of New Castle State of Delaware, USA	49	100
Ifax	18020 Bourges Cedex	30	55
S.A Sofca ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	99,99



Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
SNC Sofcah ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	100
SNC Sofcap ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	100
S.A Sofcab ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	99,80
S.A Sofarc ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	99,80
SARL ES Contrôles ⁽²⁾	92800 Puteaux	47	100
SARL ES Recours ⁽²⁾	92800 Puteaux	47	100
SARL ES Form ⁽²⁾	92800 Puteaux	47	100
SARL ES Prévention ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	100
SCI Sofim ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	31	100
SNC Sofaxis ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	100
S.A Sofca Investissements ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	99,99
SARL GRH Informatique ⁽²⁾	45100 Orléans	34	100
S.A GRH Courtage ⁽²⁾	45100 Orléans	30	51
Dexia CLF Lease Services	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	05	49
CLF Locabail	14, rue Louis - Blériot 92520 Rueil-Malmaison	05	60
Dexia Municipal Agency	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	01	100

(1) sociétés consolidées par Crediop (2) sociétés consolidées par Ifax

1.2.B. LISTE DES FILIALES NON CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Motif de l'exclusion
Assuréco	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	22	99,99	importance négligeable
CLF Marne-la-Vallée	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	10	99,76	importance négligeable
Éditions Locales de France	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	45	99,72	importance négligeable
Europrojet Développement	47, rue de Monceau 75008 Paris France	20	99,98	importance négligeable
Société Immobilière Portugaise	42, avenue Montaigne 75008 Paris France	10	55,55	importance négligeable
CLF Badger	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	1	99,92	importance négligeable
Marianne Village	5, avenue Kléber 75016 Paris	2	51	importance négligeable

1.2.C. LISTE DES FILIALES COMMUNES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

(NÉANT)

1.2.D. LISTE DES FILIALES COMMUNES NON CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

(NÉANT)



1.2.E. LISTE DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Banque Internationale à Luxembourg	Route d'Esch 69 L-2953 Luxembourg	01	25,87
CLF Patrimoniale	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	31	100
Crédit Associatif	75, rue Saint-Lazare 75009 Paris France	22	16,50
MT Développement	Place Esquirol 1 - BP 397 31007 Toulouse Cedex	16	21
Kommunalkredit Austria AG (ex. OKK)	Turkenstrasse 9 A - 1092 Wien Osterreich	01	26,66
SNC du Chapitre	37, rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs 84000 Avignon France	41	50
Banco de Crédito Local	Plaza Santa Barbara, 1 28004 Madrid	01	40
Dexia Asset Management France (2)	40, rue Washington Washington Plaza 75008 Paris France	19	30
Dexia Banque Privée France	37-39, rue d'Anjou 75008 Paris France	01	30
Creatis	34, rue Nicolas-Leblanc 59000 Lille	01	12,5
SPS - Sistema Permanente di Servizi Scpa in liquidazione e concordato preventivo (1)	Via Livorno, 36 00162 Roma Italia	41	20,4

(1) sociétés consolidées par Crediop

(2) société détenue à 23,97 % par Dexia Crédit Local de France et à 6,03 % par Dexia Banque Privée France

1.2.F. LISTE DES ENTREPRISES ASSOCIÉES QUI NE SONT PAS MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Compagnie pour le Foncier et l'Habitat	1, rue Foucault 75116 Paris France	31	100
Instituto per il Credito Sportivo	Via Giovanbattista Vico, 5 00192 Roma Italia	01	21,62
Le Monde Investisseurs	21 bis, rue Claude-Bernard 75005 Paris France	10	35,71
Fonds Innovation Plus Nord - Pas-de-Calais	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	41	37,50
Fonds Innovation Plus Poitou-Charente	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	10	40

1.2.G. LISTE DES ENTREPRISES NI CONSOLIDÉES NI MISES EN ÉQUIVALENCE DANS LESQUELLES LE GROUPE DÉTIENT DES DROITS SOCIAUX REPRÉSENTANT 10 % AU MOINS DU CAPITAL SOUSCRIT

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Capitaux propres (milliers d'euros)	Résultat (milliers d'euros)	Exercice
Barclays UK Infrastructure Fund	5th North Colonnad New Line Canaris wharf London E40 - 4BB	13,88	152 344	(992)	30/09/99
Società Italiana di Monitoraggio S.p.a	Via G. Caccini, 1 00198 Roma Italia	16,66	1 144	58	31/12/98
Italconsult S.p.A	Roma Italia	10	6 525	168	31/12/98

LE CODE D'ACTIVITÉ

1. Banque, établissement de crédit
2. Caisse d'épargne privée
3. Institution publique de crédit
4. Agence bancaire
5. Société de leasing
6. Crédit hypothécaire
7. Financement de sociétés par prises de participations
8. Distribution de crédits à la consommation
9. Distribution de différents types de crédits
10. Prise et gestion de participations
11. Société de bourse
12. SICAV
13. Fonds commun de placement
14. Société de gestion de SICAV
15. Affacturage, factoring
16. Société de financement d'infrastructures et d'immeubles
17. Autres auxiliaires de distribution de produits financiers spécifiques
18. Administration de marchés financiers
19. Gestion de portefeuille et de fortune, conseils en placements
20. Ingénierie financière, consultance, études et conseils financiers
21. Autre professionnel du secteur financier
22. Société de cautionnement
23. Activité de fiducie
24. Bureau de change
25. Assurances-vie
26. Assurances non vie
27. Captive de réassurance
28. Entreprises d'assurances multibranche
29. Agents et courtiers en produits financiers
30. Agents et courtiers en produits d'assurance
31. Activité immobilière pour compte propre
32. Activité immobilière pour compte de tiers
33. Santé et action sociale
34. Activités informatiques
35. Activités associatives bancaires
36. Autres activités associatives
37. Assainissement, voirie et gestion des déchets
38. Activités récréatives
39. Télécommunications
40. Transports
41. Autres services fournis aux entreprises
42. Énergie
43. Développement économique
44. Eau
45. Édition de livres et multimédia
46. Activité d'étude, recherche et développement
47. Autres activités de service
48. Production, gestion, distribution des moyens de paiement informatisés
49. Société de financement
50. Merchant Bank



1.3 RÈLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du hors bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation bancaire.

Dans un souci de meilleure lisibilité, les comptes consolidés du Crédit Local de France sont présentés depuis l'exercice 1997 conformément au schéma retenu pour les comptes consolidés du groupe Dexia.

Ils sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes consolidés des banques et après concertation avec les autorités de tutelle, la Commission Bancaire et Financière en Belgique ainsi que la Commission des Opérations de Bourse et la Commission Bancaire en France.

A. Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés

Dans un but d'harmonisation des règles de présentation au sein du groupe Dexia, les primes d'émission et de remboursement constatées lors des émissions d'emprunts effectuées par le groupe Crédit Local de France, qui figuraient dans les rubriques de comptes de régularisation actif et passif jusqu'au 31 décembre 1998, ont été reclassées, en 1999, dans les rubriques de dettes concernées.

Ce reclassement a également été opéré dans les bilans de 1997 et 1998.

B. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultats consolidés

B.1. Méthodes d'évaluation et de présentation

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes.

Les comptes s'inscrivent dans le cadre de la directive n°86/635/CEE du Conseil des Communautés européennes et du règlement n°91-02 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB).

Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après provisions constituées en vue de faire face à un risque de non-recouvrement. Les contrats signés mais non versés figurent dans le hors bilan.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*, ainsi que les intérêts sur les échéances impayées.

Les commissions reçues sur les opérations auxquelles elles se rapportent sont enregistrées directement en résultat.

Il est précisé qu'une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non-recouvrement. Ce sont les créances impayées, de plus de neuf mois en matière de crédits aux collectivités locales, de plus de six mois en matière de crédit immobilier, et de plus de trois mois pour tous les autres types de

crédit. Sont également considérées comme créances douteuses, les créances présentant un caractère contentieux (procédure d'alerte, de redressement judiciaire...).

Le taux de provisionnement appliqué à la créance douteuse est proportionnel au risque attaché à celle-ci.

Aussi bien sur le plan comptable que fiscal, les indemnités de remboursement anticipé sont amorties sur la durée de vie résiduelle des prêts en fonction des intérêts restant à courir.

Il en va de même des soultes sur rachats de créances.

Opérations sur titres

Les titres détenus par le groupe Dexia Crédit Local de France sont inscrits à l'actif du bilan dans les postes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable.

En application du règlement n°90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire, ils sont ventilés, dans l'annexe, en titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement.

Titres de négociation/transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention, dès l'origine, de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local de France est principalement constitué d'obligations indexées sur des taux révisables. Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, intérêts courus et frais inclus.

Ils sont évalués, à chaque arrêté comptable, au dernier prix de marché disponible au jour de l'arrêté. Les différences résultant des variations de cours sont portées directement au compte de résultat.

Préalablement à l'arrêté, ce portefeuille fait l'objet d'un réexamen visant à s'assurer que les conditions de classement des valeurs dans cette rubrique sont toujours respectées. En particulier, les titres détenus depuis plus de 6 mois sont transférés dans le portefeuille de placement ou d'investissement. La durée de détention est déterminée selon la règle « premier entré - premier sorti ». Le transfert de titres s'effectue à la valeur de marché du jour de la date de transfert.

Il ne peut être dérogé à cette règle de reclassement que si, pour une ligne déterminée, l'établissement justifie d'une opération de couverture, d'un instrument financier évalué au prix du marché ou d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage effectuée sur un marché d'instruments financiers organisé ou assimilé.

Titres de placement

Ce sont tous les titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance. Ces titres sont acquis par Dexia Crédit Local de France dans le but de constituer une réserve de liquidité. Ce portefeuille de placement est constitué principalement d'obligations à taux fixe et à taux révisable et marginalement de titres à revenu variable. Les titres à taux fixe sont le plus souvent couverts contre une variation défavorable des taux d'intérêt par la mise en place de swaps de taux et/ou de devises classés en opérations de couverture. Cette technique permet ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux révisables ou variables immunisés du risque de taux.

Ces titres sont enregistrés pour leur coût d'acquisition au pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. Le montant résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la



Les comptes consolidés

Villes

valeur de remboursement (surcote ou décote) est inscrit au bilan, afin d'être ensuite étalé *prorata temporis* sur la durée de vie résiduelle du titre. Cette option s'applique à l'ensemble du portefeuille.

En date d'arrêté, selon le principe de prudence, les titres de placement apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition ou bien à leur valeur de réalisation à la date de clôture, si celle-ci est inférieure, après prise en compte, le cas échéant, des gains sur opérations de microcouverture pour le calcul de la réduction de valeur. Lorsque le risque sur le titre excède le gain latent sur la couverture, la provision figure en dépréciation d'actif. Dans le cas d'un risque net sur la couverture, la provision figure en provision pour risques.

En cas de cession des titres de placement, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti » ; pour les titres ayant été classés préalablement dans le portefeuille de transaction, la date d'entrée retenue est celle du jour de transfert des titres du portefeuille de transaction au portefeuille de placement.

Si des titres de placement sont reclassés dans le portefeuille d'investissement, ils le sont pour leur coût d'acquisition. Pour un titre provisionné à la date de transfert, une reprise de la provision devenue sans objet est réalisée à partir de cette date, sur la durée de vie résiduelle du titre.

Titres d'investissement

Ce sont exclusivement des titres à revenu fixe, acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Ces titres font l'objet d'une couverture en risque de taux et/ou d'un adossement à des ressources affectées à leur financement. Lorsque ces titres font l'objet d'une couverture contre le risque de dépréciation dû aux variations de taux d'intérêt, les instruments utilisés sont exclusivement des swaps de taux d'intérêt ou de devises. Ces instruments en couverture affectée des titres permettent ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux variables ou révisables immunisés contre le risque de taux.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. L'écart positif ou négatif entre la valeur de remboursement et le coût d'acquisition pied de coupon (décote ou surcote) est amorti linéairement sur la durée résiduelle du titre.

En date d'arrêté, les gains latents ne sont pas comptabilisés et les dépréciations n'ont pas à être provisionnées, sauf dans les cas suivants :

- la naissance d'un doute sur la capacité de l'émetteur à faire face à ses obligations ;
- la probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles.

Cessions temporaires

Des opérations de cessions temporaires de titres sont réalisées dans un objectif de réduction du coût de la liquidité court terme. Les opérations conclues sont exclusivement des opérations de pensions livrées et de *repurchase agreement* (*repo*).

Les mises en pensions livrées ou en *repo* sont enregistrées dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire. Les charges relatives à la rémunération des liquidités reçues sont rapportées au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées ou en *repo* font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie du portefeuille titres dont ils sont issus.

Les opérations qui combinent simultanément une vente comptant avec un achat à terme ferme d'un même titre sont assimilées à des opérations de *repo*. Le traitement comptable de ces opérations est celui du *repo*.

Ces opérations de cessions temporaires font l'objet d'une revalorisation périodique. Cette technique consiste à ajuster le montant emprunté aux mouvements qui se produisent sur le titre en cours de contrat. Ceci permet de diminuer chez la contrepartie le risque de crédit résultant de l'évolution de la valeur du collatéral titre.

Immobilisations financières

Entreprises mises en équivalence

Les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part du groupe dans les capitaux propres de la société, retraités selon les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés de Dexia Crédit Local de France.

Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet :

- soit d'exercer une influence ou le contrôle de la société émettrice ;
- soit d'entretenir des relations bancaires avec cette société.

Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté ces titres sont évalués au plus bas des deux montants : leur coût d'acquisition et leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour Dexia Crédit Local de France.

Si la société émettrice présente une situation nette au moins égale à celle qui prévalait lors du dernier achat de titres, un résultat précédent bénéficiaire ou des perspectives réelles de redressement pour l'exercice en cours, la valeur d'usage en date d'arrêté sera réputée au moins égale au coût historique. Si ces conditions ne sont pas remplies, une analyse multicritère est effectuée, afin de déterminer si l'application du principe de prudence doit conduire à constituer une provision sur la ligne de participation.

Les titres en devises financés en francs font l'objet d'une réévaluation portée en écart de conversion et non pas en résultat, conformément au règlement n°89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire.

En cas de cession partielle d'une ligne de participation, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap)

Ce sont des titres à revenu variable, détenus sur une longue période dans la seule intention d'en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Cette détention s'effectue sans intervention dans la gestion de l'entreprise émettrice.

Les Tiap sont comptabilisés à la date d'achat au prix d'acquisition frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte des perspectives d'évolution de l'entreprise dont les titres sont détenus. Cette valeur d'inventaire est fondée notamment sur la valeur de marché. Lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure au coût historique, une provision du montant de la différence entre la valeur historique et la valeur de marché est comptabilisée.

En cas de cession des Tiap, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».



Écarts de consolidation

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix d'acquisition des titres et la part dans les capitaux propres de la société consolidée à laquelle ils correspondent (capitaux propres préalablement retraités selon les méthodes du groupe). Les principales différences liées à la réestimation des actifs sont, dans la mesure du possible, affectées en augmentation ou en diminution des postes du bilan qui sont concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles d'évaluation applicables aux dits éléments.

L'écart positif résiduel est inscrit à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts de consolidation ». Il est amorti linéairement, en principe, sur une période de dix ans dans la mesure où il dépasse 230 000 euros, sinon il est immédiatement pris en charge.

Toutefois, il pourra être dérogé à cette règle dans des cas spécifiques ou dans des circonstances particulières. La durée d'amortissement retenue, qui ne peut excéder vingt ans, reflète alors les hypothèses et les objectifs poursuivis et documentés lors de l'acquisition.

Actifs corporels et incorporels

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. L'amortissement est linéaire.

Les agencements et mobiliers sont amortis sur dix ans. Le matériel est amorti sur cinq ans généralement. Les logiciels sont amortis sur trois ans.

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend des emprunts obligataires et des titres de créances négociables.

Emprunts obligataires

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis* sur la base des taux contractuels.

Les emprunts à « zéro coupon » sont enregistrés à leur prix d'émission. Chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux actuariel de l'émission, sont enregistrés dans les charges sur dettes représentées par un titre dans le compte de résultats et en complément de la dette au passif et ce, jusqu'à la date d'échéance, pour atteindre par capitalisation le montant du nominal à rembourser.

Les frais et commissions à l'émission des emprunts obligataires font l'objet d'un étalement par fraction égale sur la durée de vie des emprunts auxquels ils sont rattachés. Les soultes versées ou reçues sur rachats d'emprunts sont étalées sur la durée de vie résiduelle des emprunts.

Concernant les emprunts en devises, le traitement appliqué est celui des opérations en devises.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux « Medium term notes », aux certificats de dépôts, aux Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN) et aux certificats de dépôts négociables sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*. Les intérêts payés d'avance sur les « Commercial papers » sont enregistrés à la date d'opération, dans un compte de régularisation, puis étalés, *pro rata temporis*, dans un compte de charges d'exploitation.

Titres subordonnés remboursables (TSR)

Des titres subordonnés remboursables ont été émis par le groupe Dexia Crédit Local de France. Ces titres sont à retenir également dans les fonds propres complémentaires en application de l'article 4 d du règlement n°90-02 du CRB, conformément à la définition du ratio de solvabilité européen.

Primes de remboursement et d'émission sur des dettes représentées par des titres

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties sur la durée de vie des titres concernés, dès la première année, *pro rata temporis*. Elles figurent au bilan dans le poste de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultats dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Provisions au passif du bilan

Des provisions sont constituées pour faire face, d'une part à des risques, d'autre part à des pertes et charges. Des provisions fiscales réglementées, constituées dans les comptes sociaux sur les crédits à moyen et long terme et sur les amortissements dérogatoires, sont éliminées en consolidation et virées nettes d'impôts différés en réserves consolidées conformément à l'article 248-6 du décret du 23 mars 1967.

Des provisions pour impôts différés sont calculées selon la méthode du report variable afin de tenir compte, en fonction de leur exercice d'imputation, des décalages temporaires entre la prise en compte de certaines pertes ou charges et de certains profits ou produits dans le résultat comptable et le résultat fiscal de l'exercice en cours. Les impôts différés actifs et passifs sont ventilés et compensés par échéance. Toutes les échéances passives ainsi que les échéances actives nettes d'impôts différés quasi certaines, sont comptabilisées.

Les indemnités de départ à la retraite sont déterminées par pays, conformément aux conventions locales. Ces engagements sont réestimés chaque année selon une méthode actuarielle et sont comptabilisés dans les provisions pour risques et charges.

Fonds pour risques bancaires généraux

En application du règlement n°90-02 du CRB, un fonds pour risques bancaires généraux a été constitué au 1^{er} janvier 1990, pour un montant de 472,59 millions d'euros, par transfert de la provision complémentaire sur crédits à moyen et long terme et de la provision pour risques bancaires généraux.

Ces fonds sont destinés à rester durablement dans les fonds propres et n'ont pas vocation à faire l'objet de reprise.

Depuis 1994, le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) est complété. Ce complément de FRBG, par dotation au compte de résultats, est susceptible d'être repris.

Opérations sur instruments financiers à terme

Dexia Crédit Local de France conclut régulièrement des opérations d'instruments financiers à terme, principalement dans le but de couvrir le risque de taux ou de change auquel ses différentes activités l'exposent. Accessoirement, le recours à de telles opérations a pour objet de tirer parti des évolutions favorables de ces taux. Les opérations sont traitées sous les formes suivantes : swaps de taux et/ou de devise, Fra, Cap, Floor, options de taux, futures, *credit default swap*, *credit spread option*.

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements n°90-15 et n°92-04 du CRB. Cette réglementation distingue quatre catégories comptables d'enregistrement, reflétant l'intention initiale dans laquelle ont été conclues ces opérations. L'affectation dans l'une de ces catégories – couverture affectée, macrocouverture, position ouverte isolée, gestion spécialisée de portefeuille – conditionne les principes d'évaluation et de comptabilisation.

**Les comptes consolidés**

Solidarité

Collectivités locales

Citoyens

Collectivités locales Transpo

Pour toutes les catégories, l'engagement, appelé montant notionnel, est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à son terme ou le début de la période de référence pour les accords de taux futurs. Dans le cas où le montant notionnel varie, le montant souscrit en hors bilan est actualisé pour représenter l'engagement maximal actuel ou futur.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Opérations de couverture

Opérations de microcouverture

Les opérations répertoriées en couverture affectée ou en microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine. Seuls sont considérés comme conclus à titre de couverture affectée les contrats qui répondent aux conditions suivantes :

- l'élément couvert par les contrats contribue à exposer l'établissement de crédit à un risque global de variation de prix ou de taux d'intérêt ;
- les contrats achetés ou vendus ont pour but et pour effet de réduire le risque de variation de prix ou de taux d'intérêt affectant l'élément couvert et sont identifiés comme tels dès l'origine.

Répondent principalement à cette définition les swaps affectés en microcouverture des émissions primaires, des titres du portefeuille obligataire de placement et d'investissement ainsi que des actifs clientèle. Ces instruments de couverture construisent des passifs ou des actifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables, donc immunisés contre le risque de taux.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément, ou de l'ensemble homogène couvert. Ce principe s'applique de la même manière aux soultes de résiliation reçues ou payées attachées à l'instrument de couverture, lorsque ce dernier est cédé.

Dans le cas où le sous-jacent couvert est cédé alors que l'instrument de couverture est conservé, le traitement suivant est appliqué :

- l'instrument de couverture est évalué en valeur de marché et la valeur positive ou négative qui en ressort est étalée sur la durée résiduelle du sous-jacent d'origine ;
- l'instrument de couverture est ensuite reclassé en position ouverte isolée.

Opérations de macrocouverture

Cette catégorie regroupe les opérations qui ont pour but de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors bilan à l'exclusion des opérations répertoriées dans les portefeuilles de couverture affectée, de gestion spécialisée et de position ouverte isolée.

Ces opérations de macrocouverture réduisent globalement le risque de taux d'intérêt auquel est exposé l'établissement par ses différentes activités.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits *prorata temporis* en compte de résultats, sur la ligne « Résultat provenant d'opérations financières ». La contrepartie de cet enregistrement est inscrite dans les comptes de régularisation jusqu'à la date d'encaissement ou de décaissement des fonds. Les soultes de résiliation des opérations sont enregistrées de la manière suivante : étalement, lorsque la résiliation n'est pas liée à la modification préalable du risque global de taux d'intérêt à couvrir, ou traitement symétrique à celui adopté pour les éléments ayant entraîné une modification de ce risque.

Opérations de gestion de position

Chez Dexia Crédit Local de France, trois activités distinctes entrent dans ce cadre :

- une activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivés de crédit.

Activité de gestion spécialisée

Cette activité regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations incluses dans cette activité ont pour but de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction, comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt.

Ce portefeuille de transaction, dont les positions sont centralisées et les résultats calculés quotidiennement, est géré constamment en sensibilité. Des limites internes au risque de taux d'intérêt encouru sur ce portefeuille ont été préalablement établies, conformément aux dispositions du règlement n°97-02 du CRB.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe du *marked-to-market* qui se traduit par :

- une réévaluation mensuelle de l'ensemble des flux futurs, enregistrée directement en résultat ;
- l'inscription immédiate en résultat des flux payés ou perçus, quels qu'ils soient.

La technique utilisée pour le calcul de la réévaluation des instruments dérivés est celle du coût de remplacement. Elle consiste, pour chaque contrat donné, à simuler un nouveau contrat permettant, à la date d'arrêt, de clore la position ouverte par le contrat d'origine, puis à actualiser les différences de flux ainsi déterminées.

La valorisation de ce portefeuille prend en compte les frais de gestion ainsi que le risque de contrepartie.

Activité de prise de position

Les opérations de dérivés logées dans ce portefeuille ont pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées, afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt. C'est aussi dans cette catégorie qu'est affecté l'ensemble des opérations qui ne satisfont pas aux critères de classement dans les autres catégories.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe de prudence qui se traduit par :

- une évaluation périodique, au taux du marché, des contrats qui donnent lieu à la constitution de provisions en cas de moins-values latentes, alors que les plus-values latentes ne sont pas constatées en résultat ;
- l'inscription en compte de résultat *prorata temporis* des intérêts ainsi que des soultes.

Dans cette catégorie sont également répertoriés des swaps conclus à l'origine en couverture affectée du portefeuille titres. Les titres sous-jacents ayant été vendus, ces swaps ont été réaffectés en position ouverte isolée. Toutefois, le risque de taux sur ces swaps ayant été neutralisé par une couverture adaptée, ces swaps ne font pas l'objet d'une valorisation en date d'arrêt.

Dérivés de crédit

Dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local de France négocie uniquement des achats de risque de crédits, par lesquels il prend une position d'investisseur final sur des titres obligataires sous-jacents. Ces opérations sont donc assimilables à des substituts de crédit et sont répertoriées dans le portefeuille de « position ouverte isolée ».

Les primes reçues au titre de ces opérations sont étalées linéairement, *prorata temporis*, sur leur durée de vie.

Ces contrats sont réévalués périodiquement et le résultat de cette réévaluation est comptabilisé de façon différente en fonction de l'intention avec laquelle ils ont été acquis à l'origine.



Les comptes consolidés

- S'ils ont vocation à être cédés, ils sont assimilés à des substituts de crédit de placement ; les pertes latentes alors constatées par le processus de valorisation sont provisionnées. Les plus-values latentes, quant à elles, ne sont pas comptabilisées.
- Si le dérivé de crédit ou les titres sous-jacents (en cas de livraison) ont vocation à être conservés jusqu'à l'échéance, ils sont assimilés à des substituts de crédit d'investissement, et les pertes latentes ou les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Opérations de change

Dans le cadre de la couverture de son risque de change, Dexia Crédit Local de France conclut des swaps cambistes et des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les swaps cambistes sont initiés dans le cadre de la transformation de ressources dans une devise identique à la devise des emplois qu'elles financent. Des opérations de change à terme sont quant à elles mises en place, dans le but de compenser ou de réduire le risque de variation de cours de change affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes. Par ailleurs, des opérations de change non couvertes sont réalisées accessoirement dans le cadre de prises de position.

Conformément au règlement n°89-01 du CRB, deux catégories d'opérations sont distinguées : le change « terme couvert » et le change « terme sec ». Cette distinction conditionne le mode d'enregistrement du résultat de ces opérations.

Pour toutes ces catégories d'opérations, l'engagement est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à la date de début de la période de référence.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Opérations de couverture

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat des opérations de change couvertes consiste à constater en résultat *pro rata temporis* sur la durée du contrat le report/déport, c'est-à-dire la différence entre le cours terme et le cours comptant. La position est inscrite à l'origine sur la base du cours comptant puis le report/déport est incorporé progressivement jusqu'à l'échéance.

Opérations de gestion de position

Ce sont des opérations de change à terme non qualifiées d'opérations de change à terme couvertes, au sens du règlement n°89-01 du CRB, c'est-à-dire qui ne sont associées simultanément ni à des prêts et emprunts ni à des opérations de change au comptant. Ce type d'opération est réalisé dans le but de tirer avantage des évolutions du cours des devises.

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat de ces opérations de change sec consiste à convertir en francs des comptes mouvementés en devises sur la base du cours terme restant à courir.

Opérations en devises

En application du règlement n°89-01 du CRB, modifié par le règlement n°90-01 du 23 février 1990, le groupe Dexia Crédit Local de France comptabilise les opérations en devises dans des comptes ouverts et libellés dans chacune des devises utilisées.

Des comptes de position de change et de contre-valeur de position de change spécifiques sont ouverts dans chaque devise.

Chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position au cours de marché à la date d'arrêté et, d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change sont portées au compte de résultats.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participation libellés en devises et financés en francs sont enregistrés au bilan dans les comptes d'écarts de conversion.

Les écarts de conversion sur les titres d'investissement libellés en devises et financés en devises sont comptabilisés parallèlement aux écarts constatés sur le financement.

Les comptes des filiales étrangères consolidées font l'objet d'une conversion. Le bilan est converti au cours de clôture, les capitaux propres sont maintenus au cours historique et le compte de résultats est converti sur la base d'un cours moyen. L'écart de conversion sur les capitaux et le résultat de l'exercice figurent en écart de conversion sur fonds propres.

Produits et charges exceptionnels

Les composantes du résultat exceptionnel sont à caractère exclusivement extraordinaire par rapport à l'activité et à la gestion du patrimoine du groupe ainsi qu'à l'environnement des sociétés dans leurs pays d'implantation.

De plus, les produits ou les charges concernés ne dépendent pas de prise de décisions dans le cadre de la gestion courante des activités ou du patrimoine du groupe, mais résultent d'événements extérieurs subis et de nature complètement inhabituelle. Seuls les éléments de cette nature qui ont une importance significative sur le résultat de la période sont classés en produits et charges exceptionnels.

Impôts sur les sociétés

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 40 %. Le taux appliqué sur les contributions des filiales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

En matière d'impôts différés, le taux appliqué aux bases françaises dont l'échéance est postérieure à 2000 est de 37,76 %. Les impôts actifs et passifs calculés sont ventilés par échéance. Toutes les échéances passives ainsi que les échéances actives nettes d'impôts différés quasi certaines sont comptabilisées.

Intégration fiscale

Le précédent groupe d'intégration fiscale ayant cessé de produire ses effets en 1996, un nouveau groupe a été constitué à compter du 1^{er} janvier 1997. Outre Dexia Crédit Local de France, société mère tête de groupe, il réunit les sociétés suivantes :

- Floral ;
- Dexia CLF Immo ;
- la Compagnie pour le Foncier et l'Habitat ;

**Les comptes consolidés**

Collectivités locales Solidarité

Citoyens

Villes

- CLF Patrimoniale ;
- CLF Marne-la-Vallée ;
- Éditions Locales de France ;
- Assuréco ;
- CLF Badger ;
- CLF Développement devenu Dexia Municipal Agency.

Dexia Crédit Local de France, qui détient, directement ou indirectement, plus de 95 % du capital de ces sociétés, est seul redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le groupe. Les charges d'impôts sont comptablement constatées par les sociétés intégrées, comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le groupe de l'intégration fiscale liées aux déficits sont conservées chez la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

B.2. Retraitements de consolidation

1) La provision pour risques sur crédits à moyen et long terme est portée en réserves consolidées pour son montant net d'impôt différé, soit 118 millions d'euros au 31 décembre 1999.

L'annulation dans les comptes consolidés des mouvements de 1999 (dotation et reprise de la provision) se traduit par une charge d'impôt différé de 10 millions d'euros qui s'ajoute à l'impôt sur les sociétés dû au titre de 1999 par le groupe.

2) La rubrique « Impôt différé et latences fiscales » inscrite au passif s'élève à 299 millions d'euros et comprend notamment :

- l'impôt différé de 103 millions d'euros lié aux retraitements d'harmonisation du Crediop nouvellement intégré ;
- l'impôt différé sur la provision pour risques sur crédits à moyen et long terme de 76,4 millions d'euros ;
- l'impôt différé de 168,5 millions d'euros, relatif, d'une part, aux déficits de GIE, SNC et, d'autre part, aux déficits fiscaux des sociétés immobilières fiscalement transparentes.

3) Les opérations de crédit-bail figurent au bilan consolidé pour leurs encours financiers qui sont substitués à ceux déterminés d'après les règles fiscales. La réserve latente globale nette d'impôt figure en réserves consolidées pour 6,8 millions d'euros.

2) Notes sur l'actif du bilan consolidé (en millions d'euros)

2.0 CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES OFFICES DE CHÈQUES POSTAUX

	Montant au 31.12.1999
Caisse	0
Réserve obligatoire auprès de la banque centrale	198
Autres avoirs auprès de la banque centrale	17
Avoirs sur des offices de chèques postaux	0
TOTAL	215

2.1 EFFETS PUBLICS ADMISSIBLES AU REFINANCEMENT AUPRÈS DE LA BANQUE CENTRALE (POSTE II DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 12

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée*	Montant total
2	0	20	138	195	355

*Les portefeuilles de négociation / transaction et de placement ne sont pas ventilés.

c. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

PORTEFEUILLE	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Augmentations ⁽²⁾	Diminutions ⁽³⁾	Réductions de valeurs au 31.12.1999	Montant au 31.12.1999
N	0	0	0	0	0	0	0
P	9	9	0	191	16	0	193
I	202	(98)	9	49	0	0	162
TOTAL	211	(89)	9	240	16	0	355

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Acquisitions ou transferts.

(3) Titres cédés, échus ou transférés.

Portefeuille N = de négociation / transaction ; P = de placement, partie support de liquidités ; I = d'investissement.

d. Transferts entre portefeuilles

PORTEFEUILLE	Valeur nette comptable au 31.12.1999	Impact sur le résultat 1999
Du portefeuille de transaction au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de transaction au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0

e. Plus-values latentes sur titres

	Titres de placement
Plus-values latentes	0

f. Ventilation en titres cotés et autres titres, hors intérêts courus

	Valeur comptable	Valeur de marché
Titres cotés	196	196
Autres titres	159	
TOTAL	355	



2.2 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : AUTRES CRÉANCES (POSTE III.B DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 218

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement
hors intérêts courus

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée*	Montant total
5 371	333	2 002	5 837	328	13 871

c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

CONTREPARTIES	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Créances sur les établissements de crédit liés non consolidés	0	26
Créances sur les établissements de crédit avec lien de participation	169	248
Créances sur d'autres établissements de crédit	11 290	13 598
TOTAL	11 459	13 872

d. Qualité des encours à la fin de l'exercice

VALORISATION DU RISQUE	Montant au 31.12.1998	À caractère incertain		À caractère irrecouvrable individuelle	Montant au 31.12.1999
		individuelle	non individualisée		
Encours brut	3	2	0	0	2
Réductions de valeur	(2)	(1)	0	0	(1)
Encours net	1	1	0	0	1

e. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

CARACTÈRE SUBORDONNÉ	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Créances subordonnées	0	10
Créances non subordonnées	11 459	13 862
TOTAL	11 459	13 872

f. Décomposition des créances à terme hors intérêts courus

	Montant au au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Prêts interbancaires	4 237	5 413
Prêts à d'autres établissements de crédit	7 222	8 459
> à court terme	198	1 372
> à moyen et long terme	7 024	7 087
TOTAL	11 459	13 872

2.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈE (POSTE IV DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 1 502

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement
hors intérêts courus

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée*	Montant total
3 877	6 910	31 481	36 425	27	78 720

c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie
des créances hors intérêts courus

SECTEUR ÉCONOMIQUE	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Secteur public	57 452	58 560
Autres secteurs	5 328	20 160
TOTAL	62 780	78 720

d. Qualité des encours à la fin de l'exercice

VALORISATION DU RISQUE	Montant au 31.12.1998	À caractère incertain		À caractère irrecouvrable individuelle	Montant au 31.12.1999
		individuelle	non individualisée		
Encours brut	237	229	0	0	229
Réductions de valeur	(103)	(98)	0	0	(98)
Encours net	134	131	0	0	131

VALORISATION DU RISQUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	France	Allemagne	Italie	Montant au 31.12.1999
Encours brut	64	157	8	229
Réductions de valeur	(37)	(60)	(1)	(98)
Encours net	27	97	7	131

L'ensemble des créances douteuses sur la clientèle et des provisions portées au bilan consolidé concerne le secteur d'activité Financement de l'équipement collectif et services financiers au secteur public, premier des quatre métiers du Groupe Dexia.

e. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

CONTREPARTIES	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Créances sur les entreprises liées non consolidées	0	0
Créances sur d'autres entreprises avec lien de participation	693	17
Créances sur d'autres contreparties	62 087	78 703
TOTAL	62 780	78 720



f. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

CARACTÈRE SUBORDONNÉ	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Créances subordonnées sur la clientèle	0	0
Créances non subordonnées sur la clientèle	62 780	78 720
TOTAL	62 780	78 720

g. Variations de l'exercice des créances subordonnées, hors intérêts courus

CRÉANCES SUBORDONNÉES AUX :	Montant net au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Augmentations	Diminutions	Montant net au 31.12.1999	Provisions cumulées au 31.12.1999
Entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
Autres entreprises	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0

h. Ventilation selon la durée initiale hors intérêts courus

	Montant net au 31.12.1998	Montant brut au 31.12.1999	Réductions de valeur au 31.12.1999	Montant net au 31.12.1999
Créances à moins d'un an	822	1 510	16	1 494
Créances à plus d'un an	61 958	77 308	82	77 226
TOTAL	62 780	78 818	98	78 720

2.4 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE (POSTE V DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 479

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé*	Montant total
58	1 060	5 319	7 829	12 785	27 051

*Les portefeuilles de négociation / transaction et de placement ne sont pas ventilés.

c. Ventilation selon le secteur économique de l'émetteur hors intérêts courus

SECTEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉMETTEUR	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Émetteurs publics	6 721	11 371
Autres émetteurs	9 328	15 680
TOTAL	16 049	27 051

d. Ventilation en titres cotés et autres titres hors intérêts courus

	Valeur comptable	Valeur de marché
Titres cotés	20 784	20 907
Autres titres	6 267	
TOTAL	27 051	

Pour les titres d'investissement cotés, la valeur de marché correspond à la valeur nette comptable.

e. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

PORTEFEUILLE	Montant brut au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Augmentations ⁽²⁾	Diminutions ⁽³⁾	Réductions de valeurs au 31.12.1999	Montant au 31.12.1999
N	356	(7)	0	2 243	979	0	1 614
P	9 123	1 790	367	17 069	17 261	32	11 057
I	6 595	(434)	493	9 896	2 164	13	14 374
TOTAL	16 074	1 349	860	29 208	20 404	45	27 045

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Acquisitions, transferts entre portefeuilles.

(3) Cessions, titres échus, transferts entre portefeuilles.

Portefeuille N = de négociation / transaction,

P = de placement, partie support de liquidités,

I = d'investissement.

Des titres d'investissement pour un montant de 290 millions d'euros ont été cédés avant leur échéance.

f. Transferts entre portefeuilles

PORTEFEUILLE	Valeur nette comptable au 31.12.1999	Impact sur le résultat 1999
Du portefeuille de transaction au portefeuille de placement	40	0
Du portefeuille de transaction au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	4 468	0

g. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

CONTREPARTIES	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par des entreprises liées non consolidées	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres entreprises avec lien de participation	89	0
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres contreparties	15 960	27 051
TOTAL	16 049	27 051

*h. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus*

CARACTÈRE SUBORDONNÉ	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par des établissements de crédit	294	300
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par d'autres entreprises	0	122
Obligations et autres titres à revenu fixe non subordonnés	15 755	26 629
TOTAL	16 049	27 051
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés représentés par des titres cotés	176	220

i. Plus-values latentes sur titres

	Titres de placement
Plus-values latentes	124

j. Pour le portefeuille de transaction hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	11	5

k. Pour le portefeuille de placement et d'investissement hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	27	196
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	14	23

2.5 ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE (POSTE VI DE L'ACTIF)

a. Ventilation selon le type de portefeuille et variations de l'exercice

PORTEFEUILLE	Montant brut au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Augmentations ⁽²⁾	Diminutions ⁽³⁾	Réductions de valeurs au 31.12.1999	Montant net au 31.12.1999
N	1	(1)	0	43	0	0	43
P	96	20	12	94	64	0	158
TOTAL	97	19	12	137	64	0	201

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Acquisitions, transferts entre portefeuilles.

(3) Cessions, titres annulés, transferts entre portefeuille.

Portefeuille N = de négociation / transaction,

P = de placement, partie support de liquidités.

b. Transferts entre portefeuilles

PORTEFEUILLE	Valeur nette comptable au 31.12.1999	Impact sur le résultat 1999
Du portefeuille de placement au portefeuille de transaction	0	0

c. Ventilation selon le type de titres

	Au 31.12.1998		Au 31.12.1999	
	Cotés	Non cotés	Cotés	Non cotés
ACTIONS				
> françaises	3	0	2	0
> belges	0	0	0	0
> étrangères	50	0	50	0
OPCVM				
> français	24	0	149	0
> belges	0	0	0	0
> étrangers	20	0	0	0
TOTAL	97	0	201	0

d. Plus-values latentes sur titres de placement

	Titres de placement
Plus-values latentes	4
> actions françaises	1
> OPCVM français	3



Les comptes consolidés

Collectivités locales Solidarité

Citoyens

Collectivités locales

Citoyens

Villes

e. Pour le portefeuille de transaction

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Différence positive entre la valeur supérieure du marché et la valeur d'acquisition pour les titres évalués à la valeur de marché	0	0

2.6 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (POSTE VII DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 0

b. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie et variations de l'exercice

	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Augmen- tations ⁽²⁾	Cessions et retraits	Autres variations ⁽³⁾	Réductions de valeurs au 31.12.1999	Montant net au 31.12.1999
ENTREPRISES								
MEE								
Établissements de crédit	424	0	0	260	(256)	0	0	428
Autres contreparties	23	0	0	0	0	0	0	23
TOTAL	447	0	0	260	(256)	0	0	451
AUTRES								
Établissements de crédit	42	18	0	244	(1)	0	3	300
Autres contreparties	182	23	0	24	(38)	0	5	186
TOTAL	224	41	0	268	(39)	0	8	486

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Acquisitions, transferts entre portefeuilles.

(3) Titres échus, transferts entre portefeuilles.

Entreprises MEE : entreprises mises en équivalence.

Autres : autres entreprises.

c. Titres cotés et autres titres

	Entreprises mise en équivalence		Autres entreprises	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Titres cotés	0	0	104	147
Autres titres	451		382	

d. Principales lignes significatives

TITRES COTÉS	Valeur nette comptable au 31.12.1999	% de participation
Entreprises mises en équivalence		
Autres entreprises		
MBIA	8	0,63 %
Suez Lyonnaise des Eaux	13	0,08 %
San Paolo di Torino	23	0,29 %
Société Générale	53	0,28 %
AUTRES TITRES		
Entreprises mises en équivalence		
Banco de Crédito Local ⁽¹⁾	130	40,00 %
BIL ⁽¹⁾	242	25,87 %

(1) Valeur de la quote-part de situation nette détenue au 31 décembre 1999.

e. Principaux titres de participation

SOCIÉTÉS	% de participation	Quote-part des capitaux propres au 31.12.1998	Valeur brute comptable au 31.12.1999 ⁽¹⁾	Réductions de valeur au 31.12.1999	Valeur nette comptable au 31.12.1999	Avances et créances sur participations
MBIA	0,63%	0	8	0	8	0
Suez Lyonnaise des Eaux	0,08%	14	13	0	13	0
San Paolo di Torino	0,29%	25	23	0	23	0
Société Générale	0,28%	28	53	0	53	0
Crédit du Nord	10,00%	88	184	0	184	0
BIL	25,87%	242	548	0	548	190
Banco de Crédito Local	40,00%	130	408	0	408	0

(1) Prix de revient des titres chez la société détentrice.

f. Principaux titres mis en équivalence

SOCIÉTÉS	Quote-part de situation nette 31.12.1999	Dont résultat 31.12.1999
Total	451	77
dont BIL et ses filiales Dexiam et DBP	280	52
dont BCL	130	24

2.7 VENTILATION DES EMPLOIS SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DE REMBOURSEMENT HORS INTÉRÊTS COURUS

TABLEAU RÉCAPITULATIF	Montant au 31.12.1998	Effets publics admis au refin. auprès de la BC	Créances sur les étab. de crédit	Créances sur la clientèle	Obligations et autres titres à rev. fixe	Montant au 31.12.1999
Jusqu'à 3 mois	7 203	2	5 371	3 877	58	9 308
De 3 mois à 1 an	7 359	0	333	6 910	1 060	8 303
De 1 an à 5 ans	27 842	20	2 002	31 481	5 319	38 822
Plus de 5 ans	38 603	138	5 837	36 425	7 829	50 229
Non ventilé*	9 494	195	328	27	12 785	13 335
TOTAL	90 500	355	13 871	78 720	27 051	119 997

* Les portefeuilles de négociation / transaction et de placement, partie support de liquidités, ne sont pas ventilés.



2.8 ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE (POSTE VIII.B DE L'ACTIF ET POSTE XIV DU PASSIF)

	Écarts positifs (poste VIII. B de l'actif)		Écarts négatifs (poste XIV du passif)	
	Écarts de consolidation	Écarts de mise en équivalence	Écarts de consolidation	Écarts de mise en équivalence
Valeur comptable nette au 31.12.1998	6	399	0	0
Variations dues à la modification de la structure de contrôle	201	(39)	0	0
Amortissements	10	20	0	0
Écart de change	0	0	0	0
Valeur comptable nette au 31.12.1999	197	340	0	0
Principaux écarts :				
<i>Dexia Hypothekenbank</i>	6	0	0	0
<i>Banque Internationale</i>				
<i>à Luxembourg (BIL)</i>	0	28	0	0
<i>Crediop</i>	139	0	0	0
<i>Banco de Crédito Local</i>	0	285	0	0
<i>Dexiam France</i>	0	20	0	0
<i>IFAX (groupe Sofaxis)</i>	52	0	0	0

Les écarts sur Dexia Hypothekenbank, Crediop, Banco de Crédito Local, Dexiam France, Dexia Banque Privée France et Ifax sont amortis sur 20 ans.

b. Écarts de consolidation

	Écarts positifs	Écarts négatifs
Valeur comptable nette au 31.12.1998	6	0
Variations de l'exercice		
<i>Variations dues à une augmentation du pourcentage de contrôle</i>	149	0
<i>Variations dues à une diminution du pourcentage de contrôle</i>	0	0
<i>Amortissements</i>	10	0
<i>Autres variations</i>	52	0
TOTAL DES VARIATIONS	191	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.1999	197	0

c. Écarts de mise en équivalence

	Écarts positifs	Écarts négatifs
Valeur comptable nette au 31.12.1998	399	0
Variations de l'exercice		
<i>Variations dues à une augmentation du pourcentage de contrôle</i>	13	0
<i>Variations dues à une diminution du pourcentage de contrôle</i>	0	0
<i>Amortissements</i>	20	0
<i>Autres variations</i>	(52)	0
TOTAL DES VARIATIONS	(59)	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.1999	340	0

2.9 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET ACTIFS INCORPORELS (POSTE VIII.A DE L'ACTIF)

	Goodwill	Frais d'établissement	Autres actifs incorporels	Total
Valeur comptable brute au 31.12.1998	0	1	57	58
Mouvements de l'exercice				
> variation de périmètre	0	4	8	12
> augmentations	0	0	17	17
> diminutions	0	0	5	5
> écarts de conversion	0	0	0	0
VALEUR COMPTABLE BRUTE AU 31.12.1999 (A)	0	5	77	82
Amortissements et réductions de valeur au 31.12.1998	0	1	38	39
Mouvements de l'exercice				
> variation de périmètre	0	4	4	8
> augmentations	0	0	12	12
> diminutions	0	0	0	0
> écarts de conversion	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU 31.12.1999 (B)	0	5	54	59
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.1999 (A - B)	0	0	23	23

b. Détail des frais d'établissement - valeur nette comptable au 31.12.1999

	Montant net au 31.12.1999
Frais de constitution et d'augmentation de capital	0
Frais d'émission d'emprunts	0
Autres frais d'établissement	0
Frais de restructuration	0
TOTAL	0



2.10 ACTIFS CORPORELS (POSTE IX DE L'ACTIF)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres actifs corporels	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Valeur d'acquisition au 31.12.1998	20	28	8	15	0	71
Mouvements de l'exercice						
> variation de périmètre	71	3	7	1	0	82
> acquisitions (et production immobilisée)	0	3	4	1	0	8
> cessions et désaffectations (-)	0	0	(2)	0	0	(2)
> transfert d'un poste à un autre (+/-)	0	0	0	0	0	0
> écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
> autres variations	0	0	0	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.1999 (A)	91	34	17	17	0	159
Amortissements et réductions de valeur au 31.12.1998	3	21	4	5	0	33
Mouvements de l'exercice						
> variation de périmètre	9	1	5	1	0	16
> actés	4	4	1	1	0	10
> repris car excédentaires (-)	0	0	(1)	0	0	(1)
> annulés (-)	0	0	0	0	0	0
> transférés d'un poste à un autre (+/-)	0	0	0	0	0	0
> écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
> autres variations	0	0	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR AU 31.12.1999 (B)	16	26	9	7	0	58
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.1999 (A - B)	75	8	8	10	0	101

2.11 DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF (POSTE XIV DE L'ACTIF)

a. Ventilation par nature

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Primes et charges à reporter sur emprunts	262	372
Primes et charges à reporter sur opérations de couverture	329	500
Produits acquis sur opérations de couverture	3 120	4 639
Produits acquis sur opérations de trading	11	4
Écart de conversion actif	58	174
Autres charges à reporter	46	64
Autres produits acquis	12	24
Commissions activées sur titres	0	0
TOTAL	3 838	5 777

b. Ventilation des primes et charges à reporter sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	103	81
Sur d'autres instruments financiers		
<i>Sur intérêts</i>	226	411
<i>Sur d'autres achats et ventes à terme</i>	0	8
TOTAL	329	500

c. Ventilation des produits acquis sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	1 153	1 606
Sur d'autres instruments financiers		
<i>Sur intérêts</i>	1 851	3 029
<i>Sur d'autres achats et ventes à terme</i>	116	4
TOTAL	3 120	4 639

d. Ventilation des produits acquis sur opérations de trading

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	0	2
Sur d'autres instruments financiers		
<i>Sur intérêts</i>	11	2
<i>Sur d'autres achats et ventes à terme</i>	0	0
TOTAL	11	4

2.12 AUTRES ACTIFS (POSTE XIII DU BILAN ACTIF)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	Montant au 31.12.1999
Créances fiscales	58
Primes payées sur swaptions émises	0
Autres actifs	336
Fonds de pension	0
Primes payées sur options	3
Valeur à recevoir à court-terme	0
Autres actifs d'assurance	0
Impôts différés actifs	0
Autres immobilisations financières	0
TOTAL	397



2.13 A. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (CONTRIBUTION DES FILIALES FRANÇAISES)

a. Évolution des encours et réductions de valeur liées aux opérations immobilières

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Encours global	79	114
<i>dont encours douteux</i>	28	26
Ratio encours douteux / encours global	35 %	23 %
Réductions de valeur	26	23
<i>Actif</i>	18	16
<i>Passif</i>	8	7
Comptes courants au passif pour prise en compte des pertes SCI/SNC	13	9
TOTAL RÉDUCTIONS DE VALEUR ET COMPTES COURANTS PASSIF	39	32

b. Mouvements des réductions de valeur

	Réductions de valeur			31.12.1999
	31.12.1998	Dotations	Reprises	
Réductions de valeur actif	18	1	2	17
<i>sur créances douteuses</i>	15	1	0	16
<i>sur titres et avances</i>	3	0	2	1
Réductions de valeur passif	8	1	2	7
TOTAL	26	2	4	24

c. Évolution des pertes sur SCI

	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Résultat sur opérations	Transferts ⁽¹⁾	Montant au 31.12.1999
Pertes sur SCI	13	0	0	(4)	9

(1) Il s'agit de l'affectation des pertes sur les avances d'associés lors du débouclage des opérations.

2.13 B. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (CONTRIBUTION DES FILIALES ÉTRANGÈRES)

a. Évolution des encours et réductions de valeur liées aux opérations immobilières

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Encours global	505	415
<i>dont encours douteux</i>	<i>152</i>	<i>139</i>
Ratio encours douteux / encours global	30 %	33 %
Réductions de valeur	66	62
<i>Actif</i>	<i>64</i>	<i>61</i>
<i>Passif</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
TOTAL RÉDUCTIONS DE VALEUR	66	62

b. Mouvements des réductions de valeur

	Réductions de valeur					31.12.1999
	31.12.1998	Variation de périmètre	Écart de conversion	Dotations	Reprises	
Réductions de valeur actif	63	0	0	8	11	61
<i>sur créances douteuses</i>	<i>64</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>8</i>	<i>11</i>	<i>61</i>
<i>sur titres et avances</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Réductions de valeur passif	2	0	0	1	2	1
TOTAL	65	0	0	9	13	62

2.14 ANALYSE DES RÉDUCTIONS DE VALEUR POUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

	Encours	Réductions de valeur				31.12.1999
	31.12.1999	31.12.1998	Variation périmètre	Dotations	Reprises	
Réductions de valeur sur crédits douteux divers	232	105	0	16	22	99
<i>Réductions de valeur sur créances sur la clientèle</i>	<i>229</i>	<i>102</i>	<i>0</i>	<i>16</i>	<i>21</i>	<i>97</i>
<i>Réductions de valeur sur créances sur établissements de crédit</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Réductions de valeur sur opérations de crédit-bail</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Réductions de valeur sur titres		34	1	42	23	54
<i>Titres de placement et d'investissement</i>		<i>25</i>	<i>0</i>	<i>41</i>	<i>21</i>	<i>45</i>
<i>Titres de participation et créances rattachées</i>		<i>6</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>8</i>
<i>Titres SCI et créances rattachées</i>		<i>3</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>1</i>
TOTAL		139	1	58	45	153



3) Notes sur le passif du bilan consolidé (en millions d'euros)

3.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : À TERME OU À PRÉAVIS (POSTE I.B. DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 327

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement
hors intérêts courus

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
9 091	7 111	3 077	4 955	0	24 234

c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

CONTREPARTIES	Montant au au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Dettes vis-à-vis des établissements de crédit liés non consolidés	0	0
Dettes vis-à-vis d'établissements de crédit avec lien de participation	1 427	3 672
Dettes vis-à-vis d'autres établissements de crédit	12 226	20 562
TOTAL	13 653	24 234

d. Mouvements de l'exercice hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Augmentations	Diminutions	Montant au 31.12.1999
France	960	148	110	9 876	9 591	1 503
Belgique	493	862	22	2 937	2 633	1 681
Étranger	12 200	2 130	703	96 787	90 770	21 050
TOTAL	13 653	3 140	835	109 600	102 994	24 234

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

3.2 DETTES ENVERS LA CLIENTÈE (POSTE II DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 14

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus, dettes à vue exclues

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
307	54	123	309	15	808

c. Ventilation selon les contreparties des dettes à vue et à terme hors intérêts courus

CONTREPARTIES	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Dettes vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	0	0
Dettes vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	0	0
Dettes vis-à-vis d'autres contreparties	709	1 007
TOTAL	709	1 007

d. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des dettes à vue et à terme hors intérêt courus

SECTEUR ÉCONOMIQUE	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Secteur public	244	259
Autres secteurs	465	748
TOTAL	709	1 007

e. Ventilation géographique des dettes à vue et à terme hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Envers la France	80	124
Envers la Belgique	0	0
Envers l'étranger	629	883
TOTAL	709	1 007



3.3 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (POSTE III DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 2 478

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	5 153	1 843	14 247	7 821	72	29 136
Emprunts obligataires	2 537	9 492	35 012	13 447	5	60 493
TOTAL	7 690	11 335	49 259	21 268	77	89 629

c. Ventilation selon le type de titre et variations de l'exercice,
hors intérêts courus

TYPE DE TITRE	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽²⁾	Augmentations ⁽³⁾	Diminutions ⁽⁴⁾	Montant au 31.12.1999
Bons de caisse	0	0	0	0	0	0
Bons & obligations	52 378	12 525	493	17 976	21 731	61 641
Certificats de dépôt	0	299	0	0	38	261
Autres TCN ⁽¹⁾	18 258	0	1 706	17 572	9 809	27 727
TOTAL	70 636	12 824	2 199	35 548	31 578	89 629

(1) TCN = Titres de créances négociables.

(2) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(3) Acquisitions ou transferts.

(4) Titres cédés, amortis, échus ou transférés.

d. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Dettes représentées par un titre vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	0	0
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'entreprises avec un lien de participation	0	0
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'autres entreprises	70 636	89 629
TOTAL	70 636	89 629

3.4 DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF (POSTE V DU PASSIF)

a. Ventilation par nature

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Primes et produits à reporter sur emprunts	16	9
Produits à reporter sur prêts	612	802
Produits à reporter sur opérations de couverture	437	649
Charges à imputer sur opérations de couverture	2 194	3 222
Charges à imputer sur opérations de trading	13	2
Écart de conversion passif	1 092	0
Loyers à reporter	0	0
Autres produits à reporter	1	8
Autres charges à imputer	41	70
Autres	7	87
TOTAL	4 413	4 849

b. Ventilation des produits à reporter sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Sur portefeuille	0	0
Sur devises	185	141
Sur d'autres instruments financiers		
<i>Sur intérêts</i>	241	463
<i>Sur d'autres achats et ventes à terme</i>	11	45
TOTAL	437	649

c. Ventilation des charges à imputer sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Sur portefeuille	0	0
Sur devises	613	812
Sur d'autres instruments financiers		
<i>Sur intérêts</i>	1 575	2 409
<i>Sur d'autres achats et ventes à terme</i>	6	1
TOTAL	2 194	3 222

d. Ventilation des charges à imputer sur opérations de trading

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Sur portefeuille	0	0
Sur devises	0	2
Sur d'autres instruments financiers		
<i>Sur intérêts</i>	13	0
<i>Sur d'autres achats et ventes à terme</i>	0	0
TOTAL	13	2



3.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (POSTE VI.A DU PASSIF)

	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Dotations	Utilisations et reprises	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Montant au 31.12.1999
Provisions pour						
> pensions et assimilées	3	4	1	1	0	7
> charges fiscales	2	0	1	0	0	3
> crédits d'engagements	92	49	12	3	0	150
> positions en devises, en valeurs mobilières et en autres instruments financiers	11	4	12	10	1	18
> autres risques et charges	12	16	11	5	0	34
TOTAL	120	73	37	19	1	212

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

3.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES (POSTE VI.B DU PASSIF)

	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion	Montant au 31.12.1999
Impôts différés						
> étalements ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
> autres ⁽²⁾	168	69	74	12	0	299
TOTAL	168	69	74	12	0	299

(1) Impôts différés suite à une taxation étalée en vertu de dispositions fiscales.

(2) Latences fiscales actives et passives.

3.7 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG) (POSTE VII DU PASSIF)

	Montant au 31.12.1998	Dotations	Reprises	Écarts de conversion	Montant au 31.12.1999
Fonds pour risques bancaires généraux	478	0	0	0	478

3.8 DÉTAIL DES PASSIFS SUBORDONNÉS (POSTE VIII DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 24

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
26	84	597	491	0	1 198

c. Variations de l'exercice hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Variation de périmètre	Écarts de conversion ⁽¹⁾	Augmentations	Diminutions	Montant au 31.12.1999
Passifs subordonnés	830	129	70	195	26	1 198

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 1998 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

d. Charges annuelles afférentes aux passifs subordonnés

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Intérêts, commissions	57	61

e. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Dettes subordonnées vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	0	0
Dettes subordonnées vis-à-vis d'entreprises avec un lien de participation	0	0
Dettes subordonnées vis-à-vis d'autres entreprises	830	1 198
TOTAL	830	1 198



f. Indications relatives à chaque emprunt

N° réf.	Devise	Montant en millions	Échéances ou modalités de durée	a) Circonstance de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunérations
1245	FRF	550	27/12/2000	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	10,40 %
1253	FRF	300	11/02/2001	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	10,10 %
1460	FRF	500	30/06/2004	a) Rachat à la valeur convenue avec le vendeur avec accord de la commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	TME - 0,30
1480	FRF	300	26/09/2005	a) Rachat à la valeur convenue avec le vendeur avec accord de la commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	7,90 %
1347	CAD	125	25/09/2002	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	TCAD 6M - 0,20
1306	CHF	75	13/12/2001	a) Remboursement in fine b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	7,25 %
1344	USD	250	19/08/2002	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	LUSD 6M - 0,125
1391	USD	100	08/04/2005	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LUSD 6M - 0,1075
1937	EUR	100	01/12/2014	a) Remboursement anticipé impossible sauf changement de régime fiscal de l'émetteur b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	93,25%*CMS 10 (1)

79001	DEM	5	14/03/2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,25 %
79002	DEM	5	04/04/2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,25 %
79003	DEM	5	04/04/2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,25 %
79004	DEM	5	25/06/2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,50 %
79005	DEM	2	19/01/2001	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	8,10 %
79006	DEM	2	12/04/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,85 %
79007	DEM	10	11/04/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	8,00 %
79008	DEM	2	04/05/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,832 %
79009	DEM	25	19/05/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,03 %
79010	DEM	5	19/05/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,03 %
79011A	DEM	5	28/08/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,02 %
79011B	DEM	5	28/08/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,02 %
79012	DEM	5	01/09/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00 %
79013	DEM	10	04/09/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00 %
79014	DEM	5	02/10/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,80 %
79015	DEM	2	26/09/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,80 %
79016	DEM	10	26/09/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,70 %



Les comptes consolidés

Collectivités locales Solidarité

Citoyens

Collectivités locales

Villes

79017	DEM	10	26/09/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,70 %
79018	DEM	2	26/09/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,70 %
79019	DEM	10	02/10/2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65 %
79020	DEM	5	24/10/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,24 %
79021	DEM	5	12/11/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,27 %
79022	DEM	1	12/11/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,27 %
79023A	DEM	5	14/11/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,26 %
79023B	DEM	5	14/11/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,26 %
79024	DEM	10	10/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,28 %
79025	DEM	3	20/12/2012	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,45 %
79026	DEM	5	09/12/2009	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,18 %
999001	DEM	10	1 jour ouvré après l'assemblée générale de 2004	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,50 %
999002	DEM	1	20/06/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,73 %
999003A	DEM	1	1 jour ouvré après l'assemblée générale de 2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,75 %
999003B	DEM	4	1 jour ouvré après l'assemblée générale de 2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,75 %
999004	DEM	2	15/12/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,35 %
999005	DEM	2	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,95 %

999006	DEM	2	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,89 %
999007	DEM	10	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,89 %
999008	DEM	5	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,86 %
999009	DEM	5	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,86 %
999011A	DEM	2	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83 %
999011B	DEM	5	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83 %
999011C	DEM	6	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83 %
999011D	DEM	3	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83 %
999012	DEM	5	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,80 %
999013	DEM	5	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65 %
999014A	DEM	5	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65 %
999014B	DEM	15	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65 %
999015	DEM	1	31/12/2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,54 %
999016	DEM	20	31/12/2008	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,63 %
999017	DEM	9	31/12/2008	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,63 %
805930	DEM	20	31/12/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00 %
805931	DEM	10	31/12/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00 %



805932	DEM	10	31/12/2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	8,00 %
805933	EUR	26,5	31/12/2008	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	4,061 %
IT0001202990	ITL	50 000 50 000 50 000 50 000	1/02/2000 1/02/2001 1/02/2002 1/02/2003	a) Remboursement au pair possible, au gré de l'émetteur, le 1 ^{er} février et le 1 ^{er} août de chaque année à partir du 1 ^{er} août 1999, sous réserve de l'accord préalable de la Banque d'Italie, donné par écrit. Avis de remboursement anticipé à publier au Journal officiel (G.U) 30 jours à l'avance. b) En cas de liquidation du Crediop, remboursement subordonné au règlement intégral de toutes les autres dettes de la société c) Néant	EURIBOR 6M + + 20 points par an
21152	EUR	48,58	10/06/2009	a) Remboursement anticipé après 5 ans ; accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35 %
20880	EUR	13	10/06/2009	a) Remboursement anticipé après 5 ans ; accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35 %

TME = Taux moyen mensuel des emprunts d'État à 7 ans et plus.

TCAD = Moyenne des taux des « bankers acceptances » à Toronto (Toronto Canadian Dollar).

LUSD 6 M = Libor US Dollars 6 mois.

(1) Taux de référence Constant Maturity Swap pour les swaps en euros taux fixe à 10 ans contre EURIBOR 6M en euros (CMS 10), multiplié par 93,25 %.

Le taux d'intérêt ne pourra pas être inférieur à 5,30 %.

3.9 VENTILATION DES RESSOURCES SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DE REMBOURSEMENT HORS INTÉRÊS COURUS

TABLEAU RÉCAPITULATIF	Montant au 31.12.1998	Dettes envers les étab. de crédit	Dettes envers la clientèle	Dettes représentées par un titre	Passifs subordonnés	Montant au 31.12.1999
Jusqu'à 3 mois	12 725	9 091	307	7 690	26	17 114
De 3 mois à 1 an	8 955	7 111	54	11 335	84	18 584
De 1 an à 5 ans	36 886	3 077	123	49 259	597	53 056
Plus de 5 ans	26 889	4 955	309	21 268	491	27 023
Non ventilé	341	0	15	77	0	92
TOTAL	85 796	24 234	808	89 629	1 198	115 869

3.10 DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

a. Détail des capitaux propres consolidés

	Part du Groupe	Part hors Groupe	Montant
Situation au 31.12.1998			
Capital	1 067	0	1 067
Primes d'émission et d'apport	422	0	422
Réserves et résultat reporté	568	382	950
Écarts de conversion	(12)	0	(12)
Écarts de consolidation	0	0	0
Résultat	283	21	304
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.1998	2 328	403	2 731
Variations de la période :			
Variations du capital	94	0	94
Variations des primes d'émission et d'apport ⁽¹⁾	2	0	2
Dividendes versés (-) reçus (+)	(289)	(5)	(294)
Écart de conversion	24	0	24
Écarts de consolidation	0	0	0
Résultat de la période	373	65	438
Autres variations	(4)	261	257
Situation au 31.12.1999			
Capital	1 161	0	1 161
Primes d'émission et d'apport	424	0	424
Réserves et résultat reporté	558	658	1 216
Écarts de conversion ⁽²⁾	12	0	12
Écarts de consolidation	0	0	0
Résultat	374	65	439
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.1999	A	2 529	723
Fonds pour risques bancaires généraux au 31.12.1998	478	0	478
Variations du FRBG	0	0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AU 31.12.1999			
	B	478	0
FONDS PROPRES STABLES AU 31.12.1999	A + B	3 007	723

(1) L'acquisition par Dexia CLF de 321 118 titres BIL au premier semestre a donné lieu à une augmentation de capital, assortie d'une prime d'émission de 341 millions d'euros. L'écart d'acquisition de 339 millions d'euros enregistré sur cette opération a été directement imputé sur la prime. L'amortissement sur 20 ans de cet écart aurait conduit à la constatation d'une dotation annuelle de 17 millions d'euros.

(2) Dont écart de conversion sur les sociétés de la zone euro : 2 millions d'euros.

b. État des réserves et résultats reportés (poste XI du passif)

MONTANT AU 31.12.1998	568
Variations de l'exercice	
> Résultats du groupe	283
> Dividendes décrétés	(289)
> Autres variations	(4)
MONTANT AU 31.12.1999	558



3.11 VENTILATION BILANTAIRE MONÉTAIRE

CLASSEMENT PAR DEVISES EN COMPTABILITÉ	en euros	en autres devises UE	en autres devises hors UE	Montant total
TOTAL DE L'ACTIF	86 440	22 155	23 285	131 880
TOTAL DU PASSIF	89 811	17 105	24 964	131 880

3.12 AUTRES PASSIFS (POSTE IV DU BILAN PASSIF)

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	Montant au 31.12.1999
Impôts à payer	52
Impôts - dettes fiscales estimées	5
Dettes fiscales, salariales et sociales	27
Fournisseurs	64
Autres passifs	772
Dépôts de garantie reçus	937
Primes reçues sur swaptions émises	0
Autres passifs d'assurance	0
TOTAL	1 857

4) Notes sur le hors bilan consolidé (en millions d'euros)

4.1 PASSIFS ÉVENTUELS (POSTE I. DU HORS BILAN)

Ce poste correspond aux engagements de garantie donnés.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Engagements en faveur d'établissements de crédit	593	59
Engagements en faveur de la clientèle	2 986	5 294
TOTAL	3 579	5 353

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Garanties données à des entreprises liées non consolidées	0	0
Garanties données à des entreprises avec lien de participation	10	7
Garanties données à d'autres contreparties	3 569	5 346
TOTAL	3 579	5 353

c. Ventilation par nature d'opérations

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Acceptations non négociées	0	0
Cautions à caractère de substitut de crédit	61	231
Autres cautions	3 518	5 122
Crédits documentaires	0	0
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
TOTAL	3 579	5 353

4.2 ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT (POSTE II DU HORS BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 1999, ainsi que les offres de prêts en cours au 31 décembre 1999.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 099	1 529
Engagements en faveur de la clientèle	8 621	11 067
Engagements donnés sur titres	0	2
TOTAL	10 720	12 598

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit <i>vis-à-vis des entreprises liées non consolidées</i>	0	0
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit <i>vis-à-vis des entreprises avec un lien de participation</i>	0	0
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit <i>vis-à-vis d'autres contreparties</i>	10 720	12 598
TOTAL	10 720	12 598

4.3 VALEURS ET CRÉANCES CONFIEES AU GROUPE (POSTE III DU HORS BILAN)

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
Dépôts à découvert et assimilés	0	0



4.4 RELEVÉ DES OPÉRATIONS DE HORS BILAN À TERME SUR VALEURS MOBILIÈRES , DEVICES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°90-15 du Comité de la Réglementation Bancaire :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats ;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

a. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée : 0

b. Évaluation au Mark-to-Market des instruments financiers à terme de taux classés en macrocouverture, en distinguant le Mark-to-Market positif et le Mark-to-Market négatif

CATÉGORIE D'OPÉRATIONS À TERME (INSTRUMENTS DE TAUX : SWAPS, CAPS, FLOORS, FRA...)

	Montant au 31.12.1999 ⁽¹⁾	Différence entre valeur de marché et valeur comptable ⁽²⁾
Dans le cadre de gestion de trésorerie (durée ≤ à 1 an)	0	0
Dans le cadre de gestion ALM (autres)	127 497	437

(1) nominal/montant notionnel.

(2) + différence positive entre la valeur de marché et le résultat enregistré ;
- différence négative entre la valeur de marché et le résultat enregistré.

c. Ventilation des opérations de hors bilan à terme sur valeurs mobilières, devises et autres instruments financiers à terme

TYPE D'OPÉRATIONS	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999									Montant total
		Opérations de couverture ⁽¹⁾					Opérations de gestion de position ⁽²⁾				
		Durée résiduelle					Durée résiduelle				
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total		
Opérations sur valeurs mobilières	35	0	0	0	0	8	26	0	34	34	
• Marchés de gré à gré	35	0	0	0	0	8	26	0	34	34	
<i>Opérations fermes</i>	35	0	0	0	0	8	26	0	34	34	
> Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et titres négociables	35	0	0	0	0	8	26	0	34	34	
• Marchés organisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Opérations fermes</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
> Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et titres négociables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations de taux d'intérêt	151 165	131 139	68 729	74 080	273 948	10 077	2 076	847	13 000	286 948	
• Marchés de gré à gré	151 113	131 052	68 729	74 080	273 861	10 025	2 076	847	12 948	286 809	
<i>Opérations fermes</i>	148 440	129 693	64 845	71 519	266 057	9 967	1 972	835	12 774	278 831	
> Swaps de taux	147 744	126 379	64 495	71 519	262 393	9 867	1 972	835	12 674	275 067	
> Accords sur taux futur : achats	554	1 134	0	0	1 134	50	0	0	50	1 184	
> Accords sur taux futur : ventes	142	2 180	350	0	2 530	50	0	0	50	2 580	
<i>Opérations conditionnelles</i>	2 673	1 359	3 884	2 561	7 804	58	104	12	174	7 978	
> Accords sur taux plafond et plancher : achats	717	555	1 676	1 100	3 331	58	50	0	108	3 439	
> Accords sur taux plafond et plancher : ventes	304	443	1 632	742	2 817	0	54	0	54	2 871	
> Options de swaps : achats	178	0	124	248	372	0	0	0	0	372	
> Options de swaps : ventes	1 474	361	452	471	1 284	0	0	12	12	1 296	
• Marchés organisés ou assimilés	52	87	0	0	87	52	0	0	52	139	
<i>Opérations fermes</i>	52	87	0	0	87	34	0	0	34	121	
> Futures : achats	0	87	0	0	87	34	0	0	34	121	
> Futures : ventes	52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Opérations conditionnelles</i>	0	0	0	0	0	18	0	0	18	18	
> Options sur futures	0	0	0	0	0	18	0	0	18	18	
Opérations sur devises	52 451	10 757	20 074	10 477	41 308	0	73	0	73	41 381	
• Marchés de gré à gré	52 451	10 757	20 074	10 477	41 308	0	73	0	73	41 381	
<i>Opérations fermes</i>	52 387	10 757	20 074	10 477	41 308	0	55	0	55	41 363	
> Achats à terme	60	163	0	0	163	0	0	0	0	163	
> Ventes à terme	0	354	0	0	354	0	0	0	0	354	
> Swaps cambistes	18 253	5 028	3	0	5 031	0	0	0	0	5 031	
> Swaps de devises et d'intérêt	34 074	5 212	20 071	10 477	35 760	0	55	0	55	35 815	
<i>Opérations conditionnelles</i>	64	0	0	0	0	0	18	0	18	18	
> Options sur devises	64	0	0	0	0	0	18	0	18	18	
Opérations de dérivés de crédit	1 153	0	28	0	28	235	1 224	876	2 335	2 363	
• Marchés de gré à gré	1 153	0	28	0	28	235	1 224	876	2 335	2 363	
<i>Opérations conditionnelles</i>	1 153	0	28	0	28	235	1 224	876	2 335	2 363	
> Options sur défaut de crédit : ventes	1 153	0	28	0	28	235	1 224	876	2 335	2 363	
> Options sur variation de marge de crédit : ventes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

(1) Les opérations de couverture comprennent les opérations de microcouverture et de macrocouverture.

(2) Les opérations de gestion de position comprennent les opérations en position ouverte isolée et les opérations de gestion spécialisée.



4.5 GARANTIES RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIFS PROPRES

	Hypothèques ⁽¹⁾	Gages sur fonds de commerce ⁽²⁾	Gages sur d'autres actifs ⁽³⁾	Sûretés constituées sur des actifs futurs ⁽⁴⁾
Pour sûreté de dettes et engagements de la société				
Poste du passif	177	0	20 889	0
Poste du hors bilan	0	0	0	0

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles si celle-ci est inférieure.

(2) Montant de l'inscription.

(3) Valeur comptable des actifs gagés.

(4) Montant des actifs en cause.

4.6 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NON REPRIS DANS LES COMPTES

Dans le cadre des acquisitions opérées par la société Dexint, il convient de mentionner les éléments suivants :

- Un complément de prix à verser au titre de l'acquisition de Banco de Crédito Local, en février 2001, dont le montant dépendra de l'évolution des résultats de BCL ; il s'inscrit dans une fourchette de 0 à 96 millions d'euros.
- Un engagement de rachat des 40 % restants du capital de Crediop, en une ou plusieurs fois, dans un délai de deux ans et ce au gré de l'arrivée de nouveaux partenaires, pour un montant de 413 millions d'euros.

4.7 PRÉSENTATION DES ÉQUIVALENTS RISQUE CRÉDIT

Le risque de contrepartie attaché aux instruments financiers à terme est estimé selon la méthodologie retenue pour le calcul du ratio international de solvabilité. Selon ces dispositions prudentielles internationales, l'équivalent risque de crédit est calculé sur les instruments dérivés, qui ne sont pas négociables sur un marché organisé, et se compose à la date de la mesure de deux éléments :

- le coût de remplacement positif, qui correspond à la valeur de marché, obtenue par l'actualisation des flux futurs des opérations concernées. En pratique, il s'agit de calculer le gain actualisé, en se référant aux conditions de marché à la date de référence, d'une opération symétrique ayant pour effet d'annuler les flux de l'opération évaluée. Les coûts de remplacement négatifs ne sont pas pris en considération.
- un élément additionnel, désigné sous le terme de *add-on*, qui traduit le risque potentiel de crédit et se calcule sur les montants notionnels des instruments dérivés quel que soit le sens, positif ou négatif, de leur valeur de marché. Les coefficients de cet élément additionnel, définis dans le cadre du ratio international de solvabilité, varient en fonction de la nature des contrats et de leurs durées résiduelles.

La somme de ces deux éléments détermine l'équivalent risque de crédit.

Par ailleurs, dans le cadre du calcul du risque de contrepartie sur les instruments financiers à terme, Dexia Crédit Local de France tient compte de l'effet de réduction du risque de crédit des contrats de compensation.

La compensation résulte d'un accord avec la contrepartie dont l'objet est d'atténuer le risque de crédit lié aux opérations sur les produits dérivés avec cette contrepartie. Le principal mode de compensation appliqué par Dexia CLF est la compensation par liquidation, qui permet en cas de défaillance de la contrepartie, de mettre fin à toutes les opérations à leur valeur de marché actuelle, puis de faire la somme de toutes ces valeurs, positives et négatives pour obtenir un seul montant net à payer ou à recevoir de celle-ci.

Cette clause (*close out netting*) est insérée dans les contrats cadres régissant les relations contractuelles avec les contreparties aux contrats de produits dérivés. Par voie de conséquence, le risque crédit sur une contrepartie avec laquelle cette clause est convenue est calculé sur le coût de remplacement net au prix du marché de l'ensemble

des opérations conclues avec cette contrepartie. Ce risque de crédit est défini alors comme étant la somme algébrique positive des valeurs de marché positives et négatives des opérations concernées avec une même contrepartie.

Par ailleurs ce solde peut faire l'objet d'une garantie (collatéralisation) consentie sous forme d'espèces ou de titres. Dans le cadre des accords conclus jusqu'à ce jour par Dexia CLF, cet échange de collatéral n'a lieu que si la valeur de marché nette des opérations avec une contrepartie est au moins égale au seuil d'un appel de marge défini contractuellement avec cette dernière.

En cas d'appel de garantie par Dexia CLF, le risque de crédit s'établit alors à la valeur liquidative nette des instruments et des titres (valeur liquidative positive minorée de la garantie reçue) majorée du risque potentiel de crédit.

Les opérations de dérivés de crédits dans lesquelles est engagé Dexia CLF au 31 décembre 1999 le mettent en position d'investisseur final potentiel sur l'instrument de référence des ventes de *put* conclues. En conséquence, le risque de crédit s'analyse comme un risque direct sur les émetteurs des titres constituant le sous-jacent des opérations.

a. Zone OCDE

TYPE DE CONTREPARTIE	Niveau de notation	Équivalent risque non pondéré non compensé	Équivalent risque pondéré non compensé	Effet en montant de la compensation sur équivalent risque non pondéré	Effet en montant des garanties sur équivalent risques non pond.	Équivalent risque non pondéré net des effets de la compensation et des garanties
Établissement de crédit	AAA	910	162	166	0	744
	AA+	879	176	444	71	365
	AA	1 357	271	503	261	593
	AA-	2 813	565	1 652	0	1 161
	A+	1 993	432	881	0	1 112
	A	1 734	347	501	0	1 233
	A-	76	15	7	0	69
	BBB+	331	87	83	0	248
	BBB	98	20	65	0	33
	BBB-	36	7	0	0	36
	BB	0	0	0	0	0
Sans rating		45	9	21	0	24
Secteur local		21	4	0	0	21
Entreprises		539	452	243	0	296

b. Encours hors OCDE

(NÉANT)

4.8 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS

Ce poste comprend les engagements de financement reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.



4.9 OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVISES

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les postes « monnaies à recevoir » et « monnaies à livrer » sont composés de swaps longs en devises avec existence de flux de paiement intercalaires correspondant à des opérations de couverture. Ces swaps longs représentent 35,7 milliards d'euros au 31 décembre 1999.

4.10 TABLEAU DE VENTILATION DES OPÉRATIONS EN EUROS ET EN DEVISES DU HORS BILAN

	en EUROS	en autres devises UE	en autres devises hors UE	Montant total
• Passifs éventuels	402	30	4 921	5 353
• Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	9 089	1 909	1 600	12 598
• Engagements reçus	5 319	1 517	1 941	8 777
• Opérations de change en devise	22 558	8 356	52 119	83 033
• Engagements sur instruments financiers à terme	222 905	43 717	22 741	289 363

5) Notes sur le compte de résultats consolidé (en millions d'euros)

5.0 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS , INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

a. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle

Le poste représente pour 4 090 millions d'euros le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des opérations de crédits à la clientèle, et le résultat des opérations de couverture du risque de taux sur ces crédits. Les indemnités de remboursement anticipé des prêts représentent 194 millions d'euros. Ces indemnités sont réparties sur la durée de vie résiduelle des prêts au prorata des intérêts restant à courir.

Ce poste comprend également le résultat des opérations de crédit-bail, pour un montant de 16,6 millions d'euros, ainsi que les produits d'engagements de financement et de garantie qui représentent 19,3 millions d'euros.

b. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Le poste représente pour 1 287 millions d'euros le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des obligations et autres titres à revenu fixe, les produits et charges d'étalement des décotes et surcotes sur titres d'investissement, ainsi que le résultat des opérations de couverture sur ces titres.

c. Intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe

Le poste représente la principale charge d'intérêts du groupe Dexia Crédit Local de France avec 4 198 millions d'euros. En plus des intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe, il inclut également le résultat des opérations de couverture sur le risque de taux, lorsque celui-ci est identifié dès l'origine sur des ensembles d'éléments homogènes liés à des titres de créances négociables, à des émissions obligataires ou à des dettes subordonnées. Ce poste comprend pour 104 millions d'euros le produit de l'étalement des primes d'émission créditrices sur des dettes constituées par des titres.

5.1 VENTILATION DES REVENUS SUR LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (POSTE III.B DU COMPTE DE RÉSULTATS)

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Entreprises liées non consolidées	0	0
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2	4
Produits d'autres immobilisations financières	1	0
TOTAL	3	4

5.2 VENTILATION DES COMMISSIONS (POSTES IV ET V DU COMPTE DE RÉSULTATS)

a. Détail des commissions perçues (poste IV du compte de résultats)

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Gestion financière d'actifs et administration OPCVM	0	0
Assurance	0	0
Crédit	1	10
Collecte d'épargne	0	0
Opérations sur valeurs mobilières	0	1
Opérations sur instruments financiers	0	0
Autres services financiers	3	8
TOTAL	4	19

b. Détail des commissions versées (poste V du compte de résultats)

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Gestion financière d'actifs et administration OPCVM	0	0
Assurance	0	0
Crédit	4	6
Collecte d'épargne	0	0
Opérations sur valeurs mobilières (bilan, hors bilan)	1	5
Opérations sur instruments financiers	0	0
Autres services financiers	0	1
TOTAL	5	12



5.3 RÉSULTATS PROVENANT D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES (POSTE VI DU COMPTE DE RÉSULTATS)

a. Ventilation

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Résultats sur négoce de titres	13	4
Résultats sur titres de placement et d'investissement ⁽¹⁾	24	5
Résultats sur opérations de change	(3)	3
Résultats sur opérations sur autres instruments financiers ⁽²⁾	(50)	(93)
TOTAL	(16)	(81)

(1) Cette ligne regroupe les ± values de cession et les dotations/reprises de provisions sur les portefeuilles concernés.

(2) Hors opérations de micro-couverture.

b. Détail des plus ou moins-values de cession et dotations/reprises sur titres de placement

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Dotations aux réductions de valeur	(27)	(47)
Reprises de réductions de valeur	21	25
<i>Sous-total</i>	<i>(6)</i>	<i>(22)</i>
Moins-values de cessions	(47)	(214)
Plus-values de cessions	74	230
<i>Sous-total</i>	<i>27</i>	<i>16</i>
TOTAL	21	(6)

5.4 RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

	Exercice 1998		Exercice 1999	
	Entreprises intégrées		Entreprises intégrées	
	Globalement	Proportionnellement	Globalement	Proportionnellement
1. Effectif moyen du personnel	1 084		1 601	
> ouvriers	0		0	
> employés	182		510	
> personnel de direction ⁽¹⁾	101		129	
> autres	801		962	
2. Frais de personnel (en millions d'euros)	95		126	
(a) Rémunérations et avantages sociaux directs	64		83	
(b) Cotisations patronales d'assurance sociale	22		27	
(c) Primes patronales pour assurances extralégales	0		0	
(d) Autres frais de personnel	9		12	
(e) Pensions	0		4	

(1) Notion de cadres dirigeants.

5.5 VENTILATION DES CORRECTIONS ET REPRISES DE CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET SUR PROVISIONS POUR PASSIFS ÉVENTUELS ET POUR ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT DU HORS BILAN (POSTE XI DU COMPTE DE RÉSULTATS)

	Dotations Pertes ⁽¹⁾	Reprises Utilisations	Total
Provisions et pertes sur créances sur la clientèle	(28)	21	(7)
Provisions et pertes sur crédits d'engagement (hors bilan)	0	0	0
Provisions pour risques et charges	(23)	8	(15)
Autres	(1)	5	4
TOTAL	(52)	34	(18)

(1) Pertes déterminées comme la différence entre la créance brute et le montant récupéré.

5.6 VENTILATION DES CORRECTIONS DE VALEUR ET REPRISES DE CORRECTIONS DE VALEUR SUR VALEURS MOBILIÈRES AYANT LE CARACTÈRE D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, SUR PARTICIPATIONS ET PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES (POSTE XII DU COMPTE DE RÉSULTATS)

	Montant au 31.12.1998		Montant au 31.12.1999	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Dotations aux réductions de valeur	0	0	0	(1)
Reprises de réductions de valeur	0	1	0	0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>(1)</i>
Moins-values sur cessions	0	(2)	0	0
Plus-values sur cessions	0	0	0	7
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>(2)</i>	<i>0</i>	<i>7</i>
TOTAL	0	(1)	0	6

5.7 RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels (poste XV du compte de résultats)	0
Charges exceptionnelles (poste XVI du compte de résultats)	0

5.8 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS (POSTE XVII DU COMPTE DE RÉSULTATS)

	Montant au 31.12.1999
Impôts de sociétés	0



5.9 CHARGES D'IMPÔTS (POSTE XVII DU COMPTE DE RÉSULTATS)

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
A - Impôts des sociétés (poste XVII.A)	152	211
<i>Impôts sur le résultat de l'exercice</i>	152	196
<i>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</i>	0	15
B - Impôts différés (poste XVII. B)	19	62
<i>Dotations</i>	19	74
<i>Reprises</i>	0	(12)

5.10 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS

Rémunérations allouées aux administrateurs ou gérants de la société consolidante en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans les entreprises filiales et dans les entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants 2

5.11 INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

<i>PAR SOCIÉTÉ SITUÉE</i>	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Total résultat net
En Belgique	0	0	0
En France	691	482	286
Au Luxembourg	0	0	46
Dans d'autres pays	248	194	107
TOTAL	939	676	439

5.12 RISQUES SUR PAYS ÉMERGENTS

Les engagements du groupe Dexia CLF (hors risques souverains et assimilés) sur les 5 pays asiatiques suivants : Corée du Sud, Thaïlande, Malaisie, Philippines et Indonésie, se montent à 5 millions d'euros avec un niveau de provisionnement de 31 %.

Les encours à risques (hors risques souverains et assimilés) sur l'Amérique latine se montent à 98 millions d'euros et se répartissent de la manière suivante : 53 % sur le Chili, 15 % sur le Venezuela, 14 % sur l'Argentine, 13 % sur la Colombie et 5 % sur le Costa Rica. Le taux de couverture sur ces quatre derniers pays est de 18,5 %.

5.13 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Résultats globaux consolidés des cinq derniers exercices

[en millions d'euros]	1995	1996	1997	1998	1999
Produit net bancaire (PNB)	468 172	574 584	616 750	675 751	939 556
Résultat net de l'exercice	228 271	249 418	267 291	303 598	438 567
<i>dont résultat hors groupe</i>	<i>2 539</i>	<i>5 204</i>	<i>6 086</i>	<i>20 509</i>	<i>65 310</i>

Résultats consolidés par action

[en euros]	Résultats consolidés par action	Résultats consolidés par action part du groupe
1991	4,70	4,70
1992	5,09	5,09
1993	5,52	5,51
1994	6,17	6,17
1995	6,22	6,15
1996 ⁽¹⁾	3,56	3,49
1997	3,82	3,73
1998	4,34	4,04
1999 ⁽²⁾	5,76	4,90

(1) Nombre d'actions porté à 70 000 000 à compter de 1996.

(2) Nombre d'actions porté à 76 141 084 à compter de 1999.



6) Tableau de financement consolidé au 31 décembre 1999

En millions d'euros

Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net des sociétés intégrées	381
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	
> Amortissements et provisions	(61)
> Variation des impôts différés	(62)
> Plus-values de cession, nettes d'impôt	120
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	624
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	20
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6 791
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	7 435
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations	(8 284)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	0
Incidence des variations de périmètre	(1 410)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(9 694)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(289)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(5)
Augmentations de capital en numéraire	0
Émissions d'emprunts	239
Remboursements d'emprunts	
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(55)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 314)
Trésorerie d'ouverture	(1 959)
Trésorerie de clôture	(4 249)
Incidence des variations de cours de devises	(24)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 314)
Variation de périmètre : impact sur la trésorerie	
Montant décaissé sur les acquisitions et créations	(618)
Montant encaissé sur les cessions	41
Solde de la trésorerie acquise et vendue	(833)
IMPACT DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE SUR LA TRÉSORERIE	(1 410)

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Dexia Crédit Local de France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 24 mars 2000

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel Butelot
Associé

MAZARS & GUÉRARD

Guillaume Potel Claude Guérard
Associé Associé





BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

ACTIF		Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
I	Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux		11	87	162
II	Effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale		27	27	229
III	Créances sur les Établissements de crédit		8 389	12 146	19 358
	<i>A. À vue</i>		168	399	4 549
	<i>B. Autres créances</i>		8 221	11 747	14 809
IV	Créances sur la clientèle		49 917	50 509	45 645
V	Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	9 162	9 030	13 249
	<i>A. Des émetteurs publics</i>		2 555	2 940	3 688
	<i>B. D'autres émetteurs</i>		6 607	6 090	9 561
VI	Actions et autres titres à revenu variable	2.3	102	99	138
VII	Immobilisations financières	2.2 et 2.3	553	896	1 992
VIII	Actifs incorporels		14	17	16
IX	Actifs corporels		17	18	16
X	Capital souscrit appelé non versé		0	0	0
XI	Capital souscrit non appelé		0	0	0
XII	Actions propres		0	0	0
XIII	Autres actifs		18	115	212
XIV	Comptes de régularisation		3 217	3 456	4 720
TOTAL DE L'ACTIF			71 427	76 400	85 737

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

PASSIF		Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
I	Dettes envers les établissements de crédit		9 841	13 880	21 013
	A. À vue		380	1 000	2 283
	B. À terme ou à préavis		9 461	12 880	18 730
II	Dettes envers la clientèle		9	15	17
	A. Dépôts d'épargne		0	0	0
	B. Autres dettes		9	15	17
	1. À vue		0	0	0
	2. À terme ou à préavis		9	15	17
III	Dettes représentées par un titre		54 571	54 521	54 788
	A. Bons et obligations en circulation		40 513	35 926	27 775
	B. Autres		14 058	18 595	27 013
IV	Autres passifs		62	428	1 711
V	Comptes de régularisation		3 430	3 927	3 881
VI	Provisions pour risques et charges, et provisions réglementées		331	385	527
	A. Provisions pour risques et charges		73	93	190
	B. Provisions pour impôts différés		84	101	124
	C. Provisions réglementées	3.1	174	191	213
VII	Fonds pour risques bancaires généraux	3.2	478	478	478
VIII	Passifs subordonnés		739	681	848
IX	Capital souscrit	3.2	1 067	1 067	1 161
X	Primes d'émission et d'apport	3.2	422	422	763
XI	Réserves (et résultats reportés)	3.2	247	368	456
XVII	Résultat de l'exercice	3.2	230	228	244
XVIII	Acompte sur dividende				(150)
TOTAL DU PASSIF			71 427	76 400	85 737

ENGAGEMENTS HORS BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

	Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999	
I	Passifs éventuels	4.1	6 232	7 174	8 900
II	Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	4.2	5 395	6 049	12 772
III	Valeurs et créances confiées au groupe	4.3	0	0	0
IV	À libérer sur actions et parts de sociétés		0	0	0
V	Engagements reçus		4 644	6 922	6 567
	A. Engagements de financement	4.7	1 261	1 706	2 212
	B. Engagements de garantie		3 383	5 216	4 355
VI	Opérations de change en devises	4.8	93 502	106 560	80 721
	A. Montants à recevoir		46 315	52 744	40 438
	B. Montants à verser	4.4	47 187	53 816	40 283
VII	Engagements sur instruments financiers à terme	4.4	100 565	128 039	242 698
VIII	Autres engagements donnés		3 213	4 937	6 083



COMpte DE RÉSULTATS SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIONS D'EUROS)

	Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
I	Intérêts et produits assimilés	3 850	4 028	3 851
	<i>A. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit</i>	354	621	656
	<i>B. Intérêts et produits assimilés sur les opérations avec la clientèle</i>	3 028	2 895	2 635
	<i>C. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe</i>	468	512	560
II	Intérêts et charges assimilées	(3 285)	(3 421)	(3 213)
	<i>A. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit</i>	(164)	(486)	(709)
	<i>B. Intérêts et charges assimilées sur les opérations avec la clientèle</i>	0	0	(1)
	<i>C. Intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe</i>	(3 121)	(2 935)	(2 503)
III	Revenus de titres à revenu variable	12	8	8
	<i>A. D'actions, parts de sociétés et autres titres à revenu variable</i>	0	2	4
	<i>B. De participations, actions et parts constituant des immobilisations financières</i>	12	6	4
IV	Commissions perçues	0	3	3
V	Commissions versées	(3)	(3)	(6)
VI	Résultat provenant d'opérations financières	(19)	(56)	(23)
VII	Autres produits d'exploitation	2	1	0
X*	Autres charges d'exploitation	(6)	(10)	(11)
	PRODUIT NET BANCAIRE	551	550	609
VIII*	Frais généraux administratifs	(134)	(136)	(156)
	<i>A. Frais de personnel</i>	<i>5.1</i> (75)	(74)	(78)
	1. Salaires et traitements	(49)	(48)	(51)
	2. Charges sociales	(26)	(26)	(27)
	<i>B. Autres frais administratifs</i>	(59)	(62)	(78)
	1. Impôts et taxes	(9)	(9)	(12)
	2. Autres frais administratifs	(50)	(53)	(66)
	<i>C. Frais de réseau</i>	0	0	0
IX	Corrections de valeur sur les actifs incorporels et corporels	(12)	(14)	(15)
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	405	400	438

(*) Conformément à la numérotation reprise dans la directive européenne 86/635.

	Réf. note	Montant au 31.12.1997	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
XI	Corrections et reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	(42)	(21)	(27)
XII	Corrections et reprises de corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et parts dans des entreprises liées	13	(1)	(1)
XIII	Dotations et reprises nettes au FRBG	0	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT		376	378	410
XV	Produits exceptionnels	5.2	0	143
XVI	Charges exceptionnelles	5.2	0	(143)
XVII	Charges d'impôts	5.3	(146)	(166)
	<i>A. Impôts des sociétés</i>		(142)	(143)
	<i>B. Impôts différés</i>		(4)	(23)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		230	228	244



EXTRAITS DE L'ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

I) Règles de présentation et d'évaluation

1.1 CADRE JURIDIQUE : RAPPEL

Le Crédit Local de France est, depuis sa création en 1987, la principale institution française spécialisée dans l'octroi de crédits à long terme aux collectivités locales.

Aux fins de la mise en œuvre du processus de rapprochement entre le Crédit Local de France et le Crédit Communal de Belgique, la quasi-intégralité des actifs et passifs du Crédit Local de France a été apportée le 23 octobre 1996 à la société Local Finance qui en poursuit les activités et a repris le nom Crédit local de France, l'ancien Crédit Local de France prenant le nom de Dexia France.

La dénomination Dexia Crédit Local de France, en remplacement de Crédit Local de France, été adoptée par l'assemblée générale du 10 janvier 2000.

Dexia Crédit Local de France est détenu à 50 % par Dexia France et à 50 % par Dexia.

Dexia Crédit Local de France a été agréé en qualité d'institution financière spécialisée par le Comité des Etablissements de Crédit.

1.2 RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES SOCIAUX

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du compte de résultats et du hors bilan sociaux suivent les principes de présentation bancaire.

Dans un souci de meilleure lisibilité, les comptes sociaux de Dexia Crédit local de France sont présentés depuis l'exercice 1997 conformément au schéma retenu pour les comptes consolidés du groupe Dexia.

Ils sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes annuels des banques et après concertation avec les autorités de tutelle, la Commission des Opérations de Bourse et la Commission Bancaire.

a. Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes sociaux

Dans un but d'harmonisation des règles de présentation au sein du groupe Dexia, les primes d'émission et de remboursement constatées lors des émissions d'emprunts effectuées par le Dexia CLF, qui figuraient dans les rubriques de comptes de régularisation actif et passif jusqu'au 31 décembre 1998, ont été reclassées, en 1999, dans les rubriques de dettes concernées.

Ce reclassement a également été opéré dans le bilan de 1997 et 1998.

b. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultats sociaux

Les méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultats sociaux sont identiques à celles qui ont été utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Ces méthodes sont présentées dans la partie « Annexes aux comptes consolidés - Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultats consolidés ».

Succursales de Dexia Crédit Local de France

Les comptes des succursales de New York et de Dublin sont intégrés dans les comptes de Dexia Crédit Local de France selon les mêmes règles de conversion que les filiales étrangères (voir annexes au comptes consolidés : 1.3. Règles de présentation et d'évaluation - Opérations en devises).

2) Notes sur l'actif du bilan social (en millions d'euros)

2.1 PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

	Valeur brute au 31.12.1999	Réductions de valeur	Valeur nette au 31.12.1999
Titres non cotés	1 103	34	1 069

2.2 ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATIONS

	Valeur brute au 31.12.1998	Acquisitions	Cessions	Réductions de valeur	Valeur nette au 31.12.1999
Parts dans les entreprises liées	772	331	0	34	1 069
Autres participations	164	767	1	7	923
TOTAL	936	1 098	1	41	1 992

2.3 TITRES COTÉS ET NON COTÉS (EN VALEURS NETTES HORS INTÉRÊS COURUS)

a. Ventilation

	Titres cotés	Titres non cotés	Total au 31.12.1999
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 476	3 608	13 084
Actions et autres titres à revenu variable	138	0	138
Participations et titres de l'activité de portefeuille	96	826	922
Parts dans les entreprises liées	0	1 069	1 069
TOTAL	9 710	5 503	15 213



Les comptes sociaux

Solidarité

Collectivités locales

Citoyens

Collectivités locales Transpo

b. Obligations et autres titres à revenu fixe

	Titres cotés	Titres non cotés	Total au 31.12.1999
Titres de transaction	1 263	406	1 669
Titres de placement	4 525	1 360	5 885
Titres d'investissement	3 688	1 842	5 530
TOTAL	9 476	3 608	13 084

2.4 OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES OU AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION ET ACTIFS SUBORDONNÉS

	Montant au 31.12.1998			Montant au 31.12.1999		
	Opérations se rapportant à des entreprises			Opérations se rapportant à des entreprises		
	Liées	Avec un lien de participation	Total	Liées	Avec un lien de participation	Total
Créances sur les établissements de crédit	4 741	73	4 814	9 655	248	9 903
<i>dont subordonnées</i>	46	0	46	201	0	201
Créances sur la clientèle	0	587	587	23	17	40
Dettes sur les établissements de crédit	2 391	0	2 391	3 883	3 225	7 108
Dettes représentées par un titre	3 983	0	3 983	2 493	0	2 493
Engagements de financement donnés	174	0	174	7 304	0	7 304
Engagements de garantie donnés	2 781	0	2 781	3 812	7	3 819

3) Notes sur le passif du bilan social (en millions d'euros)

3.1 VENTILATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

	Montant au 31.12.1998	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.1999
Provisions pour crédits à moyen et long terme	184	21	1	204
Provisions pour amortissement dérogatoire	7	6	4	9
TOTAL	191	27	5	213

3.2 CAPITAUX PROPRES

Situation au 31.12.1998				
Capital				1 067
Primes d'émission et d'apport				422
Réserves et résultat reporté				368
Résultat				228
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.1998				2 085
Variations de la période :				
Variations du capital				94
Variations des primes d'émission et d'apport				341
Dividendes versés				(140)
Résultat de la période				244
Autres variations				(150)
Situation au 31.12.1999				
Capital				1 161
Primes d'émission et d'apport				763
Réserves et résultat reporté				456
Résultat				244
Acompte sur dividende				(150)
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.1999	A			2 474
Fonds pour risques bancaires généraux au 31.12.1998	B			478
Variations du FRBG				0
Fonds pour risques bancaires généraux au 31.12.1999	B			478
FONDS PROPRES STABLES AU 31.12.1999	A + B			2 952

3.3 VENTILATION BILANTAIRE MONÉTAIRE

CLASSEMENT PAR DEVISES EN COMPTABILITÉ	En euros	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Montant total
Total de l'actif	58 606	5 554	21 577	85 737
Total du passif	58 857	5 554	21 326	85 737



4) Notes sur le hors bilan social (en millions d'euros)

4.1 PASSIFS ÉVENTUELS (POSTE I DU HORS BILAN)

Ce poste correspond aux engagements de garantie donnés.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Engagements en faveur d'établissements de crédit	4 271	3 840
Engagements en faveur de la clientèle	2 903	5 060
TOTAL	7 174	8 900

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Garanties données à des entreprises liées non consolidées	2 781	3 812
Garanties données à des entreprises avec lien de participation	0	7
Garanties données à d'autres contreparties	4 393	5 081
TOTAL	7 174	8 900

c. Ventilation par nature d'opérations

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Acceptations non négociées	0	0
Cautions à caractère de substitut de crédit	0	0
Autres cautions	7 174	8 900
Crédits documentaires	0	0
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
TOTAL	7 174	8 900

4.2 ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT (POSTE II DU HORS BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 1999, ainsi que les offres de prêts en cours au 31 décembre 1999.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 110	7 736
Engagements en faveur de la clientèle	4 939	5 036
Engagements donnés sur titres	0	0
TOTAL	6 049	12 772

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit <i>vis-à-vis des entreprises liées non consolidées</i>	259	7 536
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit <i>vis-à-vis des entreprises avec un lien de participation</i>	0	0
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit <i>vis-à-vis d'autres contreparties</i>	5 790	5 236
TOTAL	6 049	12 772

4.3 VALEURS ET CRÉANCES CONFIEES AU GROUPE (POSTE III DU HORS BILAN)

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
Dépôts à découvert et assimilés	0	0

4.4 RELEVÉ DES OPÉRATIONS DE HORS BILAN À TERME SUR VALEURS MOBILIÈRES , DEVISES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°90-15 du Comité de la Réglementation Bancaire :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

a. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée : 0



b. Evaluation au Mark-to-Market des instruments financiers à terme de taux classés en macrocouverture, en distinguant le Mark-to-Market positif et le Mark-to-Market négatif

CATÉGORIE D'OPÉRATIONS À TERME (INSTRUMENTS DE TAUX : SWAPS, CAPS, FLOORS, FRA...)	Montant au 31.12.1999 ⁽¹⁾	Différence entre valeur de marché et valeur comptable ⁽²⁾
dans le cadre de gestion de trésorerie (durée ≥ à 1 an)	0	0
dans le cadre de gestion ALM (autres)	125 795	383

(1) nominal/montant notionnel.

(2) + différence positive entre la valeur de marché et le résultat enregistré ;
- différence négative entre la valeur de marché et le résultat enregistré.

c. Ventilation des opérations de hors bilan à terme sur valeurs mobilières, devises et autres instruments financiers à terme

TYPE D'OPÉRATIONS	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999									Montant total
		Opérations de couverture ⁽¹⁾					Opérations de gestion de position ⁽²⁾				
		Durée résiduelle			Total	Durée résiduelle			Total		
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans			
Opérations sur valeurs mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Marchés de gré à gré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations fermes</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et titres négociables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
• Marchés organisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations fermes</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> Achats et ventes à terme de valeurs mobilières et titres négociables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations de taux d'intérêt	126 823	131 002	49 348	48 805	229 155	7 476	2 584	1 148	11 208	240 363	
• Marchés de gré à gré	126 771	130 915	49 348	48 805	229 068	7 442	2 584	1 148	11 174	240 242	
<i>Opérations fermes</i>	125 432	130 905	48 964	48 496	228 365	7 225	2 478	1 135	10 838	239 203	
> Swaps de taux	124 736	128 196	48 614	48 496	225 306	7 219	2 478	1 135	10 832	236 138	
> Accords sur taux futur : achats	554	1 134	0	0	1 134	6	0	0	6	1 140	
> Accords sur taux futur : ventes	142	1 575	350	0	1 925	0	0	0	0	1 925	
<i>Opérations conditionnelles</i>	1 339	10	384	309	703	217	106	13	336	1 039	
> Accords sur taux plafond et plancher : achats	440	0	57	47	104	58	50	0	108	212	
> Accords sur taux plafond et plancher : ventes	696	10	203	18	231	159	56	0	215	446	
> Options de swaps : achats	178	0	124	244	368	0	0	0	0	368	
> Options de swaps : ventes	25	0	0	0	0	0	0	13	13	13	
• Marchés organisés ou assimilés	52	87	0	0	87	34	0	0	34	121	
<i>Opérations fermes</i>	52	87	0	0	87	34	0	0	34	121	
> Futures : achats	0	87	0	0	87	34	0	0	34	121	
> Futures : ventes	52	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Opérations conditionnelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
> Options sur futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations sur devises	53 879	9 628	20 022	10 476	40 126	0	157	0	157	40 283	
• Marchés de gré à gré	53 879	9 628	20 022	10 476	40 126	0	157	0	157	40 283	
<i>Opérations fermes</i>	53 816	9 628	20 022	10 476	40 126	0	157	0	157	40 283	
> Achats à terme	68	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
> Ventes à terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
> Swaps cambistes	18 351	5 028	3	0	5 031	0	0	0	0	5 031	
> Swaps de devises et d'intérêt	35 397	4 600	20 019	10 476	35 095	0	157	0	157	35 252	
<i>Opérations conditionnelles</i>	63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
> Options sur devises	63	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations de dérivés de crédit	1 153	0	0	0	0	235	1 224	876	2 335	2 335	
• Marchés de gré à gré	1 153	0	0	0	0	235	1 224	876	2 335	2 335	
<i>Opérations conditionnelles</i>	1 153	0	0	0	0	235	1 224	876	2 335	2 335	
> Options sur défaut de crédit : ventes	1 153	0	0	0	0	235	1 224	876	2 335	2 335	
> Options sur variation de marge de crédit : ventes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

(1) Les opérations de couverture comprennent les opérations de microcouverture et de macrocouverture.

(2) Les opérations de gestion de position comprennent les opérations en position ouverte isolée et les opérations de gestion spécialisée.



L'utilisation des instruments financiers à terme par Dexia Crédit Local de France s'inscrit dans les trois stratégies suivantes :

Gestion Actif/Passif

Dans le cadre de cette gestion sont regroupées les opérations qui ont pour but de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement. Cette gestion ALM se fait principalement par des swaps ainsi que par des contrats futurs.

Opérations de couverture affectée

Les opérations répertoriées dans cette catégorie ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine.

Constituent principalement cette catégorie, les swaps affectés en microcouverture d'émissions primaires, de titres du portefeuille obligataire de placement ou d'investissement ainsi que d'actifs clientèle. L'association de ces éléments d'actif ou de passif et de leur couverture spécifique permet de construire des actifs ou des passifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables et donc immunisés contre le risque de taux.

Par ailleurs sont également classés dans cette catégorie, les swaps cambistes qui sont mis en place afin de transformer des ressources dans la devise des emplois qu'elles financent, cette transformation ayant pour effet de réduire le risque de change.

Opérations de gestion de position

Cette stratégie se décompose en trois types d'activité :

- une activité dite de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivé de crédit.

L'activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations traitées sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Les opérations incluses dans cette activité font l'objet d'une gestion spécialisée en sensibilité.

La seconde activité a pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées, afin le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt ou du cours des devises. Les opérations mises en place sont principalement des swaps de taux d'intérêts et des opérations de change à terme.

Enfin, dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local de France négocie des opérations de dérivés de crédit sous deux formes : des *credit default swaps*, et des *credit spread options*. Les opérations négociées sont uniquement des ventes de *put* par lesquelles Dexia Crédit Local de France prend une position d'investisseur final sur les titres obligataires sous-jacents.

4.5 GARANTIES RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIFS PROPRES

	Hypothèques ⁽¹⁾	Gages sur fonds de commerce ⁽²⁾	Gages sur d'autres actifs ⁽³⁾	Sûretés constituées sur des actifs futurs ⁽⁴⁾
Pour sûreté de dettes et engagements de la société				
Poste du passif	0	0	0	0
Poste du hors bilan	0	0	0	0

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles si celle-ci est inférieure.

(2) Montant de l'inscription.

(3) Valeur comptable des actifs gagés.

(4) Montant des actifs en cause.

4.6 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NON REPRIS DANS LES COMPTES

Accord des actionnaires en faveur de Dexia Project and Public Finance International Bank :

Les actionnaires (le Crédit Communal de Belgique et le Crédit Local de France) s'engagent, conjointement et solidairement, inconditionnellement et irrévocablement, par la souscription d'actions ou l'avance sur emprunts subordonnés, à payer à Dexia ou à tout autre bénéficiaire désigné par Dexia Project and Public Finance International Bank, sur première demande, toute somme nécessaire pour lui permettre de faire face en temps utile à ses engagements.

4.7 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS

Ce poste comprend les engagements de financement reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.

4.8 OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVISES

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les postes « monnaies à recevoir » et « monnaies à livrer » sont composés de swaps longs en devises avec existence de flux de paiement intercalaires correspondant à des opérations de couverture. Ces swaps longs représentent 35 milliards d'euros au 31 décembre 1999.



4.9 TABLEAU DE VENTILATION DES OPÉRATIONS EN EUROS ET EN DEVICES DU HORS BILAN

	En euros	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Montant total
Passifs éventuels	4 019	0	4 881	8 900
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	7 410	19	5 343	12 772
Engagements reçus	5 278	36	1 253	6 567
Opérations de change en devises	22 275	7 066	51 380	80 721
Engagements sur instruments financiers à terme	215 827	4 659	22 212	242 698

5) Notes sur le compte de résultats social (en millions d'euros)

5.1 RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

	Exercice 1998	Exercice 1999
1. Effectif moyen du personnel	892	925
> ouvriers	0	0
> employés	110	106
> personnel de direction ⁽¹⁾	66	67
> autres	716	752
2. Frais de personnel (en millions d'euros)	74	78
(a) Rémunérations et avantages sociaux directs	48	51
(b) Cotisations patronales d'assurance sociale	18	19
(c) Primes patronales pour assurances extralégales	0	0
(d) Autres frais de personnel	8	8
(e) Pensions	0	0

(1) Notion de cadres dirigeants.

SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL : CONTRATS D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Intéressement

Le nouvel accord signé le 30 juin 1999 avec les organisations syndicales (CGC, CFDT, CGT, FO et UAI) représentées à Dexia Crédit Local de France, Dexia CLF Banque et Dexia Project & Public Finance International Bank repose sur le degré d'atteinte d'un objectif fédéral commun à l'ensemble de l'entreprise et de deux objectifs sectoriels propres à chaque centre d'objectifs de l'entreprise. Cet accord est un accord de groupe.

La masse distribuable a été fixée à 0,2 % du résultat brut d'exploitation consolidé (R.B.E.) dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des objectifs de 100 %.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée au sein de chaque COB, pour 30 % de manière uniforme, pour 30 %, au prorata du temps de présence de chaque bénéficiaire et, pour 40 %, de façon proportionnelle au salaire et au temps de présence dans l'entreprise.

Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de l'intéressement.

La prime d'intéressement peut être versée sur le Plan d'Épargne groupe et donne lieu à un abondement de 30 % de l'employeur si elle est investie en actions de l'entreprise via un Fonds Commun de Placement.

Les sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement pour chacun des cinq derniers exercices sont les suivantes (hors abondement) :

Exercice 1995 : somme affectée :	EUR 0,79 million (C.S.G comprise)
Exercice 1996 : somme affectée :	EUR 1,05 million (C.S.G comprise)
Exercice 1997 : somme affectée :	EUR 1,14 million (C.S.G comprise)
Exercice 1998 : somme affectée :	EUR 1,21 million (C.S.G comprise)
Exercice 1999 : somme provisionnée ⁽¹⁾ :	EUR 1,24 million (C.S.G comprise)

(1) Montant correspondant à une estimation à 100 % de la réalisation des objectifs.

Participation

Le nouvel accord signé le 30 juin 1999 avec les organisations syndicales (CGC, CFDT et UAI) représentées à Dexia Crédit Local de France, Dexia CLF Banque et Dexia Project & Public Finance International Bank, est assis sur une formule dérogatoire qui prend comme référence l'évolution annuelle du bénéfice net consolidé Dexia Crédit Local de France par action et permet d'associer les salariés aux résultats de l'ensemble des activités et structures du groupe. Cet accord est devenu un accord de groupe.



Les comptes sociaux

La répartition est effectuée de façon proportionnelle au salaire plafonné à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale. Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de la participation.

Les sommes affectées au personnel au titre de la participation pour chacun des cinq derniers exercices sont les suivantes :

Exercice 1995 : somme affectée :	EUR 0,63 million
Exercice 1996 : somme affectée :	EUR 4,07 millions
Exercice 1997 : somme affectée :	EUR 4,80 millions
Exercice 1998 : somme affectée :	EUR 5,25 millions
Exercice 1999 : somme provisionnée :	EUR 5,50 millions

Organes de Direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes (y compris la participation et l'intéressement), charges incluses, alloué pendant l'exercice au comité exécutif s'élève à 3,74 millions d'euros en 1999 (contre 3,38 millions d'euros en 1998 calculés à périmètre constant).

En 1999, les membres du comité exécutif sont⁽¹⁾ :

- > Monsieur Pierre RICHARD, président-directeur général
- > Monsieur Jacques GUERBER, vice-président et directeur général
- > Monsieur Rembert von LOWIS, directeur général
- > Monsieur Roland HECHT, directeur général
- > Monsieur Philippe VALLETOUX, conseiller du président
- > Monsieur André DELASNERIE, directeur du département de l'exploitation
- > Monsieur Jacques BELLUT, directeur du département des marchés
- > Monsieur Jean-François DUPUIS, directeur du département du développement commercial.

domiciliés : 7 à 11, quai André-Citröen, B.P. 1002 - 75901 PARIS CEDEX 15.

(1) À compter du 10 janvier 2000, la composition du comité exécutif est celle qui figure sur la page 5 du Rapport Annuel.

Au 31 décembre 1999, les membres du comité exécutif de Dexia CLF détenaient différentes options sur les actions cotées de Dexia : 19 400 options de souscription d'actions, à un prix d'exercice de 62,20 euros, accordées en 1995, 24 800 options de souscriptions d'actions, à un prix de 60,98 euros accordées en 1996, 29 800 accordées en 1997 à un prix d'exercice de 83,08 euros, 30 700 accordées en 1998 à un prix d'exercice de 115,56 euros et 29 600 options d'achat d'actions accordées en 1999 à prix d'exercice de 130 euros.

5.2 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Ce poste comprend les plus et moins-values de cessions de créances à Dexia Municipal Agency. Elles ont ensuite été neutralisées et inscrites au bilan pour être étalées comptablement et fiscalement sur la durée de vie résiduelle des créances.

5.3 CHARGES D'IMPÔTS

	Montant au 31.12.1998	Montant au 31.12.1999
A - Ventilation de la charge d'impôt	134	143
<i>Impôts sur le résultat de l'exercice</i>	134	143
<i>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</i>	0	0
B - Ventilation des impôts différés	16	23
<i>Dotations</i>	12	19
<i>Reprises</i>	(4)	(4)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1.1 - TABLEAU DES RÉSULTATS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Les chiffres de 1995 sont ceux de Local Finance avant opération d'apport, à la suite de laquelle Local Finance a repris l'activité et le nom du Crédit Local de France, devenu Dexia Crédit Local de France.

En euros	1995	1996	1997	1998	1999
Situation financière					
Capital social	152 449	⁽²⁾ 1 067 143 121	1 067 143 121	1 067 143 121	⁽³⁾ 1 160 764 000
Nombre d'actions	10 000	⁽²⁾ 70 000 000	70 000 000	70 000 000	76 141 084
Résultats globaux					
Chiffre d'affaires	-	4 017 740 045	3 961 097 685	4 122 955 947	3 979 864 277
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	(9 290)	369 623 164	417 656 876	411 273 188	533 483 752
Charges d'impôts sociétés	-	117 440 377	145 328 017	150 344 288	165 888 452
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	(9 290)	219 739 697	230 258 163	227 629 750	243 901 080
Bénéfice distribué	-	91 240 737	109 595 598	139 048 749	⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 180 073 664
Résultats réduits à une action					
Chiffre d'affaires	-	57,40	56,59	58,90	52,27
Bénéfice après charges d'impôts sociétés mais avant dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	(0,93)	3,62	3,89	3,73	4,83
Charges d'impôts sociétés	-	1,66	2,08	2,15	2,18
Bénéfice après charges d'impôts sociétés dotations aux amortissements et provisions	(0,93)	3,14	3,29	3,25	3,20
Bénéfice distribué	-	Actions A : 2,58 Actions B : 0,03	Actions A : 3,11 Actions B : 0,03	Actions A : 3,94 Actions B : 0,03	⁽⁴⁾⁽⁵⁾ Actions A : 4,70 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ Actions B : 0,03
Effectif moyen	-	871	916	892	925
dont cadres	-	552	668	562	589
dont non-cadres	-	319	248	330	336
Montant de la masse salariale	-	37 464 550	43 105 368	42 387 530	44 379 215
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	-	16 744 334	19 077 687	19 193 396	19 359 194

(1) Le bénéfice global calculé avant charges d'impôts, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions a été recalculé, par action, après charges d'impôts mais avant dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions.

(2) Une augmentation de capital de 1 067 millions d'euros a été effectuée lors de l'apport de la quasi-intégralité des actifs et passifs du Crédit Local de France à Local Finance, le 23 octobre 1996.

(3) Une augmentation de capital de 93,6 millions d'euros a été effectuée en rémunération de l'apport des titres BIL au CLF le 29 juin 1999.

(4) Proposé.

(5) Le dividende proposé pour les actions de catégorie A est de 178 931 548 euros et pour les actions de catégorie B de 1 142 116 euros. Ainsi, les dividendes par action sont les suivants : Actions A : 4,70 euros
Actions B : 0,03 euros.

1.2 TABLEAU PRO FORMA DES RÉSULTATS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Pour répondre aux objectifs de comparabilité, les résultats globaux et dividendes de 1995 sont ceux du Crédit local de France avant apport. Les résultats et dividendes par action ont été calculés par rapport à un nombre d'actions de 70 000 000, capital de Local Finance, devenu Crédit Local de France, puis Dexia Crédit Local de France.

En euros	1995	1996	1997	1998	1999
Situation financière					
Capital social	1 067 143 121	1 067 143 121	1 067 143 121	1 067 143 121	(2) 1 160 764 000
Nombre d'actions	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	76 141 084
Résultats globaux					
Chiffre d'affaires	4 303 811 299	4 017 740 045	3 961 097 685	4 122 955 947	3 979 864 277
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	277 078 686	369 623 164	417 656 876	411 273 188	533 483 752
Charges d'impôts sociétés	69 300 457	117 440 377	145 328 017	150 344 288	165 888 452
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	218 780 087	219 739 697	230 258 163	227 629 750	243 901 080
Bénéfice distribué	77 799 247	91 240 737	109 595 598	139 048 749	(3)(4) 180 073 664
Résultats réduits à une action					
Chiffre d'affaires	61,48	57,40	56,59	58,90	52,27
Bénéfice après charges d'impôts sociétés mais avant dotations aux amortissements et provisions (1)	2,97	3,62	3,89	3,73	4,83
Charges d'impôts sociétés	0,99	1,66	2,08	2,15	2,18
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	3,13	3,14	3,29	3,25	3,20
Bénéfice distribué	1,11	Actions A : 2,58 Actions B : 0,03	Actions A : 3,11 Actions B : 0,03	Actions A : 3,94 Actions B : 0,03	(3)(4) Actions A : 4,70 (3)(4) Actions B : 0,03
Effectif moyen	845	871	916	892	925
<i>dont cadres</i>	449	552	668	562	589
<i>dont non cadres</i>	396	319	248	330	336
Montant de la masse salariale	35 058 348	37 464 550	43 105 368	42 387 530	44 379 215
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	15 294 126	16 744 334	19 077 687	19 193 396	19 359 194

(1) Le bénéfice global calculé avant charges d'impôts, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions a été recalculé, par action, après charges d'impôts mais avant dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions.

(2) Proposé.

(3) Une augmentation de capital de 93,6 millions d'euros a été effectuée en rémunération de l'apport des titres BIL au CLF le 29 juin 1999.

(4) Le dividende proposé pour les actions de catégorie A est de 178 931 548 euros et pour les actions de catégorie B de 1 142 116 euros. Ainsi, les dividendes par action sont les suivants : Actions A : 4,70 euros
Actions B : 0,03 euro.



2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1999

(EN MILLIERS D'EUROS)

SOCIÉTÉS	Capital	Réserves et report à nouveau	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice
1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 0,5 % du			
A. Filiales (50 % à 100 % du capital détenu)			
<i>Dexia Project & Public Finance International Bank 76, rue de la Victoire - 75009 Paris</i>	818 829	82 258	271 710
<i>Floral 7 à11, quai André-Citroën - 75015 Paris</i>	22 867	15 656	316 724
<i>CLF Patrimoniale 7 à11, quai André-Citroën - 75015 Paris</i>	19 856	21	1 054
<i>CLF Régions Bail 7 à11, quai André-Citroën - 75015 Paris</i>	7 622	935	1 198
<i>Dexia CLF Banque 7 à11, quai André-Citroën - 75015 Paris</i>	7 624	2 746	49 714
<i>IFAX 18020 Bourges Cedex</i>	18 599	10 851	82
<i>Dexia Municipal Agency 7 à11, quai André-Citroën - 75015 Paris</i>	300 000	(2)	60 933
<i>Flobail 7 à11, quai André-Citroën - 75015 Paris</i>	6 098	2 264	14 218
<i>Société d'investissement Suisse-Luxembourgeoise 69, route d'Esch L 2953 Luxembourg</i>	61 143	3 618	2 845
B. Participations (10 % à 50 % du capital détenu)			
<i>Dexia Banque Privée 39, rue d'Anjou - 75008 Paris</i>	76 455	(4 692)	73 159
<i>Dexia Asset Management France 40, rue Washington - Washington Plaza 75008 Paris</i>	3 120	43 494	27 450
<i>Banque Internationale Luxembourg (détention directe) 69, route d'Esch - L-2953 Luxembourg</i>	117 843	698 617	2 299 623
2 Renseignements globaux			
A. Filiales non reprises au paragraphe 1-A			
> Sociétés françaises	-	-	-
> Sociétés étrangères	-	-	-
B. Filiales non reprises au paragraphe 1-B et autres titres de participations dont le capital détenu est inférieur à 10 %			
> Sociétés françaises	-	-	-
> Sociétés étrangères	-	-	-

Bénéfice ou perte du dernier exercice	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia CLF au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par Dexia CLF	Montants des cautions et avals donnés par Dexia CLF	Activité
		Brute	Nette				
capital de Dexia Crédit Local de France							
36 395	70,93 %	616 406	616 406	0	4 644 888	3 805 130	Banque
4 707	100,00 %	23 081	23 081	0	0	0	Émission d'emprunts pour la société-mère
653	100,00 %	19 856	19 856	342	0	0	Administrateur de biens
861	100,00 %	7 941	7 941	610	1 212	0	Financement en crédit-bail de l'immobilier
4 676	80,00 %	6 740	6 740	1 220	1 158 754	0	Financement à court terme des collectivités locales
5 597	55,00 %	27 293	27 293	0	22 715	0	Détention et gestion de participations dans des sociétés de courtage d'assurances
3 816	100,00 %	300 000	300 000	0	3 396 404	0	Établissement de crédit
960	100,00 %	6 111	6 111	201	347 638	7 003	Financement en crédit-bail des collectivités locales
2 770	100,00 %	77 014	77 014	0	0	0	Prise de participations
6 163	30,00 %	34 300	34 300	0	0	0	Banque industrielle et mobilière privée
8 036	23,97 %	28 043	28 043	0	0	0	Gestions d'actifs pour la clientèle privée et institutionnelle
76 135	19,34 %	486 280	486 280	0	0	0	Établissement de crédit
-	-	42 090	7 021	-	-	-	
-	-	1	1	-	-	-	
-	-	202 183	198 573	-	-	-	
-	-	7 607	7 607	-	-	-	



3. PORTEFEUILLE TITRES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

Titres de placement

(En millions d'euros)	Valeur de marché	Valeur portefeuille	Gains latents	Pertes latentes	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Obligations françaises	1 349	1 321	29	(1)	1 320
Autres émetteurs					
Établissements de crédit	1 151	1 138	14	(1)	1 136
Autres établissements privés	199	184	15	0	184
Obligations étrangères	4 643	4 571	78	(6)	4 565
Organismes publics					
Administrations centrales	499	438	61	0	438
Collectivités locales	306	300	6	0	300
Autres émetteurs					
Établissements de crédit	3 796	3 792	10	(6)	3 786
Autres établissements privés	42	42	0	0	42
Total obligations et autres titres à revenu fixe	5 992	5 893	107	(7)	5 885
Actions et autres titres à revenu variable					
FCP Obligations	141	136	5	0	136
Actions	4	2	1	0	2
Total actions et autres titres à revenu variable	145	138	7	0	138
Effets publics					
Organismes publics					
Administrations Centrales	144	144	0	0	144
Collectivités Locales	0	0	0	0	0
Total effets publics	144	144	0	0	144
TOTAL GÉNÉRAL	6 281	6 175	113	(7)	6 168

Titres d'investissement

	Valeur de remboursement	Surcote (décote)	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Obligations françaises	1 255	4	0	1 259
Organismes publics				
Administrations centrales	0	0	0	0
Collectivités locales	455	0	0	455
Autres émetteurs				
Établissements de crédit	488	5	0	493
Autres établissements privés	184	0	0	184
TSDI	128	0	0	128
Obligations étrangères	4 277	6	(13)	4 270
Organismes publics				
Administrations centrales	870	(2)	0	868
Collectivités locales	781	17	0	798
Autres émetteurs				
Établissements de crédit	2 447	(7)	(13)	2 428
Autres établissements privés	80	0	0	80
TSDI	99	(2)	0	97
Total obligations et autres titres à revenu fixe	5 532	11	(13)	5 530
Effets publics				
Organismes publics				
Administrations Centrales	75	0	0	75
Collectivités Locales	0	0	0	0
Total effets publics	75	144	0	75
TOTAL GÉNÉRAL	5 607	11	(13)	5 605

Titres de transaction

	Valeur d'achat ⁽¹⁾	Valeur de marché ⁽¹⁾
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Obligations étrangères	769	769
Autres émetteurs		
Établissements de crédit	403	406
Autres établissements privés	491	494
Total obligations et autres titres à revenu fixe	1 664	1 669

(1) La valeur d'achat et la valeur de marché sont calculées coupons courus inclus.



RAPPORT GÉNÉRAL

(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999 sur :

- le contrôle des comptes annuels de Dexia Crédit Local de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 24 mars 2000

*Les commissaires aux comptes***CADERAS MARTIN**Daniel Butelot
Associé**MAZARS & GUÉRARD**Guillaume Potel Claude Guérard
Associé Associé



DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2000

Rapport du directoire sur les projets de résolutions

Comme il est de règle pour une assemblée générale annuelle, votre directoire vous propose d'adopter les résolutions suivantes.

- La 1^{re} résolution concerne l'approbation des comptes sociaux de la société
- Sera ensuite soumis à votre approbation le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966 (2^e résolution).
- En conséquence de l'adoption des deux résolutions précédentes, l'assemblée aura à donner quitus aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice. (3^e résolution)
- L'assemblée procédera ensuite à l'affectation du résultat, elle fixera le montant du dividende versé par action (4^e résolution)
- Il sera proposé à l'assemblée de nommer un nouveau membre du conseil de surveillance. (5^e résolution)
- Enfin l'assemblée donnera pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait pour l'accomplissement des formalités. (6^e résolution)

Ces projets ont été présentés au conseil de surveillance du 9 mars 2000 qui a indiqué qu'il les adopterait sans réserve.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2000

Observations du conseil de surveillance

Le directoire vous a présenté son rapport qui fait état des excellents résultats de Dexia Crédit Local de France pour 1999.

Le conseil de surveillance, lors de sa séance du 9 mars dernier, a félicité le directoire pour le très bon niveau de résultats obtenus : ceux-ci sont en progression de 32,2 % pour le résultat net consolidé part du groupe qui s'élève ainsi à 374 millions d'euros.

Le conseil a approuvé le rapport du directoire qui vient de vous être présenté ainsi que les comptes de l'exercice 1999. Il a ensuite examiné les propositions de résolutions qui sont aujourd'hui soumises au vote des actionnaires.

Compte tenu des observations précédentes, il est proposé d'approuver les propositions d'affectation du résultat telles qu'elles ont été élaborées par le directoire. Le dividende serait fixé :

à 4,70 euros pour une action de catégorie « A » soit une augmentation de 19,3 % par rapport à 1998, à ce dividende, avoir fiscal en sus

et

à 0,03 euros pour une action de catégorie « B » avoir fiscal en sus.

Ces propositions ont fait l'objet d'un accord unanime du conseil de surveillance qui a réaffirmé la confiance qu'il accorde au directoire ainsi que le soutien total qu'il lui apporte dans l'accomplissement de sa mission.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local de France, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 145 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions du point de vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Elle concerne Dexia Municipal Agency.

L'assemblée générale des actionnaires a ratifié le 10 janvier 2000 la « Déclaration de soutien » formalisée par Dexia Crédit Local de France (Dexia CLF) au profit de sa filiale Dexia Municipal Agency (Dexia MA). Cet engagement bénéficiant aux porteurs d'obligations émises par Dexia MA indique que Dexia CLF détiendra durablement plus de 95 % du capital de Dexia MA. Par ailleurs, Dexia CLF veillera à ce que Dexia MA développe son activité dans le respect des dispositions du Titre IV de la loi n°99-532 du 25 juin 1999 sur les sociétés de crédit foncier et dispose des moyens financiers lui permettant de faire face à ses obligations.

Les personnes concernées par cette convention sont MM. J. Guerber, R. von Lowis et R. Hecht.



II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Crédit Communal de Belgique

Votre conseil d'administration a abrogé le 1^{er} décembre 1999 l'accord consortial prévu en annexe de la convention cadre conclue le 9 juillet 1996 entre Dexia France et Dexia Belgium et qui était conclu entre le Crédit Local de France et le Crédit Communal de Belgique.

Dexia Belgium et le Holding Communal

La convention de « Subscription Agreement » conclue avec Dexia Belgium, le Holding Communal et les banques Morgan Stanley et Banque Bruxelles Lambert, relative à la mise sur le marché d'une deuxième tranche des actions de Dexia Belgium, prévoit une clause d'indemnisation réciproque entre Dexia Crédit Local de France, le Crédit Communal de Belgique et Dexia Belgium au cas où l'une des parties verrait sa responsabilité engagée du fait de l'une des deux autres sociétés.

Dexia Project & Public Finance International Bank

Cette convention permet à Dexia Project & Public Finance International Bank de bénéficier de la garantie de Dexia Crédit Local de France.

Paris, le 24 mars 2000

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel Butelot
Associé

MAZARS & GUÉRARD

Guillaume Potel Claude Guérard
Associé Associé

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2000

Projets de résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du directoire et des commissaires aux comptes ainsi que les observations du conseil de surveillance, approuve les comptes au 31 décembre 1999 tels qu'ils lui sont présentés, faisant apparaître un bénéfice de 243.901.079,60 euros.

DEUXIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DE CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966, l'assemblée générale ordinaire approuve dans les conditions de l'article 145 les conventions qui y sont mentionnées.

TROISIÈME RÉOLUTION : QUITUS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Comme conséquence de l'approbation des précédentes résolutions, l'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

QUATRIÈME RÉOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Affectation du résultat	Euros
Bénéfice de l'exercice	243 901 079,60
auquel s'ajoute le report à nouveau	3 380 265,17
formant un bénéfice distribuable de	247 281 344,77
affectation à la réserve légale	9 362 087,93
distribution d'une somme de au titre du dividende	180 073 663,66
servi aux actions A	178 931 547,40
servi aux actions B	1 142 116,26
affectation d'une somme de à la réserve générale facultative	57 000 000,00
report à nouveau du surplus soit	845 593,18

**Assemblée générale**

Solidarité

Collectivités locales

Citoyens

Collectivités locales Transpo

À chaque action de catégorie A, correspond un dividende de 4,70 euros, avoir fiscal en sus ; à chaque action de catégorie B, correspond un dividende de 0,03 euro, avoir fiscal en sus.

La distribution du dividende sera effectuée dans le respect des dispositions de l'article 39 des statuts de la société.

Le dividende sera mis en paiement le 4 mai 2000.

Le dividende par action enregistre donc une progression de 19,3 %.

Il est rappelé que, sur décision du conseil d'administration en date du 1^{er} décembre 1999, un acompte sur dividende a été mis en paiement le 16 décembre 1999. Il s'élève à 148 875 000 euros pour l'ensemble des actions de catégorie A et à 1 125 000 euros pour l'ensemble des actions de catégorie B.

Au titre de l'exercice 1998 a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de 100 francs chacune, un dividende de 25,85 francs soit 3,94 euros, avoir fiscal en sus ; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de 100 francs chacune, correspond un dividende de 0,21 franc soit 0,03 euro, avoir fiscal en sus.

Au titre de l'exercice 1997 a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de 100 francs chacune, un dividende de 20,37 francs, avoir fiscal en sus ; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de 100 francs chacune, un dividende de 0,17 franc, avoir fiscal en sus.

Au titre de l'exercice 1996, a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un nominal de 100 francs, un dividende de 16,93 francs, avoir fiscal en sus, et à chaque action de catégorie B, d'un nominal de 100 francs, un dividende de 0,17 franc, avoir fiscal en sus.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'avait été versé au titre de l'exercice 1995.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer en qualité de membre du conseil de surveillance M. Jean-Pol HENRY pour une période de 6 ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

SIXIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DETTE OBLIGATAIRE

EMPRUNTS OBLIGATAIRES COTÉS

Tous les emprunts obligataires émis sur le marché domestique par Dexia Crédit Local de France et auparavant par la CAECL sont cotés à la Bourse de Paris (liste annexée).

Les emprunts obligataires émis par Dexia Crédit Local de France sur les marchés étrangers sont cotés pour la plupart (leur liste figure également en annexe).

Les émissions obligataires de Dexia Crédit Local de France bénéficient de la notation AA+ attribuée par les agences Standard & Poor's et Fitch-Ibca et de la notation Aa1 attribuée par l'agence Moody's.

SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 1999

Emprunts domestiques (situation consolidée),

EN MILLIONS D'EUROS

Émissions Dexia CLF et Floral ⁽¹⁾	11 037,8
Emprunts interbancaires	302,8
BMTN	1 186,8
TSR	251,5
TOTAL	12 778,9

(1) Émissions Floral pour le compte des collectivités locales non comprises

Contrevaleur Euro de chaque devise 31.12.1999 et 31.12.1998

Pays	Devises	Contrevaleur Euro au 31.12.1999	Contrevaleur Euro au 31.12.1998	% d'évolution
État-Unis	USD	0,9954211	0,8570836	16,14%
Communauté Européenne	EUR	1,0000000	1,0000000	0,00%
France	FRF	0,1524490	0,1524490	0,00%
Allemagne	DEM	0,5112919	0,5112919	0,00%
Belgique	BEF	0,0247894	0,0247894	0,00%
Pays-Bas	NLG	0,4537802	0,4537802	0,00%
Italie	ITL	0,0005165	0,0005165	0,00%
Grande-Bretagne	GBP	1,6084928	1,4175319	13,47%
Suisse	CHF	0,6230141	0,6219767	0,17%
Japon	JPY	0,0097343	0,0075301	29,27%
Canada	CAD	0,6845564	0,5536643	23,64%
Australie	AUD	0,6484243	0,5247448	23,57%
Danemark	DKK	0,1343490	0,1342466	0,08%
Espagne	ESP	0,0060101	0,0060101	0,00%
Portugal	PTE	0,0049880	0,0049880	0,00%
Norvège	NOK	0,1238160	0,1127208	9,84%
Suède	SEK	0,1167883	0,1054033	10,80%
Grèce	GRD	0,0030276	0,0030331	-0,18%



Récapitulatif de l'encours total des emprunts Dexia CLF

Devises	Hors swap		Après swap	
	Encours en millions de devises	Encours en millions d'euros	Encours en millions de devises	Encours en millions d'euros
USD	8 913,8	8 873,0	10 041,7	9 995,7
DKK	5 200,0	698,6	0,0	0,0
GBP	1 640,6	2 638,9	1 224,4	1 969,5
CHF	2 327,1	1 449,8	27,1	16,9
JPY	342 685,1	3 335,8	4 090,0	39,8
CAD	1 450,0	992,6	128,6	88,0
AUD	360,0	233,4	0,0	0,0
NOK	900,5	111,5	10,4	1,3
SEK	5 499,7	642,3	5 125,8	598,6
GRD	55 000,0	166,5	0,0	0,0
EUR		37 527,3		43 916,6
TOTAL		56 669,7		56 626,4

Échelonnement de la dette totale en capital exprimée en millions d'euros
au 31.12.1999 avant swaps

Années	Marché français	FRF	autres devises	Total
2000	3 011	115	4 533	7 659
2001	1 755	2 746	6 158	10 659
2002	1 317	754	6 924	8 995
2003	707	550	4 046	5 303
2004	1 974	884	4 169	7 027
2005	454	118	1 857	2 429
2006	1 606	51	1 726	3 383
2007	757	19	1 175	1 951
2008	339	1 515	1 534	3 388
2009	513	1 241	1 568	3 322
2010	229	101	107	437
2011	30	249	607	886
2012	0	1	578	579
2013	15	1	151	167
2014	198	127	1	326
2015	0	1	1	2
2016	0	2	120	122
2017	0	2	0	2
2018	0	6	0	6
2029	0	25	0	25
TOTAL	12 905	8 508	35 255	56 668

**Emprunts obligataires publics Dexia clf (marché domestique) -
encours au 31 décembre 1999**

DÉSIGNATION DES TITRES	RGA	Encours (en milliers d'euros)	Nominal des titres (en francs)	Nombre de titres	Date d'échéance finale
ÉMISSIONS DEXIA CLF					
TAM NOV 87	10426	45 735	5 000	60 000	17 janvier 00
Coupon 0 cac 40 02/95	19681	22 867	5 000	15 000	26 janvier 00
10 % février 2000	11652	504 620	5 000	662 018	12 février 00
10,20 % avril 2000	11698	506 196	5 000	664 086	1 avril 00
8,90 % 87/2000	10267	1 327 080	5 000	1 741 015	28 mai 00
10,90 % octobre 2000	11827	60 980	5 000	80 000	15 octobre 00
8.80 % octobre 2000 (10/89)	11562	121 959	5 000	160 000	16 octobre 00
PIBOR 3 M - 0,50 % / 2000	11270	152 449	20 000	50 000	26 novembre 00
TSR 10,40 % décembre 2000	11869	83 847	5 000	110 000	27 décembre 00
PIBOR 3M -0,12 % 2001	19426	76 225	20 000	25 000	4 janvier 01
TSR 10,10% février 2001	11885	45 735	5 000	60 000	11 février 01
TME AVRIL 2001 (- 0,70 %) - avril 89	11415	152 449	5 000	200 000	3 avril 01
7,30 % septembre 86	16213	148 870	5 000	195 304	29 septembre 01
8,20 % octobre 2001	19658	384 934	5 000	505 000	1 octobre 01
9,30 % décembre 2001 (12/89)	11599	105 692	5 000	138 659	11 décembre 01
EMPRUNT à prime de remboursement ⁽¹⁾	19316	55 967	5 000	40 000	28 mars 02
10,90 % NOV 85	16139	56 158	5 000	73 674	9 décembre 02
Taux progressif nov 92/janvr 2003 ⁽¹⁾	19425	91 257	20000	19200	6 janvier 0
TME MARS 2003	19453	91 469	5 000	120 000	1 mars 03
TME MAI 2003	19481	76 225	5 000	100 000	24 mai 03
TEC -1,2 % 1996/2003	19790	150 925	5 000	198 000	25 juillet 03
0 % STOCK INDEXÉ 11/03	20785	15 245	5 000	20 000	20 novembre 03
0 % INDEXÉ sur le MIB 12/03	20834	15 245	10 000	10 000	31 décembre 03
7,50 % mars 2004	19459	1 162 973	5 000	1 525 720	31 mars 04
TME JUIN 2004	19482	152 449	5 000	200 000	21 juin 04
TRIMESTRIALITÉS CONSTANTES 4 % oct 2004	18640	49 912	425,91	117 190	22 octobre 04
0 % STOCK INDEXÉ 11/04	300873	21 343	5 000	28 000	12 novembre 04
TRIMESTRIALITÉS CONSTANTES 4,40 % nov 2004	18649	71 702	421,63	170 059	29 novembre 04
TSR 7,90 % septembre 2005	19632	45 735	5 000	60 000	26 septembre 05
CLF coupon unique octobre 95 ⁽¹⁾	19736	192 058	5 000	190 000	25 octobre 05
0 % STOCK INDEXÉ 10/05	20831	15 245	5 000	20 000	27 octobre 05
0 % INDEXÉ sur le CAC 11/05	20845	15 245	5 000	20 000	24 novembre 05
6,70 % janvier2006	19754	762 245	5 000	1 000 000	24 janvier 06
5,75 % février 2006	19578	457 347	5 000	600 000	7 février 06
Taux variable 1996/2006	19778	45 735	5 000	60 000	2 mai 06
1,50 % INDEXÉ sur l'EUROTOP	20907	18 294	5 000	24 000	5 mai 06



Informations complémentaires

DÉSIGNATION DES TITRES (suite)	RGA	Encours (en milliers d'euros)	Nominal des titres (en francs)	Nombre de titres	Date d'échéance finale
0,40 % décembre 97/juillet 06 ⁽¹⁾	20861	50 253	10 000	30 000	31 juillet 06
TEC -0.8 % 1997/2006	20746	144 064	5 000	189 000	12 décembre 06
Emprunt 0,80 % indexé sur le CAC 98-/07	20982	91 469	5 000	120 000	15 juin 07
STEP UP 16/6/97-07	20793	76 225	5 000	100 000	16 juin 07
TEC -0.08 % 1997/2007	20818	45 735	5 000	60 000	4 septembre 07
TEC -1 % 1996/2007	19784	392 556	5 000	515 000	25 octobre 07
4,50% puis TEC -0,2 % 1998/2008	20908	45 735	5 000	60 000	24 avril 08
6 % 26/02/1997/2009	20763	457 347	5 000	600 000	26 février 09
4,51% puis TEC -0,49 % 1998/2009	20895	55 644	5 000	73 000	26 mars 09
INDEXÉ sur l'EUROSTXX50 98/2013	29940	15 245	5 000	20 000	18 juin 13
TOTAL ÉMISSIONS DEXIA CLF 31.12.1999		8 676 682			

(1) Le montant de l'encours au 31 décembre 99 correspond au montant capitalisé au taux actuariel de l'émission.

DÉSIGNATION DES TITRES	RGA	Encours (en milliers d'euros)	Nominal des titres (en francs)	Nombre de titres	Date d'échéance finale
ÉMISSIONS FLORAL					
9,30 % mars 2001	11898	705 713	5 000	925 835	11 mars 01
7,75 % octobre 2001	19666	144 827	5 000	190 000	1 octobre 01
9,75 % juillet 2002	11779	1 014 829	5 000	1 331 368	24 juillet 02
TME juin 2003	19500	76 225	5 000	100 000	29 juin 03
8,70 % février 2004	19326	341 221	5 000	447 652	3 février 04
8,50 % février 2008	19428	153 592	5 000	201 499	10 février 08
TOTAL ÉMISSIONS FLORAL 31.12.1999		15 981 770			

Liste des emprunts obligataires émis hors de France par Dexia CLF avec leur place de cotation le cas échéant

				Encours en millions d'euros	Bourses de cotation
Certificats de dépôts belges en Francs belges				396,63	Non coté
SOUS-TOTAL BEF				396,63	
CAD	100,000,000	9,625 %	Notes due 2000	68,46	Luxembourg
CAD	100,000,000	9 %	Notes due 2001	68,46	Luxembourg
CAD	125,000,000		Subordinated Floating Rate Notes due 2002	85,57	Luxembourg
CAD	250,000,000	7 %	Notes due 2004	171,14	Luxembourg
CAD	250,000,000	6,75 %	Notes due 2006	171,14	Luxembourg
SOUS-TOTAL CAD				564,77	
CHF	150,000,000	5,25 %	2000	93,45	Diverses bourses suisses
CHF	125,000,000	5 3/4 %	Notes due 2000 Private placement	77,88	Non coté
CHF	150,000,000	4,00 %	2000	93,45	Zurich
CHF	100,000,000	5,25 %	Notes due 2000	62,30	Non coté
CHF	150,000,000	4,50 %	1995-2000	93,45	Zurich
CHF	75,000,000	7 1/4 %	Subordinated Bonds 1991-2001	46,73	Non coté
CHF	250,000,000	4,625 %	Notes due 2001	155,75	Diverses bourses suisses
CHF	100,000,000	4,25 %	Notes due 2001	62,30	Zurich
CHF	125,000,000	4 3/4 %	Notes due 2002	77,88	Diverses bourses
CHF	150,000,000	3 3/4 %	Notes due 2002	93,45	Zurich
CHF	150,000,000	3,125 %	Notes due 2003	93,45	Zurich
CHF	150,000,000	5,25 %	Notes due 2003	93,45	Diverses bourses suisses
CHF	300,000,000	2,25 %	Bonds due 2004	186,90	Non coté
CHF	100,000,000	5,00 %	Notes due 2005	62,30	Diverses bourses suisses
CHF	200,000,000	2,50 %	Notes due 2006	124,60	Diverses bourses suisses
SOUS-TOTAL CHF				1 417,34	
DEM	500,000,000	5,875 %	Bonds due 2000	255,65	Frankfurt
DEM	500,000,000	7,00 %	Bonds due 2000	255,65	Frankfurt
DEM	1 000,000,000	5,15 %	Bonds due 2000	189,87	Frankfurt+ Luxembourg
DEM	1 000,000,000	5,50 %	Bonds due 2000	316,17	Frankfurt+ Luxembourg
DEM	300,000,000	5,75 %	Bonds due 2000	153,39	Frankfurt
DEM	500,000,000	6,50 %	Bonds due 2000	255,65	Frankfurt
DEM	500,000,000	5,375 %	Bonds due 2001	153,39	Frankfurt
DEM	300,000,000	4,375 %	Bonds due 2001	153,39	Frankfurt
DEM	50,000,000		Floating Rate Notes due 2002	25,56	
SOUS-TOTAL DEM				1 758,72	



Informations complémentaires

				Encours en millions d'euros	Bourses de cotation
DKK	400,000,000	5,5%	Bonds due 2002	53,74	Luxembourg
DKK	400,000,000	6,00%	Bonds due 2002	53,74	Luxembourg
DKK	400,000,000	5,25%	Bonds due 2002	53,74	Luxembourg
DKK	400,000,000	6%	Bonds due 2003	53,74	Luxembourg
DKK	400,000,000	5,75%	Bonds due 2003	53,74	Luxembourg
SOUS-TOTAL DEM				268,70	
FRF	500,000,000		Inverse Floating Rate Bonds due 2000	76,22	Luxembourg et Paris
FRF	500,000,000	8,53 %	Puttable Bonds due 2000	76,22	Luxembourg et Paris
FRF	750,000,000		Reverse Floater Bonds due 2000	41,16	Paris
FRF	550,000,000		CAC 40 Index-Linked Zero Coupon Bonds due 2000	83,85	Luxembourg et Paris
FRF	2,000,000,000	6,375 %	Bonds due 2000	304,90	Luxembourg et Paris
FRF	8,000,000,000	6 %	Bonds due 2001	1 219,59	Luxembourg et Paris
FRF	2,000,000,000	9 ^{7/8} %	Bonds due 2001	304,90	Paris
FRF	2,000,000,000		Zero Coupon Bonds due 2001 ⁽¹⁾	255,43	Luxembourg et Paris
FRF	300,000,000	4,5 %	CAC 40 Index-Linked Bonds due 2002	45,73	Luxembourg et Paris
FRF	4,500,000,000	8 ^{7/8} %	Notes due 2002	686,02	Luxembourg et Paris
FRF	1,000,000,000	7,25 %	Notes due 2003	152,45	Paris
FRF	1,500,000,000		Zero Coupon Bonds due 2003 ⁽¹⁾	171,46	Luxembourg et Paris
FRF	1,000,000,000	4 %	Bonds due 2003 with call warrants on OAT 8.5 %	152,45	Paris
FRF	300,000,000		Reverse Floating Rate Bonds due 2003	15,40	Luxembourg et Paris
FRF	2,800,000,000	7 %	Notes due 2003	426,86	Luxembourg et Paris
FRF	3,000,000,000	6,25 %	Bonds due 2005	457,35	Luxembourg et Paris
FRF	4,000,000,000		Zero Coupon Bonds due 2007 ⁽¹⁾	315,59	Luxembourg et Paris
SOUS-TOTAL FRF				4 785,58	
GBP	75,000,000	7,5 %	Notes due 2000 Private placement	70,77	Non coté
GBP	100,000,000		Zero Coupon Notes due 2001 ⁽¹⁾	131,30	Luxembourg
GBP	100,000,000	7,375 %	Notes due 2001	160,85	Luxembourg
GBP	150,000,000	8 ^{3/8} %	Bonds due 2004	241,27	Luxembourg
SOUS-TOTAL GBP				604,19	

				Encours en millions d'euros	Bourses de cotation
ITL	550,000,000,000	9 %	Notes due 2001	284,05	Luxembourg
ITL	500,000,000,000		Zero Coupon Notes due 2003 ⁽¹⁾	178,47	Luxembourg
ITL	500,000,000,000	8,125 %	Notes due 2006	258,23	Luxembourg
ITL	400,000,000,000	7,125 %	Notes due 2007	206,58	Luxembourg
SOUS-TOTAL ITL				927,34	
JPY	40,000,000,000	6 %	Bonds due 2001	301,76	Luxembourg
JPY	3,000,000,000		Reverse dual currency YEN/GBP Bonds due 2003	29,20	Non coté
JPY	10,000,000,000		Reverse dual currency YEN/ITL Bonds due 2003 Private placement	48,67	Luxembourg
SOUS-TOTAL JPY				379,63	
LUF	1,600,000,000	8 %	Notes due 2000	39,67	Luxembourg
LUF	2,000,000,000	6,70 %	Bonds due 2000	49,58	Luxembourg
LUF	2,000,000,000	6,625 %	Bonds due 2002	49,58	Luxembourg
LUF	3,000,000,000	6,375 %	Bonds due 2003	74,36	Luxembourg
LUF	2,000,000,000	5,75 %	Bonds due 2003	49,58	Luxembourg
LUF	3,000,000,000	5 %	Bonds due 2003	74,36	Luxembourg
LUF	2,350,000,000		Dexia Index Linked 0 % Bonds due 2003	58,25	Luxembourg
SOUS-TOTAL LUF				395,38	
NLG	250,000,000	7,25 %	Bonds due 2002	113,45	Amsterdam
NLG	500,000,000	5,75 %	Bonds due 2003	226,89	Amsterdam
NLG	350,000,000	6,75 %	Bonds due 2004	158,82	Amsterdam
NLG	200,000,000		Floating rate Bonds due 2005	90,75	Amsterdam
SOUS-TOTAL NLG				589,92	
USD	100,000,000		Floating Rate Notes due 2002	67,20	Luxembourg
USD	150,000,000		Floating Rate Notes due 2002	138,36	Luxembourg
USD	250,000,000		Subordinated Floating Rate Notes due 2002	248,90	Luxembourg
USD	500,000,000	7 1/8 %	Bonds due 2002	497,71	Luxembourg
USD	100,000,000	6,875 %	Bonds due 2002	99,54	Luxembourg
USD	150,000,000		Collared Floater Bonds due 2003	137,86	Luxembourg
USD	100,000,000		Subordinated Floating Rate Notes due 2005	99,54	Luxembourg
SOUS-TOTAL USD				1 289,11	



Informations complémentaires

Europe
SolidaritéCollectivités locales Transpo
oyens

				Encours en millions d'euros	Bourses de cotation
EURO	400,000,000	6 %	Notes due 2001	400,00	Luxembourg et Paris
EURO	150,000,000	6,25 %	Notes due 2001	150,00	Luxembourg et Paris
EURO	1,000,000,000		Zero Coupon Notes due 2001 ⁽¹⁾	677,76	Luxembourg et Paris
EURO	220,000,000	5,625%	Notes due 2002	120,00	Luxembourg
EURO	150,000,000	5,25%	Notes due 2002	150,00	Luxembourg
EURO	100,000,000	5,5%	Notes due 2002	100,00	Luxembourg
EURO	150,000,000	5,375%	Notes due 2003	150,00	Luxembourg
EURO	100,000,000	5,375%	Notes due 2003	100,00	Luxembourg
EURO	150,000,000	5,25%	Notes due 2003	150,00	Luxembourg
EURO	100,000,000	5,375%	Notes due 2004	100,00	Luxembourg
EURO	100,000,000		taux variable EMTN226 due 2014	100,00	Luxembourg
SOUS-TOTAL XEU				2 197,76	
EURO Euro-Medium Term Note Programm ⁽¹⁾				21 960,20	
SOUS-TOTAL EMTN				21 960,20	

(1) Le montant de l'encours au 31 décembre 1999 correspond au montant capitalisé au taux actuariel de l'émission.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

Renseignements sur la société

Dénomination sociale

La dénomination « Dexia Crédit Local de France » a été adoptée lors de l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000.

Siège social

Tour Cristal
7 à 11, quai André-Citroën
75015 Paris.

Forme juridique

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Législation applicable

Société anonyme régie par la loi du 24 juillet 1966, le décret du 23 mars 1967 ainsi que par la loi du 24 janvier 1984.

Date de constitution et durée de la société

La société a été créée le 28 août 1989 pour une durée de 99 ans.

Objet (article 2 des statuts)

La société a pour objet, à titre de mission permanente, de poursuivre l'activité suivante :

- réaliser en France et à l'étranger toutes opérations de crédit en faveur du développement local, et notamment de l'équipement collectif, principalement au profit des collectivités locales et des établissements publics, des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte locales, des sociétés concessionnaires de services publics et plus généralement des organismes réalisant des opérations d'urbanisme et d'habitat, ou ayant passé avec une collectivité locale une convention pour la réalisation ou la gestion d'un équipement d'intérêt local,
- pratiquer au profit de ces mêmes personnes toute activité de conseil et d'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et d'une manière générale, d'offrir tous les services destinés à faciliter leur gestion financière sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice de certaines professions réglementées,
- recueillir les dépôts de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics locaux conformément à la réglementation qui leur est applicable,
- conserver les fonds prêtés à ses clients, en attente d'emploi,
- émettre des emprunts obligataires en France et à l'étranger destinés au financement des prêts qu'elle consent.

À cet effet, elle peut notamment :

- créer des filiales,
- détenir des participations dans les sociétés dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social,
- constituer et gérer des fonds de garantie pour garantir le remboursement des crédits accordés aux organismes mentionnés au premier alinéa du présent article.

Elle peut également réaliser toute opération entrant dans son objet pour le compte d'organismes ou d'institutions d'intérêt général qui lui donnent mandat.



N° RCS, Siret, code APE

Dexia Crédit Local de France est immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le n° : PARIS B 351 804 042. Son code APE est : 652 C (distribution de crédit).

Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents juridiques concernant Dexia Crédit Local de France peuvent être consultés au siège social de la société :

Tour Cristal,

7 à 11, quai André-Citroën, 75901 PARIS CEDEX 15.

Exercice social (article 39 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Faits et litiges exceptionnels

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement le patrimoine, la situation financière ou les résultats consolidés de l'ensemble constitué par la société et ses filiales.

Répartition statutaire des bénéfices (article 40 des statuts)

I. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des prélèvements prévus aux alinéas précédents, et augmenté des reports bénéficiaires.

II. L'assemblée générale détermine, sur proposition du directoire, la part du bénéfice distribuable attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Quant au surplus, s'il en existe, l'assemblée générale décide, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi. En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

III. Lors de la distribution des dividendes, l'assemblée générale peut décider, dans le cadre d'une politique de groupe, d'allouer un montant plus élevé de dividendes aux détenteurs des actions de catégorie A, dès lors que cette répartition inégale trouve sa contrepartie dans celle faite par l'assemblée générale du Crédit Communal de Belgique au profit des détenteurs des actions de catégorie A qu'elle a elle-même émises.

IV. Les dispositions du paragraphe III ci-dessus ne s'appliquent que tant que Dexia France et Dexia détiennent chacun 50 % du capital de la société et 50 % du capital du Crédit Communal de Belgique. En cas de modification de cette répartition pour quelque raison que ce soit, la faculté de distribution inégalitaire cessera automatiquement d'être autorisée et le conseil de surveillance ou le directoire devra convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire et, le cas échéant, en assemblée(s) générale(s) spéciale(s), à l'effet d'adapter le présent article en fonction de la nouvelle répartition du capital.

V. Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée ou, à défaut, par le directoire. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête du directoire.

Nonobstant les dispositions qui précèdent et dans les cas prévus par la loi, le directoire est compétent pour décider de répartir un acompte à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices n'aient été approuvés. Le directoire en fixe le montant et la date de répartition ; il peut le répartir confor-

mément aux dispositions du paragraphe III ci-dessus. Il appartient à l'assemblée générale, lors de la fixation du dividende définitif, de s'assurer que les dispositions de ce paragraphe sont effectivement satisfaites pour l'ensemble de ce dividende (acompte compris).

VI. Les règles du paragraphe III s'appliquent aux distributions exceptionnelles de bénéfices qui peuvent être faites en cours d'exercice dès lors que le Crédit Communal de Belgique procède aussi à de telles distributions.

Assemblées générales

- Convocation (article 27 des statuts) :

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu choisi par l'auteur de la convocation.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir la communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et le contrôle de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi et de mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

- Droit d'admission aux assemblées (article 28 des statuts) :

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, cinq jours au moins avant la réunion.

- Droit de vote (article 31 des statuts) :

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Renseignements concernant le capital et l'action

Montant du capital

- L'assemblée générale du 11 mai 1999 a décidé de la conversion en euros du capital social par augmentation globale du capital social par application du taux officiel de conversion. En conséquence le capital social a été porté à 1 067 143 120,66 euros.

L'assemblée générale a également décidé de l'augmentation du capital social après conversion à l'euro afin de l'arrondir à l'euro supérieur, soit un capital social de 1 067 143 121 euros.

L'assemblée générale extraordinaire du Crédit local de France du 29 juin 1999 a autorisé l'augmentation de capital par voie d'apport en nature.

Le capital social a été augmenté d'un montant de 93 620 222,08 euros en rémunération de l'apport de titres de la Banque Internationale à Luxembourg par Dexia France et Dexia et d'un montant de 656,92 euros par incorporation de réserves disponibles et élévation de la valeur du nominal afin d'arrondir le capital. Le capital a été porté de 1 067 143 121 euros à 1 160 764 000 euros. Le capital social s'élève à 1 160 764 000 euros, divisé en 76 141 084 actions.



Informations complémentaires

Les actions sont numérotées de 1 à 76 141 084. Les actions numérotées de 1 à 35 000 000 et de 70 000 001 à 73 070 542 sont appelées actions de catégorie « A », détenues essentiellement par Dexia France. Les actions numérotées de 35 000 001 à 70 000 000 et de 73 070 543 à 76 141 084 sont dénommées actions de catégorie « B », détenues essentiellement par Dexia.

Cette division des actions en deux catégories « A » et « B » n'a d'effet que sur les droits aux dividendes et au boni de liquidation. Pour le reste, toutes les actions représentant le capital de la société, sans distinction de catégories, ont la jouissance des mêmes droits et sont assujetties aux mêmes obligations.

Autorisation d'augmenter le capital

- Une résolution d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été soumise à l'assemblée générale des actionnaires du 10 janvier 2000.

Maintien du droit préférentiel de souscription :

Le directoire pourra augmenter le capital soit en émettant des actions nouvelles auxquelles les actionnaires pourront souscrire en priorité, soit en émettant différents types de valeurs mobilières composées ou de bons de souscription. Le directoire pourra également augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes par distribution d'actions gratuites et/ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes. Ces émissions pourront s'effectuer sur le marché français et/ou international.

Montant global de l'augmentation de capital :

Le montant total de l'augmentation de capital qui résultera des émissions autorisées ne pourra excéder 1 milliard d'euros.

Délai de validité de l'autorisation :

Cette autorisation a été donnée pour une durée de vingt-six mois à compter de l'assemblée générale du 10 janvier 2000.

- Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de Dexia Crédit Local de France.

Répartition du capital au cours des 5 dernières années

Lors de l'assemblée générale mixte du 22 octobre 1996, la société Local Finance a approuvé le traité d'apport partiel d'actif, a constaté l'augmentation du capital et a modifié sa dénomination sociale en « Crédit local de France ». La détention du capital mentionnée ci-dessous en 1995 est celui de Local Finance avant apport.

	1995	1996 après l'apport partiel d'actif réalisé le 23.10.96*	1997	1998	1999
Crédit local de France	74,98 %	Dexia France	49,99 %	49,99 %	49,99 %
Caisse des dépôts et consignations	14,97 %	-	-	-	-
Crédit Communal de Belgique	10 %	Dexia (anciennement dénommée Dexia Belgium)	49,99 %	49,99 %	49,99 %
Particuliers français et/ou belges	0,05 %	Particuliers français et/ou belges	0,02 %	0,02 %	0,02 %
TOTAL GÉNÉRAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

* Après l'apport partiel d'actif, le capital du Crédit Local de France a été porté à 70 000 000 000 FF.

* À l'assemblée générale du 11 mai 1999, le nombre de droits de vote existants était de 70 000 000.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE (MARS 2000)

Président du conseil de surveillance

- **Monsieur Pierre RICHARD**

Administrateur délégué de Dexia

Président du conseil d'administration de Dexia France

Administrateur du Crédit Communal de Belgique

Président du conseil de surveillance de Dexia Project & Public Finance International Bank

Président du conseil d'administration du Monde Investisseurs

Membre du conseil de surveillance du Monde

Administrateur de la compagnie nationale Air France

Membre du conseil d'administration de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Vice-président du conseil d'administration de la Banque Internationale à Luxembourg (BIL)

Administrateur du Crédit du Nord

Vice-président du conseil de surveillance

- **Monsieur Rembert von LOWIS**

Administrateur de Dexia

Administrateur du Crédit Communal de Belgique

Administrateur de Floral

Administrateur de Flobail

Administrateur de Banco de Crédito Local

Vice-président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency

Membre du conseil de surveillance de Dexia Hypothekenbank Berlin

Membre du conseil de surveillance de Dexia Project & Public International Bank

Directeur général, administrateur de Dexia France

Membres du conseil de surveillance

La Fédération nationale des travaux publics représentée par :

- **Monsieur Daniel TARDY**

Président de la Fédération nationale des travaux publics

La Fédération française du bâtiment représentée par :

- **Monsieur Alain SIONNEAU**

Président de la Fédération française du bâtiment



Informations complémentaires

• **Monsieur Jean-Pierre BRUNEL**

Président du directoire de la Compagnie nationale d'aménagement
de la région du Bas Rhône et du Languedoc
Président-directeur général de BRL - Exploitation
Président-directeur général de BRL - Ingénierie
Président-directeur général de BRL - Espaces Naturels
Président-directeur général de SEPA - LRC
Président de SDES

• **Monsieur Jean-François COPÉ**

Maire de Meaux

• **Monsieur Claudy LEBRETON**

Président du conseil général des Côtes-d'Armor

• **Monsieur Loïc LE MASNE de CHERMONT**

Vice-président du conseil général de Loire-Atlantique
Président de la Fédération nationale des SEM

• **Monsieur Yvon ROBERT**

Maire de Rouen

• **Monsieur Paul VANZEVEREN**

Administrateur de la Banque Internationale à Luxembourg
Administrateur de Cregem Participations
Administrateur de Cregem Conseil Luxembourg
Administrateur de Cregem Holding
Président du conseil d'administration de Dexia Asset Management Belgium
Administrateur de Dexia Asset Management Luxembourg
Membre du conseil de surveillance de Dexia Asset Management France
Membre du conseil de surveillance de Dexia Project and Public Finance International Bank
Administrateur de la Banque Internationale à Luxembourg

Représentants du comité d'entreprise auprès du conseil de surveillance

• **Monsieur Jacques COULOMB**• **Madame Yannick REVEL**

Commissaire du Gouvernement

• **Monsieur Yves TARTANSON**

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local de France ainsi que leurs suppléants (nommés le 28 juin 1996 pour une durée de 6 ans) sont :

- MAZARS & GUÉRARD Tour Fiat/Framatome Cedex 16 - 92084 Paris La Défense
représenté par Guillaume POTEL, Associé
et Claude GUÉRARD, Associé
Suppléant : Yves ROBIN

- CADERAS MARTIN
76, rue de Monceau - 75008 Paris
représenté par Daniel BUTELOT, Associé
Suppléant : Benoit DESAUW

COMPOSITION DU DIRECTOIRE DE DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE (MARS 2000)

Président

- **Monsieur Jacques GUERBER**

Président de Ifax
Président de Dexia CLF Banque
Administrateur de Transdev
Administrateur de la Compagnie pour le Foncier et l'Habitat (CFH)
Administrateur, vice-président de la société pour le développement des transports collectifs de l'agglomération toulousaine - MT développement
Administrateur de CLF Régions-Bail
Président du conseil de surveillance de Sofca
Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
Membre du conseil de surveillance de Dexia Banque Privée France
Membre du conseil de surveillance de Dexia Asset Management France
Administrateur du Crédit du Nord

Membres

- **Monsieur Roland HECHT**

Président du directoire de Dexia Project and Public Finance International Bank
Vice-président de Dexia Municipal Bank plc
Vice-président du conseil de surveillance de Kommunalkredit Austria AG
Président du conseil de surveillance de Dexia Hypothekbank Berlin AG
Président de Dexia Kommunbank AB
Vice-président du conseil d'administration du Crediop
Vice-président du conseil de surveillance de la Banque San Paolo

- **Monsieur Philippe VALLETOUX**

Président de Floral
Président de Statistiques et Finances Locales
Administrateur de CLF Finance
Administrateur du Crediop



DEXIA CRÉDIT LOCAL DE FRANCE, DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 1999

Personnes qui assument la responsabilité du document de référence

À notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Jacques GUERBER

Président du Directoire

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes sociaux et consolidés du Crédit Local de France pour les exercices clos le 31 décembre 1997, le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 1999 ont fait l'objet d'un audit par nos soins à l'issue de chacun des exercices considérés.

La sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

Paris, le 11 avril 2000

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

représenté par
Daniel Butelot
Associé

MAZARS & GUÉRARD

représenté par
Guillaume Potel Claude Guérard
Associé Associé

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE COB - SOMMAIRE

1.1	Nom et fonctions des responsables du document	136
1.2	Attestation des responsables	136
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	134
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	129-131
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	131-132
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	132
3.4	Marché des titres de l'émetteur	
3.5	Dividendes	21-22/119
4.1	Présentation de la Société et du groupe	30-37/110-111
4.3	Faits exceptionnels et litiges	130
4.4	Effectifs	108-109
4.5	Politique d'investissement	52-56
5.1	Comptes de l'émetteur	24-107
7.1	Évolution récente	22
7.2	Perspectives d'avenir	23



Le présent document de référence a été enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 11 avril 2000 sous le numéro R 00 - 135 ; il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.



Lexique

Arbitrage	Technique qui consiste à mettre à profit un écart constaté entre deux marchés ou entre deux intervenants sur un même marché.
Asset liabilities management (ALM)	Voir <i>Gestion actif / passif</i> .
Au pair	L'émission ou le remboursement d'un titre de créance est dit « au pair » lorsqu'il se fait pour la valeur nominale du titre.
Avoir fiscal	Crédit d'impôt ouvert à tout contribuable percevant des dividendes distribués par des sociétés françaises ayant supporté l'impôt sur les sociétés. Il est actuellement égal à 50 % du montant de ces dividendes, pour les particuliers, et 45 % pour les entreprises.
Bons à moyen terme négociables	<i>Titres de créance négociables</i> , avec une durée minimum d'un an et un jour et d'un montant nominal minimum de 1 million de francs. Ils peuvent être émis par tous les types de sociétés, à condition qu'elles respectent les conditions fixées par la réglementation.
Certificats de dépôt négociables	<i>Titres de créance négociables</i> , d'une durée comprise entre 10 jours et un an, d'un montant nominal minimum de 1 million de francs. Ils ne peuvent être émis que par les établissements habilités à recevoir du public des fonds à vue et assujettis en France à la constitution de réserves obligatoires.
Close out netting	Clause prévoyant une compensation réciproque des créances et des dettes en cas de défaillance d'une des contreparties. Cette clause permet donc de réduire le risque de contrepartie.
Dérivé de crédit	Contrat par lequel un intervenant transfère un risque de crédit, sur un ou plusieurs actifs sous-jacents de référence, à une contrepartie en échange d'une rémunération. Ce sont par exemple des <i>credit default swaps</i> ou des <i>credit spread options</i> .

Crédit spread option	Opération de <i>dérivé de crédit</i> . Contrat d'option par lequel l'investisseur, moyennant le paiement d'une prime à la contrepartie de l'opération, achète le droit d'acheter (<i>call</i>) ou le droit de vendre (<i>put</i>) un crédit de référence à un spread déterminé (<i>strike</i> ou prix d'exercice).
Credit default swap	Opération de <i>dérivé de crédit</i> . Contrat par lequel le cédant du risque paye au cessionnaire une prime (exprimée en général en points de base appliqués au montant nominal de l'actif sous-jacent). En contrepartie, en cas de diminution de la valeur d'un actif sous-jacent (titre) due à la détérioration de la qualité de son émetteur ou à la défaillance de ce dernier, le cessionnaire s'engage à verser au cédant la valeur d'origine de cet actif.
Dettes subordonnées	Emprunt ou titres dont les souscripteurs sont remboursés, en cas de défaillance de l'émetteur, après les autres créanciers, mais avant les actionnaires.
Duration	La duration d'un actif ou d'un passif représente la vie moyenne, exprimée en années, des flux actualisés aux taux du marché de ces éléments. C'est un indicateur de sensibilité.
Émission zéro-coupon	Reconnaissance de dette à long terme émise au-dessous du pair et dépourvue de paiement périodique d'intérêt. La différence entre le prix d'émission et le montant perçu à l'échéance est comparable au rendement d'un prêt à intérêts capitalisés.
Ensemble homogène	Cette notion s'applique plus particulièrement aux instruments <i>financiers à terme</i> . Il s'agit d'un groupe d'instruments (de taux ou de change) présentant les mêmes caractéristiques de <i>sensibilité</i> ou des caractéristiques proches.
Euro commercial paper	Billets de trésorerie émis sur le marché européen.
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	Montants que l'établissement de crédit décide d'affecter à la couverture de risques généraux, lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Les dotations ou reprises au FRBG sont inscrites au compte de résultat.
Fonds propres	Addition des <i>fonds propres de base</i> et des fonds <i>propres complémentaires</i> , desquels sont déduites en partie les participations dans des établissements de crédit.



Lexique

Fonds propres de base	Première ligne de solvabilité des établissements de crédit ne faisant intervenir que les capitaux propres aux sens strict (capital et réserves) ainsi que le <i>FRBG</i> . Ils sont également appelés <i>tier one</i> .
Fonds propres complémentaires	Éléments du passif contribuant à garantir la solvabilité d'un établissement de crédit mais présentant un niveau de stabilité inférieur à celui des <i>fonds propres de base</i> . Il s'agit notamment des <i>dettes subordonnées</i> à durée indéterminée ou à terme supérieur à cinq ans. Ils sont également appelés <i>tier two</i> .
Forward rate agreement (FRA) ou accord de taux futur	Contrat traité de gré à gré, en vertu duquel un établissement (le vendeur) s'engage envers un autre (l'acheteur) à lui prêter, à un certain taux prédéfini, une somme déterminée pendant une période précise dont le point de départ se situe à une date future.
Future	Contrat traité sur un marché organisé entre deux parties, qui consiste à acheter ou à vendre une quantité donnée d'un actif appelé « sous-jacent » au contrat à un prix donné et à une date d'échéance fixée à l'avance.
Gestion actif / passif	Gestion qui consiste à gérer globalement le risque de taux et de change de l'établissement et à protéger les résultats contre une évolution défavorable des taux d'intérêts et des cours de change, l'objectif étant d'assurer la rentabilité et la liquidité de la banque. Cette gestion est principalement assurée par la mise en place <i>d'instruments financiers à terme</i> .
Instruments financiers à terme	Contrat portant sur une grandeur économique par lequel l'une des contreparties, s'engage vis-à-vis de la seconde à livrer ou à prendre livraison (ou à payer ou recevoir un différentiel de prix) de l'objet du contrat à une date d'échéance ou jusqu'à une date d'échéance donnée, à laquelle l'engagement pris devra être respecté.
Intégration globale	Méthode de consolidation consistant à substituer aux titres d'une filiale dans les comptes de la maison mère les éléments actifs et passifs et le résultat de cette filiale, en faisant ressortir les droits des tiers (minoritaires) sur sa situation nette et son résultat net, après élimination des opérations réciproques.
CAP ou accord de taux plafond	Garantie de taux plafond consentie par un établissement de crédit (vendeur) à un emprunteur (acheteur) à taux variable. Moyennant le paiement d'une prime, ce dernier est garanti contre la hausse du coût de son emprunt en recevant à chaque échéance la différence existant entre le taux de référence de son

emprunt et le taux fixe garanti par le contrat de cap, si ce taux fixe est inférieur.

FLOOR ou accord de taux plancher

Garantie de taux plancher consentie par un établissement de crédit (vendeur) à un investisseur (acheteur) à taux variable. Moyennant le paiement d'une prime, ce dernier est garanti contre la baisse du rendement de son investissement en recevant à chaque échéance la différence existant entre le taux de référence de son investissement et le taux fixe garanti par le contrat de floor, si ce taux fixe est supérieur.

Intérêts minoritaires

Intérêts des associés autres que ceux de la société mère dans les capitaux propres d'une filiale intégrée globalement.

Mise en équivalence

Méthode de consolidation consistant, dans le bilan de la société mère, à substituer à la valeur comptable des titres d'une filiale consolidée, la valeur de la quote-part détenue dans la situation nette et le résultat de cette filiale.

Montant notionnel

Dans le cadre d'un *instrument financier à terme*, il s'agit du montant de référence sur lequel sont appliqués les calculs de taux d'intérêt.

Opérations de pension

Opération par laquelle un établissement bancaire (le cédant) cède en propriété à un autre établissement (le cessionnaire) des titres, moyennant le versement par ce dernier d'une somme en numéraire représentative de la valeur des titres. Ces opérations ont une durée limitée, définie irrévocablement par les deux intervenants, à l'issue de laquelle un échange inverse intervient. Selon que l'on se situe chez le cédant ou le cessionnaire, on parle de pension livrée ou reçue. Ces opérations peuvent s'assimiler à des prêts ou emprunts garantis par des titres.

Option

Contrat qui lie deux parties, un acheteur et un vendeur, dans lequel l'acheteur acquiert, moyennant le versement d'une prime au vendeur, le droit mais non l'obligation d'acheter (ou de vendre) une quantité déterminée d'un bien, à un prix convenu et pendant une période de temps définie ou à une date d'échéance précise. Il existe des options d'achat (*call*) ou de vente (*put*).

Call

Option d'achat qui confère à l'acheteur le droit d'acheter l'élément sous-jacent et engendre chez le vendeur l'engagement de le vendre.

Put

Option de vente qui confère à l'acheteur le droit de vendre l'élément sous-jacent et engendre chez le vendeur l'engagement de l'acheter.



Lexique

Pied du coupon (acquisition d'un titre au)	Le montant des intérêts courus sur un titre lors de son achat n'est pas inclus dans la valeur d'acquisition enregistrée en comptabilité.
Prime de remboursement	Excédent du prix de remboursement d'une obligation sur sa valeur nominale.
Prime d'émission	Abattement du prix d'émission d'une obligation par rapport à sa valeur nominale.
Produit net bancaire	Total des charges et des produits d'exploitation bancaires, qui sont les produits et les charges générés par l'activité bancaire courante.
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'un établissement de crédit et l'ensemble des risques de crédit qu'il encourt du fait de son activité. On distingue le ratio européen de solvabilité (RES), défini par une directive de la CEE et qui s'applique aux banques françaises, et le ratio international de solvabilité (RIS ou ratio Cooke) défini par le comité de Bâle et qui doit être respecté par les banques ayant une activité internationale importante. Dans les deux cas, la valeur minimale à respecter de ce ratio a été fixée à 8%.
Règle « premier entré / premier sorti »	Méthode d'enregistrement d'un stock de biens fongibles, par laquelle les biens sortis sont réputés être prélevés sur les biens entrés à la date la plus ancienne.
Repurchase agreement (Repo)	Accord par lequel le vendeur d'un titre garantit son rachat à une date et à un prix préalablement fixés. Ce type d'opération peut s'assimiler à une opération de pension. La différence est qu'un Repo implique une cession et un rachat effectif des titres. C'est donc un emprunt à court terme assorti d'un titre comme garantie.
Risque de change	Risque lié à la variation du cours d'une devise par rapport à la monnaie de référence utilisée par un établissement de crédit. Pour une transaction donnée, ce risque est constitué par le fait que le règlement financier de l'opération s'effectue à une parité de change différente de celle qui avait été retenue lors de l'engagement initial.
Risque de crédit ou de contrepartie	Risque résultant, pour un créancier, de l'incapacité de son débiteur à honorer tout ou partie de sa dette à l'échéance.
Risque de liquidité	Risque pour un établissement de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation de marché.

Risque de taux d'intérêt	Risque que fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette à taux fixe ou variable, l'évolution ultérieure des taux d'intérêt.
Sensibilité	La sensibilité correspond à la variation du prix d'un instrument financier pour une variation donnée des taux d'intérêts.
Soulte	Montant qui, dans un contrat d'échange (typiquement, un <i>swap</i>) doit être versé par l'une des parties à l'autre afin de rétablir l'égalité des valeurs échangées.
Spread	Supplément de rémunération que verse une contrepartie afin de tenir compte du risque que sa signature représente par rapport à la qualité d'une signature sans risque (ex. : État souverain).
Swap	Transaction financière qui permet aux deux parties contractantes de s'échanger des montants de <i>cash flow</i> spécifiés à des dates déterminées afin de se couvrir contre le risque de taux ou contre le risque de change. L'échange peut porter sur des devises (<i>swap</i> cambiste), des taux d'intérêt (<i>swap</i> de taux) ou des taux d'intérêt et des devises (<i>currency swap</i>).
Swaption	Contrat d' <i>option</i> qui donne le droit à l'acheteur (mais non l'obligation) de mettre en place un swap de taux avec le vendeur, dans le futur, à des conditions prédéfinies, à une échéance ou sur une période donnée.
Taux actuariel	Taux exprimant, en valeur actualisée, et pour une période donnée, le rapport du coût effectif d'un emprunt (ou du rendement effectif d'un prêt) avec le montant du capital. Il est calculé à partir du taux d'intérêt nominal de l'emprunt ou du prêt, mais en tenant compte du mode de calcul et de paiement des intérêts, des décalages de valeur et du montant du capital effectivement disponible.
Tier one	Voir <i>fonds propres de base</i> .
Tier two	Voir <i>fonds propres complémentaires</i> .
Titres de créances négociables	Titres émis au gré de l'émetteur, négociables sur un marché réglementé, qui représentent un droit de créance pour une durée déterminée. Leur émission impose le respect par l'émetteur d'un certain nombre de contraintes, notamment d'information.



Lexique

Upper tier two

Il s'agit des *dettes subordonnées* de qualité la plus élevée.

Valeur de marché

Valeur d'un bien telle que déterminée par les marchés financiers sur lesquels il est échangé.

Valeur historique

Valeur d'un bien lors de sa comptabilisation initiale.

Value at risk (VAR)

Méthode de quantification, dans un intervalle de confiance prédéfini (typiquement 95 ou 99%), de la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille ou l'établissement dans son ensemble, sur une courte période de temps (entre un et dix jours) dans des conditions de marché normales. Cette analyse peut utilement être complétée par des analyses de scénario et des tests de stress, pour étudier les pertes potentielles en cas d'évolution extrême ou spécifique du marché.

Vente ou achat à terme

Opérations d'achat ou de vente (de titres, de devises...) pour lesquelles la livraison et le règlement interviennent après un délai convenu entre les parties lors de la négociation. Le prix d'échange prend en compte ce délai, et constitue le cours à terme.

Vente ou achat comptant

Opérations d'achat ou de vente (de titres, de devises...) pour lesquelles la livraison et le règlement interviennent immédiatement ou à très bref délai après la négociation.